

JUNCO

**Journal of UNiversities and international development
COoperation**

N. 1/2020



**POLITECNICO
DI TORINO**



**UNIVERSITÀ
DEGLI STUDI
DI TORINO**

COLOPHON

Responsible Director

Emanuele Fantini

Scientific Co-Directors

Egidio Dansero, Francesca De Filippi

Editorial Office Secretary

Marta Mosca, Gaia Bacin, Guido Nicolas Zingari, Carlo Semita

Images

All images are provided by the authors unless mentioned otherwise.

Publisher

JUNCO is published by the University of Turin and Politecnico di Torino in the Open Access Journals' platform of the University of Turin:

<http://www.ojs.unito.it/index.php/junco/index>

ISSN 2531-8772

This volume is licensed under Creative Commons Attribution-Non Commercial 4.0 International Public License

SOMMARIO

TABLE OF CONTENTS

1. EDITORIALE

OPENING REMARKS

iii Presentazione del numero 1/2020

2. INTRODUZIONE

1 *Marta Mosca* *Giovani e lavoro in Africa: ripensare le categorie e i panorami futuri. Una prospettiva antropologica*

3. GIOVANI AL CENTRO. Partenariati territoriali per politiche, servizi e imprenditoria giovanile in Burkina Faso - AID 011311 finanziato dall'Agenzia Italiana per la Cooperazione allo Sviluppo

11 *Giorgio Garelli* *Il percorso storico della Regione Piemonte nella cooperazione decentrata e l'ideazione di Giovani al Centro*

16 *Marta Mosca* *Il progetto e l'attività di ricerca-azione: contenuti e obiettivi*

20 *Julien Remy et Charles Guissou* *Analyse socio-culturelle de l'offre et de la demande de services pour l'emploi, l'entrepreneuriat et la formation professionnelle dans 6 communes du Burkina Faso*

65 *Gaia Bacin* *Étude diagnostique sur les politiques et les services pour l'emploi, la formation professionnelle et l'entrepreneuriat des jeunes dans les communes de Banfora, Boussou, Gourcy, Ouahigouya, Ziniaré et l'arrondissement V de Ouagadougou*

113 *Viviane Kaboré, Mohamed Faycal Campaoré, Franca Marras, Gaia Bacin* *La perspective des jeunes burkinabés face au monde du travail : la recherche d'emploi et l'accès aux financements pour les activités entrepreneuriales. Analyse synthétique des entretiens dans trois localités burkinabés dans le cadre du projet Jeunesse au Centre*

4. UNO SGUARDO INTERNO AL PROGETTO. Note e riflessioni a metà strada

Voci dai partner

126 *Sayouba Ouedraogo* dal Comune di Boussou

126 *Raffaele Dorin* dal Comune di Cumiana

- 127 *Kam Zièmè* dal Comune di Gourcy
128 *Andrea Tavano* dal Comune di Moncalieri
131 *Aubin Koumsongo* dal Comune di Ouahigouya
131 *Giulia Rotondo, Marina Gallarate* dal Comune di Trino

5. GIOVANI E LAVORO IN AFRICA. Una visione d'insieme

- 134 *Carlo Semita et al.* Il progetto “Nuove tecnologie e antichi mestieri per l’occupazione giovanile in Niger: formazione e innovazione tecnologica al servizio di giovani nigerini”
148 *Guido Nicolas Zingari* Giovani tra sviluppo, immobilità e migrazioni. Appunti per un’etnografia critica dello sviluppo a Louga (Senegal)
159 *Pietro Orfei* La valorizzazione del capitale umano nella formazione professionale. Percorsi creativi e futuri innovativi per giovani senegalesi.
176 *Umberto De Magistris* L’accesso al mercato del lavoro nelle aree rurali del Benin: qualche breve spunto di riflessione

6. CONCLUSIONI

1. EDITORIALE

PRESENTAZIONE DEL N. 1/2020

*Egidio Dansero**, *Marta Mosca***

* **Università degli Studi di Torino

Care lettrici e cari lettori di JUNCO,

siamo lieti di presentare questo numero dedicato al progetto **“Giovani al Centro: partenariati territoriali per politiche, servizi e imprenditoria giovanile in Burkina Faso” - AID 011311 finanziato dall'Agencia Italiana per la Cooperazione allo Sviluppo**, grazie alla quale è stato possibile produrre questa pubblicazione.

Gli obiettivi del presente lavoro sono diversi e ugualmente significativi. In primo luogo vuole raccontare un progetto ambizioso per dimensioni, numero di partner coinvolti e obiettivi, che tra le tante sfide ha dovuto affrontare anche quella imposta della pandemia da Covid-19. Come ben sappiamo, le relazioni sociali e tutte le attività umane che implicano vicinanza, siano esse culturali, religiose, economiche, professionali, vale a dire quelle che tessono legami collegandoci gli uni agli altri e trasformandoci in comunità, sono in una fase di sospensione inedita e molto complessa da gestire. Un'epoca, questa, che certamente spinge le donne e gli uomini di questo pianeta verso un esercizio inevitabile, quello di ripensarsi e riorientare progetti e aspettative verso nuovi modelli di umanità e convivenza. Da questo punto di vista anche il mondo della cooperazione dovrà allenarsi in termini di riadattamento, e i progetti in corso si trovano indubbiamente a cavallo di questa trasformazione. La conclusione di *Giovani al Centro*, iniziato nel marzo 2018, è stata prorogata dal settembre 2020 al settembre 2021, e questa pubblicazione, che si inserisce così lungo il cammino, ha voluto costituirsi non tanto come un bilancio, ma come una riflessione a metà percorso. In questo senso è stata concepita come un forum partecipativo che include le voci interne al progetto, quelle dei partner, ma che allarga la prospettiva sul tema “giovani e lavoro in Africa” anche a contributi esterni provenienti da vari ambiti e discipline.

In secondo luogo, questo numero rende pubblici i due report nati da un importante percorso di ricerca-azione sviluppato all'interno del progetto sul tema delle politiche e i servizi per l'impiego, la

formazione professionale e l'imprenditoria giovanile in Burkina Faso. Si tratta nello specifico di un'analisi socioculturale realizzata dalla società di consulenza INSUCO – Local under standing for sustainable solutions da un lato, e di uno studio diagnostico tecnico-operativo svolto dal CISAO – Centro Interdipartimentale di Ricerca e Cooperazione Tecnico Scientifica con l'Africa dell'Università di Torino dall'altro. La pubblicazione di questi documenti vuole rappresentare, non soltanto un'occasione di disseminazione del lavoro svolto e dei risultati ottenuti, ma anche un piccolo osservatorio su una parte importante dei progetti di cooperazione, vale a dire, la fase di studio e di ricerca-azione, da intendere come parte integrante del percorso di progettazione e complementare ad ogni altra attività di progetto. L'obiettivo, dunque, è anche quello di aprire una finestra sull'importanza dell'indagine come fase preliminare affinché i progetti possano essere co-costruiti in maniera sempre più contestualizzata e adeguata alle esigenze locali.

Del resto, in merito all'urgenza della co-costruzione dello sviluppo, la cooperazione decentrata, facendo dello scambio di buone pratiche Nord-Sud e Sud-Sud il suo punto nevralgico, è l'esempio di un modello su cui probabilmente in futuro occorrerà investire ancor più di quanto non si stia già facendo, focalizzando ulteriormente lo sguardo e l'azione sulla dimensione locale, sulle comunità e sulle persone verso una "Cooperazione di Prossimità" evidentemente necessaria.

Si ringraziano per il contributo alla realizzazione di questo numero la Regione Piemonte e l'Agenzia Italiana per la Cooperazione allo Sviluppo



2. INTRODUZIONE

GIOVANI E LAVORO IN AFRICA: RIPENSARE LE CATEGORIE E I PANORAMI FUTURI. UNA PROSPETTIVA ANTROPOLOGICA

*Marta Mosca**

*Università degli Studi di Torino

Soggettività e pluralità

Il discorso sui giovani in Africa, da qualsiasi angolatura lo si intenda imbastire, pone di fronte a complessità di ordine innanzitutto teorico. Da un punto di vista analitico, infatti, la categoria “giovani” applicata all’eterogenea vastità culturale, storica, territoriale, economica e politica del continente africano, costituisce un insieme estremamente denso e composito che interroga fin da subito sul rischio di eccessive generalizzazioni. Oggetto di ricerca, dibattiti e analisi accademiche multidisciplinari, bacino umano di risorse spesso manipolate dall’alto, ma anche fonte di timore per quei governi che mal sopportano l’emergere di nuove coscienze politiche e resistenze dal basso, segmento “vulnerabile” della società destinatario di numerosi progetti di cooperazione, ma anche segmento familiare “forte” su cui si riversano aspettative e responsabilità, la fetta più consistente della popolazione, ma sovente la più esclusa dalle istanze decisionali. Tutto questo e molto altro, i giovani, definiti in termini di categoria, finiscono spesso per slittare da moltitudine di soggettività a oggetto omogeneo, in ragione di quell’appiattimento che in una qualche misura la categoria stessa produce. Ciò significa che se da un lato il concetto di giovani, ampio e per certi versi indefinito, allarga lo sguardo prestandosi a interpretazioni di tipo macro, dall’altro ingloba infinite specificità e richiede pertanto un restringimento di prospettiva sui singoli contesti.

In questo senso, pur considerando i tratti che in linea generale accomunano trasversalmente i giovani in Africa, è necessario dotarsi di una visione plurale che tenga conto delle tante gioventù africane e di come esse si collocano nella società. Un aspetto fondamentale è proprio lo spazio peculiare che esse abitano, e cioè quello situato all’intersezione tra modernità e tradizione, tra locale e globale, tra immobilità e mobilità, tra marginalità e centralità. Queste intersezioni, tutt’altro che fugaci punti di contatto, rappresentano snodi vitali, zone di confluenza creativa dove si concentra una produzione incessante di nuovi modelli, nuove relazioni e nuove identità politiche, economiche, sociali e culturali, nonché nuove forme di adattamento ad una realtà in continuo fermento e non di

rado disorientante. Una produzione che scaturisce da processi di rielaborazione simbolica e risignificazione di luoghi e relazioni di potere da cui emerge quella capacità di aderire plasticamente al cambiamento, ma anche di produrlo in maniera attiva e consapevole. Un elemento, questo, che rompe con la visione di una gioventù statica e passiva che, al contrario, conquista un protagonismo sempre più evidente.

In quest'ultimo decennio, le primavere arabe e i movimenti di contestazione nati in Africa subsahariana sono state le espressioni più evidenti, non solo di un'agency rinnovata, ma anche della centralità della “questione giovanile” in Africa svincolata dalla «prospettiva egemonica degli adulti e della trasmissione verticale della cultura» (Capello & Lanzano 2012, p. 8), e legata invece alla capacità dei giovani di costruire i loro mondi sociali e culturali. “Questione giovanile” ma anche giovani in questione, vale a dire, come i giovani stessi si mettono in questione, come si definiscono, come agiscono, su cosa si interrogano, quali sono le loro aspirazioni, quale ruolo intendono ricoprire nella società, come reinterpretano la tradizione alla luce della modernità. In altre parole occorre restituire quella soggettività che fa della gioventù africana una fucina di modelli nuovi, essenziali per dare senso e orientarsi nella contemporaneità.

Alcune analisi antropologiche hanno offerto una prospettiva dicotomica dei giovani in Africa attraverso l'utilizzo di ossimori come *heros/villains* (Seekings & Everatt 1993), *makers/breakers* (Honwana & De Boeck 2005), *vanguard/vandals* (Abbink 2005), individuando quella spaccatura e, al tempo stesso, quella contrapposizione peculiare della condizione dei giovani africani che, come ricorda bene Jourdan (2010, pp. 26-27), si trovano sostanzialmente nel mezzo di una crisi simbolica e di meccanismi rituali inceppati. Mentre un tempo i rituali di iniziazione garantivano un inserimento strutturato all'interno della società – il cui equilibrio peraltro ne risultava rafforzato piuttosto che minacciato – oggi il passaggio all'età adulta è di gran lunga più fluido e pone i giovani in uno stato di incertezza e di attesa. Questo innesca una necessità urgente di ricercare e ottenere una qualche forma di riconoscimento tuttavia non facile in quei contesti dove:

le difficoltà economiche e la mobilità sociale bloccata rendono difficile accedere allo status di adulto, imprigionando i giovani in una situazione da cui si cerca di sfuggire con la costruzione di “mondi immaginari” (Appadurai 1996) che possono condurre all'emigrazione e, come dimostrano avvenimenti recenti, a ribellioni guidate dalle aspirazioni giovanili (Capello & Lanzano 2012, p. 9).

In un certo senso, come sostiene Peatrik (2020), le rappresentazioni dei giovani africani sembrano oscillare tra pessimismo e speranza, tra l'immagine di una “generazione perduta” (Cruise O'Brien 1996) costretta a confrontarsi con la grande difficoltà di affermarsi come adulti, e quella di una gioventù in fermento capace di correggere le storture della società contemporanea muovendosi

abilmente nell'ambivalenza della modernità. Una modernità che ha fatto irruzione nelle società africane generando dinamiche complesse da governare, e muoversi all'interno di esse significa districarsi in una realtà dualistica dove coesistono elementi spesso discordanti a cui non è così semplice e immediato attribuire un senso e incorporarli come parte costitutiva del quotidiano. La narrazione risulta dunque polarizzata su due estremi e, come sottolinea Cutolo (2015), se da un lato la narrazione proposta dalle grandi organizzazioni a partire dagli anni Ottanta tendeva ad associare la categoria di "gioventù" al rischio, all'insicurezza e alla violenza, orientando fortemente anche il discorso mediatico, all'antropologia va il merito di aver opposto una visione alternativa, «un baluardo importante» in termini di profondità etnografica e di riflessione critica e teorica, «alla costruzione di una categoria di gioventù africana astrattamente intesa come problema sociale» (*ivi*, p. 62).

L'astrattezza da un lato e l'eccessiva dicotomizzazione dall'altro sono entrambe impostazioni rischiose nella misura in cui riducono l'eterogeneità delle gioventù africane, ed è in questo senso, per riprendere Cutolo, che gli studiosi «hanno perlopiù tenuto ferma la necessità di risocializzare e storicizzare la questione giovanile» (*ibid.*). Appare dunque fondamentale guardare ai giovani storicamente e territorialmente contestualizzati nella loro dimensione intersoggettiva e plurale, evitando riduzioni che tendono a naturalizzare e depoliticizzare le relazioni e i processi che li riguardano.

Sul concetto di vulnerabilità

Il difficile tentativo di restituire una rappresentazione dei giovani in Africa senza cadere in eccessive riduzioni o generalizzazioni, passa anche attraverso l'uso di termini e concetti specifici. Un uso che può risultare problematico laddove quei termini e quei concetti attribuiscono ai giovani africani dei caratteri e dei significati precisi entro i quali si finisce per rimanere invischiati.

Young men and women in Africa have had to face bad press. Analyses of their role in politics and development processes tend to conclude that they are both a security threat and victims of political and economic structures that block their aspirations. Exclusion is believed to be a major trigger of violence and conflict. The mainstream understanding is that in their desperation, underemployed young men will often turn to violence in order to gain influence, or just to survive. Young women are often regarded as victims who submit and have no real say in their own destiny (Frederiksen & Munive 2010, p. 249).

La riproduzione di questa narrativa ha contribuito a paralizzare non i giovani stessi, che peraltro non necessariamente si riconoscono in quelle definizioni, ma lo sguardo esterno su di essi, che li vede come prigionieri del sistema destinati ad una condizione di fragilità e impotenza perenne e, come

viene giustamente sottolineato dagli autori, con distinzioni non trascurabili basate sul genere. Al contrario, esistono diverse raccolte di saggi etnografici di particolare densità e rilevanza teorica da cui emerge tutta la centralità crescente che i giovani stanno assumendo nei processi di trasformazione sociale, economica e politica, dimostrando dunque quanto sia fuorviante quell'immobilità che viene loro attribuito come fossero in balia delle privazioni senza possibilità o volontà di reagire. Se da un lato è innegabile che molti giovani africani siano costretti a fare i conti con situazioni di conflitti, povertà e violenza, che di per sé privano, risucchiano e provocano fasi più o meno acute di stallo generalizzato, dall'altro questo non coincide automaticamente con passività e rassegnazione da parte loro.

In questo senso, anche il concetto di "esclusione sociale" applicato alla condizione giovanile, a cui è strettamente collegata la definizione dei giovani come "categoria vulnerabile", andrebbe in parte ripensato. L'espressione "soggetti vulnerabili" la vediamo spesso comparire nel linguaggio della cooperazione internazionale per designare chi si trova in una posizione di svantaggio per ragioni diverse, nonché il target group a cui ci si rivolge. Al di là delle obiettive discriminazioni, privazioni e difficoltà che evidentemente alcune fasce della popolazione più di altre sono costrette a fronteggiare, il concetto di vulnerabilità definisce come persona fragile, indifesa, particolarmente esposta ad attacchi di varia natura. Tuttavia, i soggetti così definiti spesso non si percepiscono come tali e, più in generale, non si riconoscono in una dimensione di debolezza, facendo così emergere una discrepanza, almeno in una certa misura, tra il linguaggio utilizzato dalla cooperazione e l'autopercezione soggettiva di coloro a cui la cooperazione si rivolge. L'inaccessibilità alle risorse materiali e immateriali è certamente un dato di fatto che rende alcuni soggetti più vulnerabili di altri, ma tale discrepanza suggerisce in ogni caso una riflessione sulle parole utilizzate, non solo interna alle agenzie di sviluppo, ma condivisa anche con i target group. A riguardo, si rivelano particolarmente interessanti le attività destinate a piccoli gruppi (giochi di ruolo, focus group) mirate a riflettere/discutere attorno a parole specifiche e a far emergere la percezione e la consapevolezza che i soggetti hanno rispetto alla propria condizione, al di là delle categorie fissate dal linguaggio della cooperazione.

Se la gioventù africana fosse vittima dell'esclusione sociale, probabilmente la sua presenza nelle organizzazioni della società civile, nella politica dal basso, nella produzione culturale, artistica e intellettuale, non sarebbe così robusta. Dunque se i giovani africani si collocano e agiscono negli spazi marginali, allora quei margini andrebbero ricentrati e il concetto di marginalità risignificato. A proposito di come i giovani in Africa abbiano ricreato nel postcolonialismo una nuova geografia dello spazio pubblico, Mamadou Diouf (2003) sostiene che la riorganizzazione ideologica e

culturale nel postcolonialismo è passata proprio attraverso l'appropriazione e la significazione dei margini abbandonati dalla politica e lontani dalla cultura dominante. Questi spazi diventano gradualmente il centro di quella che Diouf chiama «globalizzazione di desideri e aspettative» (*ivi*, p. 2), dove i giovani giocano un ruolo di connessione fondamentale.

Basti pensare all'esperienza panafricana sbocciata a Dakar in questi ultimi anni. Nel 2016 alcuni attivisti provenienti da diversi paesi tra cui, oltre al Senegal, Gambia, Costa d'Avorio, Repubblica Democratica del Congo, Congo Brazzaville, Ciad, Madagascar, Burkina Faso, e Camerun, si sono riuniti a Dakar, sull'Isola di Gorée, per condividere le azioni intraprese nell'ambito dei *mouvements citoyens africains* e strutturare un percorso di obiettivi comuni. Da questo incontro nasce la piattaforma panafricana Afrikki Mwindi, un bacino di scambi, discussioni e legami intercontinentali, con lo scopo di mettere in relazione, rafforzare e unificare i movimenti dei diversi paesi sotto un cappello di valori condivisi. Nel 2018 Afrikki Mwindi organizza a Dakar dal 23 al 28 luglio la prima edizione dell'*Université Populaire de l'Engagement Citoyen* (Upec) sul tema "Cittadinanza e diritto di decidere" con un programma densissimo e che ha visto la partecipazione di personalità di spicco tra intellettuali, artisti, giornalisti, accademici, attivisti, rappresentanti dei movimenti di contestazione e di lotta per i diritti civili provenienti dall'intero continente. Un evento dalla risonanza non trascurabile dove si sono alternate sessioni teoriche, dibattiti aperti, proiezioni di film, performance artistiche presentate come strumento di lotta, che ha mostrato come quei margini da cui sovente l'attivismo giovanile prende forma diventano spazi centrali e, per riprendere lo storico senegalese Diouf, traccino una nuova «geografia della resistenza» (*ivi*, p. 5) dove è possibile costruire nuovi modelli e nuove narrative in cui collocare memorie, esperienze e aspirazioni, ed entrare così in gioco come attori nel teatro della globalizzazione.

Il tema delle aspirazioni ricorre anche nelle brillanti analisi di Appadurai, uno dei massimi studiosi della globalizzazione, e soprattutto nel suo saggio *The Capacity to Aspire: Culture and the Terms of Recognition* (2004) dove propone una riflessione sull'importanza della capacità di aspirare come indispensabile premessa per riconoscere la propria condizione e cambiarla, per prendere parola, per protestare, associarsi e progettare un cambiamento dal basso della propria vita. Al centro di questa e altre riflessioni di Appadurai (2011, 2014) sono i poveri degli slum di Mumbai e le loro lotte, come quella intrapresa per risolvere urgenti problemi abitativi tra cui la dotazione di gabinetti e di un sistema fognario che l'antropologo indiano definisce eloquentemente *politics of shit*. Da suoi scritti emerge l'idea di una "politica della speranza" e di una "democrazia profonda" praticata nel quotidiano capace di restituire la dinamicità degli spazi e di chi li abita e li trasforma.

In questo senso, un cambio di postura rispetto al concetto di vulnerabilità che contempli anche un lavoro di riflessione con i “soggetti vulnerabili” stessi, e che consenta di ripensare i giovani africani come portatori di modelli nuovi con il loro bagaglio di memorie, esperienze, capacità e aspirazioni e come soggetti principali del cambiamento, potrebbe costituire un passaggio importante nell’ambito della cooperazione internazionale e delle politiche di sviluppo in generale.

Fare impresa, lavoro e futuro

I dati sulla disoccupazione giovanile in Africa, come del resto in molti altri paesi del mondo, sono piuttosto preoccupanti e questa è la prima ragione per cui nel discorso sul futuro del lavoro i giovani devono essere inclusi come parte degli organi decisionali. Partendo dalle precedenti considerazioni sulla centralità dei giovani nei processi di trasformazione sociale, in qualità di naviganti della globalizzazione connessi con il mondo ma in relazione quotidiana con il proprio territorio di cui sperimentano potenzialità e carenze, anche dal punto di vista del lavoro vanno considerati come compositori di nuovi modelli. Nel proporre nuove prospettive in base alle proprie esigenze e alle proprie competenze, visto l’aumento del livello di istruzione a partire dagli anni 2000 in avanti, si dovrebbe innescare anche quel processo di adattamento dei modelli professionali al contesto locale. Sui concetti di impresa e imprenditoria, per esempio, su cui la cooperazione internazionale sta investendo molto, in particolare sul quello di impresa sociale, e sull’adattamento di tali concetti ai territori specifici ci sarebbe molto su cui riflettere. Il concetto di impresa sociale, se assunto da un punto di vista semantico, fa riferimento a due dimensioni ben precise, quella imprenditoriale e quella sociale. Ognuna di esse è portatrice di significati, valori e obiettivi distinti che confluendo tra loro generano un modello economico dove lo scopo prioritario non è quello di lucro ma di responsabilità sociale. Affinché tale modello funzioni occorre mantenere un giusto equilibrio tra la produzione di capitale, necessaria a garantire la soddisfazione economica dei membri impiegati nell’impresa, e le finalità sociali dell’impresa stessa. Il modo e la proporzione in cui l’economia d’impresa e l’economia sociale convergono non è sempre lo stesso, ma varia in base al contesto socioculturale, economico, politico e ambientale, e queste varianti hanno dato origine a dibattiti, filoni teorici e modelli di interpretazione diversi del concetto di impresa sociale. In questo senso gli attori della cooperazione internazionale sono chiamati ad affrontare alcune sfide importanti: l’adattamento teorico e pratico del concetto di impresa sociale in relazione alle peculiarità del territorio, estremamente diverse tra Nord e Sud del mondo; una rivisitazione del concetto di “competenza”, che in larga misura continua ad essere definita solo ed esclusivamente in termini tecnici; intrecciare nella maniera più proficua possibile questi elementi alla voce dei giovani.

I concetti di impresa, imprenditore, competitività, gestione del rischio e così via, non sono universalmente interpretabili allo stesso modo, al contrario, sono estremamente fluidi e variegati in base al contesto. Il sociologo camerunese Jean-Marc Ela, nel suo testo dedicato al lavoro e all'impresa in Africa, sottolineava quanto non sia affatto scontato che i piccoli commercianti «siano abitati da una cultura del rischio che li obbliga a passare dalla creatività all'imprenditoria» (2006, p. 28) attraverso la dotazione di un business plan. Assumendo una posizione piuttosto critica rispetto a ciò che nel contesto africano viene definito impresa, l'autore fa notare che molte delle ricerche focalizzate su «imprese e imprenditori africani» parlano in realtà di commercianti collocati nel settore dell'economia informale, molti dei quali certamente arrivano a tessere importanti reti di affari che tuttavia non li qualificano necessariamente come creatori di impresa. Mettendo in evidenza «la complessità e l'ambiguità delle cosiddette "generazioni" di imprenditori africani» (*ivi*, p. 31), Ela sostanzialmente avanza la necessità di mettere in discussione gli studi sull'imprenditoria in Africa che, dal suo punto di vista, peccando di generalizzazioni affrettate rispetto a chi e cosa definire imprenditori e imprese, dovrebbero identificare e circoscrivere più precisamente l'oggetto di studio.

Tuttavia, se da un lato ciò che Ela sosteneva in questo lavoro del 2006 – tra cui il peso indiscutibile di un'economia informale dove una buona fetta della popolazione riesce a crearsi un'attività di cui vivere senza particolari titoli di studio, ma dove la *débrouillardise* e la creatività non sono sempre associabili all'imprenditorialità – è in parte riscontrabile anche nelle società africane di oggi, dall'altro bisogna dar conto dei cambiamenti avvenuti dopo la crisi economica degli anni Novanta. Fermo restando che la creazione di impresa rimane una sfida enorme, le trasformazioni sociali dell'ultimo ventennio, accompagnate da un aumento del livello di istruzione delle nuove generazioni, hanno portato in alcuni casi a convertire il commerciante in imprenditore, e in questo senso bisogna riconoscere una presenza femminile decisamente trainante. È calzante a riguardo il celebre caso delle Nana Benz, le regine del commercio «che hanno fatto il Togo», come viene affermato nel film di Thomas Böltsken (2012) dedicato a queste donne leggendarie, costruttrici di imperi attraverso il commercio dei tessuti wax e le prime a sedere alla guida di macchine Mercedes-Benz. La loro attività aveva rivoluzionato il commercio locale e regionale, prosperando in particolar modo dagli anni Sessanta fino agli anni Ottanta, per poi subire una battuta d'arresto dovuta alla svalutazione del franco CFA, alla crisi economica degli anni Novanta e alla concorrenza cinese. Rifiorirà successivamente grazie alle eredi delle Nana Benz. Le giovani Nanette, formate nelle scuole migliori grazie ai guadagni delle loro madri, hanno acquisito le competenze necessarie da un lato per una corretta gestione economica e finanziaria, e dall'altro per intraprendere un percorso di

adattamento, innovazione, diversificazione e formalizzazione, che in molti casi ha trasformato le fortunate attività commerciali lasciate in eredità in vere e proprie imprese dirette da donne particolarmente influenti anche in ambito politico.

D'altro canto bisogna tenere ben presente la questione dell'adattamento del concetto di impresa al contesto africano, dove l'economia risponde a criteri di condivisione, di spartizione delle risorse anziché di monopolio, di relazioni familiari, di benessere comunitario anziché individuale. In questo senso si rivelano particolarmente utili le considerazioni dell'economista senegalese Felwine Sarr, entrato a pieno titolo negli ultimi anni nella costellazione degli intellettuali africani più influenti. In *Afrotopia* (2016) Sarr propone una profonda riflessione sul modo in cui l'Africa deve riposizionarsi nel mondo a partire dalle sue specificità, affrancandosi dal rapporto mimetico insano e caricaturale nei confronti dell'Europa e proponendo modernità alternative squisitamente africane. Lontano da retoriche, vittimismo e dai discorsi sulle relazioni neocoloniali, ma riferendosi piuttosto alla coscienza e alle responsabilità delle élite africane, Sarr invita alla costruzione di un pensiero africano autonomo e ad un recupero decisivo dei principi economici africani e delle loro peculiarità, prima fra tutte la subordinazione a finalità sociali e culturali. Una delle tesi centrali del libro è l'interazione tra economia e cultura, o meglio, i fondamenti culturali delle scelte economiche, e rifacendosi ai concetti di "economia del benessere", e di "economia relazionale", Sarr sostiene fortemente la necessità adattare i modelli dell'economia al contesto socioculturale come via principale di uno sviluppo concepito in termini locali.

Un esempio edificante è quello del *Centre Songhai* di Porto Novo fondato nel 1985 da Godfrey Nzamujo, padre dominicano originario di Kano (Nigeria) con una vasta formazione universitaria e successive specializzazioni in agronomia, filosofia, economia, ingegneria elettronica e informatica conseguite in California. Nzamujo trasferitosi in Benin avviò una iniziativa di sviluppo locale, a cui diede il nome del grande impero precoloniale dell'Africa dell'Ovest, incentrato su un modello di economia comunitaria e di produzione locale e circolare, progettato in armonia con l'ambiente naturale e culturale. Diventato oggi un sito di produzione, trasformazione e vendita di prodotti – dove ogni scarto viene riutilizzato nel ciclo produttivo – nonchè un centro di formazione di rilievo ben oltre i soli confini beninesi, il *Centre Songhai* offre ai giovani, non soltanto una formazione tecnica, soprattutto nel campo dell'agro-ecologia, ma anche una filosofia dello sviluppo fondata sull'etica del lavoro e sui valori della società africana (Nzamujo 2002).

* * *

Inserendosi nel dibattito critico in continua evoluzione sul concetto di sviluppo, ma anche nella produzione teorica, politica, economica, artistica e sociale che propone come pensare l'Africa

altrimenti (Mabanckou 2017; Mbembe & Sarr 2017), i giovani rappresentano un insieme eterogeneo che nel quotidiano naviga il concetto di sviluppo nell'era della globalizzazione, incarnandone i paradossi e le potenzialità. Per questo motivo, costituiscono una delle voci principali che i decisori politici e gli attori della cooperazione internazionale hanno il dovere di ascoltare. Se uno degli elementi centrali delle politiche di sviluppo è la costruzione di progetti in linea con le peculiarità dei contesti in cui si opera, i giovani sono forse coloro che più sono in grado di far luce sulla dimensione dell'avvenire, sul «futuro come fatto culturale», per riprendere Appadurai (2014), un futuro immaginato attraverso cui si costruiscono strategie di adattamento a partire dal quotidiano.

In ultima istanza, da un punto di vista eminentemente pratico, i giovani dovrebbero assumere la posizione di interlocutori principali, dovrebbero cioè essere ripensati come co-costruttori delle politiche per il lavoro, e non soltanto come destinatari. Un processo, questo, che deve inevitabilmente includere anche un ripensamento dei modelli economici su scala locale, non necessariamente dipendenti da ciò che l'Occidente intende per modernità.

Bibliografia

Abbink J., van Kessel I. (2005), *Vanguard or Vandals. Youth, Politics and Conflict in Africa*, Brill, Leiden

Appadurai A. (1996), *Modernity at Large*, Minnesota University Press, Minneapolis

Appadurai A. (2004), "The Capacity to Aspire: Culture and the Terms of Recognition", in M. Walton, V. Rao (a cura di), *Culture and Public Action: A Cross-Disciplinary Dialogue on Development Policy*, Stanford University Press, Palo Alto

Appadurai A. (2011), *Le aspirazioni nutrono la democrazia, et al./edizioni*, Milano

Appadurai A. (2014), *Il futuro come fatto culturale. Saggi sulla condizione globale*, Raffaello Cortina, Milano

Capello C., Lanzano C. (2012), "Giovani in Africa: prospettive antropologiche. Un'introduzione", *Afriche e Orienti*, 3-4, pp. 5-14

Cruise O'Brien D. (1996), "A Lost Generation? Youth Identity and State Decay in West Africa", in R. Werbner, T.O. Ranger (a cura di), *Postcolonial Identities in Africa*, Zed Books, London, pp. 55-74

- Cutolo A. (2015), “Giovani, cadetti e *vieux pères*. Guerra e riproduzione sociale in Costa d’Avorio”, *Antropologia*, 2, 1, pp. 61-84
- Diouf M. (2003), “Engaging Postcolonial Cultures: African Youth and Public Space”, *African Studies Review*, 46, 2, pp. 1-12
- Ela J.-M (2006), *Travail et entreprise en Afrique. Les fondements sociaux de la réussite économique*, Karthala, Paris
- Frederiksen B.F., Munive J. (2010), “Young men and women in Africa. Conflicts, enterprise and aspiration”, *Young*, 18, 3, pp. 249-258
- Honwana A., De Boeck F. (2005) (a cura di), *Makers & Breakers. Children & Youth in Postcolonial Africa*, James Currey, Oxford
- Jourdan L. (2010), *Generazione Kalashnikov. Un antropologo dentro la Guerra in Congo*, Laterza, Roma
- Mabanckou A. (2017) (a cura di), *Penser et écrire l’Afrique aujourd’hui*, Seuil, Paris
- Mbembe A., Sarr F. (2017) (a cura di), *Écrire l’Afrique-Monde*, Philippe Rey, Paris
- Nzamujo G. (2002), *Songhaï. Quand l’Afrique relève la tête*, Cerf, Paris
- Peatrik A.-M. (2020), “Pour une anthropologie des jeunes en Afrique”, *Ateliers d’anthropologie*, 47, pp. 1-44
- Sarr F. (2016), *Afrotopia*, Philippe Rey, Paris
- Seekings J., Everatt D. (1993), *Heroes or Villains? Youth Politics in the 1980s*, Ravan Press, Braamfontein

3. GIOVANI AL CENTRO

Partenariati territoriali per politiche, servizi e imprenditoria giovanile in Burkina Faso - AID 011311 finanziato dall'Agazia Italiana per la Cooperazione allo Sviluppo

IL PERCORSO STORICO DELLA REGIONE PIEMONTE NELLA COOPERAZIONE DECENTRATA E L'IDEAZIONE DI GIOVANI AL CENTRO

*Giorgio Garelli**

*Regione Piemonte

La Regione Piemonte ha sviluppato la propria politica di Cooperazione Internazionale a partire dai primi anni Novanta¹ in relazione alle novità legislative introdotte con la legge 49/87².

Le attività si sono inizialmente focalizzate sul coordinamento e la promozione di iniziative di sensibilizzazione, informazione, formazione e documentazione nell'ambito del territorio regionale.

Solo dopo la metà degli anni Novanta, sulla base di un'importante disponibilità finanziaria aggiuntiva, sono stati avviati i primi programmi di cooperazione allo sviluppo nei Paesi terzi.

Il primo piano di interventi ha riguardato la Bosnia Erzegovina, all'epoca in fase di ricostruzione a seguito del drammatico conflitto, dove sono stati predisposti e attivati progetti coerenti con le richieste delle Autorità Locali bosniache, coinvolgendo diverse strutture della società civile regionale (Università, Enti Locali, Associazioni, Camere di Commercio, imprese, parchi tecnologici, Aziende Ospedaliere, ecc)

Sulla base di tale iniziativa si è costruito il secondo programma regionale, il "Programma di sicurezza alimentare e lotta alla povertà", inizialmente limitato a 4 paesi del Sahel (Burkina Faso, Mali, Niger, Senegal), poi esteso ad altri 4 paesi dell'Africa Occidentale (Benin, Capo Verde, Costa d'Avorio e Mauritania).

La positiva esperienza dei programmi realizzati ha orientato e motivato l'Amministrazione regionale a valorizzare le competenze presenti sul proprio territorio in una logica di sistema che aggrega e si coordina nell'ambito della comunità di riferimento, la cui dimensione ottimale è quella dei comuni singoli o associati.

¹ Vedi Leggi regionali 17 aprile 1990, n. 31 e 17 agosto 1995, n. 67. "Interventi regionali per la promozione di una cultura ed educazione di pace per la cooperazione e la solidarietà internazionale"

² Vedi Commi 4 e 5, art. 2 della Legge 26 Febbraio 1987, n. 49 "Nuova Disciplina della Cooperazione Dell'Italia con i Paesi in Via di Sviluppo"

In questa ottica si è potuto constatare che la cooperazione assume una prospettiva nuova e interessante in quanto favorisce la collaborazione tra soggetti omologhi del Nord e del Sud del mondo promuovendone il reciproco scambio di saperi e conoscenze. Promuove inoltre relazioni personali e collettive che consentono di acquisire nuove competenze e una visione più consapevole delle condizioni di sviluppo endogene ed esogene tanto dei paesi africani quanto delle nostre realtà occidentali. Un'esperienza culturale importante, dunque, per far crescere in modo adeguato e sostenibile le nostre rispettive comunità e che motiva e rafforza il senso dell'azione di Cooperazione Internazionale delle Istituzioni Locali.

In 25 anni di lavoro la Regione ha investito più di 25 milioni di euro coinvolgendo attivamente il proprio territorio, che a sua volta ha messo a disposizione altri 25 milioni di euro, facendo intervenire direttamente oltre 1000 attori pubblici e privati piemontesi, tra cui più di 150 Autorità Locali.

A seguito della crisi economica del 2008 e della conseguente riduzione di risorse in ambito pubblico, la Regione ha indirizzato la propria azione anche al reperimento di finanziamenti disponibili su appositi bandi nazionali ed europei.

Con l'obiettivo di continuare a promuovere e sostenere le iniziative delle comunità locali in un'ottica di "cooperazione decentrata"³ o Partenariato Territoriale⁴, sono stati proposti progetti ad altri finanziatori focalizzati sul rafforzamento istituzionale delle Autorità Locali africane e sulla valorizzazione dei rispettivi partenariati con i Comuni piemontesi

Una strategia da anni consolidata sul territorio piemontese che viene richiamata e ben esplicitata nei vari documenti di programmazione⁵ in coerenza con il contesto mondiale e con le politiche di cooperazione nazionali (MAECI e AICS), Europee e internazionali (Agenzie delle NU).

Nell'arco di questi ultimi 12 anni la Regione ha ottenuto importanti finanziamenti per la realizzazione di diverse iniziative, sia dalla Commissione Europea⁶, sia dal Governo Italiano⁷.

Interessante, da questo punto di vista, il progetto "Percorsi creativi e futuri innovativi per giovani senegalesi e ivoriani"⁸ nel quale la Regione, in qualità di capofila, ha ottenuto dal Ministero

³ "Vedi Decentralised cooperation to achieve the 2030 Agenda: Towards a new generation of multi-stakeholder partnerships", CPMR e PLATFORMA, 2018; "Manuale della Cooperazione Decentrata: Programma per la Sicurezza Alimentare nel Sahel", Regione Piemonte, L.V.I.A, 1999; La cooperazione internazionale della Regione Piemonte - scheda informativa

⁴ Vedi l'articolo 9 della Legge 11 agosto 2014, n. 125. "Disciplina generale sulla cooperazione internazionale per lo sviluppo"

⁵ Vedi Regione Piemonte Direttive di Carattere Programmatico con validità triennale 2015 – 2017 e Regione Piemonte Direttive di Carattere Programmatico con validità triennale 2018 – 2020

⁶ Fondi Europeaid

⁷ Fondi del Ministero degli Affari Esteri e della Cooperazione Internazionale, della Presidenza del Consiglio dei Ministri, del Ministero dell'Interno, del Ministero dello Sviluppo Economico – CIPE

dell'Interno⁹ un significativo finanziamento per un'iniziativa che ha visto attivamente coinvolti sia Enti Locali sia Organizzazioni della società civile (OSC) del Piemonte e della Sardegna, con i loro omologhi partner africani. Un progetto nato con la convinzione che la collaborazione e lo scambio tra istituzioni e società civile dei territori partner possano contribuire concretamente allo sviluppo locale sostenibile attraverso maggiori opportunità formative, sbocchi occupazionali per i giovani e la realizzazione di reti e servizi a loro supporto.

Un'esperienza particolarmente positiva, avviata nel 2016 e conclusa nel 2019, che ha spinto la Regione a riproporre la stessa tematica e la stessa metodologia di lavoro anche nella proposta presentata al primo bando dell'Agenzia Italiana per la Cooperazione allo Sviluppo¹⁰ aperto agli Enti Territoriali.

Nello specifico, questa proposta è stata strutturata in partenariato con il Burkina Faso, dove negli ultimi 5 anni sono stati realizzati dalle Autorità Locali Piemontesi più di 30 progetti di cooperazione decentrata e dove vi è una forte attenzione verso le tematiche dell'inserimento giovanile e del rafforzamento istituzionale. È nato il progetto "Giovani al Centro: partenariati territoriali per politiche, servizi e imprenditoria giovanile in Burkina Faso". Forte delle relazioni già attive da anni tra Autorità Locali piemontesi e burkinabé e dell'approccio metodologico apprezzato in fase di valutazione¹¹, il progetto ha attivato 6 gruppi di lavoro territoriali nei quali si sono integrate competenze e conoscenze delle Organizzazioni della società Civile e delle Amministrazioni Locali¹². Si tratta dei partenariati del comune di Ouahigouya con il comune di Moncalieri e l'OSC Cisy, il comune di Gourcy con il comune di Grugliasco e l'OSC Cisy, il comune di Boussou con il comune di Cumiana e l'OSC Cisy, il comune di Banforà con il comune di Trino, le associazioni dei relativi comitati di gemellaggio e l'OSC Lvia, il comune di Ziniarè con il comune di Bistagno, la cooperativa Crescere Insieme e l'OSC Lvia, l'Amministrazione del V° Arrondissement del Comune di Ouagadougou con il comune di San Miniato e il Movimento Shalom onlus.

Contestualmente, a questi gruppi sono stati affiancati gli altri attori della cooperazione utili alla realizzazione, al coordinamento e al sostegno delle diverse attività: il CISAO - Centro Interdipartimentale di Ricerca e Cooperazione Tecnico Scientifica con l'Africa dell'Università di

⁸ <http://www.piemontecooperazioneinternazionale.it/2018/02/23/percorsi-creativi-futuri-innovativi-per-giovani-senegalesi-ivoriani/>, <http://www.piemontecooperazioneinternazionale.it/percorsi/>

⁹ <https://www.interno.gov.it/it/amministrazione-trasparente/bandi-gara-e-contratti/avviso-pubblico-presentare-proposte-progettuali-prevedano-collaborazioni-internazionali-eo-cooperazione-ed-assistenza-paesi-terzi-materia-immigrazione-ed-asilo>

¹⁰ <https://www.aics.gov.it/home-ita/opportunita/avvisi-enti-territoriali/>

¹¹ https://www.aics.gov.it/wp-content/uploads/2017/10/Delibera_graduatoria_Bando-ET_66_2017.pdf

¹² <http://www.piemontecooperazioneinternazionale.it/2018/02/23/giovani-al-centro/#1519826729668-d6983120-0f97>

Torino, la Regione Toscana, il consorzio piemontese delle OSC COP, le associazioni di Enti Locali, i Lyons e la Compagnia di San Paolo.

Una struttura estremamente complessa (24 partner) ma straordinariamente diversificata per rispondere alle molteplici esigenze di gestione del progetto e per rilanciare l'idea della cooperazione decentrata, in un quadro regionale, quale strumento importante di rafforzamento istituzionale e di scambio Nord-Sud e Sud-Sud.

L'obiettivo generale del progetto richiama la finalità dell'azione: rafforzare il ruolo delle Autorità Locali sostenendo le politiche occupazionali a favore della popolazione giovanile. Un tema particolarmente sentito tanto in Africa Occidentale quanto in Europa che si è ritenuto di esplicitare con tre obiettivi specifici:

- 1) Rafforzare le competenze delle Autorità Locali coinvolte nell'elaborazione di politiche e servizi per l'impiego e l'imprenditoria giovanile
- 2) Favorire la creazione di impiego e di impresa da parte dei giovani e delle giovani, migliorandone le competenze professionali e digitali, e facilitandone l'accesso a servizi di accompagnamento e agli strumenti finanziari dedicati
- 3) Promuovere strategie e metodologie innovative in tema di politiche e servizi locali per l'impiego e imprenditoria giovanile attraverso gli scambi Sud-Sud e Nord-Sud e consolidando il network dei partenariati territoriali coinvolti.

Un ruolo particolarmente importante nelle prime fasi di progetto lo ha assunto l'Università di Torino con lo sviluppo di una ricerca azione, in forma partecipata, finalizzata a identificare, di concerto con ciascun gruppo, i bisogni dei singoli territori, le rispettive opportunità e di conseguenza le scelte adeguate da adottare per ciascuna situazione. Un'azione estremamente complessa tenuto conto del difficile contesto locale rispetto alla sicurezza e alle successive criticità sanitarie che hanno fortemente limitato trasferite e missioni in loco.

Le soluzioni adottate per garantire comunque un'efficace concertazione tra tutti i partner hanno reso gli attori consapevoli di quanto fosse importante, sia in Italia sia in Burkina Faso, una conoscenza reale delle condizioni locali prima di definire qualsiasi azione e strategia politica.

I diversi incontri in teleconferenza organizzati Comune per Comune sui servizi attivi in tema di politiche per il lavoro e le dirette Facebook degli eventi organizzati, hanno di fatto favorito un confronto reale, sulla base delle rispettive competenze, tra funzionari ed esperti italiani e i loro omologhi burkinabé promuovendo il ruolo delle Collettività Locali africane come punto di sintesi e di armonizzazione delle politiche locali.

Un primo reale risultato di rafforzamento istituzionale ottenuto grazie alla fattiva collaborazione di tutti i partner, ma in particolare del ruolo pro-attivo e intraprendente dei professori e dei ricercatori del centro interdipartimentale CISAO dell'Università di Torino.

IL PROGETTO E L'ATTIVITA DI RICERCA-AZIONE: CONTENUTI E OBIETTIVI

*Marta Mosca**

*Università degli Studi di Torino

Promosso dalla Regione Piemonte e finanziato dall'Agenzia Italiana per la Cooperazione allo Sviluppo, Giovani al Centro costituisce la naturale evoluzione delle azioni di cooperazione decentrata realizzate da oltre vent'anni dalla Regione Piemonte e dalla Regione Toscana in collaborazione con i rispettivi attori territoriali del Sud del mondo. Un progetto ambizioso e molto vasto, non soltanto dal punto di vista dei territori coinvolti, ma anche per il numero di attori implicati, che insieme costituiscono un partenariato molto ramificato e complesso.

Avviato nel marzo 2018, Giovani al Centro si realizza in sei comuni burkinabé e si fonda sulla sinergia di 6 partenariati territoriali: il Comune di Ouahigouya con il Comune di Moncalieri e l'Ong CISV, il Comune di Gourcy con il Comune di Grugliasco e l'Ong CISV, il Comune di Boussou con il Comune di Cumiana e l'Ong CISV, il Comune di Banfora con il Comune di Trino Vercellese, i rispettivi Comitati di Gemellaggio e l'Ong LVIA, il Comune di Ziniaré con il Comune di Bistagno, Crescere Insieme Onlus e l'Ong LVIA, e infine l'Amministrazione del V° Distretto di Ouagadougou con il Comune di San Miniato e Movimento Shalom Onlus.

Sulla base della situazione socioeconomica e considerando le lacune relative alle politiche giovanili sul territorio burkinabé, l'obiettivo generale del progetto vuole essere quello di promuovere lo sviluppo di politiche occupazionali e servizi per l'impiego e l'imprenditoria giovanile attraverso lo scambio di buone pratiche Nord-Sud e Sud-Sud, consolidando il network dei partenariati territoriali coinvolti e rafforzando il ruolo delle Autorità Locali. La popolazione del Burkina Faso, che conta oltre 21 milioni di abitanti, è molto giovane e scarsamente alfabetizzata, e nonostante il Paese abbia registrato un aumento del tasso di crescita a partire dagli anni 2000, a questo non è corrisposto né un miglioramento delle condizioni di vita né una riduzione della percentuale di persone in condizioni di povertà. Tale condizione è strettamente collegata ad una economia debole con scarse possibilità nella creazione di posti di lavoro stabili.

Secondo i dati UNESCO, aggiornati al 2018, l'età media della popolazione burkinabé è di 17,4 anni. L'istruzione obbligatoria va dai 6 ai 16 anni e il tasso di alfabetizzazione della popolazione al

di sopra dei 15 anni è del 41,22% (50,07% per gli uomini e 32,69 per le donne)¹. Le statistiche dell'OIL, anch'esse aggiornate al 2018, registrano una disoccupazione giovanile arrivata a un tasso dell'8,6%, e di una porzione consistente di giovani, il 41%, che non sono né lavoratori, né studenti, né iscritti a corsi di formazione². La fascia d'età più toccata dalla disoccupazione è quella compresa tra 15 e i 35 anni, e i contesti più colpiti sono indubbiamente quelli urbani. I giovani rappresentano senza dubbio la fetta di popolazione su cui concentrare gli investimenti economici e sociali, sia in termini di politiche del lavoro, ma anche di sistema educativo e formazione professionale. Inoltre, il divario non trascurabile che i dati rilevano fra uomini e donne rispetto all'accesso al mercato del lavoro, rende auspicabile l'integrazione di un approccio di genere come strumento trasversale all'interno delle politiche e dei programmi che regolano l'accesso alle risorse.

Obiettivo del progetto è la condivisione di buone pratiche in materia di politiche attive del lavoro per i giovani partendo dal basso, e cioè appoggiando le autorità locali. Negli ultimi anni, soprattutto dopo gli eventi del 2014 e 2015, che sembravano aver lasciato spazio ad una rinnovata stabilità politica, si è verificata un'accelerazione del processo di decentramento e un aumento delle risorse a disposizione dei Comuni dedicate alla gestione diretta di servizi alla cittadinanza. Da questo punto di vista il ruolo delle amministrazioni locali si rivela fondamentale nel raccordare l'azione degli operatori nazionali e internazionali che sviluppano azioni a favore dei giovani anche creando servizi complementari, rappresentando così un punto di riferimento stabile e un sostegno per i giovani. Tuttavia, i Comuni non possiedono sempre sufficienti esperienze per riuscire a inserirsi in tali dinamiche e soddisfare le esigenze dei giovani in termini di accompagnamento e inserimento nel mercato del lavoro, e in questa prospettiva risulta particolarmente importante il rafforzamento delle loro competenze tramite lo scambio e la formazione dei funzionari per rendere efficaci e sostenibili le loro azioni nel tempo.

Il raggiungimento di questi obiettivi è passato in primo luogo attraverso un percorso di ricerca-azione preliminare da cui sono nati due report, complementari per contenuti e finalità, che tracciano uno stato dell'arte delle politiche e dei servizi per il lavoro, la formazione professionale e l'imprenditoria giovanile nei 6 comuni burkinabé coinvolti nel progetto da due diverse prospettive. In particolare si tratta, da un lato, di un'analisi socioculturale svolta dalla società di consulenza INSUCO – Local under standing for sustainable solutions, e dall'altro, di uno studio diagnostico realizzato dall'Università di Torino, e nello specifico dal CISAO - Centro Interdipartimentale di Ricerca e Cooperazione Tecnico Scientifica con l'Africa.

¹ <http://uis.unesco.org/fr/country/bf>

² <https://ilostat.ilo.org/fr/data/country-profiles/>

Il primo report, di natura più sociologica, si è posto due obiettivi principali: comprendere la struttura dell’offerta e della domanda dei servizi per l’impiego, la formazione professionale e l’imprenditoria nei comuni coinvolti nel progetto, e proporre una ristrutturazione dell’offerta in funzione della domanda locale e dei settori identificati come innovativi e sostenibili. In questo senso il report propone un’analisi dei seguenti aspetti:

- l’offerta dei servizi in una prospettiva storica di lunga durata prendendo in considerazione i mutamenti sociali (movimenti migratori) e ambientali (catastrofi naturali, cambiamenti climatici), e la struttura socioeconomica, culturale e politica di ogni territorio coinvolto nel progetto
- l’organizzazione e le specificità locali dell’offerta dei servizi, identificando eventuali lacune nella costruzione e interpretazione locale di norme e politiche nazionali riguardanti il lavoro, l’imprenditoria e a formazione professionale giovanile da parte degli agenti locali
- l’offerta formale e informale dei servizi
- la struttura della domanda di servizi nel suo insieme tracciando un profilo degli utenti (condizione socioeconomica dei giovani, configurazione delle identità sociali, filiere economiche presenti, formali e informali, carenti o inesistenti)
- la dimensione concreta e quotidiana della domanda di servizi: quali sono le traiettorie e le strategie che essa produce, come si interseca con l’offerta esistente e qual è il livello di integrazione tra istituzioni e società nella coproduzione di servizi
- l’identificazione delle filiere e dei settori economici trainanti e innovativi nei sei comuni coinvolti nel progetto

Il secondo, di natura più tecnica e operativa, fornisce un’analisi puntuale delle realtà locali e una capitalizzazione delle linee guida, concepite in concertazione dai vari attori e partner del progetto, per la realizzazione delle attività previste ponendosi tre obiettivi principali: comprendere la struttura del sistema nazionale e locale sul tema “giovani e lavoro” e inquadrare l’offerta e la domanda dei servizi per l’impiego, la formazione professionale e l’imprenditoria nei sei territori di intervento; proporre una ristrutturazione dell’offerta, studiata con gli attori locali, in funzione della domanda di servizi in termini di orientamento, formazione professionale, ricerca di lavoro e appoggio all’avviamento di microimprese; evidenziare per ogni località di intervento i settori economici potenziali in termini di innovazione e sviluppo, e incoraggiare una formazione professionale coerente con le potenzialità economiche locali.

Questi due report, pubblicati qui di seguito, sono l’uno il completamento dell’altro e hanno rappresentato un’importante fase preliminare di indagine e concertazione fondamentale per

strutturare le attività del progetto nella maniera più adeguata possibile ai contesti e alle esigenze locali.

Infine, grazie ad una collaborazione nata tra l'Università di Torino e l'Institut Polytechnique Shalom di Ouagadougou, sono state realizzate una serie di interviste a giovani provenienti da tre località coinvolte nel progetto (Boussou, Gourcy e il V° Distretto di Ouagadougou) con lo scopo di indagare, da un lato, sui canali utilizzati dai giovani per la ricerca di lavoro, e dall'altro, sui finanziamenti dedicati all'imprenditoria giovanile e sulla possibilità di accedervi. Da questo lavoro è nato un breve documento, anch'esso qui pubblicato, che offre uno spaccato della condizione giovanile di fronte al mercato del lavoro, certamente non esaustivo dell'intero contesto burkinabé, ma rappresentativo delle tre località sopra citate e che, in ogni caso, potrebbe verosimilmente corrispondere anche alla realtà di altre regioni del Paese.

Vale qui la pena specificare che questo elaborato non è frutto di una collaborazione prevista formalmente nel quadro progettuale, ma di una sinergia nata in corso d'opera tra studenti e studentesse dell'Università di Torino e dell'Institut Polytechnique Shalom incoraggiata dall'intenzionalità del CISAO di ampliare le proprie relazioni accademiche con istituti del continente africano. In tal senso, questo lavoro si è rivelato un risultato inatteso molto stimolante soprattutto in termini di creazione di reti sul territorio che, dal punto di vista della ricerca-azione, ma non solo, sono indubbiamente preziose.



INSUCO

Local understanding for sustainable solutions



UNIVERSITÀ
DEGLI STUDI
DI TORINO

Mai 2019



Rapport provisoire

-

Réalisation d'une étude socio-culturelle visant à dresser un cadre socio-culturel de l'offre et de la demande de services pour l'emploi, l'entrepreneuriat et la formation professionnelle dans 6 communes du Burkina Faso

Réalisation d'une étude socio-culturelle visant à dresser un cadre socio-culturel de l'offre et de la demande de services pour l'emploi, l'entrepreneuriat et la formation professionnelle dans 6 communes du Burkina Faso –

Département de science de la terre de l'Université de Turin

Professeur responsable : Egidio DANSERO

Rapport Final

18 Juin 2019

Equipes INSUCO

Chef de mission : Julien REMY

Consultants : Charles GUISSOU

Fiche de contrôle qualité

- Nom du projet : Etude socio-culturelle sur l'offre et la demande de services pour l'emploi, l'entrepreneuriat et la formation professionnelle
- Titre du rapport : Rapport d'étude provisoire

■ Versions du rapport

Version	Date	Description des modifications	Nb de pages
0.1	20/05/2019	Rapport initial transmis par l'expert	45
0.2	21/05/2019	Amendements, vérification de la cohérence des analyses et des propositions, mise en forme.	46
0.3	21/05/2019	Compléments d'analyse et corrections	57
1.1	22/05/2019	Finalisation du rapport provisoire et transmission à Université de Turin	57
2.1	14/05/2019	Prise en compte des commentaires par l'expert terrain	59
2.2	17/05/2019	Reprise générale du rapport avec les commentaires de l'expert terrain par le chef de mission	62
2.3	18/05/2019	Finalisation de la version finale du rapport et transmission à Université de Turin	62

■ Détails du client

- Nom : Université de Turin – Département de science de la terre
- Référent : **Egidio DANSERO**

■ Insuco

- Unité/Bureau de coordination : Burkina Faso
- Intervenants et fonction remplie dans le projet :
 - Expert sociologue chef de mission : Dr Julien Remy
 - Expert socio-économiste : Charles Guissou

■ Qualité

Rôle	Nom	Poste	Date
Rédacteur 1	Charles Guissou	Expert socio-économiste	15/05/2019
Rédacteur 2	Julien Remy	Expert sociologue	20/05/2019
Relecteur 3	Hélène Chéron-Kientéga	DG Insuco BF	21/05/2019
Rédacteur 4	Julien Remy	Expert en gestion des déchets	21/05/2019
Valideur	Hélène Chéron-Kientéga	DG Insuco BF	22/05/2019
Rédacteur 5	Charles Guissou	Expert socio-économiste	
Rédacteur 6	Julien Remy	Expert sociologue	
Valideur	Hélène Chéron-Kientéga	DG Insuco BF	

Le présent rapport a été relu, validé et déposé le 18/06/2019 par :

Hélène Chéron-Kientéga, directrice Burkina

Signature



The image shows a handwritten signature in blue ink next to a circular official stamp. The stamp contains the following text: 'INSUCO BURKINA FASO S/ML' around the top edge, 'Directrice Pays' in the center, and 'Tél : 25 36 29 25' below it. At the bottom of the stamp, it reads 'C.I.P. 7325 OUAGADOUGOUA'.

Table des matières

Table des encadrés	7
Table des tableaux	7
Tables des acronymes.....	8
1. Rappel des objectifs de l'étude diagnostique et démarche adoptée.....	11
1.1. <i>Rappel des objectifs.....</i>	<i>11</i>
1.2. <i>Démarche de recueil de données.....</i>	<i>11</i>
2. Présentation des contextes économiques locaux.....	13
2.1. <i>Ouagadougou, Ziniaré : un contexte économique dynamique, lié à l'accès au plus grand marché du Burkina Faso.....</i>	<i>13</i>
2.1.1. <i>Ziniaré : des potentialités économiques limitées par le caractère embryonnaire du secteur de la transformation</i>	<i>13</i>
2.1.2. <i>A Ouagadougou : l'importance du capital humain et des investissements.....</i>	<i>14</i>
2.1.3. <i>Des perspectives partagées et complémentaires dans le secteur agricole et agro-alimentaire.....</i>	<i>15</i>
2.1.4. <i>Secteurs attractifs dans l'entrepreneuriat : l'élevage en première ligne à Ziniaré, la couture à Ouagadougou....</i>	<i>16</i>
2.2. <i>Ouahigouya, Banfora : deux villes de taille moyenne</i>	<i>17</i>
2.2.1. <i>Ouahigouya : un développement agricole qui rencontre certaines limites</i>	<i>17</i>
2.2.2. <i>Banfora : une économie dynamique et diversifiée, qui s'appuie sur une nature « généreuse »</i>	<i>17</i>
2.2.3. <i>A Ouahigouya comme à Banfora, l'existence de projets qui auront des retombées économiques positives.....</i>	<i>18</i>
2.2.4. <i>Secteurs attractifs dans l'entrepreneuriat : l'aviculture à Ouahigouya, et le commerce des fruits et légumes à Banfora</i>	<i>20</i>
2.3. <i>La prédominance des activités agricoles à Gourcy et Boussou.....</i>	<i>20</i>
2.3.1. <i>A Gourcy, les mêmes problématiques qu'à Ouahigouya, à plus petite échelle</i>	<i>20</i>
2.3.2. <i>Un relatif dynamisme agricole à Boussou</i>	<i>20</i>
2.3.3. <i>Perspectives : la transformation est la solution ?</i>	<i>21</i>
2.3.4. <i>Secteurs attractifs dans l'entrepreneuriat : le primat de la production maraîchère à Gourcy comme à Boussou</i>	<i>21</i>
2.4. <i>Conclusion intermédiaire</i>	<i>22</i>
3. Structuration locale de l'offre de formation et des institutions de microfinance .	
3.1. <i>Caractéristiques de l'offre de formation dans la zone d'étude</i>	<i>23</i>
3.1.1. <i>Etablissements publics de formation</i>	<i>23</i>
3.1.2. <i>Etablissements associatifs / privés de formation</i>	<i>26</i>
3.2. <i>Un secteur de la formation insuffisamment orienté vers les enjeux économiques locaux</i>	<i>27</i>
3.2.1. <i>Une sous-représentation du secteur agro-pastoral</i>	<i>27</i>
3.2.2. <i>Un développement des formations courtes et/ou modulaires insuffisant</i>	<i>28</i>
3.2.3. <i>La quasi-absence de suivi post-formation</i>	<i>28</i>
3.2.4. <i>Des acteurs économiques insuffisamment impliqués dans le secteur de la formation.....</i>	<i>28</i>
3.2.5. <i>Faute de moyens, une pédagogie trop peu axée sur la pratique</i>	<i>28</i>
3.3. <i>Offre en matière de microfinancement pour les jeunes et les femmes.....</i>	<i>29</i>
3.3.1. <i>Des fonds nationaux de financement (FNF) mis en place par l'Etat : un instrument trop lourd et peu adapté au monde agricole</i>	<i>29</i>
3.3.2. <i>Les institutions de microfinance (IMF) plus efficaces, mais qui ciblent assez peu le public « jeunes »</i>	<i>29</i>

3.3.3.	Des projets pertinents, mais trop rarement développées dans la zone d'étude	30
3.4.	<i>Des institutions peu accessibles aux jeunes.....</i>	<i>35</i>
4.	Positionnement de la commune vis-à-vis de l'emploi	35
4.1.	<i>A Ouagadougou : l'existence de certaines ambitions d'actions.....</i>	<i>35</i>
4.2.	<i>Ziniaré : des difficultés liées à l'absence de collaboration entre les acteurs</i>	<i>35</i>
4.3.	<i>Ouahigouya : une absence de perspective autour de l'emploi des jeunes.....</i>	<i>36</i>
4.4.	<i>Banfora : l'existence de documents stratégiques en matière d'emploi.....</i>	<i>36</i>
4.5.	<i>Gourcy : une problématique de l'emploi noyée par la crise politique locale</i>	<i>36</i>
4.6.	<i>Boussou : un maire qui prend des initiatives personnelles positives</i>	<i>37</i>
4.7.	<i>Des communes qui peinent à faire de l'emploi des jeunes une priorité</i>	<i>37</i>
5.	Quelles possibilités d'agir pour les communes : configurations locales en matière d'emploi des jeunes et le positionnement communal	37
5.1.	<i>Synthèse des problématiques rencontrées et enjeux pour les communes</i>	<i>37</i>
5.2.	<i>Pistes pour un engagement de la commune en faveur de l'emploi des jeunes.....</i>	<i>38</i>
6.	Annexe	
6.1.	<i>Annexe 1 : Tableaux de synthèse des forces et faiblesses des communes.....</i>	<i>40</i>
6.1.1.	<i>Synthèse des forces et des faiblesses des communes de Ziniaré et Ouagadougou (arrondissement n°5)</i>	<i>40</i>
6.1.2.	<i>Synthèse des forces et des faiblesses des communes de Ouahigouya et de Banfora</i>	<i>42</i>
6.1.3.	<i>Synthèse des forces et des faiblesses des communes de Gourcy et Boussou</i>	<i>43</i>

Table des encadrés

Encadré 1 – Zoom sur... L'Agence de Développement Economique et Urbain (ADEU) de Ouagadougou.....	15
Encadré 2 – Zoom sur... les perspectives autour des secteurs innovants (énergie solaire, gestion des déchets)	16
Encadré 3 – Zoom sur... les mines de Karma (Ouahigouya) et Wahgnion (Banfora)	19
Encadré 3 – Zoom sur... Le Centre Professionnelle de Référence de Ziniaré.....	24
Encadré 4 – Zoom sur... Lycée Professionnel Régional Naba Kango (LPRNK).....	25
Encadré 5 – Zoom sur... l'Association Formation Développement Ruralité (AFDR).....	26
Encadré 6 – Zoom sur... Le Centre de Formation Professionnelle Louis Querbes (CFP-LQ).....	27

Table des tableaux

Tableau 1 – Nombre d'habitants dans les communes de la zone d'étude	13
Tableau 2 – Les structures de formations dans la zone d'étude	23
Tableau 3 – Les fonds nationaux dans la zone d'étude	31
Tableau 4 – Les institutions de micro-finances dans la zone d'étude	32
Tableau 5 – Synthèse des forces et des faiblesses des communes de Ziniaré et Ouagadougou (arrondissement n°5)	40
Tableau 6 – Synthèse des forces et des faiblesses des communes de Ouahigouya et de Banfora	42
Tableau 7 – Synthèse des forces et des faiblesses des communes de Gourcy et Boussou	43

Tables des acronymes

ADEU	Agence de Développement Economique Urbain
AFD	Agence Française de Développement
AFDR	Association Formation Développement Ruralité
AFP/PME	Agence pour la Formation et la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises
AGEREF	Association inter-villageoise pour la Gestion des Ressources Naturelles et de la Faune
AGP	Association Génération Prévenue
AJBF	Association Jeunesse Francophone du Burkina Faso
ANPE	Agence Nationale Pour l'Emploi
APC	Approche par les Compétences
BEP	Brevet d'Enseignement Professionnel
BTEC	Baoré Tradition d'Epargne et de Crédit
BQP	Brevet de Qualification Professionnelle
CAE	Centre d'Accueil pour Entreprises
CART/N	Coordination régionale des organisations Artisanales du Nord
CEBNF	Centre d'Education de Base Non Formelle
CEP	Certificat d'Etude Primaire
CFP	Centre de Formation Professionnelle
CFPRZ	Centre de Formation Professionnelle de Référence de Ziniaré
CFPLQ	Centre de Formation Professionnelle Louis Querbes
CHR	Centre Hospitalier Régional
CIJEF	Centre d'Information des Jeunes sur l'Emploi et la Formation
CISV	Comunità Impegno Servizio Volontariato
CM2	Cours Moyen 2ème année
CODEC	Coopérative Diocésaine d'Epargne et de Crédit

COOPEC	Coopérative d'Epargne et de Crédit
CQP	Certificat de Qualification Professionnelle
DDEL	Direction de Développement Economique et Local
DEP	Direction des Etudes et de la Planification
DREP	Direction Régionale des Etudes et de la Planification
EPE	Établissement Public de l'État
EPSCT	Établissement Public de l'État à caractère scientifique, culturel et technique
FAARF	Fonds d'Appui aux Activités rémunératrices des Femmes
FAFPA	Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage
FAIJ	Fonds d'Appui aux Initiatives des Jeunes
FAPE	Fonds d'Appui à la Promotion de l'Emploi
FASI	Fonds d'Appui au Secteur Informel
FCM	Fédération Canadienne des Municipalités
FIE	Fonds d'Intervention pour l'Environnement
FIDA	Fonds d'Investissement pour le Développement Agricole
FNF	Fond National de Financement
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
GMB	Grands Moulins du Burkina
HIMO	Haute Intensité de Main d'Œuvre
IMF	Institution de Microfinance
IRSAT	Institut de Recherche en Sciences Appliquées et Technologies
LPRNK	Lycée Professionnel Régional Naaba Kango
LVIA	Association Internationale Volontaires Laiques
MECAP	Mutuelle d'Epargne de Crédit des Artisans et Producteurs
MENA	Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
ONG	Organisation Non Gouvernementale

OP	Organisation de Producteurs
PAE/JF	Programme d'Autonomisation Economique des Jeunes et des Femmes
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PEJDC	Projet Emplois des jeunes et Développement des Compétences
PFNL	Produits Forestiers Non Ligneux
PUH	Permis Urbain d'Habiter
SN SOSUCO	Nouvelle Société Sucrière de la Comoé
SOFITEX	Société Burkinabè des Fibres Textiles
SOPAL	Société de Production d'Alcool
UBTEC	Union des Baoré Tradition d'Epargne et de Crédit

1. Rappel des objectifs de l'étude diagnostique et démarche adoptée

1.1 Rappel des objectifs

L'objectif général de l'étude diagnostique est double. Il s'agit de :

- Comprendre comment sont structurées l'offre et la demande de services pour l'emploi, l'entrepreneuriat et la formation professionnelle dans les 6 territoires concernées par le projet (5 communes, d'une part – Ouahigouya, Gourcy, Boussou, Banfora, Ziniaré – et, d'autre part, le 5ème arrondissement de Ouagadougou) ;
- Proposer une restructuration de l'offre en fonction de la demande locale, de l'inachèvement institutionnel, de l'identification de secteurs économiques et technologiques porteurs, innovants et viables et des bonnes pratiques.

De façon spécifique, il s'agit d'analyser les aspects suivants :

- L'offre de services dans son historique, pour chaque commune impliquée dans le projet, en relation à une perspective générale et de longue durée concernant les mouvements migratoires, les éventuelles catastrophes naturelles et la **structuration socio-économique**, culturelle et politique de chaque contexte.
- L'offre de services dans son organisation et ses spécificités locales, en identifiant d'éventuels **inachèvements dans la production** et les interprétations locales des normes et des politiques nationales pour l'emploi, l'entrepreneuriat et la formation professionnelle des jeunes de la part des agents locaux.
- L'offre de services dans sa **coproduction avec les utilisateurs et avec d'autres structures** connexes (organisations, associations, groupes et communautés informels) aussi bien qu'avec l'offre informelle présente dans chaque contexte.
- La demande de services en dressant un profil des usagers, des **représentations locales des services** et de la structure de la demande dans son ensemble (conditions socio-économiques des jeunes, filières économiques présentes, formelles et informelles et manquantes ou en crise, configuration des identités sociales).
- Les **dimensions concrètes et quotidiennes de la demande de services** : les dispositions des usagers en rapport avec le service ; les conflits et ses interfaces avec l'offre existante ; les trajectoires, les stratégies, les tactiques et les pratiques qu'elle génère ; le niveau d'intégration entre institutions de l'État et société (production du service par les agents / coproduction des services par les usagers).
- L'identification de filières et de secteurs économiques porteurs et innovants dans le contexte des 6 communes.

1.2 Démarche de recueil de données

La conduite du terrain de l'étude diagnostique s'est basée sur les listes d'acteurs fournies par l'inventaire des services pour l'emploi, l'entrepreneuriat et la formation professionnelle, dans chaque commune. Ce premier travail a été réalisé par les points focaux du projet que sont : LVIA dans la commune de Ziniaré ; CISV à Ouahigouya, Gourcy et Boussou ; Mouvement Shalom à Ouagadougou et, enfin, AGEREF à Banfora.

Sur le plan de la méthode, l'étude a combiné, d'une part, des **entretiens individuels** (cf. liste en Annexe 1) avec les personnes-ressources du territoire préalablement identifiés par les points focaux et, d'autre part des **focus groups** (cf. feuilles d'émergence en Annexe 2) avec des jeunes et des femmes ayant, notamment, les profils suivants :

- Jeunes et femmes
 - ayant déjà bénéficié d'appuis (formation ou financement) ;

- n'ayant jamais bénéficié d'accompagnement ;
- Jeunes :
 - apprenants de centres de formation ;
 - à la recherche d'emploi ;
 - entrepreneurs ;
 - ruraux très éloignés des dispositifs d'accompagnement.

Les informations recueillies lors des entretiens individuels ont été mobilisées pour alimenter les discussions de groupes menées avec les jeunes et les femmes.

Au total, soixante-seize (76) entretiens individuels ont été menés auprès des acteurs concernés, douze (12) focus groups ont été conduits auprès des jeunes et des femmes des communes concernées ; et six (06) focus groups plus spécifiques ont été organisés (groupements et associations féminins de l'arrondissement 5 à Ouagadougou et de Boussou ; services municipaux et centres de formation à Banfora).

Le tableau récapitulatif suivant permet de voir la répartition des entretiens et focus groups par commune.

Communes concernées	Nombre d'entretiens individuels	Nombre de focus	
		Avec jeunes et femmes	Avec autres acteurs
Commune de Ziniaré	16	2	-
Commune de Ouahigouya	17	2	-
Commune de Gourcy	11	2	-
Commune de Boussou	8	2	2
Arrondissement 5/Ouagadougou	13	2	2
Commune de Banfora	11	2	2
		12	6
TOTAL	76	18	

2. Présentation des contextes économiques locaux

Cette partie donne une description synthétique du contexte économique local pour chacun des territoires de l'étude. Elle commence par une description synchronique des atouts et des faiblesses, avant d'envisager les évolutions possibles à venir, en soulignant les opportunités et les menaces. Les communes ont été catégorisées deux par deux, sur la base du nombre d'habitants : Boussou et Gourcy sont les communes les moins peuplées, avec respectivement 12499 et 24616 habitants, et Banfora et Ouahigouya comptent respectivement 75917 et 73153 habitants. La catégorie qui regroupe Ziniaré et l'arrondissement n°5 de Ouagadougou – deux territoires démographiquement différents – est établie en considérant que Ziniaré, située à 34 km de Ouagadougou, bénéficie du dynamisme économique de la capitale.

Tableau 1 – Nombre d'habitants dans les communes de la zone d'étude

	2006	Projection 2019 ¹
Banfora	75917	164209
Ouahigouya	73153	179642
Gourcy	81226	117736
Boussou	12499*	38461
Ziniaré	63685*	88372
Ouagadougou (5^{ème} arrondissement)	NR	NR

* Projection 2007²

2.1 Ouagadougou, Ziniaré : un contexte économique dynamique, lié à l'accès au plus grand marché du Burkina Faso

2.1.1 Ziniaré : des potentialités économiques limitées par le caractère embryonnaire du secteur de la transformation

Le principal atout de la commune de Ziniaré (région du Plateau Central) est la proximité avec la ville de Ouagadougou et ses 3 millions de potentiels consommateurs.

L'économie de Ziniaré est centrée autour du secteur agro-pastoral. Certains atouts sont à relever :

- Existence de retenues d'eau et de bas-fonds aménageables en nombre importants dans la région (le barrage de Ziga, le barrage de Loumbila). Au total, on compte 13 bas-fonds aménagés d'une superficie estimée à 193 ha, principalement utilisés pour le riz, mais qui sont exploités en saison sèche pour la production maraîchère³ ;
- Présence de deux marchés à bétail, de deux forages pastoraux et trois aires d'abattage ;

¹ Cf. INSD, Annuaire statistique 2017, Décembre 2018.

² Cf. INSD, Annuaire statistique 2017, Décembre 2018.

³ Cf. PCD 2017-2020 de la commune de Ziniaré.

- Potentiel important d'espèces pourvoyeuses de Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) entrant dans le cadre de la transformation agro-alimentaire (apiculture⁴, beurre et savon à base de karité, soubala à base de néré⁵, jus de « lianes », etc.).

Ces caractéristiques sont favorables aux producteurs, qui disposent par ailleurs d'un savoir-faire local particulier dans le domaine du maraîchage, ou encore de l'élevage (aviculture, embouche de petits et gros ruminants, laiterie, etc.).

Il existe cependant des contraintes/faiblesses qui entravent le développement agricole dans la commune de Ziniaré :

- La mauvaise maîtrise d'eau (la plupart des points d'eau tarissent de façon précoce, les retenues d'eau sont de plus en plus touchées par le phénomène de l'ensablement) ;
- Le faible niveau organisationnel des producteurs (la mise en place de coopératives avec un cahier de charges assez clairs est nécessaire pour le développement de ces filières) ;
- Le faible niveau de technicité des producteurs (le savoir-faire local demande à être perfectionné pour prendre en compte les innovations technologiques) ;
- Le manque d'équipements pour la conservation/le stockage de la production maraîchère, (notamment la tomate, l'oignon, les aubergines locales et importées et le chou) et une surproduction entre janvier et fin février, qui se traduit par une mévente ;
- Dans le domaine de la transformation, le manque de capacité technique (filrière karité) ou encore le manque d'unités de transformation des produits agricoles (usine de tomate et autres légumes, abattoirs, mini-laiterie, etc.) ;
- Le faible niveau d'accès aux crédits d'équipements agricoles par les producteurs (équipements semi-mécanisés, étables, mangeoires, etc.) ;
- Dans le domaine de l'élevage, les difficultés sont : l'insuffisance des pistes à bétail, l'insuffisance des intrants zoo-vétérinaires, le faible accès aux soins vétérinaires lié surtout au coût du service et à l'insuffisance de personnel technique qualifié dans le service vétérinaire privé, et le manque d'hygiène au niveau de l'aire d'abattage⁶.

2.1.2 A Ouagadougou : l'importance du capital humain et des investissements

Les atouts identifiés dans l'arrondissement n°5 de la commune de Ouagadougou se résument en termes de capital humain et de capacités d'investissement. Ces atouts se présentent comme suit :

- Les 3 millions d'habitants de Ouagadougou représentent un potentiel marché de consommateurs à exploiter (fournitures de biens et de services) ;
- La présence d'importants investisseurs ;
- Des dynamiques associatives et de groupements intéressants dans le domaine de la transformation agro-alimentaire (le couscous de riz ou de maïs, ou encore les biscuits de maïs, dont la production est destinée au marché ouagalais)
- Des initiatives intéressantes en matière d'accompagnement des jeunes (Béogo Lab, avec 47 jeunes accompagnés) ou encore de création d'outils innovants à destination du secteur agricole (chambres froides pour une meilleure conservation des produits, outils de communication pour faciliter la commercialisation des produits, etc.).
- Des agents économiques impliqués dans le domaine de l'entrepreneuriat, notamment bénévolement au travers de l'association « Initiative Ouagadougou ». Cette plateforme (soutenue financièrement par notamment des fondations d'entreprise) vise à appuyer les entrepreneurs pour la formalisation et le développement de leurs entreprises par l'obtention d'un prêt d'honneur. Ce prêt à taux zéro effectué au porteur de projet a pour objectif de constituer l'apport personnel exigé par une banque et donc, a pour finalité, de débloquer le crédit bancaire pour l'entreprise en création, reprise ou

⁴ Cf. DREP Plateau Central, Etude sur les potentialités économiques dans le domaine du développement durable, 2013, p. 44.

⁵ Les filières karité et néré sont portés par environ 266 groupements et associations féminines. Cf. *ibid.*, p. 46.

⁶ Cf. PCD 2017-2020 de la commune de Ziniaré.

développement. En 2018, 22 dossiers ont été soutenus par la plateforme. Les entreprises soutenues sont diverses : transformation agro-alimentaire, services, boulangerie, électricien, infographie, etc.

Encadré 1 – Zoom sur... L'Agence de Développement Economique et Urbain (ADEU) de Ouagadougou

Suite à la fermeture du Centre d'Information des Jeunes sur l'Emploi et la Formation (CIJEF) et du Centre d'Accueil pour l'Entreprise (CAE) pendant la Transition (2015), les autorités communales de la ville de Ouagadougou ont créé l'**Agence de Développement Economique et Urbain (ADEU)**. Cette agence, qui sera pleinement opérationnelle courant 2019, prévoit une intervention autour de trois axes :

(1) L'identification d'incubateurs de projets pour **mieux encadrer et accompagner les jeunes dans le cadre de la création et de la réalisation de leur projet**. Les incubateurs identifiés sont : Initiative Ouaga, Université de Ouagadougou, Agence pour la Formation et la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises (AFP/PME), Kéogo Lead, Sira Lab, Béogo Lab et Entrepreneurs du Monde (EDM).

(2) La création d'un Centre d'Ecoute pour Jeunes (via un financement de la Banque Mondiale), dans les locaux de l'ancien CIJEF. L'un des objectifs du Centre sera de **diffuser la culture et l'esprit d'entreprise** aux jeunes. Cela pourra se traduire, par exemple, par l'organisation de conférences où seront mises en lumière des réussites en matière de création d'entreprises.

(3) La **formation des jeunes en entrepreneuriat** (par exemple, formation de 100 jeunes en lien avec l'ONG autrichienne Hope 87). Un partenariat avec l'agglomération du Grand Lyon est en cours de consolidation et porte spécifiquement sur ce volet.

Les faiblesses/contraintes majeures dans la commune de Ouagadougou sont définies comme suit :

- Le manque d'offre de formations de qualité pour les jeunes et les femmes, notamment dans le secteur de la formation technique (manque de matière d'œuvre pour le volet « pratique » de la formation) ;
- Le faible accès des jeunes aux incubateurs de projets (qui restent sans doute encore trop « élitistes » pour toucher les jeunes éloignés de l'emploi) ;
- L'inadéquation entre formations reçues (enseignement académique) et les offres d'emploi disponibles ;
- Le manque d'esprit entrepreneurial chez les jeunes et femmes ;
- Le faible niveau d'accès au crédit et autres financements pour les jeunes en vue d'entreprendre et de créer des emplois.

Par ailleurs, les acteurs rencontrés dans l'arrondissement ont mis l'accent sur le faible niveau de qualification des jeunes artisans, qui touche particulièrement, selon eux, les mécaniciens des motocyclettes, dont la capitale, pourtant, abonde.

2.1.3 Des perspectives partagées et complémentaires dans le secteur agricole et agro-alimentaire

A Ziniaré, le maraîchage est aujourd'hui suffisamment développé pour permettre un développement du secteur de la transformation agro-alimentaire (essentiellement dans le secteur de la tomate). Cette perspective est confirmée par les besoins croissants de Ouagadougou en produits transformés. Il y a d'ailleurs une complémentarité dans les visions économiques exprimées par les conseils régionaux du Centre (Ouagadougou) et du Plateau Central (Ziniaré). Le premier envisage le développement de la filière maraîchère et la filière bétail-viande tout autour de la capitale; le second a pour ambition de faire du Plateau Central un pôle maraîcher et d'élevage péri-urbain en vue de profiter du marché de la capitale. Sur ce point, on peut affirmer que les deux collectivités ont chacune intérêt à œuvrer au développement de ces filières.

Des projets en cours ou à venir renforcent d'ailleurs cette perspective. Il est prévu l'ouverture d'une unité industrielle de transformation de la tomate à Loumbila (à proximité de Ziniaré), tandis que Ouagadougou

développe le projet d'un complexe agro-alimentaire, dénommé « Centre de Formation Professionnelle des fédérations de l'agro-alimentaire » (CFP Plat-O-Agroalimentaire). Ce centre proposera des formations professionnelles sur l'agro-alimentaire, mais également un ensemble de services connexes : boulangerie pour la transformation agro-alimentaire, centre de santé, pharmacie, centre d'apprentissage sur la sécurité routière, boutiques d'exposition de produits agro-alimentaires, etc. La mairie est partenaire du projet (via la mise à disposition d'un terrain pour abriter l'infrastructure). Les autres partenaires sont la Solidarité Socialiste (Solsoc), la Fédération Générale du Travail de Belgique (FGTB-HORVAL) (côté belge) et la fédération de l'agro-alimentaire BF (côté burkinabè).

2.1.4 Secteurs attractifs dans l'entrepreneuriat : l'élevage en première ligne à Ziniaré, la couture à Ouagadougou

Pour ce qui concerne l'entrepreneuriat, on relève, à Ziniaré, un attrait spécifique des jeunes pour l'élevage des petits ruminants et de la volaille (activités susceptibles de générer des gains sur des cycles courts). Viennent ensuite le petit commerce, l'informatique, le maraîchage, la gestion et le traitement des déchets. Pour les autres catégories d'acteurs, c'est le maraîchage et la mécanique rurale (réparation de motopompes par exemple) qui viennent en première position. On retrouve ensuite l'aviculture, puis la restauration et l'hôtellerie.

A Ouagadougou, trois secteurs remportent la préférence des jeunes : la couture, l'élevage et l'import-export via internet (dans l'ordre de préférence). Les autres catégories d'acteurs rencontrés sur le terrain considèrent que le BTP, la gestion des déchets et la mécanique des cyclomoteurs sont les secteurs les plus porteurs.

Encadré 2 – Zoom sur... les perspectives autour des secteurs innovants (énergie solaire, gestion des déchets)

L'étude montre qu'il y a un intérêt des acteurs locaux pour le secteur de **l'électricité** notamment l'énergie solaire. A Ziniaré par exemple, la Coopération décentralisée avec la Région française de la Nouvelle Aquitaine veut mettre en place un projet sur les énergies renouvelables, avec un important volet sur l'énergie solaire. La structure est dans une dynamique d'échanges avec l'AFD afin de développer des plaques solaires et promouvoir l'entrepreneuriat dans ce secteur. Le projet souhaite mettre l'accent sur la structuration des acteurs ainsi que le suivi. Pour ce faire, les 2/3 du budget seront alloués à l'axe gouvernance locale. Cet axe sera conduit par un réseau d'OSC locales – le Réseau Zoodo Action et Solidarité – chargé de mener des actions de suivi et d'interpellation vis-à-vis des gouvernants ainsi que les autres acteurs bénéficiaires du projet. Le secteur de l'énergie solaire intéresse également les structures chargées de la formation. C'est le cas au niveau des centres ANPE de Banfora, de Ouahigouya ainsi que le Lycée Naba Kango.

Pour ce qui concerne la **gestion et le traitement des déchets**, et toujours à Ziniaré, la Région Nouvelle Aquitaine compte accompagner la mise en place de Plans stratégiques de gestion des déchets. L'objectif du projet est de faire de la gestion des déchets un secteur pourvoyeur d'emplois durables au profit des jeunes et femmes de la région (allant de la collecte des déchets, le stockage jusqu'au traitement et la transformation des déchets en objets réutilisables ou en objets d'art). L'intervention de ce projet se fera par des subventions ainsi que d'autres types d'appuis tels que la formation via la contractualisation avec des techniciens du domaine. A Ouahigouya, on note également une dynamique en faveur du développement de ce secteur. En effet, la commune a mis en place un service en charge du développement et de la gestion des déchets. Pour l'heure, cette politique se limite à la collecte des déchets dans la ville et le curage des caniveaux dans le cadre des projets HIMO. Enfin, l'étude relève l'existence d'initiatives privées dans la valorisation et le traitement des déchets. C'est l'exemple de l'Association Bayiri Malguéré du Zondoma (ABMZ), devenue Association Bayiri Malguéré Zamaana (ABMZ). Cette structure est spécialisée dans la gestion et la valorisation des déchets plastiques (fabrication d'objets réutilisables tels que porte-clés, pavés, chaises, meubles, etc.).

2.2 Ouahigouya, Banfora : deux villes de taille moyenne

2.2.1 Ouahigouya : un développement agricole qui rencontre certaines limites

Selon les techniciens rencontrés, la commune de Ouahigouya dispose de fortes potentialités dans le domaine agro-sylvo-pastoral, notamment dans la production maraîchère (filrière de la pomme de terre et de l'oignon principalement), l'aviculture traditionnelle et l'élevage des petits et gros ruminants.

De façon détaillée, les atouts se résument comme suit :

- L'existence d'un savoir-faire local dans la pratique du maraîchage et de l'élevage (notamment la pomme de terre) ;⁷
- L'existence d'organisations paysannes (OP) assez dynamiques ;
- L'existence d'importants marchés à bétail au niveau de la commune, tels que le marché de Sissamba ou celui de Youba, mais aussi de deux parcs de vaccination ;

A Ouahigouya, le principal secteur économique fait face à des contraintes/faiblesses qui entravent son développement. Celles-ci se résument comme suit :

- La mauvaise maîtrise de l'eau (notamment le tarissement précoce des points d'eau) ;
- La mauvaise pluviométrie (ou trop aléatoire) ;
- La forte dégradation du sol liée à l'usage des pesticides non homologués, entraînant une diminution de la productivité d'année en année ;
- La faible technicité des producteurs, notamment en matière de conservation et de transformation de la production agro-pastorale (notamment dans le domaine de la conservation de la pomme de terre, qui nécessiterait soit des équipements coûteux, comme des chambres froides de type solaire, soit le développement de pratiques innovantes : maisons souterraines ou maisons en banco, par exemple)⁸ ;
- Le faible niveau organisationnel des producteurs maraîchers et des éleveurs de la région (l'inexistence de chaînes de valeur) ;
- Dans le domaine de l'élevage : la diminution des aires de pâturage face à la pression démographique, l'aire d'abattage fonctionnelle et l'insuffisance de points d'eau pastoraux⁹.

2.2.2 Banfora : une économie dynamique et diversifiée, qui s'appuie sur une nature « généreuse »

En ce qui concerne la commune de Banfora, les filières économiques porteuses d'emploi sont assez diversifiées avec une priorité accordée au secteur agro-sylvo-pastoral, mais aussi la présence du tourisme et de l'artisanat.

Les principaux atouts de la commune se résument comme suit :

- La proximité avec la Côte d'Ivoire (qui se traduit par des commandes de productions agricoles spécifiques : le piment local, la tomate, l'oignon, le haricot vert, les choux, l'aubergine dite « N'drowa » - une variété ivoirienne qui ne pousse plus sur le sol ivoirien) ;
- Une bonne pluviométrie, en comparaison avec les autres territoires de l'étude (plus de 1000 mm annuel à Banfora, contre environ 600 mm à Ouahigouya par exemple).

⁷ En 2016, le Yatenga représentait environ 56% des volumes de pommes de terre récoltés au niveau nationale (cf. <http://ecodufaso.com/burkina-faso-entre-3000-et-4000-tonnes-de-pommes-de-terre-par-an/>).

⁸ Cf. <http://me.bf/en/content/pomme-de-terre-dans-la-r%C3%A9gion-du-nord-la-conservation-un-casse-t%C3%A0te-pour-les-acteurs>.

⁹ Cf. PCD 2017-2021 de Ouahigouya.

- La présence de nombreux pâturages ;
- Le nombre important de plans d'eau (21 plans d'eau sont identifiés dans la Région des Cascades), qui permet le développement de la pisciculture. La production actuelle de poisson est d'environ 200 tonnes par an, pour un potentiel estimé à 400 tonnes ;
- L'abondance de la flore, qui permet de développer certaines activités telles que : l'apiculture, la pharmacopée, la teinture, la vannerie, etc. Pour ce qui concerne l'apiculture particulièrement, il faut souligner que l'activité ne demande pas un investissement trop important et pourrait contribuer à la création d'emploi et à l'amélioration des conditions de vie des promoteurs. La production annuelle dans ce domaine est estimée à environ 20 tonnes ;
- La présence dans la région d'unités industrielles excellent notamment dans le domaine de l'agro-alimentaire (la SN-SOSUCO, la SOPAL, GMB (Grand Moulin du Burkina)) et de l'industrie cotonnière (SOFITEX) ;
- La présence d'importants sites touristiques (les Cascades de Karfiguéla, les Dômes de Fabédougou, le Mont de Tenakourou, le Lac de Tengréla, les Pics de Sindou, etc.) qui fait du tourisme et de l'artisanat (teinture, poterie, paniers et chapeaux en paille, sculpture sur bronze¹⁰) un secteur créateur d'emplois pour les jeunes et femmes ;

Banfara a su tirer profit de cette nature généreuse en développant des savoir-faire locaux en matière de transformation agro-alimentaire : savon de toilette (à base de miel), crème de beauté (à base de miel), soubala (graine de néré), beurre de karité, boisson (bandji ou « vin de palme »), jus de « lianes », etc.), lait conditionné (frais et caillé), etc.

Par ailleurs, la collectivité territoriale dispose d'un plan stratégique de développement agricole et d'un programme d'employabilité des jeunes de la commune, deux référentiels de développement élaborés par la mairie avec l'accompagnement de certains partenaires tels que la Fédération Canadienne des Municipalités (FCM).

Cependant, l'étude montre un certain nombre de limites au développement économique de la commune de Banfara, au premier rang desquels on note le problème de la sécurisation foncière. Les propriétaires terriens sont en effet réticents à céder leurs terres aux investisseurs privés ou publics (seulement 13,6% des terres cultivables sont exploitées). Parmi les autres limites, on relève notamment :

- La baisse du niveau de l'eau, liée à l'ensablement continu des principaux cours d'eau ;
- La faible mécanisation de l'agriculture ;
- Comme à Ouahigouya, l'usage excessif des pesticides non homologués ;
- Le délaissement de la production céréalière (maïs, fonio, riz, sorgho, etc.) au profit d'autres cultures de rentes, et notamment de l'arboriculture (anacarde, banane, etc.) ;
- Le faible niveau de technicité constaté chez les producteurs notamment en matière de conservation et de transformation des productions agro-pastorales ;
- Le faible niveau d'organisation des acteurs.

2.2.3 A Ouahigouya comme à Banfara, l'existence de projets qui auront des retombées économiques positives

Aussi différentes soient leurs configurations socioéconomiques, les perspectives pour ces deux villes de taille moyenne sont plutôt positives.

La création d'emplois à **Ouahigouya** devrait être facilitée par la réalisation de projets de grande envergure :

- La réalisation du barrage de Guitti prévue à l'horizon 2021 (avec la mise en place d'une station de traitement de l'eau et l'acheminement de l'eau jusqu'à Ouahigouya). Les domaines du transport, de la maçonnerie, de la plomberie, de la soudure, et de la restauration pourraient être impactés positivement par le barrage.
- La mise en place du périmètre maraîcher de Goinré (en lien avec le barrage) et la dynamisation de la plateforme maraîchère (avec l'accompagnement de la Banque Mondiale). Ce projet vise à

¹⁰ Cf. PMDE, Portrait socio-économique de la commune urbaine de Banfara, 2011, p. 103.

accroître les périmètres dédiés au maraîchage et asseoir une meilleure organisation des acteurs (producteurs, acheteurs, revendeurs, etc.) ;

- La construction d'unités de transformation : de tomate à Toessin / Bogaya, et de niébé à Ouahigouya¹¹
- L'augmentation de la production (maraîchage et produits transformés) devraient dynamiser le secteur du transport (notamment le transport de marchandises vers les marchés d'écoulement).
- La présence de la société minière de Karma dans la région qui représente à la fois une source d'emplois et un marché potentiel à exploiter pour les producteurs de la région.

Encadré 3 – Zoom sur... les mines de Karma (Ouahigouya) et Wahnion (Banfora)

Situé à 17 km de **Ouahigouya**, la **mine de Karma** (Endeavour Mining) existe depuis 2013, et a prévu une activité d'une durée d'environ 15 ans. La mine est génératrice d'emploi pour des jeunes de la région, et, au-delà, pour l'ensemble des jeunes du territoire national. La restauration dans la mine est assurée par une société appelé ATS, qui recrute de la main d'œuvre locale (même si la formation dans la région est quasi-inexistante). La mine recrute par ailleurs plus directement, d'abord, durant la phase d'installation-constructions, des manœuvres et des agents de sécurité (emplois non qualifiés), et, ensuite, durant la phase d'exploitation, des soudeurs, des électromécaniciens, des chauffeurs, des maçons, etc. (emplois qui ne bénéficient pas souvent aux jeunes de la région, par manque de qualification). Enfin, on constate que dans le cadre de sa politique RSE (Responsabilité Sociale de l'Entreprise), la mine confie à des structures locales des formations dans les domaines de l'électricité automobile et engins lourds, en maintenance industrielle et soudure. Ces jeunes bénéficient généralement d'un accompagnement de la mine (financièrement et en matériels) en vue de leur insertion professionnelle.

La **mine de Wahnion** (Teranga Gold Mining) est située dans la commune de Niankorodougou, à 73 km de **Banfora**. Elle a lancé officiellement ses activités en 2018 et sa durée est estimée à plus de 10 ans. Outre le recrutement des jeunes de la région pour la construction du site minier, la société devrait également recruter des biens et de services (location de véhicule, restauration, etc.). Par ailleurs, dans le cadre de ses engagements vis-à-vis des communautés hôtes, la mine va réaliser un barrage pour accroître la production agricole (ce qui devrait permettre de créer des emplois dans ce secteur).

Au niveau de la **commune de Banfora**, on constate également l'existence d'opportunités et d'initiatives locales pouvant contribuer au développement des secteurs économiques et par conséquent, créer des emplois pour les jeunes. On note principalement :

- Le projet d'aquaculture à Bodadiougou, initié par la mairie de Banfora avec l'accompagnement de l'ONG Helvetas. Il s'agit du réaménagement d'un ancien bassin piscicole aménagé dans les années 1980 par la Chine populaire, avec la perspective d'un transfert de la gestion de l'infrastructure à la mairie de Banfora. Le projet visera à promouvoir la pisciculture, mais également le maraîchage via la présence de canalisation. Ce projet de grande envergure prévoit la création d'une centaine d'emplois pour les jeunes et femmes de Bodadiougou. Enfin, il est prévu que d'autres bassins piscicoles soient identifiés dans les 22 villages de la commune, pour reproduire cette expérience.
- La présence de la mine de Wahnion dans la région (les travaux de construction ont été lancés officiellement en janvier 2018). La mine s'engage à réaliser un barrage en vue d'accroître la productivité agricole. De même, la mine elle-même représente un potentiel marché à exploiter en termes de fourniture de biens et de services notamment la fourniture des produits agro-alimentaires destinés particulièrement aux employés de la mine. On relèvera toutefois que l'accès à ce type de marché nécessite le respect de normes de qualité et d'hygiène rigoureuse auquel les producteurs ne sont pas suffisamment formés ;

¹¹ Cf. PCD 2017-2021 de Ouahigouya.

- Le développement d'un pôle d'élevage, dans la perspective d'exporter les produits (peau, viande, lait, etc.) vers la Côte d'Ivoire.

2.2.4 Secteurs attractifs dans l'entrepreneuriat : l'aviculture à Ouahigouya, et le commerce des fruits et légumes à Banfora

A Ouahigouya, l'élevage (petits ruminants et aviculture) est le secteur le plus attractif aux yeux de la jeunesse. Le petit commerce, la mécanique automobile et la production maraîchère sont d'autres secteurs économiques qui leur apparaissent intéressants. Du côté des autres catégories d'acteurs, c'est la production et la transformation de la pomme de terre qui remporte la préférence, avec le BTP et la mécanique automobile.

Les jeunes de Banfora considèrent que le commerce des fruits et légumes est l'activité la plus porteuse. Viennent ensuite la confection et la vente d'objet d'art, la soudure, et la mécanique automobile. Les autres acteurs de la commune sont plutôt orientés vers l'arboriculture (et notamment l'anacarde), la restauration, et l'énergie solaire (installation et entretien des plaques solaires).

2.3 La prédominance des activités agricoles à Gourcy et Boussou

2.3.1 A Gourcy, les mêmes problématiques qu'à Ouahigouya, à plus petite échelle

L'économie de la commune rurale de Gourcy repose essentiellement sur les activités agricoles. La pratique du maraîchage en saison sèche (culture de la pomme de terre et de l'oignon principalement) est assez répandue dans la commune ; même si cette activité ne dure généralement que quelques mois à cause du manque d'eau et de l'insuffisance de bas-fonds. Au niveau de l'élevage, c'est l'aviculture traditionnelle et l'élevage des petits et gros ruminants qui sont les activités les plus pratiquées. Le tissage est également une activité largement pratiquée par les femmes de la commune.

Les atouts de la commune sont donc entre autres :

- L'existence d'un savoir-faire local en matière de maraîchage, d'élevage et de tissage ;
- L'existence de groupements de producteurs maraîchers ;
- L'existence de groupements de femmes exerçant dans la transformation agro-alimentaire notamment la transformation des PFNL.

Les faiblesses du secteur agricole à Gourcy sont plus ou moins les mêmes qu'à Ouahigouya, à savoir :

- La mauvaise maîtrise de la ressource en eau ;
- La récurrence des années de sécheresse, et le caractère aléatoire de la pluviométrie ;
- La forte dégradation des sols liée à l'usage excessif des pesticides ;
- Le faible niveau de technicité des producteurs ;
- Le problème organisationnel des filières agricoles (maraîchage et élevage) ;
- Le problème de commercialisation des produits agricoles et autres produits issus du tissage.

2.3.2 Un relatif dynamisme agricole à Boussou

La commune rurale de Boussou connaît un dynamisme agricole qui la distingue des autres communes de la région. D'où son nom de « grenier » de la région Nord : c'est la commune la plus productrice de la région. Par ailleurs, le massif forestier y est assez dense et propice aux activités agro-sylvo-pastorales notamment l'agriculture, l'élevage et la transformation des PFNL.

Les atouts de la commune se résument comme suit :

- Des sols aptes à la production agricole (avec environ 2 tiers des surfaces agricoles dédiées à des cultures de rente : niébé, arachide, et, dans une moindre mesure, sésame)¹²

¹² Cf. PCD 2014-2018 de la commune de Boussou, p. 28.

- La régularité de la production animale (élevage de type plutôt sédentaire, avec la pratique de l'emboche ovine et bovine en complément des activités agricoles) ;
- L'existence de groupements de femmes assez dynamiques dans la culture du niébé et de l'arachide principalement, ainsi que dans la transformation agro-alimentaire ;
- L'existence de groupements de producteurs de miel (la plupart d'entre eux sont des chasseurs traditionnels).

Les principales faiblesses de la commune de Boussou sont énumérées comme suit :

- Dans le domaine de l'agriculture :
 - La mauvaise maîtrise de la ressource en eau, ce qui ne permet pas de pratiquer des activités de contre-saison ;
 - Le faible taux d'adoption de la semence améliorée par les producteurs ; L'insuffisance de bas-fonds aménagés ;
 - Le faible niveau de technicité des producteurs ;
 - Le problème d'accès aux crédits d'équipements agricoles.
- Dans le domaine de l'élevage :
 - L'absence de points d'eau de surface, qui se traduit par un manque d'eau d'abreuvement pour les animaux en saison sèche ;
 - L'insuffisance du fourrage naturel ;
 - L'absence de pistes à bétail ;
 - L'insuffisance du personnel d'encadrement ;
 - Les maladies du cheptel (avec un taux de vaccination en baisse les dix dernières années qui ont précédé l'élaboration du PCD)¹³

2.3.3 Perspectives : la transformation est la solution ?

En termes de perspectives de création d'emplois dans la commune de **Gourcy**, le principal projet à relever est la construction d'un centre dédié à la transformation primaire de la tomate (prévue courant 2019). Ce projet du Ministère du commerce est beaucoup attendu par les acteurs locaux ; il devra générer des emplois pour les jeunes et femmes de la commune.

Pour la commune rurale de **Boussou**, la seule perspective à court terme est le projet d'une unité de transformation agro-alimentaire semi-modernisée par l'Association Génération Prévenue (AGP) grâce à l'accompagnement d'un certain nombre de partenaires tel que le Fonds d'Intervention pour l'Environnement (FIE) et la Coopération Italienne. Dans le secteur de l'agriculture, l'accent devrait être mis sur l'augmentation de la productivité (sensibilisation aux nouvelles techniques agricoles, réalisation de fosses fumières, formation en compostage, réalisation de cordons pierreux, etc.). Concernant l'élevage, le PCD recommande l'élaboration d'une étude pour l'installation d'une mini-laiterie, qui pourrait s'appuyer sur la bonne régularité de la production animale dans la commune.

2.3.4 Secteurs attractifs dans l'entrepreneuriat : le primat de la production maraîchère à Gourcy comme à Boussou

A Gourcy et à Boussou, la production maraîchère, et notamment le niébé et la pomme de terre, apparaissent comme le secteur le plus porteur. Viennent ensuite le tissage, l'apiculture, la restauration, l'informatique et la réparation des téléphones portables. Les autres catégories d'acteurs citent également fréquemment la production maraîchère (pomme de terre, piment et niébé), la transformation des PFNL, et la mécanique (cyclomoteur et automobile).

¹³ Ibid. p. 30.

2.4 Conclusion intermédiaire

La typologie proposée dans cette partie a été établie sur la base du nombre d'habitants (hormis s'agissant du 5^{ème} arrondissement de Ouagadougou et Ziniaré, dont la caractéristique distinctive est l'accès au marché de la capitale). D'autres critères de catégorisation auraient pu être utilisés. A la lecture de ces brefs portraits communaux, il apparaît que ces territoires peuvent être séparés en deux grands ensembles : (1) les communes à l'économie diversifiée et dynamique – Ouagadougou et Banfora –, et (2) les autres communes, soumises aux aléas du secteur agro-pastoral.

A Ouagadougou, en effet, la présence d'un marché de 3 millions de consommateurs – le plus grand du Burkina Faso – permet le développement du commerce. La capitale accueille, par ailleurs, des entreprises d'envergure nationale et attire des investisseurs originaires des pays voisins et d'ailleurs. Enfin, la main d'œuvre y est mieux formée et la culture entrepreneuriale plus développée. Le 5^{ème} arrondissement tire bien évidemment profit de cette inscription dans ce tissu économique particulier. A Banfora, l'économie est favorisée par quatre éléments : a) une nature généreuse et verdoyante, b) des sites touristiques attrayants, c) la proximité avec la frontière ivoirienne, et d) la présence de sites industriels d'envergure nationale (SN-SOSUCO, SOPAL, GMB, Sofitex). Il en découle un dynamisme démographique, signe d'attractivité : entre 1996 et 2006, Banfora a dépassé Ouahigouya en nombre d'habitants.

Les problématiques sont toutes autres dans les autres communes de la zone d'étude (à savoir Ziniaré, Ouahigouya, Gourcy et Boussou). Principal secteur d'activité et source essentielle de revenus pour ses habitants, le secteur agricole souffre de la faible technicité de ses producteurs, non seulement dans le domaine de la production, mais aussi dans celui, bien plus stratégique, de la transformation. Dans ces quatre communes, toujours, la faible maîtrise de l'eau handicape une production maraîchère. La production, limitée de ce fait à deux ou trois mois dans l'année, génère moins de bénéfices. Quant à lui, le secteur de la transformation agro-alimentaire souffre à la fois du déficit de compétences locales, et d'un accès insuffisant aux équipements nécessaires, sous-tendu par les difficultés d'obtention de crédits. Autre problématique : l'utilisation des pesticides – relevée dans les trois communes de la région Nord, mais aussi à Banfora – est à la fois dangereuse pour la santé des consommateurs et source d'infertilité pour les sols. Enfin, en arrière-plan de tout cela, l'aggravation de la crise terroriste touche directement les communes du Nord, tandis qu'elle laisse planer une menace indirecte sur la commune de Ziniaré. Cette menace constitue un risque qui pourrait anéantir les efforts de développement économique entrepris ou en cours, et, partant, la création d'emplois pour les jeunes et les femmes.

3. Structuration locale de l'offre de formation et des institutions de microfinance

3.1 Caractéristiques de l'offre de formation dans la zone d'étude

Tableau 2 – Les structures de formations dans la zone d'étude

	Etablissements publics	Associations / Etablissements privés
Arrondissement 5 /Ouagadougou	2	4
Ziniaré	3	5
Ouahigouya	2	9
Banfora	3	4
Gourcy	2	2
Boussou	1 ¹⁴	1
Total	13	25

3.1.1 Etablissements publics de formation

■ Un secteur agro-pastoral sous-représenté

On dénombre treize établissements publics en charge de la formation professionnelle dans les six communes concernées par l'enquête. D'une manière générale, le constat montre que très peu de ces structures proposent des formations dans le domaine agro-pastoral. C'est le cas, par exemple, du centre privé Louis Querbes, qui offre des formations en valorisation de produits maraîchers. Mais les exemples sont assez rares. Les filières les plus répandues sont : la coupe-couture (très répandue, car il s'agit d'une activité pour laquelle l'installation est facile et peu coûteuse), l'électricité-bâtiment, la maçonnerie, la menuiserie métallique, la mécanique cyclomoteur et la mécanique automobile.

D'une manière générale, l'étude dénombre quatre types de structures publiques de formation professionnelle :

- Les centres de formation de l'ANPE sous la tutelle administrative du Ministère de la Jeunesse ;
- Le Centre de Formation Professionnelle de Référence de Ziniaré (CFPRZ) qui relève aussi du Ministère de la Jeunesse ;
- Le lycée Professionnel Régional Naba Kango (LPRNK) de Ouahigouya qui relève administrativement du MENA ;
- Enfin, les Centres d'Education de Base Non Formelle (CEBNF) dont la tutelle administrative est désormais assurée par le Ministère de la Jeunesse.

¹⁴ A noter : le Centre d'Education de Base Non Formelle (CEBNF) de Tamounouma, dans la commune de Boussou n'a pas encore ouvert ses portes. Ce centre, construit en 2016 et entièrement équipé par l'ONG Plan Burkina, reste non fonctionnel à cause d'un conflit opposant deux Ministères, à savoir le MENA (qui assurait autrefois la tutelle administrative des CEBNF) et le Ministère en charge de la jeunesse (la nouvelle tutelle administrative des CEBNF).

■ Deux types de formation : formations longues (2 ans) et les formations modulaires

Les établissements publics proposent deux types de formation.

- Les **formations continues**, qui durent généralement deux ans et sont accessibles à des jeunes ayant un faible niveau scolaire : le recrutement exige au jeune d'avoir le niveau CM2 ou le CEP voire même le niveau quatrième du collège pour certaines filières (l'électricité, par exemple).
- Les **formations modulaires** (ou formations à la carte). Cette option n'est, le plus souvent, accessible que pour les cohortes d'apprenants : les jeunes doivent se mettre en groupe et selon leur centre d'intérêt, ce qui, ne se fait que rarement.

Les formations longues débouchent généralement sur l'obtention du CQP ou du BQP. Pour ce qui est des formations de courtes durées délivrées par les établissements publics, les apprenants reçoivent des attestations de formation à la fin de l'apprentissage. C'est notamment le cas de l'ANPE, du CFPRZ ou du LPRNK.

■ Accessibilité : des coûts de formation relativement faibles

Le coût de la formation dans les établissements publics est peu élevé, en comparaison avec le privé ou les établissements à caractère confessionnel. Le recouvrement de ces coûts constitue la principale source de fonctionnement de ces centres. La subvention de l'Etat est jugée insuffisante pour assurer l'entretien des équipements (machines) d'apprentissage et les autres charges de fonctionnement. Pour assurer le recouvrement et faire fonctionner la formation, les responsables de ces centres sont donc obligés d'exclure les élèves qui ne seraient pas à jour vis-à-vis de leur cotisation.

■ Un manque criant de moyens qui impacte la qualité de l'enseignement

L'insuffisance de ressources financières et le manque d'enseignants qualifiés seraient à la base de la mauvaise qualité de l'enseignement professionnel délivré par les structures étatiques. Un exemple illustratif : la formation en menuiserie-bois dans les centres ANPE a connu depuis quelques années une réduction drastique des heures recommandées pour les travaux pratiques, faute de matière première (le bois). Les responsables ANPE sont d'autant plus conscients de cette difficulté qu'ils estiment qu'en matière de formation professionnelle, la règle est de faire 80% de pratique et seulement 20% de théorie. Le manque de moyen oblige les centres à dispenser majoritairement des éléments théoriques.

■ Une implication insuffisante des acteurs économiques dans les centres de formation

Par ailleurs, l'étude constate l'inexistence de liens formels entre les acteurs économiques de la localité et les centres publics de formation professionnelle. L'exception notable est le Lycée Naba Kango, à Ouahigouya (cf. l'encadré n°3 ci-dessous), qui permet aux ONG et aux entreprises de mettre en place des formations qui répondent directement à leurs besoins de compétences.

Encadré 4 – Zoom sur... Le Centre Professionnelle de Référence de Ziniaré

Le Centre Professionnelle de Référence de Ziniaré (CPRZ) est un Établissement Public de l'État (EPE) à caractère scientifique, culturel et technique (EPSCT), créé par le décret N°2010-662/PRES/PM/MJFPE/MEF du 19 Octobre 2010.

Le centre de formation professionnelle de Référence de Ziniaré apparaît comme une structure intéressante mais **déconnectée des enjeux locaux**. Il a plutôt une vocation sous régionale. Il **accueille des jeunes originaires de l'ensemble du territoire national** et même de la sous-région (seulement quelques jeunes de la commune de Ziniaré parviennent à payer le coût de la formation qui est de 350 000 FCFA (535 euros environ) l'année). Les agents du centre parviennent à assurer à leurs élèves des places en stage, mais **ils n'effectuent pas de suivi post-formation, faute de moyens**.

Encadré 5 – Zoom sur... Lycée Professionnel Régional Naba Kango (LPRNK)

Le **Lycée Professionnel Régional Naba Kango** (LPRNK) est un établissement public qui sous la tutelle administrative du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA).

L'établissement propose plusieurs filières de formation dont les plus importantes en termes d'effectifs sont : **l'électrotechnique** (cette dernière filière prend en compte l'électricité bâtiment et l'énergie solaire) et **l'agro-alimentaire**. L'Etat prévoit, par ailleurs, l'ouverture d'une nouvelle filière dénommée « filière agro-sylvo-pastorale », qui prendra en compte l'agro-alimentaire, l'agronomie et la zootechnie.

Outre les formations données dans le cadre de son rôle régalien en tant qu'établissement public de l'Etat (le cycle moyen qui dure 2 ans et se termine avec l'obtention du BEP et le cycle professionnel d'une durée de 2 ans sanctionné par l'obtention du Baccalauréat professionnel), le LPRNK propose des formations à la carte et de courte durée (de 3 mois à 5 mois) en fonction de la demande. C'est ce type d'offre qui intéresse particulièrement les entreprises et bien d'autres acteurs de la commune (associations, ONG, structures publiques, etc.). A titre d'exemples, on peut citer :

- L'organisation Faïtière Régionale des Artisans du Nord (OFRA/N) qui a sollicité la formation de 40 jeunes en énergie solaire dans le cadre du Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et l'Apprentissage (FAFPA) ;
- 60 jeunes et femmes ont été formés en agro-alimentaire pour le compte de l'Institut de Recherche en Sciences Appliquées et Technologies (IRSAT) ;
- Dans le cadre du projet de formation professionnelle développé au Burkina Faso par Expertise France, l'association CART/N sollicite la formation des jeunes et femmes en agro-alimentaire (encore au stade de projet) ;
- La Mine de Karma est également demandeur de formation pour les jeunes dans les domaines de l'électricité automobile et engins lourds, en maintenance industrielle et soudure (projet dont le démarrage est prévu pour Mai 2019).

■ Le cas particulier des chambres consulaires (du commerce et de l'agriculture) et des projets

L'enquête relève l'existence au niveau local d'autres possibilités de formation et d'appuis pour jeunes. En effet, les acteurs économiques tels que les démembrés de la chambre de commerce, la chambre d'agriculture et la chambre des métiers (cette dernière est présente à Ouahigouya uniquement) accompagnent les jeunes et femmes à travers des formations, des appuis dans le cadre de la structuration et de la formalisation du secteur informel, mais également des appuis financiers via des subventions. Ces appuis sont intéressants parce qu'ils prennent en compte les potentialités économiques de ces localités, notamment le secteur agro-sylvo-pastoral.

Les projets de développement sur financement extérieur constituent également une part de l'offre de formation intéressante. Un exemple illustratif : le projet Neertamba (financement FIDA) organise des formations au profit des producteurs de la région du Nord, à savoir les communes de Ouahigouya, Gourcy et Boussou. De même, le projet permet aux producteurs de bénéficier à la fois d'importantes subventions via des appels à projets.

Les observations que l'on peut faire sur ce type d'appui sont de plusieurs ordres :

- Ces appuis dépendent beaucoup des aléas des financements extérieurs (Banque mondiale, FIDA, etc.) ;
- Le manque de moyens (financiers, techniques et humains) dédiés aux centres de formation limite considérablement leur impact d'un point de vue aussi bien quantitatif que qualitatif ;
- Les formations proposées sont peu diversifiées, non renouvelées et inadaptées à l'évolution du marché et des secteurs porteurs et émergents ;
- Le coût de la formation renforce des conditions d'inégalité d'accès.

3.1.2 Etablissements associatifs / privés de formation

■ Un nombre sensiblement plus élevé d'établissements privés

L'étude relève l'existence de 25 centres associatifs et privés dans l'ensemble des communes concernées. Dans chacune des communes de la zone d'étude, le nombre de centres privés (associatifs ou non) est supérieur ou égal au nombre d'établissements publics : 4 centres privés contre 2 établissements publics à Ouagadougou, 5 contre 3 à Ziniaré, ou encore 4 contre 3 à Banfora. Cette prédominance des centres privés est encore davantage marquée à Ouahigouya, avec 9 centres privés sur un total de 11 centres relevés (cf. tableau n°5).

■ Des coûts plus élevés pour une qualité d'enseignement sensiblement identique

Pour la plupart des centres privés, le coût de la formation est relativement élevé et inaccessible pour les jeunes provenant de familles modestes, notamment les jeunes ruraux. Pour autant, les domaines de formation ainsi que la qualité de l'apprentissage dans le privé ne sont généralement pas différents de ce que l'on observe dans les centres publics (et de ce que les personnes interrogées en disent). Il existe cependant quelques exceptions, comme le AFDR à Ouahigouya ou encore le Centre de Formation Professionnelle Louis Querbes de Banfora (voir encadrés ci-après), qui présentent des formations de grande qualité. Enfin, on ne relève pas davantage de formations orientées vers la pratique dans le privé.

■ Une attractivité parfois plus grande auprès des employeurs

Pour autant, on relève que les opérateurs économiques manifestent un intérêt plus important pour les diplômés provenant de ces centres. Cet intérêt des acteurs économiques est surtout lié à l'originalité du type de formation. L'exemple du centre Louis Querbes, s'il s'agit d'un centre particulièrement fonctionnel, est toutefois assez édifiant : des chefs d'entreprises approchent directement les responsables du centre en vue d'embaucher les jeunes formés en agriculture ou encore ceux formés dans le domaine de la pâtisserie.

■ Un système de parrainage qui favorise l'accès à un public modeste

Les centres associatifs parviennent parfois à tisser des partenariats visant à faciliter l'accès des publics modestes à leurs formations. Ces partenariats peuvent prendre la forme de parrainage, mis en place par les cadres des centres associatifs, mais qui bénéficient directement aux apprenants. Notons qu'il s'agit, la plupart du temps, des centres qui ont une dimension religieuse.

Encadré 6 – Zoom sur... l'Association Formation Développement Ruralité (AFDR)

L'Association Formation Développement Ruralité (A.F.D.R) est une association reconnue sous le N° 2001 /010/ MATD/ PYTG /HC/ SG /DAAP du 9 mai 2001, philanthropique, non confessionnelle et sans but lucratif. Elle a son siège à Tangaye et un bureau à Ouahigouya.

Le centre de formation de l'AFDR situé à Tangaye (environ 15 km de Ouahigouya), est géré par l'Association Formation Développement Ruralité (AFDR). Il propose des formations de deux ans, ainsi que des formations modulaires (réservées aux cohortes d'apprenants, donc rares). Le centre forme les jeunes dans le **secteur agro-sylvo-pastoral**. La structure propose (1) des **formations à destination des agriculteurs déjà en activité**, et (2) une formation initiale (secteur agricole principalement, mais aussi bâtiment, mécanique, etc.) à destination **des jeunes sortis du système scolaire** ayant entre 14 et 18 ans. L'association AFDR est en lien avec la Direction de l'Agriculture pour la délivrance des CQP (Certificats de Qualification Professionnelle). Enfin, un **accompagnement à la création de micro-entreprises** est prévu. L'association AFDR bénéficie de nombreuses subventions de partenaires internationaux, dont le Programme Alimentaire Mondial (PAM).

Encadré 7 – Zoom sur... Le Centre de Formation Professionnelle Louis Querbes (CFP-LQ)

Le Centre de Formation Professionnelle Louis Querbes (CFP-LQ) est un établissement privé catholique basé à Banfora. C'est la seule structure de formation au niveau de la commune qui propose des formations prenant en compte les spécificités de Banfora. Il s'agit notamment de la formation en « restauration-cuisine » sur la base des produits locaux et la formation dans le domaine de l'agriculture-élevage.

La formation en « restauration-cuisine » consiste à apprendre aux jeunes à réaliser :

- Des mets locaux tels que : tô, fonio, fano, gnonkon, etc. ;
- La pâtisserie, à savoir la confection de gâteaux ordinaires, de gâteaux de mariage, etc.
- La transformation des produits locaux en : confiture de mangue, bissap, papaye, de jus locaux (bissap, mangue, gingembre, pois sucré (communément appelé « hochata »), etc.

La formation dans le domaine de l'agriculture-élevage connaît un changement du point de vue pédagogique. Depuis 2016, la coopération allemande (GIZ) appuie l'Etat, à travers le Secrétariat Permanent de la Commission Nationale de la Certification (SP-CNC) du ministère de la Jeunesse, pour l'expérimentation d'une nouvelle approche d'apprentissage. Il s'agit de l'Approche Par les Compétences (APC) consistant à mettre l'accent sur la formation pratique (80%). De même, la durée de la formation est réduite à deux ans sanctionnée par l'obtention du CQP, au lieu de trois ans auparavant. Le centre Louis Querbes et deux autres centres du pays ont été choisis pour cette expérimentation. L'ensemble des élèves de la première promotion composée de 14 apprenants a réussi au CQP et 12 d'entre eux ont été embauchés dans des fermes, ou se sont installés à leur propre compte.

Le centre reçoit des **apprenants originaires des pays voisins** particulièrement maliens. Le niveau d'inscription exigé pour accéder au centre est le Certificat d'Etude Primaire (CEP) et les frais de formation coûtent 100 000 Fcfa (150 euros environ) y compris les frais d'inscription.

En ce qui concerne spécifiquement la formation en agriculture-élevage, la rentrée scolaire se fait en début de saison hivernale, précisément au mois de mai. La plupart des apprenants de cette filière proviennent de milieu modeste. Ils sont, pour la plupart, placés au centre par des associations et ONG et d'autres bénéficient du parrainage de ces associations (prise en charge totale des frais de formation, hébergement, alimentation, etc.).

3.2 Un secteur de la formation insuffisamment orienté vers les enjeux économiques locaux

Il apparaît que les structures de formation se distinguent moins par leur statut que par leur capacité à mettre en place des solutions relativement innovantes (dans le contexte burkinabè), qui répondent à la fois aux besoins de formation des apprenants et aux besoins en compétences des opérateurs économiques locaux.

De façon transversale, les faiblesses relevées dans le secteur de la formation peuvent être synthétisées de la façon suivante :

3.2.1 Une sous-représentation du secteur agro-pastoral

L'étude montre qu'il existe très peu d'offres de formations dans le secteur agro-sylvo-pastoral (les techniques de transformation agro-alimentaire, par exemple). C'est plutôt des formations non agricoles (coupe-couture, mécanique, soudure, etc.) qui prédominent dans les communes enquêtées. Selon certains spécialistes, les formations aux métiers de la mécanique, par exemple, devraient venir en complément aux formations agricoles et en appui au secteur agropastoral. Par exemple, la formation en mécanique rurale (réparation des motopompes, fabrication d'équipements agricoles, etc.) pourrait aller de pair avec d'autres types de formations comme les techniques de production, de transformation et de conservation des produits agro-sylvo-pastoraux.

La sous-représentativité du secteur agro-pastoral peut s'expliquer par plusieurs facteurs. D'abord, le secteur ne bénéficie pas de promotion de la part de l'Etat. Ensuite, l'agriculture est insuffisamment attractive au niveau des élèves, tandis que les parents n'y voient pas un secteur d'avenir. Enfin, il faut relever des difficultés relatives à l'offre : manque de formateurs qualifiés dans ce domaine, manque de référentiels et d'outils didactiques au niveau national pour ce type d'enseignement, etc.

3.2.2 Un développement des formations courtes et/ou modulaires insuffisant

Les formations courtes et/ou modulaires sont beaucoup plus adaptées aux attentes des apprenants, et au contexte économique des communes. Or, de fait, le nombre d'établissement qui propose ce type de formation est assez faible. Dans le secteur public, le Lycée professionnel de Ouahigouya fait figure d'exception. Les modalités d'accès aux formations modulaires apparaissent aussi trop contraignantes, car nécessitent un regroupement préalable des apprenants, qui, de fait, ne s'établit jamais spontanément. Notons enfin que le secteur privé ne semble pas se distinguer par un développement plus important des formations modulaires.

3.2.3 La quasi-absence de suivi post-formation

On peut affirmer qu'il n'existe quasiment pas de suivi post formation dans les communes enquêtées, en dehors de quelques cas comme le Lycée Louis Querbes à Banfora où les responsables s'impliquent fortement dans la recherche d'emploi pour leurs élèves. Cependant, les responsables de certaines structures en charge de l'emploi (formation professionnelle et financement pour l'auto-emploi) sont conscients de leur importance de ce volet. Cependant, dans un contexte de manque de moyens, ils se contentent d'opérer un suivi de façon plutôt informelle, en cherchant à rester informés de la situation professionnelle de l'ancien stagiaire.

3.2.4 Des acteurs économiques insuffisamment impliqués dans le secteur de la formation

Il ressort de l'enquête que les potentialités économiques des localités sont rarement prises en compte dans les organismes de formation, qui répondent plutôt à des logiques nationales. Cela s'explique en partie par l'absence d'implication des acteurs économiques dans la formulation de l'offre de formation au niveau local. De fait, les promoteurs des centres de formation entrent assez peu en concertation avec les opérateurs économiques. Un autre aspect important à prendre en considération est le fonctionnement centralisé des centres de formations publics, qui aboutit à des curricula uniformisés sur l'ensemble du territoire, et donc peu « adaptables » aux contextes locaux.

3.2.5 Faute de moyens, une pédagogie trop peu axée sur la pratique

Dernier constat, la qualité de la formation professionnelle est aujourd'hui décriée par les acteurs économiques. Les contraintes de financement, notamment la disponibilité de la matière d'œuvre, obligent les promoteurs à réduire les heures prévues pour les ateliers pratiques. La formation professionnelle se résume finalement à faire beaucoup plus de la théorie et ainsi met sur le marché de l'emploi du personnel peu apte à assurer les fonctions qui sont attendues d'eux.

3.3 Offre en matière de microfinancement pour les jeunes et les femmes

Les financements pour la création d'AGR ou de micro-entreprises par les jeunes et les femmes sont de trois types. Il s'agit, d'abord, des fonds nationaux de financement (FNF) mis en place par l'Etat, ensuite, des institutions de microfinance ou systèmes financiers décentralisés¹⁵ (Caisse Populaire, coopératives de crédit, etc.) et, enfin, des projets d'appui à l'entrepreneuriat.

3.3.1 Des fonds nationaux de financement (FNF) mis en place par l'Etat : un instrument trop lourd et peu adapté au monde agricole

Les FNF visent à faciliter l'accès au crédit à différentes catégories de publics. Il existe douze FNF différents. Sur les sept fonds sur lesquels il a été recueilli des informations, seul le Fonds d'Appui aux Initiatives des Jeunes (FAIJ) est plus spécifiquement orienté vers les jeunes. Au total, sur l'ensemble de la zone d'étude, il a été comptabilisé **811 bénéficiaires de ces fonds** (qui ne sont pas tous nécessairement jeunes), dont 377 bénéficiaires du FAIJ (qui ont nécessairement entre 18 et 35 ans). Il s'agit de dispositifs **très centralisés** car, dans la plupart des cas (5 sur 7), la sélection des dossiers s'effectue à Ouagadougou, au niveau central (cf. le tableau ci-dessous pour les conditions d'éligibilité détaillées).

Le secteur agricole, l'élevage (l'embouche ovine notamment) et le petit commerce sont les trois principaux secteurs pris en considération dans le cadre de ces fonds nationaux de financement. Cependant, les éléments recueillis auprès des différents acteurs de ces fonds laissent entendre que l'évaluation des dossiers présentés se base sur une projection de la rentabilité des projets à court terme. Ces **critères d'évaluation ont tendance à desservir les projets agricoles** et, à l'inverse, à considérer comme « moins risqués » et plus crédibles les projets de petit commerce.

Une autre difficulté de ces fonds – lié à leur caractère très centralisé et à la lourdeur administrative que cela engendre – est le retard accusé dans les décaissements. Cela est susceptible de compromettre la réussite des projets agricoles (maraîchage, élevage, pisciculture, etc.), lorsque les décaissements interviennent en décalage avec le calendrier agricole (où avec les périodes plus propices aux investissements).

Par ailleurs, les crédits accordés dans le cadre des fonds nationaux sont **difficilement accessibles** pour les jeunes et les femmes. La contrainte majeure est l'exigence de la garantie matérielle : en dehors du FAIJ et du FAFPA, il est généralement exigé des garanties (la carte grise d'une motocyclette en bon état ou un Permis Urbain d'Habiter (PUH)), ou encore des avals (avoir un « parrain » qui serait prêt à rembourser le crédit en cas de non remboursement).

Enfin, pour la plupart de ces fonds (exception faite au FAARF à Gourcy), on constate un faible taux de recouvrement, donc un **« tarissement » des financements**, qui peut s'expliquer de différentes façons : accompagnement insuffisant des bénéficiaires, choix « clientéliste » des dossiers, qui portent donc sur des candidats qui ne se sentent pas obligés de rembourser, absence de réelle politique de recouvrement et « réputation » associée, etc.

3.3.2 Les institutions de microfinance (IMF) plus efficaces, mais qui ciblent assez peu le public « jeunes »

De façon générale, les institutions de microfinance (Caisse Populaire et CODEC à Ouahigouya, COOPEC à Banfora, et BTEC à Gourcy) sont très actives dans le financement des projets des jeunes et des femmes des différentes communes. Elles **semblent davantage prendre en compte les réalités des micro-entrepreneurs** (comme le calendrier agricole par exemple, et parce qu'elles traitent les dossiers « au fil de l'eau », et non « sur campagne »). Cependant, le secteur agricole semble être, une nouvelle fois, le parent pauvre de ces dispositifs. Sur les dix-sept produits de crédits proposés par les différentes institutions, seuls trois concernent exclusivement le secteur agro-pastoral.

Du côté des bénéficiaires, les femmes semblent tirer leur épingle du jeu, contrairement aux **jeunes qui ont du mal à accéder aux produits de crédit proposés**. Cela s'explique principalement par le fait que les femmes constituent plus spontanément des groupements (qui est parfois une condition d'obtention du crédit), tandis que les jeunes ont une approche plus individuelle de l'entrepreneuriat. Par ailleurs, le montant des crédits, assez faible, paraît pertinent pour financer des projets qui ont une dimension collective, mais

¹⁵ Systèmes financiers décentralisés (SFD) est le terme officiel au Burkina Faso pour institutions de microfinance (IMF).

insuffisant lorsqu'il s'agit d'un projet individuel. Enfin, le type de garanties demandées par les institutions de microfinance sont parfois réhébitoraires pour les jeunes qui ont un projet d'entreprise : « avoir une expérience », « disposer d'une garantie matérielle », « être dans une association ayant un récépissé officiel », etc.

3.3.3 Des projets pertinents, mais trop rarement développées dans la zone d'étude

Enfin, à côté des fonds et des institutions de microfinance, il existe des projets de développement qui ciblent le public « jeunes » et le secteur agro-pastoral, ou qui ont des modalités d'intervention qui permettent aux jeunes d'en être bénéficiaires. On peut notamment citer ici le projet Neertamba (financement FIDA) qui intervient dans le monde rural sous forme de subventions de micro-projets, en partenariat avec les institutions de microfinances, dans le secteur agro-sylvo-pastoral (par exemple, le domaine de la transformation, de la conservation ou encore la commercialisation des produits maraîchers).

Tableau 3 – Les fonds nationaux dans la zone d'étude ³⁰

	Canaux de communication	Lieu de sélection des dossiers	Secteur économique le plus financé	Critères/condition/taux de remboursement	Nombre de bénéficiaires dans la région pour l'année 2018
FAIJ (Ziniaré)	Communiqué radio/TV, affichages publics	Niveau central	Embouche ovine, maraîchage, petit commerce	<ul style="list-style-type: none"> - Etre âgé de 18 à 35 ans ; - Avoir reçu une formation en entrepreneuriat ; - Avoir un projet banquable ; - Avoir un parrain/mentor (garantie morale) 	127
FAIJ (Banfora)	Communiqué radio/TV, affichages publics	Niveau central	Petit commerce et achat-vente de céréale	<ul style="list-style-type: none"> - Etre âgé de 18 à 35 ans ; - Avoir reçu une formation en entrepreneuriat ; - Avoir un projet banquable ; - Avoir un parrain/mentor (garantie morale) 	250
FASI (Ziniaré)	Site web, dépliants	Niveau central	Embouche ovine, maraîchage	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir un projet banquable ; - Avoir une garantie ; - Etre âgé de 18 à 60 ans ; - Taux d'intérêt= 4%, 10% et 13% 	98
FAARF (Gourcy)	Communiqué radio/TV, affichages publics	La représentante provinciale	Embouche ovine, maraîchage, agro-alimentaire, culture de niébé, d'arachide et de sésame...	<ul style="list-style-type: none"> - Etre de sexe féminin ; - Etre âgé de 18 à 60 ; - Etre dans un groupement/association de femmes de plus de 10 membres ; - Taux d'intérêt = 10% 	103
FAARF (Ziniaré)	Communiqué radio/TV, affichages publics	Le représentant régional	Embouche ovine, maraîchage, agro-alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> - Etre de sexe féminin ; - Etre âgé de 18 à 60 ; - Etre dans un groupement/association de femmes de plus de 10 membres ; - Taux d'intérêt = 10% 	207
FAFPA (Ziniaré)	Site web, dépliants, affichages publics	Niveau central	Agro-pastoral	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence du projet ; - Subvention à 87,5% 	Néant
FAPE (Ziniaré)	Site web, dépliants, affichages publics	Niveau central	Agro-sylvo-pastoral	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir un projet banquable ; - Avoir une garantie ; - Avoir un niveau universitaire (bac+2 au moins) 	26

³⁰ Il y a des fonds à Boussou, Ouahigouya et dans le 5^{ème} arrondissement de Ouagadougou. Seuls ont été comptabilisés ici les fonds dont les acteurs ont été rencontrés sur le terrain.

Tableau 4 – Les institutions de micro-finances dans la zone d'étude³¹

	Volume de crédit octroyé lors de la dernière année d'exercice (FCFA)	Type de produits/crédits proposés	Secteurs économiques le plus fréquemment financé	Conditions d'octroi du crédit/taux d'intérêt	Nombre de bénéficiaires (2018)	Accompagnement/ suivi (en amont et en aval)	Possibilité de subv./ part.?
Caisse populaire Ouahigouya	Environ 500 millions	CRED'ART pour jeunes artisans	Divers, métiers (couture, coiffure, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> - Être membre de la Caisse (ouverture de compte) ; - Etre en groupe ; - Avoir suivi une formation sur la notion de crédit, le marketing, gestion et relation avec les clients, etc. ; - Caution solidaire ; 	2	Oui	Non
		Crédit Tel Taaba	Petit commerce	<ul style="list-style-type: none"> - Etre membre de la Caisse (ouverture de compte) ; - Etre en groupe ; - Avoir suivi une formation sur la notion de crédit, le marketing, gestion et relation avec les clients, etc. ; - Caution solidaire ; 	18 soit un volume de 4 000 000 F CFA	Oui	Non
		Crédit Villageois (CV)	AGR (transformation agro-alimentaire), métiers (coiffure), petit commerce	<ul style="list-style-type: none"> - Etre membre de la Caisse (ouverture de compte) ; - Etre en groupe ; - Avoir suivi une formation sur la notion de crédit, le marketing, gestion et relation avec les clients, etc. ; - Caution solidaire ; 	4040 soit un montant de 308 000 000 F CFA	Oui	Non
		Association Crédit Intermédiaire (ACI)	AGR, maraîchage, petit commerce, commerce de céréales	<ul style="list-style-type: none"> - Etre membre de la Caisse (ouverture de compte) ; - Etre en groupe ; - Avoir suivi une formation sur la notion de crédit, le marketing, gestion et relation avec les clients, etc. ; - Caution solidaire ; 	370 soit un montant de 59 430 000 FCFA	Oui	
		Crédit Femmes	AGR, petit commerce,	<ul style="list-style-type: none"> - Etre membre de la 	455 pour un	Oui	Non

³¹ Il y a des institutions de micro-finances à Boussou, Ouahigouya et dans le 5^{ème} arrondissement de Ouagadougou, qui suivent la même politique fixée au niveau national et fonctionnent à peu près de la même manière. Le tableau ne mentionnent toutefois que les institutions dont les acteurs ont été rencontrés sur le terrain.

		commerçantes (CFC)	commerce de céréales	<ul style="list-style-type: none"> - Caisse (ouverture de compte) ; - Etre en groupe ; - Avoir suivi une formation sur la notion de crédit, le marketing, gestion et relation avec les clients, etc. ; - Caution solidaire ; 	montant de 78 775 000 F CFA		
		Femmes Entrepreneurs Emergeantes (FEE)	Commerce général, commerce de céréales	<ul style="list-style-type: none"> - Etre membre de la Caisse (ouverture de compte) ; - Avoir suivi une formation sur la notion de crédit, le marketing, gestion et relation avec les clients, etc. ; - Garantie matérielle dont la valeur est supérieure au montant demandé ; 	14 pour un montant de 16 650 000 F CFA	Oui	Non
		Crédit équipement agricole	Agro-sylvo-pastoral	<ul style="list-style-type: none"> - Etre membre de la caisse populaire ; - Exercer dans l'agriculture/élevage ; - Justifier d'une expérience - Garantie matérielle 	Néant	Oui	Non
CODEC (Ouahigouya)	375 millions	Crédit groupe	Maraîchage, embouche	<ul style="list-style-type: none"> - Etre membre d'une association (le nombre de membre ne devant pas excéder 30) - Avoir une reconnaissance officielle (récépissé délivré par le Haut-Commissaire) - S'engager à rembourser le crédit 	Environ 3 000 de jeunes et femmes de moins de 45 ans	Oui	Non
		Crédit ordinaire	Petit commerce	<ul style="list-style-type: none"> - Etre membre ; - Exercer dans le domaine où le crédit sera investi ; - Avoir une garantie (carte grise de moto ou PUH) 		Oui	Non
COOPEC Galor (Banfora)	800 millions	Crédit sur épargne	Petit commerce, équipement immobilier,	<ul style="list-style-type: none"> - Etre membre ; - Epargne obligatoire ; - Crédit inférieur à l'épargne ; - Taux d'intérêt=10% annuel 	25 soit 5% du porte feuille	Oui	Non
		Crédit ordinaire (individuel)	Petit commerce, équipement,	<ul style="list-style-type: none"> - Etre membre de la caisse ; - Epargne obligatoire : 25% minimum ; 	450 soit 90% du porte feuille		

			<ul style="list-style-type: none"> - Crédit supérieur à l'épargne ; - Avoir une garantie matérielle ; - Taux d'intérêt= 12,5% annuel 				
		Crédit solidaire	Achat-vente de céréale	<ul style="list-style-type: none"> - Etre membre d'un regroupement ou association de 10 à 15 personnes - Taux d'intérêt= 12,5% annuel 	25 soit 5% du porte feuille		
Baoré Tradition d'Epargne et de Crédit (BTEC)_Gourcy	473 355 000	Crédit ordinaire (individuel)	Agriculture, élevage, Petit commerce	<ul style="list-style-type: none"> - Etre membre de BTEC ; - Epargne obligatoire ; - Crédit supérieur à l'épargne ; - Avoir une garantie matérielle ; - Taux d'intérêt= 10% annuel 	467 soit 60 % du portefeuille	Oui	Non
		Crédit groupe « MUSO » (destiné aux femmes uniquement)	AGR, agriculture ; élevage et Petit commerce	<ul style="list-style-type: none"> - Etre membre d'une association de femmes ; - Epargne obligatoire ; - Taux d'intérêt= 2 % mensuel 	1250 soit 13,6%	Oui	Non
		Crédit commerce	Commerce	<ul style="list-style-type: none"> - Etre membre de BTEC ; - Exercer dans le domaine où le crédit sera investi ; - Avoir une garantie (carte grise de moto ou PUH) - Taux d'intérêt = 10% 	1430 soit 47,68%	Oui	Non
		Crédit équipement agricole	Agriculture, élevage	<ul style="list-style-type: none"> - Etre membre de BTEC ; - Exercer dans le domaine où le crédit sera investi ; - Avoir une garantie (carte grise de moto ou PUH) - Taux d'intérêt = 8 % 	7 soit 1,15 %	Oui	Non
		Warrantage	Stockage et vente de céréales	<ul style="list-style-type: none"> - Etre membre de BTEC ; - Avoir un stock de production agricole comme garantie ; - Taux d'intérêt = 10 % 	151 soit 0,85 %	Oui	Non

3.4 Des institutions peu accessibles aux jeunes

Au regard de la problématique de l'accès des jeunes à l'entrepreneuriat, les dispositifs et institutions de microfinance laissent apparaître les faiblesses suivantes :

- **Des problèmes d'accessibilité** : aussi pertinents soient-ils, les FNF et les IMF proposent des produits qui sont difficilement accessibles pour les jeunes. Les obstacles sont au moins de deux ordres : matériels (les jeunes ne peuvent pas présenter les garanties demandées) et sociologiques (les jeunes sont moins enclins à constituer des groupements pour accéder au crédit).
- **Une adéquation toujours insuffisante aux enjeux économiques locaux**, et notamment au secteur agro-pastoral. Sur ce point, les institutions de microfinance, bien que plus ouvertes que les fonds, restent un produit peu pertinent pour les personnes qui souhaitent s'engager dans un projet agricole.
- **Une efficacité à interroger**, plus particulièrement concernant les fonds nationaux de financement, qui souffrent d'un **manque de transparence** et donc de crédibilité et d'un véritable dispositif de suivi des bénéficiaires pour améliorer le taux de recouvrement et ainsi assurer la pérennité.

4. Positionnement de la commune vis-à-vis de l'emploi

Les entretiens auprès des acteurs communaux visaient à recueillir trois types d'information : (1) la perception de la commune sur la question de l'emploi et sur son rôle vis-à-vis de l'emploi des jeunes ; (2) la présence (ou l'absence) de politique communale de l'emploi des jeunes ; (3) la nature de la collaboration avec les acteurs de l'emploi.

4.1 A Ouagadougou : l'existence de certaines ambitions d'actions

A Ouagadougou, les acteurs de la commune n'ont pas exprimé une vision sur l'économie de la capitale et de l'arrondissement. Ils mettent toutefois en œuvre des actions pour faciliter l'accès des jeunes à l'emploi ou à l'entrepreneuriat. Trois types d'actions sont réalisés ou envisagés :

D'abord, la **réalisation d'un répertoire d'associations** de jeunes et/ou de femmes présentes dans l'arrondissement. Cet outil apparaît important aux acteurs de la commune, notamment dans la perspective de regrouper ultérieurement les acteurs en fonction de leur secteur d'activité économique (mécanique de cyclomoteurs, petit commerce, etc.) et d'identifier à quels maillons de la chaîne des filières ces acteurs appartiennent. Ce regroupement d'acteurs est également perçu comme un préalable à la mise en place de projets d'appui (aide à la structuration sous la forme de Groupements d'Intérêts Economiques (GIE) ou de coopérative, renforcement des capacités dans le montage de plans d'affaire, par exemple).

Ensuite, la **mobilisation de financement** auprès de partenaires afin de proposer aux jeunes des formations en entrepreneuriat via la contractualisation avec un cabinet d'étude spécialisé. La mise en place de formations dans ce cadre partenarial est prévue pour le mois de juin 2019.

Enfin, le **recrutement des jeunes** dans le cadre des dispositifs Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) : l'un sous financement Banque Mondiale avec 25 jeunes de l'arrondissement recrutés chaque année (projet suspendu en 2019) et l'autre sous financement national avec le recrutement de 100 jeunes par an. Les jeunes recrutés par la mairie ont entre 18 et 45 ans.

Deux obstacles viennent entraver les projets de la commune en matière d'emploi : d'abord, l'absence de ligne budgétaire consacrée à la jeunesse (le budget communal est entièrement dédié à son fonctionnement), et ensuite le manque de transparence dans les recrutements HIMO (qui a conduit la Banque Mondiale à suspendre son soutien financier et le Ministère des infrastructures à contester les pratiques de la commune).

4.2 Ziniaré : des difficultés liées à l'absence de collaboration entre les acteurs

A Ziniaré, l'emploi des jeunes est une préoccupation communale, qui peinent à être concrétisée par des activités. Cela est dû en partie à **l'absence de collaboration entre les acteurs** de la commune et les services étatiques ou privés qui interviennent sur cette problématique.

Lorsque des dynamiques intéressantes sont relevées, elles procèdent davantage d'une initiative personnelle (de la part de l'animateur du centre d'écoute et de dialogue des jeunes).

4.3 Ouahigouya : une absence de perspective autour de l'emploi des jeunes

Les entretiens avec les acteurs de la commune permettent d'établir trois constats :

- D'abord, du point de vue des responsables communaux, la problématique de l'emploi des jeunes dans la commune se situe à deux niveaux :
 - Le manque de formation et de professionnalisme chez les jeunes ouvriers de la commune (absence d'innovation, de planification sur le moyen et le long terme, etc.), qui incite les opérateurs économiques à s'orienter vers la main d'œuvre de Ouagadougou (ou même de pays étrangers) ;
 - Le manque de prise de conscience chez les jeunes quant à leur capacité à créer de l'emploi (notamment dans l'agriculture et l'élevage). Il faut à cet effet éduquer et sensibiliser les jeunes sur ces aspects, afin qu'ils ne se contentent pas d'attendre tout de l'Etat ou la mairie.

On relève ici que, dans la perception des acteurs de la commune, **la situation de non-emploi n'est pas liée à des facteurs extérieurs** (une offre d'emplois locaux insuffisante par exemple), ou à l'absence d'actions de la commune sur cette réalité, mais est directement imputée au comportement des jeunes.

- Ensuite, en dépit des discours officiels et des dispositifs existants, il ne semble pas exister une réelle prise en charge communale de la question de l'emploi. En effet, le centre d'écoute pour les jeunes, mis en place en 2012, et pour lequel un agent a été affecté en 2016, est plus ou moins court-circuité par la mairie (pas de nomination officielle, pas d'eau courante, etc.). Le centre n'est donc pas fonctionnel, malgré les courriers d'interpellation de la Direction régionale de la jeunesse. Il n'y a pas non plus **de ligne budgétaire de la commune dédiée à la jeunesse**. Les ressources transférées par l'Etat dans le cadre du transfert des compétences et des ressources (seulement 1 million par an) ne sont pas utilisées depuis 2 ans.
- Enfin, alors même que la commune ne prend pas réellement en charge la question de l'emploi des jeunes, elle ne cherche pas non plus à établir des liens plus étroits avec les services techniques déconcentrés dédiés.

Les seules collaborations entre la mairie et les acteurs de l'emploi se résument le plus souvent :

- Au recrutement des jeunes pour les travaux de Hautes Intensités de Main d'œuvre (HIMO), avec la Direction de la jeunesse comme point focal (plus de 1000 jeunes recrutés en 2018).
- Aux échanges qui se déroulent dans le cadre de concertation communale, qui vise à regrouper l'ensemble des services techniques déconcentrés autour de la mairie pour faire le point des activités déjà menées ou à venir. Cependant, il faut relever que la question de l'emploi et de la formation des jeunes est insuffisamment abordée dans ce cadre.

4.4 Banfora : l'existence de documents stratégiques en matière d'emploi

La commune de Banfora est l'une des rares communes du pays qui **dispose de référentiels sur son développement économique et sur la problématique de la jeunesse**. Il s'agit :

- Du plan stratégique de développement agricole ;
- D'un programme d'employabilité des jeunes de la commune.

Ces deux référentiels de développement ont été élaborés par la mairie, avec l'appui de ses partenaires tel que la Fédération Canadienne des Municipalités (FCM).

On note également l'existence d'un plan stratégique de l'assainissement élaboré avec l'accompagnement de la fondation américaine Hilton.

4.5 Gourcy : une problématique de l'emploi noyée par la crise politique locale

La mairie de Gourcy connaît de fortes crises depuis quelques années. Le 30 juillet 2018, certains conseillers municipaux ont déposé une motion de défiance, accusant la maire de mauvaise gouvernance. Il s'en est suivi des tensions internes, des violentes manifestations ayant causé d'énormes dégâts matériels

(destruction du corbillard municipal, destruction de domiciles de certains élus, etc.), une suspension provisoire (de trois mois) de la maire, puis le retour de celle-ci, avec une reprise des sessions du conseil municipal le mardi 16 avril 2019. L'heure est désormais à l'apaisement. Cependant, ce climat a beaucoup paralysé les activités de la commune et il est par conséquent difficile de parler de politique communale en faveur des jeunes et femmes, dans la mesure où les sessions municipales ne se tiennent pas.

Par exemple, on constate qu'il n'existe aucun centre ou infrastructure dédié aux jeunes de la commune (hormis la Direction Provinciale de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes du Zondoma, qui n'ont pas vocation à accueillir du public). Selon le Secrétaire Général de la mairie, un plaidoyer avec des statistiques à l'appui est fait en ce sens auprès de l'Etat et certains partenaires.

4.6 Boussou : un maire qui prend des initiatives personnelles positives

La mairie de Boussou s'illustre assez bien dans les initiatives en faveur de l'emploi des jeunes et femmes. A titre d'exemple illustratif : le Maire de la commune a approché la BTEC (basée à Gourcy) pour un accompagnement des groupements féminins de sa commune.

A part le dynamisme du maire, on ne note pas une différence avec les autres communes enquêtées (ni budget ni ressources humaines dédiés spécifiquement aux jeunes et femmes).

4.7 Des communes qui peinent à faire de l'emploi des jeunes une priorité

Au regard de la description des différents positionnements des communes, on pourrait classer les communes selon la typologie suivante :

■ HIMO : outils pour l'emploi des jeunes ou instrument de clientélisme politique ?

A Ouahigouya tout comme à l'arrondissement 5 de Ouagadougou, on constate une implication des autorités communales autour des projets HIMO. Le manque de transparence observée dans les recrutements qui sont fait dans ce cadre laisse penser que l'intérêt des communes pour ces dispositifs est « politique » : pour les responsables communaux, les HIMO constituent une occasion de recruter de potentiels électeurs. On constate à contrario, que les dispositifs qui ne sont pas susceptibles d'avoir des retombées électorales sont « boudés » par les communes (c'est le cas du Centre d'écoute à Ouahigouya).

■ A Boussou et Banfora, une volonté sans ressource

Dans les communes de Banfora et de Boussou, on voit bien que les autorités communales ont une vision assez claire du développement économique de leurs territoires. Comme souligné plus haut, la mairie de Banfora a mis en place son plan stratégique de développement agricole et un programme d'employabilité des jeunes. A Boussou, le maire s'implique fortement dans la mobilisation des jeunes et femmes, afin de leur permettre d'avoir accès au microcrédit. Cependant, ces volontés souffrent de l'absence de ressources humaines et de moyens financiers.

■ Un « attentisme » vis-à-vis de l'aide extérieure ou de l'avènement de grands projets

L'étude relève que les communes de Ziniaré et de Gourcy prennent très peu d'initiatives dans le cadre de l'emploi des jeunes. Celles-ci semblent être dans l'attente de projets qui seraient financés et mis en œuvre par des acteurs extérieurs au territoire : l'Etat, ou des partenaires techniques et financiers internationaux. Des exemples illustratifs : l'autorité communale de Ziniaré fonde tous ses espoirs sur l'ouverture du Centre Hospitalier Régional (CHR) de Ziniaré et de l'Aéroport de Donsin. A Gourcy, c'est la construction d'une unité de transformation primaire de tomate par le Ministère du commerce qui suscite beaucoup (trop ?) d'attentes.

5. Quelles possibilités d'agir pour les communes: configurations locales en matière d'emploi des jeunes et le positionnement communal

5.1 Synthèse des problématiques rencontrées et enjeux pour les communes

Comme on vient de le voir, la plupart des communes rencontrent des difficultés pour s'investir pleinement sur la question de l'emploi en général, et celle de l'emploi des jeunes en particulier. Les actions qui portent directement sur la question de l'emploi demeurent assez rares (hormis les recrutements effectués dans le cadre des dispositifs HIMO). Aucune commune ne dispose de ligne de crédit ni de personnel pour la

jeunesse, en dehors des crédits et des compétences transférées par l'Etat central. Par ailleurs, il existe peu d'exemples de collaborations avec les organismes de formation et les institutions de microfinance. Pourtant, les problématiques rencontrées sur les différents territoires interpellent l'institution communale à plusieurs égards :

- (1) Il a d'abord été relevé **un décalage entre les besoins économiques des territoires et l'offre de formation**. Ce décalage se joue à la fois sur le plan des secteurs économiques (présence insuffisante du secteur agro-pastoral dans l'offre de formation) et sur le plan pédagogique (formations trop théoriques et trop longues). Il y a bien là un enjeu d'animation, pour opérer un rapprochement entre deux univers qui ne communiquent pas assez : celui de la formation et celui des opérateurs économiques.
- (2) Le deuxième constat est que **les jeunes sont encore trop « à distance » des dispositifs** de formation et d'emploi et des institutions de microfinance. Ce déficit d'accessibilité peut se jouer à plusieurs niveaux : niveau scolaire insuffisant, éloignement géographique des chefs-lieux, absence de garanties matérielles ou projets trop individuels ou ambitieux pour l'accès au crédit, etc. Il s'agit ici **d'un enjeu de rapprochement** entre un public, d'une part, et, d'autre part, des dispositifs dont ce public pourrait mieux bénéficier.
- (3) Enfin, le secteur de la formation souffre d'un **manque de moyens** (notamment pour développer une approche pédagogique centrée sur la pratique, ou encore, par exemple, pour la prise en charge d'enseignants qui peuvent parfois avoir des profils rares et recherchés). Face à cette problématique, il y a **un enjeu de mutualisation et de mobilisation de ressources** à destination du secteur de la formation et au bénéfice de la commune.

5.2 Pistes pour un engagement de la commune en faveur de l'emploi des jeunes

■ L'animation communale pour la (re-)connexion entre les acteurs économiques et les acteurs de la formation

Les structures en charge de la formation professionnelle ainsi que les institutions financières de microfinance fonctionnent encore trop en vase clos et n'impliquent ni les autorités communales ni les acteurs économiques dans leur démarche. Le maire, les conseillers communaux et les agents des communes sont bien souvent des personnes qui ont une inscription forte sur les territoires et qui connaissent bien les dynamiques économiques locales. L'institution communale est la mieux informée lorsque des investissements importants sont projetés sur son territoire. Même lorsqu'ils ne disposent pas d'un document stratégique en bonne et due forme (comme à Banfora), les acteurs communaux portent une vision du territoire et de son développement qu'ils peuvent défendre et promouvoir auprès des organismes de formation. Ils ont également la légitimité pour inviter les opérateurs économiques et les organismes de formation à s'asseoir à une même table. Les différentes chambres consulaires (commerce, agriculture) pourraient également être des acteurs « clés » dans cet exercice d'animation.

■ Opérer un rapprochement entre les jeunes et les dispositifs (de formation, d'emploi et de microfinance)

Le rapprochement ici mentionné peut s'effectuer dans les deux sens. D'abord, des jeunes vers les dispositifs, en incitant les jeunes à mieux s'organiser, à se regrouper pour présenter des projets plus crédibles aux organismes de formation (constitution de cohorte d'apprenants) ou aux institutions de microfinance (constitution de groupements formalisés pour l'accès aux crédits). Ensuite, des dispositifs vers les jeunes, en incitant les premiers à faire montre de plus de souplesse et, en parallèle, en cautionnant (morale ou financièrement ?) un certain nombre de projets qui apparaissent pertinents aux yeux de la commune.

■ Mutualiser les moyens existants et mobiliser des financements au bénéfice de la jeunesse locale

En incitant les acteurs à se concerter davantage, les communes peuvent inciter à mutualiser davantage les moyens qu'ils ont à disposition. Par exemple, à Banfora, les enseignants-formateurs en menuiserie-bois sont assez rares. Rien n'interdirait les organismes de formation à constituer un « panier commun » pour permettre le recrutement d'un enseignant susceptible d'assurer les cours dans l'ensemble des établissements. Il en est de même pour le matériel pédagogique, lorsque celui-ci est assez coûteux. Par ailleurs, via ses partenaires techniques et financiers, la mairie est également en mesure de solliciter et de

mobiliser des fonds pour la mise en œuvre de projets au bénéfice des jeunes et femmes (ADFR, Neertamba, etc.)

■ **La sensibilisation des centres de formation sur des démarches innovantes (développer « l'employabilité » des jeunes, accompagnement post-formation, etc.)**

La question de l'employabilité des jeunes formés n'a pas été suffisamment dans ce rapport. Il s'agit pourtant d'un problème important : même lorsqu'ils sont bien formés, les jeunes ne savent pas comment s'y prendre pour « chercher du travail ». En ce sens, il pourrait être intéressant que les centres de formation intègrent des modèles de formation portant spécifiquement sur les techniques de recherche d'emploi : élaboration de CV et de lettres de motivation, préparation aux entretiens de recrutement, suivi des candidatures, etc. Ces modules pourraient intégrer des interventions de chefs d'entreprises, des salariés ayant suivi un cheminement vers l'emploi particulier, etc.

Par ailleurs, dans le même esprit, les centres de formation pourraient accompagner leurs apprenants à trouver des stages en entreprise, voire même poursuivre l'accompagnement des apprenants en cours de stage, et au moment de la recherche d'emploi.

Enfin, pour être innovants, les centres de formation pourraient constituer des unités productives en leur sein, sur le modèle « entreprise-école » pour rentabiliser le coût de l'achat de la matière d'œuvre par exemple.

■ **La mise en place d'un « dispositif local d'animation pour l'emploi des jeunes »**

Ces différentes orientations générales ne pourront être discutées et mises en œuvre que si la commune met à disposition un agent ou un élu chargé d'animer la question de l'emploi et de la mettre régulièrement à l'ordre du jour de l'agenda politique local. Il s'agit en fait d'identifier un « animateur communal pour l'emploi » et ensuite, de trouver les ressources pour permettre à cette personne de jouer son rôle d'animation, de rapprochement et de mobilisation.

Cet animateur pourrait s'appuyer sur **la mise en place ou la redynamisation de deux instances** :

(1) **Le centre d'écoute des jeunes.** Faute d'animation au plan local, ces centres sont bien souvent inopérants. Or, ce type de structure apparaît nécessaire pour constituer le point d'entrée pour les jeunes qui souhaiteraient entrer en dialogue avec la commune. Le centre pourrait également comprendre un volet « accompagnement et mise en lien », pour permettre aux jeunes de se regrouper et de construire des projets ayant une dimension collective, ou encore, mettre en lumière des expériences entrepreneuriales réussies (à l'instar de ce que projette de faire l'ADEU à Ouagadougou (cf. encadré n°1).

(2) **Une instance de concertation** pour réunir les différents acteurs économiques, de l'emploi et de la formation. Cette instance peut avoir une vocation généraliste, et mettre la question de l'emploi des jeunes à l'ordre du jour, ou bien être spécifiquement dédiée à cette problématique. Il s'agit de sensibiliser les acteurs sur les enjeux de l'emploi – et notamment de l'emploi des jeunes – tout en rappelant les orientations stratégiques de la commune en matière de développement du territoire. C'est dans ce cadre que la mairie pourrait jouer ses rôles de (re-)connexion des organismes de formation avec les opérateurs économiques, et d'encouragement à mutualiser les moyens et à mobiliser des fonds pour le développement local.

6. Annexe

6.1 Annexe 1 : Tableaux de synthèse des forces et faiblesses des communes

6.1.1 Synthèse des forces et des faiblesses des communes de Ziniaré et Ouagadougou (arrondissement n°5)

Communes	Ziniaré	Ouagadougou
Forces	<ul style="list-style-type: none"> • Proximité avec la ville de Ouagadougou ; • Existence de savoir-faire local en matière de maraîchage et d'élevage ; • Présence de retenues d'eau et de bas-fonds aménageables en nombre importants ; • Existence de deux marchés à bétail ; • Potentiel naturel d'espèces pourvoyeuses de PFNL et de nombreux groupements de femmes émergeant dans ce domaine ; • Jeunesse des producteurs ; • Plateforme « Initiative Plateau Central ». 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de consommateurs potentiels de Ouagadougou ; • Présence d'importants investisseurs dans la capitale ; • Nombreuses micro-structures dynamiques dans le domaine de la transformation agro-alimentaire (groupements de femmes, start-ups, etc.) • Depuis 2018, ADEU pour la promotion de l'employabilité des jeunes (avec 7 incubateurs de projets) • Plateforme « Initiative Ouaga »

Faiblesses

- Faible maîtrise de l'eau ;
- Faible niveau de technicité des producteurs ;
- Faible niveau d'accès aux crédits d'équipements agricoles ;
- Faible niveau organisationnel des producteurs ;
- Manque d'équipements pour la conservation de la production notamment les produits maraîchers ;
- Problème d'accès aux soins vétérinaires ;
- Manque d'unités de transformation des produits agricoles ;
- Mévente des produits maraîchers liée à la surproduction.
- Manque de formation qualifiante pour les jeunes et femmes ;
- Faible accès des jeunes et en particulier peu qualifiés aux incubateurs de projets/d'entreprises ;
- Inadéquation entre formations reçues (enseignement académique) et offres d'emploi disponibles ;
- Manque d'esprit entrepreneurial chez les jeunes et femmes ;
- Faible niveau d'accès au crédit et autres financements par les jeunes en vue d'entreprendre et de créer des emplois ;
- Faible niveau de qualification des jeunes notamment les mécaniciens à deux roues

Opportunités

- Ouverture de l'aéroport de Donsin (prévue en 2021) ;
- Ouverture de l'usine de tomate à Loumbila³² ;
- Construction du Centre Hospitalier Régional (CHR) de Ziniaré
- Réalisation du complexe agro-alimentaire
- Opérationnalisation de l'ADEU
- Construction du Centre d'Ecoute pour Jeunes
- Projet de développement de l'offre de formation professionnelle (partenaires identifiés)

Menaces / Obstacles

- Instabilité politique et institutionnelle ;
- Sentiment d'insécurité (menace terroriste, avec Kaya à 68 km)
- Instabilité politique et institutionnelle ;
- Climat sécuritaire non propice au développement des investissements (menace terroriste, traumatisme lié à la situation nationale et aux attentats qui ont affecté Ouagadougou)

³² Il nous a été signalé l'existence d'une unité de transformation de tomate et bien d'autres légumes au niveau de la maison de la femme à Ziniaré. L'unité a été mise en place avec l'appui de Bistagno, une localité italienne en coopération avec la commune de Ziniaré. Les femmes ont été formées à cet effet mais jusqu'à présent l'unité n'est toujours pas fonctionnelle.

6.1.2 Synthèse des forces et des faiblesses des communes de Ouahigouya et de Banfora

Communes	Ouahigouya	Banfora
Forces	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un savoir-faire local dans la pratique du maraîchage et de l'élevage ; • Existence d'organisations paysannes (OP) assez dynamiques ; • Existence d'importants marchés à bétail (Sissamba et Youba) ; • Jeunesse des producteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Proximité avec la Côte d'Ivoire et la commercialisation des produits agricoles vers ce pays ; • Abondance des pâturages ; • Présence de plans d'eau pour le développement de la pisciculture ; • Abondance de la flore pour le développement de l'apiculture, de la pharmacopée, de la teinture, etc. ; • Présence d'unités industrielles agro-alimentaires ; • Existence de savoir-faire local en matière de transformation agroalimentaire ; • Existence d'un plan stratégique communal de développement agricole et d'un programme d'employabilité des jeunes de la commune ; • La présence d'importants sites touristiques dans la région ; • Existence d'un savoir-faire local dans certains métiers tels que : la vannerie, la poterie, la teinture, la forge traditionnelle, le tissage, etc.
Faiblesses	<ul style="list-style-type: none"> • Problème de la maîtrise d'eau (tarissement précoce des points d'eau) ; • Mauvaise pluviométrie ; • Forte dégradation du sol liée à l'usage des pesticides non homologués ; • Faible niveau de technicité des producteurs notamment en matière de conservation et de transformation de la production agro- 	<ul style="list-style-type: none"> • Problématique de sécurisation foncière pour les investisseurs publics ou privés • Sous-exploitation des surfaces cultivables • Baisse du niveau de l'eau liée à l'ensablement des principaux cours d'eau ; • Faible mécanisation de l'agriculture ; • Usage excessif des pesticides non homologués ;

	<p>pastorale ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Manque de coopération entre les différents acteurs des filières agro-pastorales (l'inexistence de chaînes de valeur). 	<ul style="list-style-type: none"> • Délaissement de la production céréalière (maïs, fonio, riz, sorgho, etc.) au profit des cultures de rentes (anacarde, banane, etc.) ; • Faible niveau de technicité constaté chez les producteurs notamment en matière de conservation et de transformation des productions agro-pastorales ; • Faible niveau d'organisation des acteurs.
Opportunités	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation du barrage de Guitti ; • Construction de l'usine de transformation de la tomate ; • Mise en place du périmètre maraîcher de Goinré et la dynamisation de la plateforme maraîchère ; • Présence de la société minière de Karma. 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet d'aquaculture à Bodadiougou ; • Présence de la mine de Wahgnion dans la région ; • Le développement d'un pôle d'élevage, dans une perspective d'exportation vers la Côte d'Ivoire.
Menaces / Obstacles	<ul style="list-style-type: none"> • Instabilité politique et institutionnelle ; • Situation d'insécurité : nombreux incidents terroristes dans la région Nord depuis 2016 	<ul style="list-style-type: none"> • Instabilité politique et institutionnelle dans le pays et en Côte d'Ivoire (élections en 2020) ; • Menace terroriste et conséquence direct sur le tourisme

6.13 Synthèse des forces et des faiblesses des communes de Gourcy et Boussou

Communes	Gourcy	Boussou
Forces	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un savoir-faire local en matière de maraîchage, d'élevage et de tissage ; • Existence de groupements de producteurs maraîchers ; • Existence de groupements de femmes dans le domaine de la transformation agro- 	<ul style="list-style-type: none"> • Sols aptes à la production agricole ; • Complémentarité des activités agricoles et d'élevage ; • Existence de groupements de femmes relativement dynamiques ; • Existence de groupements d'apiculteurs ;

	alimentaires (notamment la transformation des PFNL)	
Faiblesses	<ul style="list-style-type: none"> • Mauvaise maîtrise de la ressource en eau ; • Récurrence des années de sécheresse ; • Mauvaise et irrégulière pluviométrie ; • Forte dégradation des sols liée à l'usage excessif des pesticides ; • Faible niveau de technicité des producteurs ; • Problème organisationnel des filières agricoles (maraîchage et élevage) ; • Problème de commercialisation des produits agricoles et autres produits issus du tissage. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mauvaise maîtrise de la ressource en eau ; • Insuffisance de bas-fonds aménagés ; • Faible niveau de technicité des producteurs ; • Problème d'accès aux crédits d'équipements agricoles.
Opportunités	<ul style="list-style-type: none"> • Construction d'un centre dédié à la transformation primaire de la tomate (courant 2019) 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de mise en place d'une unité de transformation agro-alimentaire semi-modernisée
Menaces / Obstacles	<ul style="list-style-type: none"> • Instabilité politique récurrente (conseil municipal) ; • Proximité de la menace terroriste 	<ul style="list-style-type: none"> • Instabilité politique et institutionnelle.

« Jeunesse au Centre: Partenariats territoriaux pour les politiques, les services et l'entrepreneuriat des jeunes au Burkina Faso »

Étude Diagnostique sur les Politiques et les Services pour l'emploi, la formation professionnelle et l'entrepreneuriat des jeunes dans les Communes de Banfora, Boussou, Gourcy, Ouahigouya, Ziniaré et l'Arrondissement V de Ouagadougou



UNIVERSITÀ
DEGLI STUDI
DI TORINO



Boursiste CISAO-UNITO : Gaia Bacin
Resp. Scientifique: Egidio Dansero

TABLES DES MATIÈRES

TABLES DES ACRONYMES	4
TABLES DES FIGURES	5
1. Le Projet « Jeunesse au Centre: Partenariats territoriaux pour les politiques, les services et l'entrepreneuriat des jeunes au Burkina Faso »	6
2. L'étude diagnostique sur les politiques et les services pour l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes	7
2.1. Objectif de l'étude	7
2.2. Méthodologie et démarche	9
3. Le cadre national: les jeunes Burkinabés et le marché du travail	12
3.1. Le contexte national	12
3.2. Objectifs et défis dans la programmation nationale	16
3.3. Le focus sur l'entrepreneuriat des jeunes et l'accès au crédit	18
3.3.1. Le défi de l'accès aux services micro-financiers	20
4. Le Développement du capital humain à travers le renforcement des services pour les jeunes en matière de formation professionnelle, emploi et entrepreneuriat	23
4.1. L'identification des services pour les jeunes en matière de formation professionnelle, emploi et entrepreneuriat	23
4.1.2. Contributions des partenaires du Nord dans la conception des services à réaliser	24
4.1.3. Territoires diversifiés mais besoins transversaux en matière de services	27
4.2. Les services pour les jeunes dans le cadre communal	28
4.2.1. La Commune de Banfora	28
4.2.2. La Commune de Boussou	29
4.2.3. La Commune de Gourcy	30
4.2.4. La Commune de Ouahigouya	31
4.2.5. La Commune de Ziniaré	32
4.2.6. L'Arrondissement V de la Commune de Ouagadougou	34
5. L'adéquation des compétences professionnelles des jeunes aux exigences des marchés locaux à travers la formation professionnelle	35

5.1. Les secteurs économiques porteurs au niveau des six territoires: atouts pour la formation des jeunes	37
5.2. L'identification des filières de formation technique-professionnelle pour les jeunes Burkinabés	39
5.2.1. La Commune de Banfora	40
5.2.2. La Commune de Boussou	41
5.2.3. La Commune de Gourcy	41
5.2.4. La Commune de Ouahigouya	42
5.2.5. La Commune de Ziniaré	42
5.2.6. L'Arrondissement V de la Commune de Ouagadougou	43
Conclusions	44
Bibliographie et sitographie	46

TABLES DES ACRONYMES

PNDES	Plan National de Développement Économique et Social
AICS	Agence Italienne pour la Coopération au Développement
CISAO	Centre Interdépartemental de Recherche et Coopération Technique-Scientifique avec l'Afrique de l'Université de Turin
PCD	Plan Communal de Développement
AL	Autorité Locale
ONG	Organisation Non-Gouvernemental
MJPEJ	Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes
BIT	Bureau International du Travail
MJFPE	Ministère de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi
MTEJ	Ministère du travail, de l'emploi et de la jeunesse
EFTP	Enseignement et Formation Techniques et Professionnels
INSD	Institut National de la Statistique et de la Démographie
SCADD	Stratégie de croissance accélérée et de développement durable
PN-EFTP	Politique Nationale de l'Enseignement, de Formation technique et professionnelle
PNE	Politique Nationale de l'Emploi
PNT	Politique Nationale du Travail
PFNL	Produits Forestiers Non Ligneux
BTP	Bâtiment Travaux Publics
ANPE	Agence National Pour l'Emploi
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication

TABLES DES FIGURES

Figure 1: Schéma des partenaires du Projet «Jeunesse au Centre: Partenariats territoriaux pour les politiques, les services et l'entrepreneuriat des jeunes au Burkina Faso»	6
Figure 2: Tableau récapitulatif concernant la répartition des entretiens et focus groups par territoire	10
Figure 3: Phases de l'Étude Diagnostique	11
Figure 4: Taux de chômage et de sous-emploi selon le genre Source: INDS, 2015. Enquête National sur l'emploi et le secteur informel.	12
Figure 5: Taux de chômage et sous-emploi visible/invisible des jeunes 15-24 ans Source: INDS, 2015. Enquête National sur l'emploi et le secteur informel	14
Figure 6: Principaux projets et programmes de promotion de l'emploi mis en place par le Ministère de la Jeunesse, de la Formation professionnelle et de l'emploi du Burkina Faso	15
Figure 7: Les principaux services, supportés par le projet, à développer dans les cadres communaux	27
Figure 8: Proportion de EFTP sur la population active Burkinabé	36
Figure 9: Les filières de formation professionnelle des jeunes dans les six territoires du projet	39

1. Le Projet « Jeunesse au Centre: Partenariats territoriaux pour les politiques, les services et l'entrepreneuriat des jeunes au Burkina Faso »

Le Projet « Giovani al Centro » ou « Jeunes au Centre: partenariats territoriaux pour les politiques, les services et l'entrepreneuriat des jeunes au Burkina Faso » est une initiative promue par la Région Italienne du Piémont et financée par l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS) - Projet AID 011311 / CUP N°J29H18000290005.

L'initiative de coopération décentralisée, en ligne avec les initiatives et les projets précédents dans les zones d'intervention, vise à soutenir la mise en place de services et le renforcement des capacités et des politiques des collectivités territoriales burkinabés à travers un processus de concertation participative et de transfert d'expériences et de bonnes pratiques des collectivités locales italiennes, en matière de soutien à la formation professionnelle, à la transition formation-travail et à l'accompagnement au développement d'activités entrepreneuriales pour les jeunes.

Figure 1: Schéma des partenaires du Projet « Jeunesse au Centre: Partenariats territoriaux pour les politiques, les services et l'entrepreneuriat des jeunes au Burkina Faso »

Chef de File	Communes Burkinabés	Communes Italiennes	ONGs / Autres Acteurs
Région Piémont	Ouahigouya	Moncalieri	ONG - CISV
	Gourcy	Grugliasco	ONG - CISV
	Boussou	Cumiana	ONG - CISV
	Banfora	Trino	ONG - LVIA
	Ziniaré	Bistagno	ONG - LVIA Crescere insieme s.c.s.
	Arrondissement V de la Commune de Ouagadougou	San Miniato	Movimento Shalom Onlus
			Région Toscana Association Euro-African Partnership (EUAP Onlus) Consortium des ONG piémontaises COP Université d'études de Turin - CISAO I Lions Italiani con i Bambini nel Bisogno - Children in need ONLUS Compagnia di San Paolo

L'objectif général du projet est celui de promouvoir le développement économique durable et inclusif dans six territoires du Burkina Faso, notamment les Communes de Banfora, Boussou, Gourcy, Ouahigouya, Ziniaré et l'Arrondissement V de Ouagadougou, en renforçant le rôle des autorités locales (AL) et en soutenant les politiques d'emploi et la promotion de l'entrepreneuriat pour les jeunes.

Les objectifs spécifiques sont listés ci-dessous:

1. Renforcer les compétences des autorités locales responsables des politiques et des services pour l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes;
2. Promouvoir la création d'emplois et d'entreprises par les jeunes, en améliorant leurs compétences professionnelles et numériques, et en facilitant l'accès aux services d'accompagnement et aux instruments financiers disponibles;
3. Promouvoir des stratégies et des méthodologies innovantes pour les politiques et les services locaux d'emploi et d'entrepreneuriat des jeunes à travers les échanges Sud-Sud et Nord-Sud et la consolidation du réseau de partenariats territoriaux impliqués.

L'initiative s'insère donc dans un plus articulé processus d'échange et renforcement réciproque intéressant les collectivités territoriales Burkinabés et Italiennes dans le cadre d'une relation de coopération décentralisée promue par la Région Piemonte et/ou les Communes Italiennes intéressés.

Les bénéficiaires du projet, sollicités et impliqués dans les différentes phases du projet à travers une approche participative, comprennent: les fonctionnaires publics et le personnel des collectivités territoriales, les jeunes des 6 Communes Burkinabés, les élus, les représentants des Associations de la jeunesse, les organisations de la société civile, les fonctionnaires et représentants des partenaires Italiens et la société civile des territoires Piémontais et Toscans.

2. L'étude diagnostique sur les politiques et les services pour l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes

2.1. Objectif de l'étude

Dans le cadre du projet « Jeunes au Centre: partenariats territoriaux pour les politiques, services et entrepreneuriat des jeunes au Burkina Faso », il a été prévue la réalisation d'une étude diagnostique sur les politiques, les services pour l'emploi, la formation professionnelle et l'entrepreneuriat des jeunes (A1), activité confiée à l'Université de Turin

- CISAQ (Centre Interdépartemental de Recherche et Coopération Technique-Scientifique en Afrique) à travers le recrutement d'une bénéficiaire de bourse de recherche et l'appui d'un référent scientifique, Professeur de l'Université de Turin.

L'étude diagnostique comprend une analyse ponctuelle des réalités locales et une capitalisation des lignes directrices, conçues en concertation avec les acteurs et les partenaires du projet, pour la mise en place des activités prévues par le projet. Les objectifs de l'étude peuvent donc être résumés comme suit:

- Comprendre la structuration actuelle du système national et local sur le thème "jeunes et emploi" et encadrer l'offre et la demande de services pour l'emploi, l'entrepreneuriat et la formation professionnelle dans les 6 territoires concernées par le projet (5 Communes, d'une part – Ouahigouya, Gourcy, Boussou, Banfora, Ziniaré – et, d'autre part, l'Arrondissement V de la Commune de Ouagadougou);
- Proposer une restructuration de l'offre, conçue en concertation avec les acteurs locaux, en fonction de la demande concernant les politiques et plus précisément les services adressés aux jeunes en matière de orientation, formation professionnelle, recherche emploi et appui à activités micro-entrepreneuriales;
- Mettre en évidence pour chaque localité des secteurs économiques avec potentiel en termes d'innovation et développement et stimuler une formation professionnelle cohérente avec les potentialités économiques locales.

Les éléments reportés dans l'étude diagnostique et qui ont fait objet du processus de concertation Nord-Sud et Sud-Sud dans le cadre du projet se sont rendus préalables et/ou fonctionnels aux activités suivantes:

- A.2. - Concertation multistakeholder;
- A.3. - Renforcement des capacités des fonctionnaires public et/ou privés actifs dans les services adressés aux jeunes;
- A.4. - Programmation et analyse concertée des plans d'intervention pour le renforcement ou la mise en place des services;
- A.5. - Réalisation et/ou consolidation de centres de services pour emploi /entrepreneuriat des jeunes;
- A.6. - Formation professionnelle des 300 jeunes dans les six territoires.

2.2. Méthodologie et démarche

Le présent rapport vise compléter l'étude réalisée par le cabinet INSUCO et il est complémentaire au rapport de recherche de produit par ce dernier en Juin 2019. Pour cette raison, ce rapport pose son focus sur des éléments complémentaires à ceux approfondis dans l'étude du cabinet INSUCO, spécifiquement en capitalisant le processus de recherche-action développé au cours des dix mois de réalisation de l'étude diagnostique.

Le rapport produit par INSUCO et le présent rapport constituent les référentiels de l'étude diagnostique confiée à l'Université de Turin et il est conseillée une lecture complémentaire de deux documents pour une compréhension plus approfondie des thématiques abordées.

L'étude diagnostique a démarré avec une analyse des Plans Communaux de Développement (PCD) des six territoires partenaires de projet pour développer une vision approfondie des stratégies des Communes impliquées en terme de formation professionnelle, emploi et entrepreneuriat des jeunes. L'analyse des PCDs a été accompagnée par une revue des rapports institutionnels et de la littérature nationale et international sur le thème. Simultanément, les Communes ont été directement engagées dans la rédaction d'un inventaire utile pour produire un état des lieux et une auto-analyse concertant les services pour l'emploi, la formation professionnelle et l'entrepreneuriat des jeunes.

L'inventaire des services a donc permis d'identifier les acteurs-clés du domaine des six territoires impliqués dans le projet qui ont été interviewés dans la phase de recherche de terrain, confiée au cabinet de recherche local INSUCO, basé à Ouagadougou.

Sur le plan de la méthode, la recherche de terrain a combiné, d'une part, des entretiens individuels avec les personnes-ressources du territoire préalablement identifiées par les points focaux et, d'autre part des focus groups avec des jeunes et des femmes.

Les informations recueillies lors des entretiens ont été mobilisées pour alimenter les discussions de focus-groups menées avec les jeunes et les femmes.

Au total, soixante-seize (76) entretiens individuels ont été menés auprès des acteurs concernés, douze (12) focus groups ont été conduits auprès des jeunes et des femmes des communes concernées; et six (06) focus groups plus spécifiques ont été organisés (groupements et associations féminins de l'arrondissement 5 à Ouagadougou et de Boussou ; services municipaux et centres de formation à Banfora).

Figure 2: Tableau récapitulatif concernant la répartition des entretiens et focus groups par territoire

Communes concernées	Nombre d'entretiens individuels	Nombre de focus	
		Avec jeunes et femmes	Avec autres acteurs
Commune de Ziniaré	16	2	-
Commune de Ouahigouya	17	2	-
Commune de Gourcy	11	2	-
Commune de Boussou	8	2	2
Arrondissement 5/Ouagadougou	13	2	2
Commune de Banfora	11	2	2
		12	6
TOTAL	76	18	

La recherche de terrain, qui a permis l'acquisition de données importantes en termes de politiques et services pour les jeunes, a été sujet d'un processus de restitution et concertation avec les partenaires italiens et les partenaires burkinabés dans une perspective de renforcement du processus de Concertation Nord-Sud. Les éléments de réflexion apportés par les partenaires italiens en occasion des ateliers de restitution et concertation ont été transmis aux partenaires burkinabés dans les six ateliers de restitution et concertation organisés dans les différentes localités et sont résumés dans le présent rapport (voir 4.1.2.).

L'objectif de cette phase de recherche-action a été est celui d'étendre l'analyse de contexte, en tenant compte aussi des réflexions liées à l'expérience des partenaires italiens en permettant d'échanger directement sur le thème avec leurs homologues burkinabés.

La phase de recherche-action s'est concrétisée ultérieurement en occasion de l'Atelier Sud-Sud multi-acteurs, ayant eu lieu le 22 Octobre 2019 à Ouagadougou, avec focus sur les secteurs économiques porteurs et les filières de formation des Communes Burkinabés

partenaires du projet. L'atelier a vu la participation des acteurs-clés impliqués dans le projet, notamment les Autorités locales et territoriales burkinabés et italiennes, la Région Piémont, l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS), le personnel public/privé des services pour l'emploi, la formation professionnelle, l'entrepreneuriat, les ONGs, plusieurs experts et acteurs locaux.

L'atelier a permis une concertation structurée préalable à l'activité de formation des jeunes pour le renforcement des compétences professionnelles et digitales dans les secteurs productifs innovants et porteurs des économies locales des territoires impliqués (A6). La concertation a offert aussi l'occasion pour partager une méthodologie structurée et stratégique pour l'identification de filières de formation à activer répondants aux exigences locales et aux exigences des jeunes.

Cette phase de recherche-action s'est donc insérée de manière cohérente dans les plus articulés processus de concertation Sud-Sud et Nord-Sud encouragés et stimulés dans le cadre du projet et, au niveau plus général, à travers les partenariats de longue terme de coopération décentralisée dans lesquels les territoires sont impliqués.

Figure 3: Phases de l'Étude Diagnostique

Phase préliminaire	Recherche-Action	Finalisation de l'Étude
- Collecte et analyse des Plans Communaux de Développement (PCD)	- Recherche de terrain confiée au Cabinet local INSUCO	- Finalisation Analyse
- Analyse Rapports Institutionnels et littérature nationales et internationale	- Restitution et Concertation Multistakeholder Communes Italiennes: Politiques et services	- Capitalisation Processus de restitution et Concertation Multistakeholder et de l'Atelier
- Réalisation de l'Inventaire des services pour l'emploi, l'entrepreneuriat et la formation professionnelle des jeunes	- Restitution et Concertation Multistakeholder Communes Burkinabés: Politiques et services*	- Finalisation Étude Diagnostique
	- Atelier - Concertation Multistakeholder Sud-Sud et Nord-Sud: Secteurs économiques et filières de formation	- Présentation de l'Étude Diagnostique

3. Le cadre national: les jeunes Burkinabés et le marché du travail

3.1. Le contexte national

L'état Burkinabé connaît une croissance démographique remarquable. Bien que le dernier recensement ait eu lieu en 2006, les prévisions ont quantifié la population à 19.034.397 habitants en 2016 avec une estimation de 21.510.181 pour le 2020. Il s'agit, comme dans le cas d'autres pays de l'Afrique Occidentale, d'une population avec une composante jeune majoritaire: il est estimé que le 47% de la population est âgée moins de 15 ans, 67% moins de 25 ans et 33.2% ont une âge comprise entre 15 et 35 ans (PNDES, 2016). La plupart de la population coïncide donc avec la population active, entendue comme l'ensemble des individus en âge de travailler disponibles sur le marché du travail, qu'ils aient un emploi (population active occupée) ainsi qu'ils soient en condition de chômage ou sous-emploi. Le marché du travail se compose de deux catégories particulièrement vulnérables, les jeunes et les femmes, composantes de la population significatives en termes de incidence démographique.

Comme explicité par M. Pilga, Directeur Général du Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (MJPEJ), la jeunesse de la population se pose parallèlement comme atout et défi pour le développement national. Par conséquent, l'état burkinabé est appelé à repenser son offre à partir du système éducatif, avec une prise en charge de la nécessité de professionnalisation des jeunes et de réponse aux besoins du marché local, en tenant compte au même temps d'un marché du travail en évolution qui pose des complexités en termes de disparités régionales et de genre. Les femmes, avec les jeunes, représentent encore une parmi les catégories les plus vulnérables dans le marché du travail avec un taux de chômage du 4.9% contre le 3% des hommes. Cette différence de 1.9% augmente jusqu'à 6.6% pour les femmes résidentes en milieu urbain.

Figure 4: Taux de chômage et de sous-emploi selon le genre

genre	Urbain			Rural			Ensemble		
	<i>chômage large</i>	<i>sous-emploi visible</i>	<i>sous-emploi invisible</i>	<i>chômage large</i>	<i>sous-emploi visible</i>	<i>sous-emploi invisible</i>	<i>chômage large</i>	<i>sous-emploi visible</i>	<i>sous-emploi invisible</i>
Masculin	8,4	12,2	20,9	1,0	17,7	4,4	3,0	16,3	8,5
Féminin	15,0	27,7	15,3	2,1	31,0	4,8	4,9	30,3	6,8

Source: INDS, 2015. Enquête National sur l'emploi et le secteur informel.

Dans le rapport “The Africa Competitiveness Report 2017” produit par le World Economic Forum, il est bien clair que la compétitivité du continent Africain se joue sur plusieurs plans. En particulier, les politiques actuelles doivent agir avec urgence sur le plan de la création d’emploi puisque, selon leurs estimations, dans les prochaines 20 années l’Afrique nécessitera globalement de 450 millions de possibilités sur le marché du travail, une demande extrêmement élevée à satisfaire.

La situation de l’emploi au Burkina Faso est caractérisée par plusieurs complexités et le système productif et économique est appelé à la création de “emplois décents”. En fait, la création de millions d’emplois dans le continent ne peut pas négliger la dimension de la qualité de travail qui passe à travers la création de “emploi décents”. Comme précisé dans un rapport sur les indicateurs du travail décent en Afrique produit par le BIT (2012), cette définition implique plusieurs dimensions allant des gains adéquats à la stabilité et sécurité du travail jusqu’à la combinaison travail-famille-vie personnelle.

Aux problématiques plus connues liées au chômage de la population burkinabé il faut pas ajouter la précarité de l’emploi et les conditions de sous-emploi. Selon le cadre conceptuel fourni par le Bureau International de Travail (BIT, 2013), on retrouve quatre catégories à prendre en considération dans le cadre de notre analyse:

- Les employés ou Salariés: individus qui travaillent ou ont un emploi et qui ne veulent pas/ne sont pas disponibles pour un travail alternatif;
- Les sous-employés: individus qui travaillent ou ont un emploi et qui veulent ou sont disponibles pour un travail alternatif;
- Les chômeurs: individus qui ne travaillent pas ou n’ont pas d’emploi et qui veulent ou sont disponibles pour un travail alternatif;
- Les inactifs: individus qui ne travaillent pas ou n’ont pas d’emploi et qui ne veulent pas et qui ne sont pas disponibles pour un travail alternatif.

Le marché du travail burkinabé se caractérise des taux de chômage et sous-emploi particulièrement élevés. Le taux de chômage en 2014 était estimé à 6.6%, taux qui résulte plus élevé dans le domaine urbain que dans les régions rurales. Il est donc facile de comprendre que la question de l’emploi de la population reste une priorité au niveau du Burkina Faso et que l’objectif spécifique du PNDES de réduire le taux du chômage de 6.6% du 2014 à 3% en 2020 reste un défi stratégique (Dialla, 2015).

Les conditions de chômage et sous-emploi touchent particulièrement les jeunes, ayant de 15 à 35 ans. Le taux de chômage des jeunes de 15-24 ans est de 4.7%. La disparité de ce taux par rapport au milieu de résidence est fortement visible: 10.3% de individus dans

cette tranche d'âge sont chômeurs dans le domaine urbaine, contre le 2.4% dans le domaine rural (INDS, 2015). Le phénomène du chômage des jeunes et donc à caractère essentiellement urbain. Même la formation technique-professionnelle des jeunes ne leur empêchent pas d'être exclu du marché de travail. D'un coté, le rapport du Bureau International du Travail (2014) relève que le chômage urbain des jeunes s'accroît avec leur niveau d'instruction¹ due à une employabilité faible des jeunes formés dans le système éducatif. La formation technique professionnelle semble donc plus fonctionnelle que l'enseignement général pour l'insertion dans le marché du travail urbain sauf que pour ce qui concerne les filières tertiaires de la formation technique.

Figura 5: Taux de chômage et sous-emploi visible/invisible des jeunes 15-24 ans

	Taux de chômage large	Taux de sous-emploi visible	Taux de sous-emploi invisible
National	4,7	22,2	11,3
Milieu de résidence			
Urbain	10,3	19,4	18,3
Rural	2,4	24,9	4,6

Source: INDS, 2015. Enquête National sur l'emploi et le secteur informel

Parallèlement, il faut souligner que dans les milieux ruraux le taux de sous-emploi est estimé à 64%, ne permettant pas de considérer la majorité des emplois dans le secteur comme décents. Soit dans le domaine agricole ainsi que dans autres secteurs productifs, l'informalité du travail reste élevé, surtout pour les femmes. En 2015 seulement une femme sur quatre était engagée dans emplois formels du secteur public et du secteur privé. Pour les deux sexes, le taux plus élevé d'emplois formels reste dans le secteur publique mais, comme souligné par le Directeur général du MJPEJ, il y a une incapacité structurelle du secteur publique et du secteur privé formel d'absorber toute la main d'œuvre disponible sur le marché du travail.

Selon l'enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel (ENESI) réalisé en 2015, les emplois de la fonction publique sont les plus convoités par les jeunes. Au Burkina, 49% des jeunes recherchent un emploi dans la fonction publique, 21% recherchent un emploi indépendant et 30% sont indifférent (MJFEP, 2018).

Pour faire face à nombreuses questions concernant la jeunesse et le marché du travail, le gouvernement burkinabé a créé en 2002 le Ministère du travail, de l'emploi et de la jeunesse (MTEJ) qui a été successivement réorganisé et dénommé Ministère de la jeunesse, de la formation professionnelle et de l'emploi (MJFPE) qui a assuré la mise en œuvre et le suivi de la politique du Gouvernement en matière de jeunesse, formation

¹ 34.5% des jeunes de niveau supérieur en condition de chômage contre 17.2% des jeunes au niveau secondaire et le 11.3% au niveau primaire.

professionnelle et emploi. Le ministère actuellement en charge des questions est le Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes (MJPEJ, 2014).

Les cadres de référence nationaux en matière d'emploi et formation professionnelle sont plusieurs² et en résulte un système complexe et parfois fragmenté avec des initiatives qui risquent être inefficaces. Le rapport ministérielle du 2014 résume, au niveau transversal, les mesures nationales, reportées dans la figure 4, mises en place par le gouvernement pour booster l'employabilité.

Figure 6: Principaux projets et programmes de promotion de l'emploi mis en place par le Ministère de la Jeunesse, de la Formation professionnelle et de l'emploi du Burkina Faso

Intitulé du projet/programme/Action	Objectif principal	Objectif stratégique de référence dans la PNE
Fonds de promotion de l'Auto-emploi	Promouvoir l'auto-emploi	Renforcer la dynamique de la création d'emplois
Programme d'Appui à l'Insertion Socioprofessionnelle des Jeunes Diplômés en fin de cycle	Accroître l'employabilité des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur en fin de cycle	Améliorer l'employabilité
Programme de formation de 5 000 jeunes par an à l'entrepreneuriat	Permettre aux jeunes d'acquérir des connaissances de base en vue de la création de leur entreprise	Renforcer la dynamique de la création d'emplois
Programme de formation aux métiers de 10 000 jeunes par an	Elargir et renforcer l'offre de formation professionnelle des jeunes	Améliorer l'employabilité
Programme national de volontariat	Offrir des opportunités aux jeunes diplômés d'acquérir de l'expérience professionnelle	Améliorer l'employabilité
Programme de renforcement de la formation professionnelle	Dynamiser l'offre de formation	Améliorer l'employabilité
Programme d'appui à la Politique sectorielle de l'EFTP	Favoriser l'évolution d'une logique d'offre de formation à une logique de demande de formation	Améliorer l'employabilité
Programme spécial de création d'emplois pour les jeunes et des femmes	Contribuer à réduire le chômage et le sous-emploi des jeunes et des femmes	Améliorer l'employabilité

Source: Ministère de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi, 2014.

² Nous retrouvons la Stratégie de Croissance accélérée et de développement Durable en tant que cadre général et des cadres référentiels sectoriels: La Politique Nationale de l'Enseignement, de Formation Techniques et Professionnelle (PN-EFTP), La Politique Nationale de l'Emploi (PNE) et la Politique Nationale du Travail (PNT).

Les efforts au niveau central ne résultent pas encore suffisants pour faire face à un marché de travail en évolution, à une croissance démographique remarquable, à une proportion des jeunes au chômage ou en condition de sous-emploi élevé et au faible taux de pénétration des femmes dans le marché du travail.

3.2. Objectifs et défis dans la programmation nationale

L'état Burkinabé, à travers sa programmation pour la période 2016-2020 résumée dans le Plan Nation de Développement Économique et Social - PNDES - , a reconnu que les réponses formulés à travers les politiques de développement menés jusqu'au présent ont été insuffisantes afin d'impacter de manière significative sur les dynamiques de développement socio-économiques nécessaires pour affirmer des conditions durables pour le bien-être de la population Burkinabé.

Dans le PNDES, l'état a donc synthétisé trois axes à prioriser pour créer les conditions d'un développement de la communauté durable, inclusif et socialement équitable. Les axes comprennent en fait (1) la réforme des institutions accompagné par une modernisation de l'administration, (2) le développement du capital humain et (3) une dynamisation des secteurs économiques porteurs avec un potentiel en terme de génération d'emploi (PNDES, 2016).

Le développement de ce dernier est, dans la perspective nationale, fortement lié à une valorisation des potentialités locales d'un point de vue des secteurs productifs qui demandent à l'état central de se donner des stratégies pour faire face aux défis qui s'imposent: assurer une bonne gouvernance, la disponibilité et l'employabilité d'un capital humain qui répond aux exigences du marché local et le développement d'un secteur secondaire durable en renforçant les bases productives et la compétitivité. Au même temps, il reste fondamental un investissement sur le capital humain local conçu en tant que *“ l'ensemble des aptitudes, talents, qualifications ou expériences accumulés par un individu et qui déterminent en partie, sa capacité à travailler ou à produire pour lui-même ou pour les autres ... ”*.

Dans le référentiel national des interventions de l'état et de ses partenaires sur la période 2016-2020, le gouvernement a identifié et établi des objectifs spécifiques cohérents avec les axes stratégiques à développer.

Les objectifs spécifiques mentionnés dans l'axe stratégique II - focalisé sur le développement du capital humain - sont en ligne avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) 2030 des Nations Unies en matière, notamment:

- ODD 4: assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie;

- ODD 5: parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles;
- ODD 8 : promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous;
- ODD 10 : réduire les inégalités dans tous les pays et d'un pays à l'autre.

Aux fins de notre analyse, il est intéressant se focaliser spécifiquement sur deux objectifs stratégiques en matière:

1. Le O.S. 2.2. - qui déclare prioritaire *“accroître l'offre et améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation en adéquation avec les besoins de l'économie”* à travers des actions soit en matière de Enseignement et Formation Technique Professionnelle (EFTP) (sur plan qualitatif et au niveau d'accès) soit en matière d'alphabétisation. À la dimension professionnelle de l'enseignement est reconnue également importance avec la volonté de augmenter les étudiants inscrits dans des filières professionnelles de 8% en 2015 à 30% en 2020. Si d'une coté il devient prioritaire stimuler les filières professionnalisantes, de l'autre coté, surtout pour ce qui concerne le transition formation-emploi pour les jeunes, il faudra agir pour une réduction de la durée moyenne d'obtention d'un premier emploi pour un sortant de l'enseignement supérieur de 5 ans en 2015 à 3 ans en 2020. Ce résultat pourra être atteint en réfléchissant sur une effective amélioration des structures d'accompagnement social pour ce qui concerne les services d'orientation.

2. Le O.S. 2.4. - reconnaît l'importance de *“promouvoir l'emploi décent et la protection sociale pour tous, particulièrement pour les jeunes et les femmes”* qui agit soit sur l'accès à un emploi décent (avec une augmentation d'un total d'environ 20% de 2015 à 2020 en termes d'emploi dans le secteur public et privé formel) et au système de protection sociale, soit sur la réduction des inégalités sociales et de genre tout en reconnaissant la figure féminine en tant que acteur de développement.

Afin de concrétiser les objectifs que l'état burkinabé s'est donné, il reste important investir sur le plan de *“... promotion des opportunités d'emplois décents, l'amélioration de l'employabilité et la promotion de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes et des femmes, la réduction du sous-emploi de la main-d'œuvre rurale, le renforcement de l'accès à la formation technique et professionnelle, la promotion de la culture entrepreneuriale et de l'entrepreneuriat, au profit des jeunes et des femmes, le développement des techniques de HIMO, surtout dans le cadre des investissements publics, l'amélioration de la gouvernance du marché du travail, l'extension et l'élargissement de la protection sociale et la promotion socioéducative de la jeunesse.”*

La réalisation des axes de développement doit forcément impliquer des restructurations du système éducatif - à travers un réel accès à une éducation de qualité pour toutes et tous - et promouvoir un enseignement supérieur de qualité qui répond aux exigences de l'économie locale.

3.3. Le focus sur l'entrepreneuriat des jeunes et l'accès au crédit

Le développement du capital humain se pose comme un des principaux défis sur le plan national avec lequel l'état burkinabé et ses jeunes sont portés à se confronter. Soit au niveau du développement de capital humain soit pour son potentiel en termes d'employabilité, création d'emploi et contribution au développement économique national, l'entrepreneuriat des jeunes joue un rôle fondamental dans l'agenda nationale. L'entrepreneuriat des jeunes est devenu tellement important dans la programmation, et par conséquent dans la rhétorique nationale, que le Ministère de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi (MJFPE) a été renommé, et donc partiellement re-conçu, dans l'actuel Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des jeunes (MJPEJ).

Le Directeur Général du MJPEJ a affirmé que les jeunes doivent pouvoir devenir des véritables acteurs de développement à travers la promotion de projets entrepreneuriaux. Le slogan adopté est « faire des jeunes, des solutions au chômage des jeunes » en transformant donc les jeunes de demandeurs à créateurs d'emploi.

L'état burkinabé a aussi souligné la nécessité d'accompagnement et développement de l'entrepreneuriat en ciblant jeunes et femmes. Cette ligne d'action a été concrétisée dans un objectif national. L'objectif spécifique 2.4. du PNDES reconnaît en fait l'importance de *“promouvoir l'emploi décent et la protection sociale pour tous, particulièrement pour les jeunes et les femmes”*. Pour ce qui concerne les femmes spécifiquement, la programmation nationale envisage que le taux des femmes propriétaires d'entreprises parmi les entrepreneurs puisse passer de 21% du 2015 à 50% en 2020.

Au niveau national, le MJPEJ soutient les initiatives entrepreneuriales des jeunes à travers programmes et projets. Ces programmes, qui se structurent principalement sur l'axe de l'accompagnement à la création et au management des entreprises et sur l'axe du financement, comprennent parmi les autres:

- Programme de Formation de 5000 jeunes en Entrepreneuriat par an (PFE) élaboré en 2007 et dont l'objectif général est celui de promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes en s'appuyant sur leurs initiatives créatrices et sur leurs motivations à créer des micros,

petites et moyennes entreprises. Ce programme a permis d'accompagner près de 40 000 jeunes dont environ 35% de filles;

- Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ) de la CONFEJES qui vise à favoriser la participation active des jeunes au processus de développement socio-économique de leurs pays. De 2005 à nos jours, ce programme a permis de former 185 encadreurs nationaux en Entrepreneuriat jeunesse et 7090 jeunes en Entrepreneuriat et financer 108 jeunes promoteurs (59 filles et 49 garçons) à hauteur de cent soixante-onze millions quatre cent cinquante-deux mille cinq cent cinquante (171 452 550) F CFA;
- Programme Augmentation de Revenus et Promotion de l'Emploi Décent en faveur des femmes et des jeunes (PARPED);
- Projet Emplois des Jeunes et Développement des Compétences (PEJDC);
- Projet d'Appui à l'emploi des jeunes et développement des compétences en milieu rural (PADEJ-MR) dont l'objectif est de contribuer à améliorer l'employabilité et l'entrepreneuriat des jeunes dans les secteurs agro-sylvo-pastoraux et les filières porteuses en milieu rural.

Au niveau d'appui au financement des initiatives entrepreneuriales des jeunes, le Ministère a mis en place des fonds nationaux de financement et des incentives parmi lesquels:

- Fonds d'Appui à la Promotion de l'Emploi (FAPE) qui accorde des crédits entrepreneurs des secteurs du commerce, de l'agriculture, de l'élevage, des prestations de services, du transport, du bâtiment et des travaux publics avec un taux d'intérêt se situant entre 4 et 12 pour-cent;
- Fonds d'Appui au Secteur Informel (FASI) qui intervient dans les domaines de l'agro-pastoral, de l'artisanat, du commerce et des prestations de services. Le taux d'intérêt varie entre 4 et 13 pour-cent;
- Fonds d'Appui aux Initiatives des Jeunes (FAIJ) qui accompagne les acteurs de l'agriculture, de l'élevage, de l'artisanat, du commerce et des services avec un taux d'intérêt de 2 à 4 pour-cent;
- Initiative Trait d'Union dont l'objectif général est de mettre en place des mécanismes novateurs de financement des projets d'inventions/innovations des jeunes et des femmes;
- Initiative Youth Connect Burkina qui est une plateforme d'actions permettant de connecter les jeunes entre eux et avec les potentialités dont l'un des objectifs est de développer la culture entrepreneuriale au sein des jeunes.

Bien conscients des efforts du MJPEJ, il faut remarquer que à l'intérêt national sur la question de l'entrepreneuriat développé par la jeunesse ne correspond pas à une stratégie suffisamment étendue et efficace pour booster ce secteur. Comme souligné par Dialla (2015), l'apport offert à travers les fonds publics de promotion de l'emploi aux jeunes désirants créer leur entreprise reste numériquement inférieur à la demande présente et au nombre d'arrivants sur le marché de travail chaque année estimé à environ 400.000 individus. Les fonds publics de financement mentionnés, notamment le FAPE, FASI et FAIJ ont contribué à la création et au renforcement d'environ 7000 postes de travail par an sur la période 2010 à 2012. Ce résultat apparaît en tout cas insuffisant afin de faire face aux emplois générés par l'économie national annuellement.

Dans les phases de concertation avec les six territoires du projet "Jeunes au Centre", la thématique du financement aux initiatives entrepreneuriales des jeunes a été mis en évidence par plusieurs acteurs du domaine et par les autorités locales mêmes. Les financements restent faibles et, dans la plupart de cas, inadéquats par rapport aux exigences des entreprises surtout dans le domaine rural où le crédit concordé est généralement insuffisant et même quand octroyé n'arrive pas toujours à répondre aux exigences de l'entreprise et du calendrier agricole.

3.3.1. Le défi de l'accès aux services micro-financiers

Le développement de formes d'initiatives privées ne peut pas négliger l'importance de l'accès des promoteurs aux services financiers, notamment au crédit. Comme souligné par Stiglitz *et al.* (2007) situations de exclusion financières sont indicatives de l'imperfection et du mauvais fonctionnement d'autres marchés, notamment celui du travail.

Au même temps, les produits micro-financiers jouent un rôle important dans l'utilisation productive de la main d'oeuvre, en affectant les salaires, l'occupation, la productivité et les opportunités d'auto-emploi surtout dans l'économie informelle. Selon les auteurs S. Ahmed e M. A. Hakim (2004), les sujets plus vulnérables (y compris les jeunes et les femmes) si accompagnés par un appui financier adéquat pourraient activer mécanismes de développement endogènes dans une perspective d'indépendance par rapport aux effets de *trickle-down* de l'économie formelle conventionnelle.

L'accès au crédit, au support d'autres mesures importantes, peut stimuler des promoteurs de développement à travers des expansions de business, une diversification des activités, investissement en technologies avec un retour en termes de productivité majeur. En plus, il faut remarquer que l'offre de service financiers aux sujets vulnérables dans le marché, comme les jeunes, stimule une différente gestion de ressources, l'acquisition d'assets de production et un renforcement en termes de compétences managériales et gestionnaires (Van Rooyen *et al.*, 2012).

Le Burkina Faso offre différents typologies de financement pour la création de micro-entreprises des jeunes et femmes. Nous retrouvons d'abord les fonds nationaux de financement (FNF) mis en place par l'état mentionnés précédemment. Ensuite, dans le marché des capitaux nous retrouvons les institutions de microfinance ou systèmes financiers décentralisés³ (Caisse Populaire, coopératives de crédit, etc.) et enfin les projets d'appui à l'entrepreneuriat⁴.

Pour ce qui concerne les fonds publics, nous retrouvons douze FNF qui visent à faciliter l'accès au crédit à différentes catégories de public. Le Fonds d'Appui aux Initiatives des Jeunes (FAIJ) est la seule forme de financement, parmi les 12 FNF, plus spécifiquement orientée envers les jeunes. Le Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage (FAFPA) créé en 2003 et le Fonds d'appui aux initiatives des jeunes (FAIJ) créé en 2007 viennent s'ajouter à deux autres fonds de promotion de l'emploi rattachés au service public de l'emploi qui existaient depuis 1998, à savoir, le Fonds d'appui à la promotion de l'emploi (FAPE) et le Fonds d'appui au secteur informel (FASI).

Au total, sur l'ensemble de 5 Communes et de l'Arrondissement impliqués dans le projet, ils ont été observés 811 bénéficiaires de ces fonds (qui ne sont pas tous nécessairement jeunes), dont 377 bénéficiaires du FAIJ (qui ont nécessairement entre 18 et 35 ans). Il s'agit de dispositifs très centralisés car, dans la plupart des cas (5 sur 7), la sélection des dossiers s'effectue à Ouagadougou, au niveau central. Au-delà de la centralisation de ces dispositifs, ces fonds présentent ultérieures problématiques, parmi lesquelles des critères d'évaluation et octroi qui tendent à desservir les initiatives agricoles, une lourdeur administrative remarquable et généralement des faibles taux de recouvrement des crédits octroyés. La question du remboursement est strictement liée à un accompagnement insuffisant des bénéficiaires, à des choix « clientélistes » des dossiers, qui portent donc sur des candidats qui ne se sentent pas obligés de rembourser.

Cependant, la difficulté majeure liée aux FNF, surtout pour les jeunes et les femmes, est en termes d'accessibilité. Les fonds exigent généralement des garanties matérielles ou des avals (avoir un « parrain » qui serait prêt à rembourser le crédit en cas de non remboursement). Pour le FAIJ, par exemple, les demandeurs de crédit doivent garantir avoir suivi une formation en entrepreneuriat du Programme de formation de 5000 jeunes en entrepreneuriat développé par le MJFPE et assurer la présence d'un parrain pouvoir présenter un projet à financer déjà défini. Ces critères déterminent donc l'exclusion au FAIJ de la plupart de jeunes ne pouvant garantir les conditions sous-mentionnées en constituant donc une véritable contrainte pour le développement de *start-ups* des jeunes.

3 Systèmes financiers décentralisés (SFD) est le terme officiel au Burkina Faso pour institutions de microfinance (IMF).

⁴ Pour approfondissement voir le Rapport "Réalisation d'une étude socio-culturelle visant à dresser un cadre socio-culturel de l'offre et de la demande de services pour l'emploi, l'entrepreneuriat et la formation professionnelle dans 6 communes du Burkina Faso" réalisé par INSUCO, 2019.

Le cadre institutionnel du microcrédit est fondé sous le Secrétaire Permanent pour la Promotion de la Micro-Finance (SPPMF), une structure née en 2012 de la volonté de l'État et de ses partenaires de promouvoir la microfinance au Burkina Faso. Il s'occupe de l'évaluation des projets et de la mise en place plus général des politiques et mesures de microfinance. En 2014 les Institutions de microfinance autorisées au Burkina Faso étaient 153. Parmi ces IMF on comptait: 35 affiliés au réseau des coopératives d'épargne et de crédits, 5 affiliés aux Mutuelles d'Epargne et de Crédit des artisans et des producteurs du BF (MECAP), 36 affiliés au réseau des Caisses Populaires du BF, 10 affiliés au Baorés-Tradition d'Epargne et de Crédit et 67 autres IMF non affiliées à un réseau. (Traoré/Konseiga, 2018).

Les institutions de microfinance⁵ semblent davantage prendre en compte les réalités des micro-entrepreneurs. Cependant, le secteur agricole semble bénéficier faiblement de ces dispositifs. Sur les dix-sept produits de crédits proposés par les différentes institutions, trois seulement sont adressés au secteur agro-pastoral. Du côté des bénéficiaires, les femmes semblent ne pas être si pénalisées, contrairement aux jeunes qui ont du mal à accéder aux produits de crédit proposés. Cela s'explique principalement par le fait que les femmes constituent plus spontanément des groupements (qui est parfois une condition d'obtention du crédit), tandis que les jeunes ont une approche plus individuelle de l'entrepreneuriat. Par ailleurs, le montant des crédits, assez faible, paraît pertinent pour financer des projets qui ont une dimension collective, mais insuffisant lorsqu'il s'agit d'un projet individuel. Enfin, le type de garanties demandées par les institutions de microfinance sont parfois rédhitoires pour les jeunes qui ont un projet d'entreprise : « avoir une expérience », « disposer d'une garantie matérielle », « être dans une association ayant un récépissé officiel », etc.

Pour ce qui concerne la troisième typologie de source de financement donc projets de développement ciblant les jeunes, il faut spécifier que il s'agit de projets trop rarement développement dans les six territoires considérées.

⁵ Dans les Communes de projet notamment: Caisse Populaire et CODEC à Ouahigouya, COOPEC à Banfora, et BTEC à Gourcy

4. Le Développement du capital humain à travers le renforcement des services pour les jeunes en matière de formation professionnelle, emploi et entrepreneuriat

Le défi de la disponibilité et de l'employabilité de ressources humaines adaptées aux besoins de l'économie nationale commande un investissement conséquent dans le capital humain. Le principal problème auquel les jeunes burkinabés sont confrontés sur le marché du travail est leur manque de compétences ou l'inadaptation de ces compétences aux besoins du marché du travail. En effet, 58% des jeunes de 16 à 24 ans et 71% de ceux de 25 à 35 ans ne sont ni instruits ni alphabétisés (BAD, BIT, 2013), même si le Burkina Faso affiche en 2013/2014 un taux brut de scolarisation de 83,0% et un taux net de scolarisation de 64,75% (DGESS/MENA, 2014). À peine 5% de la population de 16 à 64 ans a bénéficié d'enseignement et de formation techniques et professionnels (EFTP) dont 6,3% d'hommes et 3,1% de femmes.

Dans le cadre ci-présenté, il faut remarquer l'exigence de renforcer dispositifs d'accompagnement et orientation qui puissent satisfaire la demande des jeunes en termes de services d'appui et conseil, d'orientation et encadrement pour la formation professionnelle, leur position sur le marché du travail et la mise en place d'activités entrepreneuriales.

L'objectif du projet, dans le système de coopération décentralisée, prévoit un accompagnement structuré et transversal dans la réalisation des services en charge des questions de la jeunesse et de l'emploi, services conçus et gérés par les autorités locales dans une perspective de *ownership* et durabilité des mêmes. Parallèlement, le renforcement technique des services doit être enrichi par une mise à jour des compétences des fonctionnaires locaux pour gérer et développer efficacement les services mis en place.

4.1. L'identification des services pour les jeunes en matière de formation professionnelle, emploi et entrepreneuriat

Sur la base des éléments rassortis dans le rapport de INSUCO Burkina Faso⁶ et sur la base du processus de concertation multi-stakeholder de recherche-action, les partenariats territoriaux sont arrivés à définir les services pour les jeunes à mettre en place dans le cadre du projet. Notamment, le processus de concertation multi-stakeholder, focalisé sur la mise en place des services, a été structuré autour de trois phases:

1. Phase de présentation des résultats du rapport INSUCO Rapport Burkina Faso et concertation avec les partenaires du Nord;

⁶ Voir p. 23-28 Rapport "Réalisation d'une étude socio-culturelle visant à dresser un cadre socio-culturel de l'offre et de la demande de services pour l'emploi, l'entrepreneuriat et la formation professionnelle dans 6 communes du Burkina Faso" réalisé par INSUCO, 2019.

2. Phase de présentation des résultats du rapport INSUCO Rapport Burkina Faso et concertation avec les partenaires du Sud avec un approfondissement sur les suggestions menés par les partenaires du Nord;
3. Finalisation des plans de mise en place et réalisation des services conçus.

À travers le processus désigné chaque communauté territoriale est arrivée à définir la typologie de services à réaliser pour renforcer l'accompagnement au niveau communal (ou de l'Arrondissement dans le cas de l'Arrondissement V de Ouagadougou). Parallèlement, les besoins en termes de renforcement et mise à jour des compétences des fonctionnaires locaux ont été mis en évidence. Le parcours de formation et recyclage que les opérateurs communaux recevront, afin de consolider leur expertise dans le cadre du projet, sera fonctionnel aux activités spécifiques prévues dans les services.

4.1.2. Contributions des partenaires du Nord dans la conception des services à réaliser

La première étape du processus visant à identifier les services à développer dans les six territoires burkinabés a permis de fournir des suggestions pour la mise en oeuvre des services. Telles suggestions ont été capitalisées, et transmises aux partenaires Burkinabés, à travers les points suivants:

- Nécessité de mettre en place des systèmes de suivi rapprochés et des analyses approfondie du contexte - indicateurs économiques et sociaux - de la part des autorités locales, notamment sur les filières porteuses, la formation professionnelle, sur l'auto-emploi/entrepreneuriat mais aussi en tenant compte des possibilités d'emploi dans les grandes entreprises privés de la zone;
- Adoption d'une méthodologie structurée de suivi des données en perspective de policymaking et d'identification d'axes stratégiques. Cette méthodologie pourrait être encadrée dans l'offre formative adressées aux fonctionnaires publiques locaux;
- Création des synergies parmi les Communes Burkinabés partenaires du projet "Jeunes au Centre" pour un partage de compétences et expériences dans le domaine de la formation professionnelle, accompagnement à l'emploi, appui à la création et au développement des micro-entreprises;
- Identification et développement des plateformes multi-services (sur le modèle de l'Informagiovani de Turin) qui puissent offrir de la formation (courte et modulaire dans le cadre du projet), certifier les compétences formelles et informelles, accompagner les entreprises dans leur création et développement en tant que incubateurs. Les plateformes devraient, sur modèle de l'informagiovani, se rapporter à un réseau

composé par plusieurs acteurs parmi lesquels les Agences nationales pour l'emploi (ANPE), les structures de formation, les projets publics, etc;

- Identification des services présents et actifs dans la Commune pour les renforcer et stimuler une collaboration parmi eux au lieu de accompagner la création de nouveaux services;
- Création de cadres de concertation structurés qui impliquent les autorités locales, les acteurs économiques et financiers et les jeunes en tenant compte du processus de décentralisation politique qui intéresse les Communes Burkinabés;
- Développement des synergies de perspectives et action avec les autres projets (publics, privés, associatifs, des Organisation internationales, des ONG, etc.) en cours ou passés dans les Communes concernés;
- Renforcement de la communication en matière de services et politiques pour la formation professionnelle, l'emploi, le micro-entrepreneuriat en se servant aussi des émissions radiophoniques de la zone et des nouvelles technologies TIC;
- Investissement dans la formation de fonctionnaires publiques qui puissent garantir, au niveau communale, une continuité dans leur fonction;
- Valorisation des tous partenariats de coopération décentralisée pour un partage des connaissances et compétences dans les différents domaines d'intérêt;
- Sur la base de l'expérience de la Commune de Moncalieri, il faudrait évaluer la mise en place de cours de certification des compétences pour répondre à la nécessité de rendre visibles et reconnues les compétences acquises à travers parcours dans le marché du travail (soit formellement soit informellement);
- Identification des fonds de financement présents dans la Commune afin de vérifier la possibilité de les re-dynamiser;
- Vérifier et évaluer les politiques et les services déjà existants en en faisant une diagnostique avec le double objectif d'éviter de répliquer des initiatives critiques ou qui n'ont pas produit les résultats attendus et d'éviter la mise en place de plusieurs services/initiatives similaires;
- Organiser des plaidoyer concernant les fonds nationaux de financement pour encourager un processus de décentralisation des financements et demander des axes de financements plus orientés vers les activités agro-sylve-pastorales, notamment pour les activités agricoles des jeunes;
- Concentration des activités liées au projet dans des lieux, comme des centres de formation, déjà actifs si présents. Il est fondamental identifier des lieux dynamiques, opératifs, participés et qui ont une reconnaissance, auprès des jeunes, pour leur rôle; c'est le cas, par exemple, du centre Jeunes de Ziniaré. Il se rend aussi nécessaire

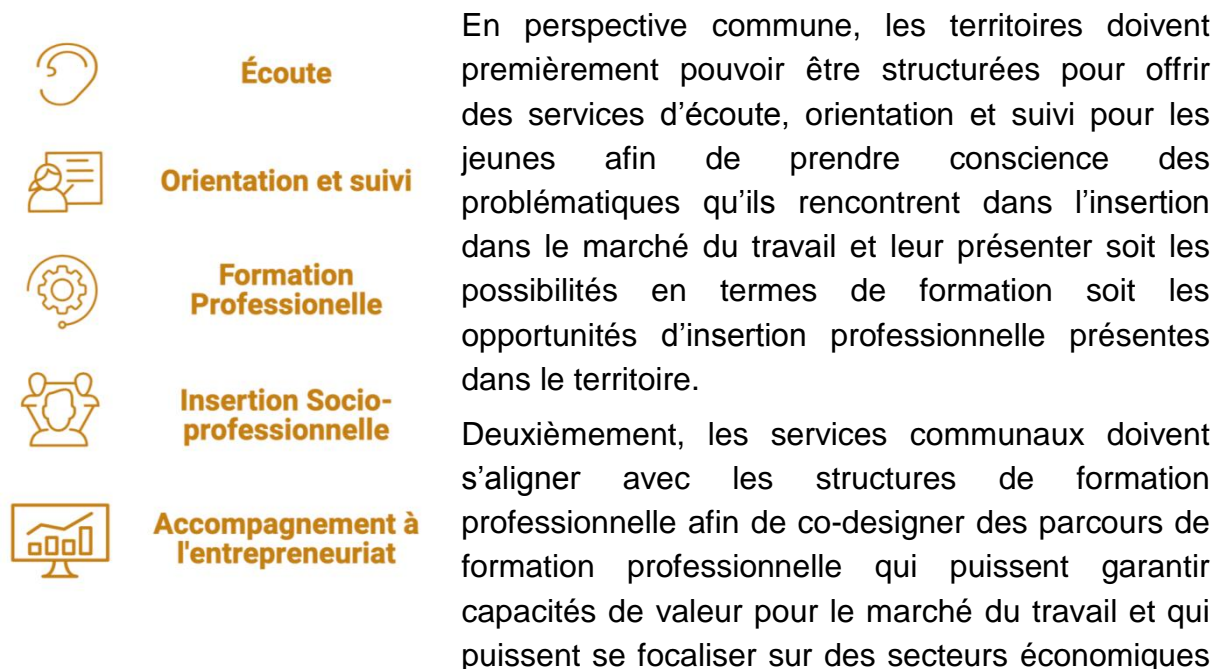
penser à la formation et l'accompagnement de leaders de la jeunesse qui puissent assurer le déroulement et la continuité des activités et des services offerts;

- Concentration des actions du projet sur la base des politiques, services, initiatives et infrastructures déjà prévues dans la programmation communale en matière jeunes et emploi;
- Les Centres jeunes/Maisons des jeunes peuvent jouer un rôle en intégrant la dimension formative à celle récréative et d'agrégation. Les maison des jeunes peuvent, en cette perspective, devenir lieux de création et mobilisation du capital social;
- Prévoir dans le cadre des centres pour l'emploi communaux une structuration plus efficace de services qui puissent accompagner les jeunes dans la transition entre la formation et l'emploi (Job Placement);
- Prévoir des services d'information et accompagnement pour l'accès des jeunes aux services micro-financiers;
- Les difficultés des jeunes liées à l'accès aux informations se manifestent aussi dans plusieurs pays européens. Cela doit stimuler des réflexions par les autorités locale sur comment rejoindre les jeunes et partager avec eux les info nécessaires pour leur développement en termes de formation, d'emploi et auto-emploi. Il d'agit de développer stratégie de communication efficace;
- Pour faciliter l'accès aux services micro-financiers des jeunes il faudrait aussi bien stimuler des liens directs entre les centres de formation et les IMF dans le cas où, suite à un parcours de formation, un jeune décide de s'engager dans une activité micro-entrepreneuriale;
- Réalisation de formations et initiatives soit dans les centres de formation spécifiques soit dans les maisons des jeunes, espace d'agrégation et de création de réseaux. Il devient stratégique développer des réseaux des jeunes pour échanges d'expérience et compétences et renforcer le capital social;
- L'agrégation des jeunes devient fondamental aussi en perspective de contraste à l'approche individuel des jeunes à l'entrepreneuriat, approche qui limite les jeunes dans la possibilité d'accéder aux financements groupés;
- Évaluer la mise en place d'un système de collecte/base de données pour la demande et l'offre en terme de possibilités de formation, stages et emploi.

4.1.3. Territoires diversifiés mais besoins transversaux en matière de services

Dans les six Communes du projet, la nécessité de renforcement des services pour les jeunes est évidente. Les différents Plan Communal de Développement (PCD) mentionnent une volonté politique, souvent sans ressources suffisantes, de renforcer les services qui puissent booster l'employabilité des jeunes. Le processus de concertation et les résultats du Rapport du Cabinet INSUCO (2019) ont mis en évidence que, bien que les Communes de Banfora, Boussou, Gourcy, Ouahigouya, Ziniaré et l'Arr. V de Ouagadougou soient diversifiés sur plusieurs plans, la plupart des besoins sont communs et transversaux aux six territoires impliqués.

Figure 7: Les principaux services, supportés par le projet, à développer dans les cadres communaux



porteurs et avec un potentiel en termes d'absorption de main d'oeuvre. Enfin, les services locaux doivent prendre en charge la question de l'accompagnement et de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes. Le Directeur Général du Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (MJPEJ) a affirmé que les jeunes doivent pouvoir devenir des véritables acteurs de développement à travers la promotion de projets entrepreneuriaux, en transformant donc les jeunes de demandeurs à créateurs d'emploi. Dans cette perspectives les services locaux doivent pouvoir offrir aux jeunes un accompagnement en termes de culture et gestion d'entreprise, réalisation de plans d'affaire et dossiers pour l'accès au crédit, maîtrise des notions de comptabilité et leadership.

Les besoins en termes de renforcement des services comprennent une mise à jour des compétences des fonctionnaires locaux afin de garantir une véritable amélioration du service à travers le capital humain impliqué.

4.2. Les services pour les jeunes dans le cadre communal

4.2.1. La Commune de Banfora

La Commune de Banfora a indiqué comme prioritaire la mise en place d'un service de formation et l'incubation pour les jeunes afin de favoriser le développement des activités entrepreneuriales des jeunes. Le centre devrait offrir aux jeunes un accompagnement en matière d'identification et formation sur les secteurs économiques porteurs au niveau local en se servant des capacités renforcées des fonctionnaires en matière de collecte de données et identification des secteurs avec potentiel de développement.

En fait, dans le cadre du service, il est souhaité le développement d'un observatoire communal pour l'emploi des jeunes - qui puisse se rapporter avec un cadre de concertation communal des acteurs en matière des jeunes et emploi - avec le but de fournir des lignes directrices aux jeunes qui accèdent aux services du centre et mieux les orienter envers les structures susceptibles de les former ou les accompagner dans la transition formation-emploi. Parallèlement, dans le cadre du service, la Commune de Banfora souhaiterait développer un système de communication efficace pour rejoindre les acteurs clés, spécifiquement les jeunes.

Le développement du service d'incubation pour les jeunes devrait être structuré à partir de la formation en matière en esprit entrepreneurial et gestion d'entreprise, jusqu'à l'accompagnement à la création de micro-entreprises. Pour cette raison, ce type de service pourrait être intégré avec la mise en place d'un fond communal d'accompagnement pour les activités entrepreneuriales des jeunes auquel les jeunes puissent accéder sans garanties.

Le renforcement des capacités, à travers un parcours de formation, des fonctionnaires publiques et du personnel des services publics locaux et/ou privés sur les politiques et les services pour l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes devrait donc s'orienter autour des besoins exprimés spécifiquement en matière:

- Techniques d'identification de secteurs économiques porteurs pour la création de entreprise;
- Technique d'identification et prise de contact avec les structures susceptibles de former ou d'accompagner les jeunes;

- Techniques de formation et accompagnement des jeunes en entrepreneuriat (montage plan d'affaire, Création, gestion et développement de micro entreprise, montage de dossier de crédit et éducation financière;
- Techniques de collecte données, gestion, organisation et techniques managériales des services publics.

La mise au jour de telles compétences se rend préalable et fonctionnel à la mise en place des services du centre de formation et d'incubation pour les jeunes envisagé dans la Commune de Banfora.

4.2.2. La Commune de Boussou

Dans le cadre de la Commune de Boussou le besoin intéresse le renforcement du Centre d'Éducation de Base Non Formel (CEBNF) qui représente, au niveau de la Commune de Boussou, l'unique centre de formation professionnelle public et contribue à la consolidation du capital humain à travers la formation professionnelle et l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes, en ligne avec l'axe stratégique II du Plan Communal de Développement. Le CEBNF a été soutenu à travers la mise en place d'un projet public qui a clôturé en 2015 au niveau national, en causant des manques en termes de ressources humaines et financières. Actuellement, le CEBNF nécessiterait d'une dynamisation pour le rendre opérationnel et équipé et pour recouvrir un rôle de centre communal d'accompagnement à l'emploi - dont la Commune de Boussou ne dispose pas - à travers des services d'écoute et orientation. La nature du centre et des services y offerts devraient finalement prendre en charge la question de genre en permettant aux jeunes filles d'accéder, avec les mêmes possibilités, à parcours de formation et insertion socio-professionnelle. Le service d'orientation devrait aussi permettre l'offre d'opportunités en terme de mobilité (voyages d'étude et stage) et bourses pour les pensionnaires.

Le CEBNF pourrait se configurer comme plateforme multi-fonctionnel, en intégrant différents services qui comprennent un service informatique destiné aux jeunes pour les initier aux TIC et à la dimension digitale. En considération de la présence d'un unique centre d'incubation privé, le centre devrait en outre répondre à l'exigence de former, encadrer, accompagner et stimuler l'esprit entrepreneurial des jeunes à travers la création d'un service d'incubation d'entreprise pour les jeunes. Le développement du services d'incubation devrait être structuré à partir de la formation en matière d'esprit entrepreneurial et gestion d'entreprise, jusqu'à l'accompagne- ment à la création de entreprises.

Le centre multi-fonctionnel pourra aussi être appelé à aborder le thème du financement des jeunes en considération de la présence limitée des IMF sur le territoire et les difficultés des jeunes dans l'accès aux financements. À travers des séances/rencontres périodiques

avec les institutions micro-financières, les jeunes pourraient en fait familiariser avec la dimension de l'accès et la gestion de crédit.

Au même temps, pour une efficace mise en place du CEBNF il se rend nécessaire le renforcement des capacités, à travers un parcours de formation, des fonctionnaires publics et du personnel des services autour des besoins exprimés, spécifiquement en matière de:

- Technique de recherche emploi et orientation des jeunes;
- Techniques de formation et accompagnement des jeunes en entrepreneuriat (identification des secteurs d'activité porteurs, montage plan d'affaire, Création, gestion et développement de micro entreprise, leadership et management, montage de dossier de crédit et éducation financière);
- Formation sur les TIC.

Le renforcement de telles compétences se rend préalable et fonctionnelle au renforcement des Services du CEBNF multi-fonctionnel.

4.2.3. La Commune de Gourcy

Au niveau de la Commune de Gourcy il a été retenue l'intervention sur la réalisation du Centre d'écoute, d'orientation et d'incubation des jeunes.

Le Centre d'écoute et incubation des jeunes s'insère dans la stratégie de consolidation du capital humain - Axe II du Plan Communal de Développement - à travers la formation professionnelle et l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes. Le développement d'un centre d'écoute, d'orientation et d'incubation doit permettre l'agrégation et la mise en réseau des acteurs intervenants dans le domaine, notamment les services publics, les IMFs, les centres de formation et les associations de la jeunesse. Le premier axe du centre, focalisé sur le service d'écoute et orientation répond à la nécessité, au niveau de la Commune de Gourcy, de conscientiser les jeunes et stimuler la vocation technique-professionnelle et parallèlement de fournir un parcours d'orientation et accompagnement pour leur insertion socio-professionnelle. L'orientation devient un priorité aussi dans la perspective de surmonter le *gender-gap* de la formation en permettant aux jeunes filles d'accéder à des parcours de formation technique-professionnelle ou d'insertion socio-professionnelles alternatifs et qui ne soient pas fonctionnels à des filières économiques saturées comme dans le cas de la coupe-couture ou de la coiffure.

Le deuxième service du centre devrait répondre à l'exigence de former, encadrer, accompagner et stimuler l'esprit entrepreneurial des jeunes à travers la création d'un service d'incubation d'entreprise pour les jeunes. Le développement du services

d'incubation devrait être structuré à partir de la formation en matière d'esprit entrepreneurial et gestion d'entreprise, jusqu'à l'accompagnement à la création de micro-entreprises.

Parallèlement, le renforcement des capacités, à travers un parcours de mise à jour, des fonctionnaires publiques et personnel des services devrait s'orienter autour des besoins exprimés, notamment pour ce qui concerne:

- Technique de recherche emploi et orientation des jeunes;
- Techniques de formation et accompagnement des jeunes en entrepreneuriat (montage plan d'affaire, Création, gestion et développement de micro entreprise, leadership et management, montage de dossier de crédit et éducation financière);
- Techniques en gestion financière et management des ressources humaines du service public;
- Formation sur les TIC.

Le renforcement de telles compétences se rend préalable et fonctionnelle au renforcement des Services du Centre communal d'écoute, d'orientation et d'incubation des jeunes.

4.2.4. La Commune de Ouahigouya

La Commune de Ouahigouya dispose depuis 2018 d'un Centre d'accueil et d'orientation des jeunes réalisé dans le cadre du "Projet Emplois des Jeunes et Développement des Compétences" (PEJDC) soutenu par le Gouvernement Burkinabé et l'Association Internationale pour le Développement (IDA) du groupe de la Banque Mondiale. Le centre a plusieurs attributions tels que: promouvoir la vie associative et le leadership chez les jeunes et une communication permanente entre les jeunes, un service de centre de convergence et de brassage des jeunes et un cadre d'accueil et d'hébergement des jeunes, la contribution à l'insertion sociale économique et professionnelle des jeunes, la contribution à la formation des jeunes aux valeurs morales, intellectuelle, civiques et démocratiques. La structure offre encore un cadre pour les initiatives de mobilisation des jeunes pour leur participation aux activités de développement locales et nationales et apporte un appui-conseils aux jeunes et aux mouvements d'associations des jeunes en se servant des structures techniques locales et spécialisés sur les questions des jeunes.

Dans la perspective de renforcement des structures et des services existants dans le cadre communal, le renforcement devrait se structurer sur l'opérationnalisation du centre d'accueil et d'orientation - dont le bâtiment a été récemment réceptionné - autour de deux axes:

- Un service d'orientation des jeunes qui puisse organiser des activités de sensibilisation et promotion de la formation professionnelle-technique et le développement d'un modèle inclusif de prise en charge des jeunes scolarisés et non-scolarisés pour une orientation à la formation.
- Un service d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes pour booster l'emploi parmi jeunes et pour accompagner les jeunes ressortissants des centres de formation avec des kits d'installation.

Pour la mise en place de ces services, la formation et la mise à jour des fonctionnaires publiques et du personnel des services devrait s'orienter autour des besoins exprimés, notamment pour ce qui concerne:

- Technique de recherche emploi et orientation des jeunes;
- Techniques de formation et accompagnement des jeunes en entrepreneuriat (montage plan d'affaire, Création, gestion et développement de micro entreprise, leadership and management, montage de dossier de crédit et éducation financière);
- Techniques en gestion, suivi et évaluation (en terme de durabilité et rentabilité) des projets;
- Formation sur les TIC.

4.2.5. La Commune de Ziniaré

Le service de formation, suivi et d'accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes avec un fond communal pour l'entrepreneuriat est indiqué comme prioritaire, au niveau de la Commune de Ziniaré, afin de favoriser la transition des jeunes de la formation à l'insertion professionnelle. Bien que au niveau de la Commune ils existent déjà des structures de promotion des jeunes et des services d'emploi et d'insertion professionnelle, il se rend nécessaire une dynamisation. Cette service devrait impliquer la Direction Régionale de la Jeunesse et de l'Entrepreneuriat des jeunes de Plateau Central, la Direction Régionale de l'Agence Nationale pour l'Emploi du Plateau Central, le Centre de Formation Professionnelle de Référence de Ziniaré et les centres privés.

Le développement du service d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes - dont l'importance a été mise en évidence soit dans le cadre de l'étude diagnostique soit dans les référentiels communaux comme le Plan Communal de Développement - devrait être structuré à partir de la formation en matière d'esprit entrepreneurial et gestion d'entreprise, jusqu'à l'accompagnement à la création d'activités entrepreneuriales. Pour cette raison, ce type de service pourrait être intégré avec la mise en place d'un fond communal pour l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes avec le but de accompagner et favoriser l'auto-emploi des

jeunes à travers la création de entreprises dont la pérennisation dudit fond passe par l'autofinancement.

Cette service permettrait une étroite collaboration et une synergie d'actions entre l'ensemble des acteurs (Mairie, centres publics et privés, structures techniques, Autorités ministérielles, etc.) et une appropriation de la part des jeunes des documents stratégiques de développement et de promotion existants au niveau de la Commune pour mieux assurer leur participation à la vie de la communauté.

Pour ce qui concerne le service de formation, suivi et d'accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes avec un fond communal pour l'entrepreneuriat, les fonctionnaires dédiés au service nécessiteraient un parcours de renforcement en matière de:

- Techniques de formation des jeunes en entrepreneuriat;
- Identification de secteurs économiques porteurs pour la création de entreprise;
- Création et montage de business plan/plan d'affaire;
- Création, gestion et développement de micro entreprise;

Dans la perspective de la mise en place d'un fond communal pour le financement des initiatives d'entrepreneuriat des jeunes, il serait souhaité un recyclage sur les thèmes de l'évaluation et la sélection des plans d'affaires présentés par les jeunes.

En matière de renforcement des capacités, les besoins exprimés concernent aussi les services d'orientation des jeunes, dans un perspective de transition et insertion socio-professionnelle. Pour la mise en place d'un système de suivi rigoureux des jeunes après la formation, les compétences à renforcer des fonctionnaires chargés du services comprennent:

- Techniques d'orientation professionnelle des jeunes;
- Technique de recherche emploi.

Cet axe de mise à jour/renforcement des capacités des fonctionnaires se rend préalable et fonctionnel à la mise en place du service de formation, suivi et d'accompagnement à l'insertion socio-professionnelle des jeunes avec un fond communal pour l'entrepreneuriat.

4.2.6. L'Arrondissement V de la Commune de Ouagadougou

Dans l'Arrondissement V de Ouagadougou la mise en place des services se réalisera dans la concrétisation d'un service d'accompagnement, suivi et évaluation en matière d'entrepreneuriat pour les jeunes. Tel service est en fait indiqué comme prioritaire au niveau de l'Arrondissement. Ce service, grâce aux compétences renforcés des fonctionnaires chargés, devrait offrir aux jeunes des parcours de formation dans le domaine de l'entrepreneuriat et les accompagner, à travers un service d'incubation, dans la mise en place, l'accès au crédit, la gestion et le développement d'activités entrepreneuriales.

La mise en place de ce service s'insère dans le cadre de la programmation stratégique de l'Arrondissement, spécifiquement en ligne avec l'objectif stratégique 2.3 qui envisage le renforcement de l'autonomisation des jeunes et des femmes.

En plus l'Arrondissement V retient nécessaire développer un service d'écoute et orientation dans le cadre de la Maison des jeunes de l'Arrondissement. Ce service devrait servir à redynamiser la structure actuellement non-fonctionnelle afin de le rendre un point de d'accueil et de référence pour les jeunes de l'Arrondissement, notamment les jeunes à la recherche d'emploi ou parcours de formation, les jeunes au chômage ou en condition de sous-emploi. Afin de redynamiser la Maison des jeunes il se rend nécessaire mettre en place un Comité de gestion qui puisse coordonner les activités socio-éducatives, les formations, les causeries éducatives et particulièrement les services d'écoute et orientation que l'Arrondissement souhaite développer dans le cadre du projet. La mise en place de ce service s'insère de nouveaux de façon cohérente par rapport à la programmation stratégique de l'Arrondissement: objectif stratégique 2.3 - Renforcer l'autonomisation des jeunes et des femmes -. Le service va répondre aux besoins exprimés, spécifiquement en matière d'accompagnement à l'entrepreneuriat des jeunes, techniques de recherche emploi et techniques d'animation des activités des maison des jeunes.

Pour ce qui concerne l'accompagnement à l'entrepreneuriat des jeunes, les fonctionnaires dédiés au premier service mentionné nécessiteraient un parcours de renforcement en matière de:

- Techniques de formation des jeunes en entrepreneuriat;
- Identification de secteurs économiques porteurs pour la création de entreprise;
- Création, gestion et développement de micro entreprise;
- Création et montage de business plan;
- Montage de dossier de crédit et éducation financière.

La mise au jour de telles compétences dans le cadre de l'accompagnement des jeunes en entrepreneuriat pourrait positivement impacter sur le service de suivi-évaluation pour l'accompagnement des jeunes en entrepreneuriat dont l'Arrondissement V de la Commune de Ouagadougou est en train d'évaluer la mise en place.

En matière de renforcement des capacités les besoins exprimés concernent aussi les services d'orientation des jeunes après la formation dans une perspective d'adéquation formation-métier-emploi. Pour la mise en place d'un système de suivi rigoureux des jeunes après la formation, les compétences des fonctionnaires chargés des services qui nécessiteraient une mise à jour comprennent:

- Techniques d'accompagnement et orientation post-formation;
- Techniques de recherche emploi.

Cet axe de mise à jour/renforcement des capacités des fonctionnaires se rend préalable et fonctionnel à la mise en place du service d'écoute et orientation dans le cadre de la Maison des jeunes.

Pour ce qui concerne les services offerts par la Maison des jeunes, le parcours de renforcement devrait aussi comprendre techniques d'animation et gestion de centres de la jeunesse (avec une dimension de formation et récréative) qui puissent être adressés soit aux fonctionnaires chargés du service soit aux leaders des associations intervenants dans le domaine.

5. L'adéquation des compétences professionnelles des jeunes aux exigences des marchés locaux à travers la formation professionnelle

Si d'un côté les exigences concernent le renforcement des services au niveau institutionnel (des Communes et de l'Arrondissement), de l'autre côté l'intervention du projet vise à impacter directement sur un certain nombre des jeunes, notamment 300, qui bénéficieront de parcours de formation professionnelle - formation de brève durée, modulaire et axée sur la pratique - pour accroître leurs compétences et booster leur employabilité sur le marché du travail soit en tant que main d'œuvre soit en tant que potentiels jeunes entrepreneurs.

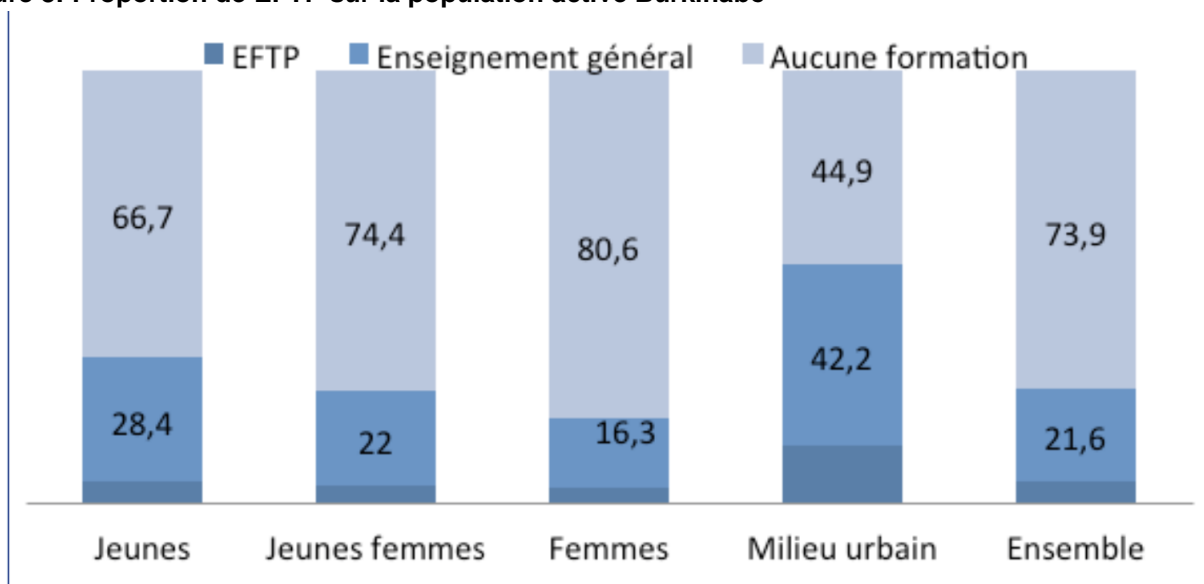
Le marché du travail du Burkina Faso doit prendre en considération plusieurs facteurs qui le caractérisent et soulignés dans le Plan National de Développement Économique et Sociale (2016): la jeunesse de sa population, une économie qui évolue faiblement et qui a un impact limité en termes de création d'emploi décent et un capital humain - force travail - insuffisamment qualifié et qui ne répond pas aux exigences du système productif national. En plus, l'éducation et la formation résultent peu performantes et faiblement orientées envers un alignement autour des besoins du système économique national.

L'employabilité, comme souligné par le Bureau International du Travail (2014), se pose sur trois piliers: l'absorption par une entreprise nécessitant des compétences, l'auto-emploi et la potentialité liée à être plus productif dans l'exercice d'une profession. Parallèlement, le taux d'employabilité d'une population est basé sur le profil de formation de cette population et son adéquation aux besoins, sous forme de compétences, de son environnement économique.

L'Enquête Intégrale sur les Conditions de Vie des Ménages du Burkina Faso, réalisée par l'Institut National de Statistique et de la Démographie (2009), montre que jusqu'à la dernière décennie seulement le 6.6% des jeunes hommes et le 3.6% des femmes avait bénéficié d'enseignement et de formation techniques et professionnels (EFTP). Pour ce qui concerne le niveau de formation des jeunes, la disparité est encore plus élevée en considération du milieu de référence. Dans le milieu urbain environ 15% des jeunes hommes (entre 16 et 35 ans) ont été formés dans l'EFTP, contre le 10.5% des jeunes femmes. Au milieu rural ce pourcentage se baisse jusqu'à 1.5% pour ce qui concerne les jeunes ruraux.

Le profil de formation de la population active - en âge de travailler - est bien résumé dans la figure suivante.

Figure 8: Proportion de EFTP sur la population active Burkinabé



Source: BIT, 2014.

Dans ce cadre complexe, la question de la qualification s'impose fortement et pour ce qui concerne la formation il faut observer que le Bureau International du Travail (2013) a remarqué un déphasage parmi les besoins en qualification dans le secteur agro-sylvo-pastoral et le profil, en termes de formation, de la population active. Seulement le 0.2% de

la population a reçu une EFTP dans le domaine, pourcentage qui se réduit à 0.1% pour la population active jeune. En plus, la formation de la population active résulte faiblement axée envers les professions dans les secteurs de soutien au développement économique et à l'urbanisation qui constituent d'importants créneaux porteurs d'emploi.

“Il s'agit principalement de la branche « génie civil, construction, bois, mines, de l'habitat et de l'industrie extractive », de la branche « transformation et fabrication », ainsi que de la branche « services aux personnes et à la collectivité ». Pour chacune de ces branches, on enregistre entre 0,2% et 2% de personnes formées parmi la population en âge de travailler en général et parmi les jeunes de 16 à 35 ans en particulier. Ainsi, les personnes formées dans les métiers tertiaires représentent 70% du total de la population formée à l'EFTP, contre 6,8% pour les métiers de la « transformation et fabrication », 6,1% pour les métiers du « génie civil, construction, bois et mines », 6,0% pour les métiers de la « mécanique, électricité et électronique ».”⁷

5.1. Les secteurs économiques porteurs au niveau des six territoires: atouts pour la formation des jeunes

Un état des lieux de l'économie locale et des secteurs économiques porteurs et durables se rend donc nécessaire afin d'investir sur le développement du capital humain, à travers de parcours de formation professionnelle, tout en répondant aux exigences économiques locales. L'étude diagnostique et la concertation continue avec les acteurs locaux a donc permis d'identifier les atouts et les opportunités du système productif et des services locaux.

Dans les six territoires analysés, le secteur primaire offre des potentialités qui se positionnent au-delà des activités de production: la transformation et la production des équipements pour la conservation et le stockage des produits et enfin la commercialisation, se présentent en fait comme secteurs avec forte potentialité. Le secteur agro-alimentaire offre aussi de l'espace pour l'innovation technologique agricole, la mécanique rurale et la transformation de produits forestiers non ligneux (PFNL). Le secteur de l'élevage présente du potentiel dans la filière bétail-viande. En plus, la proximité avec la Côte d'Ivoire représente une opportunité en termes d'exportation de matières premières ainsi que de produits transformés (peau, viande, lait, etc.).

Il faut remarquer que les filières de la pisciculture et de l'apiculture se distinguent dans certains territoires par un niveau de sous-développement par rapport à leur potentiel.

⁷ BIT, 2014. Cartographie et diagnostic de l'emploi des jeunes au Burkina Faso.

Cependant, un fort dynamisme dans le cadre de la transformation (surtout pour les produits mellifères) a été remarqué.

Dans les autres secteurs productifs les défis majeurs concernent la qualification des jeunes, surtout dans le domaine de l'artisanat. Nous avons pu remarquer un potentiel dans le renforcement des capacités des jeunes artisans sur le plan de plusieurs productions et/ou services, il suffit penser à la demande de mécaniciens des motocyclettes dont la capitale abonde.

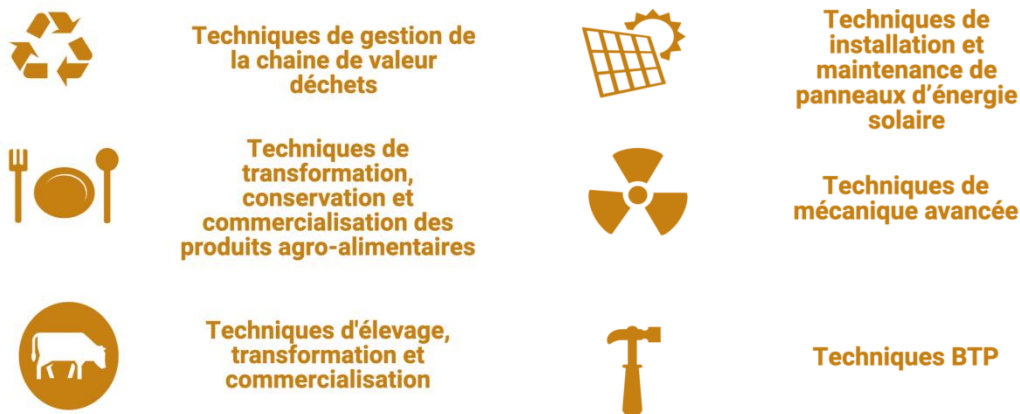
Au même temps, l'urbanisation, le développement péri-urbain et la construction de grandes œuvres (comme le Barrage Guitti de Ouahigouya ou la Mine Wagnion de Banfora) peuvent booster le développement soit des activités artisanales (telles que la maçonnerie, la plomberie, la soudure) soit des services, spécifiquement dans les domaines du transport et de la restauration. En plus, soit au niveau rural soit au niveau urbain, la croissance de la production et l'augmentation des produits transformés corrélée, devrait dynamiser le secteur du transport, spécifiquement le transport de marchandises vers les marchés d'écoulement.

Pour ce qui concerne le secteur énergétique et la gestion des déchets les territoires analysés présentent un potentiel pour la structuration et le développement d'un marché lié aux plaques solaires devenant donc source d'employabilité de profils formés pour leurs installation et entretien. Parallèlement, la gestion et le traitement des déchets peut devenir un secteur pourvoyeur d'emplois durables au profit des jeunes et femmes (allant de la collecte des déchets, le stockage jusqu'au traitement et la transformation des déchets en objets réutilisables ou en objets d'art).

5.2. L'identification des filières de formation technique-professionnelle pour les jeunes Burkinabés

Sur la base donc des potentialités économiques locales, 300 jeunes accéderont à des parcours de formation professionnelle qui seront certifiés sur la base du système de certification national avec l'objectif de renforcer leurs capacités techniques-professionnelles en matière de: gestion de la chaîne de valeur des déchets; transformation, conservation et commercialisation de produits agro-alimentaires et d'emboûche; installation et maintenance des panneaux solaires; mécanique avancée et bâtiments et travaux de construction.

Figure 9: Les filières de formation professionnelle des jeunes dans les six territoires du projet



Source: *Élaboration de l'auteur*

Sur la base des éléments présentés dans la section précédente, il est évident que un alignement entre les profils de formation professionnelle des jeunes et le scénario économique est fortement nécessaire. Mais en perspective d'offre de possibilités aux jeunes, il faut ajouter que les analyses des contextes économiques porteurs doivent être déclinées au niveau local. Dans ce sens, les institutions locales, les Communes notamment, qui sont les plus proches et réceptives des changements du tissu économique local et des ses potentialités, devraient développer des systèmes de collecte et diffusion de données concernant les potentialités économique locales soit en termes d'absorption de main d'oeuvre soit en perspective d'auto-emploi.

Pour faire face à cette exigence, à travers les éléments ressortis dans le rapport de INSUCO Burkina Faso⁸ et sur la base du processus de concertation multi-stakeholder de recherche-action concrétisé à travers le workshop qui a eu lieu le 22 Octobre 2019 en occasion de l'Atelier Sud-Sud tenu à Ouagadougou, les partenaires du projet sont arrivés à définir les filières de formation techniques-professionnelles adressés aux jeunes locaux. Les secteurs économiques porteurs au niveau des cinq Communes et de l'Arrondissement V de la Commune de Ouagadougou ont été reportés dans la section précédente. Dans les prochaines sections nous nous focaliseront en détail sur les formations techniques-professionnelles qui sera activée par chaque territoire pour les jeunes locaux.

5.2.1. La Commune de Banfora

- Techniques de transformation, conservation, qualité et commercialisation des produits agro-alimentaires.

Le développement de telle filière est fonctionnelle faire face à l'insuffisance de techniques et moyens de transformation et conservation des produits maraichers et fruitiers, comme souligné dans le Plan Communal de Développement. En outre, dans le document de programmation Communal, il a été remarqué le potentiel au niveau local pour améliorer le stockage des matières premières et d'écoulement des produits. En fait, la proximité à la Côte d'Ivoire représente un atout pour la Commune puisque elle se traduit par des commandes de productions agricoles précises et nécessite donc de compétences spécifiques pour canaux de commercialisation d'exportation. En particulier, dans le cadre de la formation technique du secteur agro-alimentaire, le développement des chaînes de valeur arboricole (anacardes) et de la production mellifère et des produits dérivés (savon, pommades, etc.) présentent un potentiel remarquable.

- Techniques d'élevage, transformation et commercialisation

Cette filière de formation répond à la demande du domaine agro-pastorale et au potentiel en termes l'amélioration d'écoulement des produits. Le potentiel est en fait lié au développement d'un pôle d'élevage, dans la perspective d'exporter les produits dérivés de l'élevage tels que la viande, les cuirs, les peaux, les œufs et le lait. En fait, la proximité à la Côte d'Ivoire aussi bien pour ce domaine, représente un atout pour le développement d'activités pastorales et de transformation du secteur pour la Commune. En perspective de développement de la transformation et de la vente de produits dérivés de l'élevage, il se rend nécessaire renforcer des compétences spécifiques pour canaux de commercialisation d'exportation.

⁸ Voir p. 23-28 Rapport "Réalisation d'une étude socio-culturelle visant à dresser un cadre socio-culturel de l'offre et de la demande de services pour l'emploi, l'entrepreneuriat et la formation professionnelle dans 6 communes du Burkina Faso" réalisé par INSUCO, 2019.

5.2.2. La Commune de Boussou

- Techniques de transformation, conservation, commercialisation agro-alimentaire

Cette filière répond à la nécessité et au potentiel - mis en évidence dans le cadre de la recherche de terrain - liés à la transformation et à la conservation des produits, notamment, de la production maraîchère. Des compétences spécifiques, concernant le domaine de la commercialisation agro-alimentaire, sont tout à fait requises aussi pour le développement de canaux de vente de marchandises d'origine locale.

- Techniques de installation et maintenance de plaques d'énergie solaire

Cette filière de formation répond à une demande, celle des plaques solaires, en voie de développement. Le développement de cette filière s'insère dans une perspective de diffusion et appropriation de formes d'énergie renouvelables et durables. Au niveau de la Commune de Boussou, spécifiquement dans le PCD, il a été remarqué l'utilisation encore massive de bois et lampes à piles comme principales sources d'énergie dans les ménages. L'énergie solaire, par contre, est utilisée dans certains services équipés de plaques solaires mais garde un potentiel de diffusion aussi dans les ménages. Le développement des capacités spécifiques à l'installation, la gestion et la maintenance des équipements et infrastructures d'énergie solaire deviennent donc nécessaires.

5.2.3. La Commune de Gourcy

- Techniques de transformation, conservation, commercialisation et compostage agro-alimentaire

Cette filière répond à la nécessité et au potentiel - mis en évidence dans le cadre de l'étude réalisé par INSUCO - liés à la transformation et conservation des produits, notamment de la pomme de terre et de l'oignon principalement. La production maraîchère, notamment le niébé et la pomme de terre, apparaissent en fait comme le secteur le plus porteur. Des compétences spécifiques, concernant le domaine de la commercialisation agro-alimentaire, sont tout à fait requises aussi pour le développement de canaux de vente de marchandises d'origine locale.

- Techniques de installation et maintenance de plaques d'énergie solaire

Cette filière de formation répond à une offre, celle des plaques solaires, qui reste inférieure à la demande, dans les secteurs de la ville ainsi que dans les villages. Le développement de cette filière s'insère dans une perspective de diffusion et appropriation de formes d'énergie renouvelables et durables.

Au niveau de la Commune de Gourcy, spécifiquement dans le PCD, il a été remarquée la difficulté de la population en termes de gestion et maintenance des équipements et

infrastructures d'énergie solaire et des compétences spécifiques dans le domaine deviennent donc nécessaires.

5.2.4. La Commune de Ouahigouya

- Techniques de gestion de la chaîne de valeur déchets

Cette filière répond aux besoins croissants en termes de collecte, tri et recyclage des déchets et à la disponibilité de matières premières. La gestion de la chaîne de valeur des déchets s'insère dans une perspective d'économie circulaire et développement durable et présente donc un potentiel en terme d'innovation. La gestion de la chaîne de valeur des déchets peut représenter un secteur pourvoyeur d'emplois durables au profit des jeunes et femmes de la Région (allant du système de collecte, tri des déchets, le stockage jusqu'au traitement et la transformation des déchets en objets réutilisables ou en objets d'art).

- Techniques Bâtiments Travaux Publics - BTP

Cette filière de formation répond à la demande du secteur et à la possibilité d'application de techniques innovantes - notamment pour ce qui concerne la fabrication de briques - expérimentées avec succès dans le cadre de projets de coopération décentralisée avec partenaires italiens.

Le focus de la formation technique-professionnelle devrait s'orienter autour de techniques BTP qui comprennent la maçonnerie, la fabrication et pose de briques, le carrelage, la plomberie et la pose de pavés. Spécifiquement, l'étude réalisée par INSUCO a mis en évidence que les domaines de la maçonnerie, de la fabrication et pose de briques et de la plomberie pourraient bénéficier de la réalisation du Barrage de Guitti et des travaux publics concernés.

5.2.5. La Commune de Ziniaré

- Techniques de gestion de la chaîne de valeur déchets

Cette filière, répondant aux besoins croissants en termes de élimination et recyclage des déchets, s'insère dans une perspective d'économie circulaire et développement durable et présente donc un potentiel en terme d'innovation.

La gestion de la chaîne de valeur des déchets peut constituer un secteur pourvoyeur d'emplois durables au profit des jeunes et femmes de la Région (allant de la collecte des déchets, le stockage jusqu'au traitement et la transformation des déchets en objets réutilisables ou en objets d'art).

- Techniques de transformation et commercialisation des produits Maraichers

Le principal atout de la Commune de Ziniaré est la proximité avec la ville de Ouagadougou et ses 3 millions de potentiels consommateurs. Le potentiel est lié à la possible exploitation de systèmes commerciaux plus organisés pour profiter de la proximité avec la capitale pour la vente de la production maraichère (notamment la tomate, l'oignon, les aubergines locales et importées et le chou). En fait, le secteur se caractérise par une faible capacité de conservation et un manque d'unités de transformation. Par conséquence, le marché local ne parvient pas à absorber les productions, surtout en période de surproduction bien que le marché de légumes soit le plus important en termes d'échanges grâce à la proximité avec la capitale. Dans la chaîne de valeur, le secteur primaire pourrait profiter de nouvelles compétences dans les techniques de conservation, transformation et commercialisation des produits soit pour le marché de la capitale soit sur site.

5.2.6. L'Arrondissement V de la Commune de Ouagadougou

- Techniques de transformation et commercialisation agroalimentaires

Cette filière de formation, répondant aux besoins croissants en termes de marché - lié à l'urbanisation - des produits agro-alimentaires transformés, comme relève l'étude de INSUCO, pourrait impliquer un nombre remarquable de femmes actives ou avec intérêt dans le secteur.

- Mécanique avancée - réparation et maintenance des engins équipés de système électronique

La formation professionnelle dans ce domaine a un potentiel en termes d'innovation lié aux nouvelles compétences requises par le marché local dans le secteur, segment du marché dans lequel la demande est croissante et l'offre limitée.

Conclusions

Dans le référentiel national en termes de développement économique et social, l'objectif partagé doit être celui de rendre le Burkina Faso:

“...une nation démocratique, unie et solidaire, transformant la structure de son économie et réalisant une croissance forte et inclusive, au moyen de modes de consommation et de production durables.”

Pour arriver à atteindre ce modèle, en soulignant la position de M. Pilga, Directeur Général du MJPEJ, il est nécessaire une transformation structurelle de l'économie afin de développer une croissance forte, durable, flexible, inclusive, créatrice d'emplois décents pour toutes et pour tous et induisant l'amélioration du bien-être social collectif. Cet objectif peut être atteint à travers la promotion de l'emploi décent et la protection sociale universelle qui puisse prendre en charge les plus vulnérables: les jeunes et les femmes. L'emploi doit être accompagné par des mesures de renforcement des possibilités sur le plan de l'auto-emploi pour jeunes et femmes, afin qu'ils puissent devenir sujets de la transition de “demandeurs d'emploi” à “créateurs d'emplois”.

Au même temps, il se rend nécessaire investir sur le développement du capital humain local en lui permettant de bénéficier soit de services efficaces pour l'orientation, la recherche d'emploi, la transition formation-travail, le développement micro-entrepreneurial soit d'accéder à opportunités de formation technique-professionnelle qui répondent de façon cohérente aux exigences des marchés locaux.

Dans les deux perspectives, le rôle des autorités locales est fondamental. En fait, les autorités territoriales sont les institutions aptes à désigner et intervenir soit dans la mise en place et dans la durabilité des services, soit dans les suivis des contextes économiques locaux qui orientent concrètement le marché du travail.

Bien que les Communes de Banfora, Boussou, Gourcy, Ouahigouya, Ziniaré et l'Arrondissement V de la Commune de Ouagadougou présentent des atouts et des complexités diversifiées, il faut souligner le caractère commun de certains facteurs en termes de consolidation et amélioration.

En fait, tous les territoires, pour être effectifs, durables et inclusifs doivent faire face à plusieurs problématiques émergentes liées à l'employabilité des jeunes et des femmes en investissant sur une formation professionnelle adéquate et de qualité et des systèmes de certification et de valorisation des compétences formelles, non-formelles et transversales (les *soft-skills*). En outre, les services mis en place doivent être durables et devenir point de rencontre (pour stimuler des réseautages) et de référence pour les jeunes pouvant

profiter des ressources humaines dédiées, qualifiées dans les domaines de la jeunesse et de l'emploi.

Diminuer le décalage entre les besoins économiques des territoires et l'offre de formation est également prioritaire et les autorités locales devront recouvrir un rôle de coordination pour la facilitation d'une connexion entre les acteurs économiques et les structures de EFPT.

Au même temps dans le contexte burkinabé, l'auto-emploi reste un atout à relever pour le développement socio-économique des jeunes. Dans cette perspective, les acteurs intervenants dans le domaine doivent encourager services et mesures visant accompagner les initiatives entrepreneuriales des jeunes et leur inclusion financière, à travers la facilitation à l'accès aux produits microfinanciers.

La complexité des défis sur le thème est telle qu'il est requise une participation active de la communauté territoriale dans sa totalité, cela demande une implication particulière des acteurs avec ressources et compétences dans le domaine. Pour cette raison, il est envisagé le renforcement de "Comités multi-acteurs" transversaux pour les questions de la jeunesse et de l'emploi.

Les acteurs communautaires sont aussi appelés à développer un système de communication claire, transparent et efficace envers les bénéficiaires finaux de ces mesures, services et politiques: les jeunes.

Enfin, les approches multi-acteurs dans les questions de la jeunesse et de l'emploi ne doivent pas seulement respecter le principe d'inclusion mais aussi attribuer aux *stakeholders*, notamment aux jeunes et à la composante féminine de la force-travail, un véritable protagonisme pour le développement de logiques d'action plus efficaces et innovantes.

Une gouvernance plus structurée du marché de travail doit se servir d'une mutualisation des moyens existants et d'une mobilisation des ressources (financiers, humaines et relationnelles) pour développer des politiques et des services conçus et réalisés localement qui puissent répondre aux nombreuses exigences soit dans le présent soit en perspective de développement socio-économique futur.

Bibliographie et sitographie

Ada-Microfinance, 2019. Young entrepreneurs, the future belongs to you! - Creating new services - Our projects. [online] Available at: <https://www.ada-microfinance.org/en/our-projects/create-new-products/young-entrepreneurs-future-belongs-to-you> [Accessed 21 Oct. 2019].

Ahmed, S., Hakim, M. A., 2004. Attacking poverty with Microcredit. Dhaka: Pali Karma-Sahayak Foundation.

BAD & BIT, 2013. Cartographie et diagnostic de l'emploi des jeunes au Burkina Faso.

BIT, 2012a. Burkina Faso: Les fonds d'emploi - performance et impact. Genève.

BIT, 2012b. Les indicateurs du travail décent en Afrique: une première évaluation à partir de sources nationales. Bureau International du Travail. Genève.

BIT, 2013. Vers le droit au travail: un guide pour la conception de programmes publics d'emploi novateurs. Bureau International du Travail. Secteur de l'emploi. Genève.

Centre d'Analyse Politique, Economique et Sociales, 2013. Etude nationale sur l'emploi des jeunes au Burkina Faso. Ouagadougou.

Darankoum, L., 2014. Emploi des jeunes au Burkina Faso: état des lieux et perspectives. pp.26-36.

Dialla B., 2015. La question de l'emploi des jeunes: une analyse du cas du Burkina Faso. Institut des Science des Sociétés, Ouagadougou.

Entrepreneurs du Monde, 2019. YIKRI : Social microfinance in Burkina Faso. Available at: <https://www.entrepreneursdumonde.org/en/program/yikri-social-microfinance-burkina-faso/> [Accessed 24 Oct. 2019].

Fonds d'Appui aux Initiatives des Jeunes, 2019. Accueil. [online] Available at: <https://www.faij.gov.bf/accueil> [Accessed 22 Oct. 2019].

Kablan, S., 2012. Efficacité Des Institutions De Microfinance En Uemoa : Une Approche Outreach-Intermediation Financière.

INSD, 2015. Enquête Nationale sur l'emploi et le secteur informel. ENESI-2015 Résultat. Thème 5: Chômage.

Ministère de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi, 2014. Emploi des jeunes au Burkina Faso: Etat des lieux et perspective.

Ministère de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de L'emploi, 2015. Direction Générale Des études et des Statistiques Sectorielles. Bulletin d'information statistique: Jeunesse, Formation Professionnelle et Emploi. [online] Available at:

https://pefop.iiep.unesco.org/fr/system/files/resources/Pef00042_MJFPE_DGESS_Bulletin_Info_Statistiques_2012_2014_mars2015_0.pdf [Accessed 22 Oct. 2019].

PNDES, 2016. Plan National de Développement Économique et Social, 2016-2020.

Service Presse Ambassade du Burkina Abidjan, 2018. Coopération : Lancement du Fonds d'amitié et de coopération ivoiro-burkinabé pour l'insertion des jeunes. [online] Available at: <https://lefaso.net/spip.php?article83607> [Accessed 23 Oct. 2019].

Stiglitz, J. E. , Emran, M., Morshed, A.K., 2007. Microfinance and Missing Markets. SSRN Electronic Journal.

Traoré-Konseiga, M., 2018. Développer la création de petites entreprises par une meilleure compréhension du secteur de la microfinance au Burkina Faso. Note technique n°1. Expertise France, pp.9-16.

Van Rooyen, C., Stewart, R. and De Wet, T., 2012. The Impact of Microfinance in Sub-Saharan Africa: A Systematic Review of the Evidence. [online] Dx.doi.org. Available at: <http://dx.doi.org/10.1016/j.worlddev.2012.03.012>

World Economic Forum, 2017. The Africa Competitiveness Report 2017. World Economic Forum, International Bank for Reconstruction and Development, World Bank, African Development Bank. Geneva, 2017.

La perspective des jeunes burkinabés face au monde du travail : la recherche d'emploi et l'accès aux financements pour les activités entrepreneuriales

Analyse synthétique des entretiens dans trois localités burkinabés dans le cadre du projet « Jeunesse au Centre : partenariats territoriaux pour les politiques, les services et l'entrepreneuriat des jeunes au Burkina Faso ».



Gaia Bacin – CISAO / Université de Turin

Franca Marras - Université de Turin

Viviane Kaboré – Institut Polytechnique Privé Shalom de Ouagadougou

Mohamed Faycal Compaoré – Institut Polytechnique Privé Shalom de Ouagadougou

Index:

Objectifs.....	3
Méthodologie.....	3
Résultats et conclusions.....	4
Conclusion.....	8
Annexes.....	9

Objectifs

Les objectifs de cette analyse synthétique sont ceux de reporter les perspectives des jeunes burkinabés qui ont été interviewés grâce à la collaboration entre l'Université de Turin et l'Institut Polytechnique Privé Shalom dans le cadre du projet « Jeunesse au Centre : partenariats territoriaux pour les politiques, les services et l'entrepreneuriat des jeunes au Burkina Faso » promu par la Région Piemonte et financé par l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement. Le focus des entretiens a été posé sur la compréhension et l'amélioration des canaux de communication utilisés par les jeunes pour la recherche d'emploi et les sources et les possibilités d'accès au financement pour l'entrepreneuriat des jeunes.

Un focus particulier a été posé sur la possibilité de bénéficier de supports digitaux en appui des services présents aussi en ligne avec un des objectifs du projet « Jeunesse au Centre » visant renforcer les services communaux disponibles pour les jeunes en matière de formation professionnelle, recherche emploi et entrepreneuriat.

Méthodologie

Entre janvier et février 2020, des étudiants de l'Institut Polytechnique Privé Shalom du Burkina Faso, sous la responsabilité d'un référent scientifique et avec la collaboration de l'Université de Turin, ont distribué deux questionnaires à des jeunes burkinabés de 24 à 38 ans, hommes et femmes.

Le premier questionnaire (annexe 1) est de type semi-fermé. Dans la première partie, les données personnelles et les diplômes des enquêtés sont rapportés, dans la seconde partie les questions concernent le monde du travail. En plus de l'emploi, le cas échéant, il y est demandé quels moyens sont utilisés pour la recherche d'emploi et leur efficacité. Successivement se le focus est porté sur l'accès à Internet. On se demande à quel point cela est fonctionnel et combien d'entre eux souhaiteraient y avoir accès et préféreraient recevoir des communications et des informations, en matière de recherche emploi, à travers ce canal.

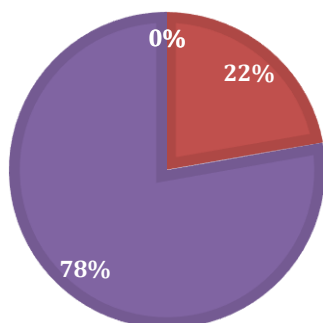
Le second questionnaire (annexe 2) est de type semi-fermé. Dans la première partie, également dans ce cas, nous avons la description personnelle et professionnelle/ niveau d'instruction des personnes interrogées. Dans la deuxième partie, nous parlons du financement des jeunes. On demande aux jeunes burkinabés s'ils ont déjà bénéficié d'un financement et quelles sont et les conditions d'accès et d'octroi de crédit. La troisième partie parle de la qualité et des éventuelles modifications à apporter dans le domaine d'octroi de financement.

Résultats et conclusions

Questionnaire 1: La recherche d'emploi et l'utilisation des canaux internet parmi les jeunes burkinabés.

RÉPONDANTS

■ féminin ■ Masculin

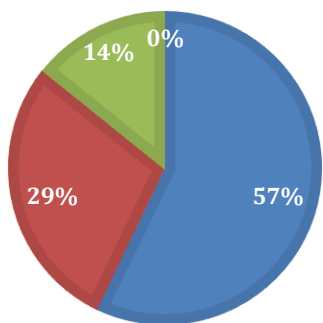


Les répondants au questionnaire 1 sont principalement des hommes. Ils ont entre 28 et 38 ans. 71,4% d'entre eux sont mariés et 28,6% célibataires.

Chez les femmes, la plus jeune a 24 ans et la plus adulte a 33 ans. Toutes les femmes interviewées ne sont pas mariées.

MUNICIPALITÉS AUXQUELLES ILS APPARTIENNENT

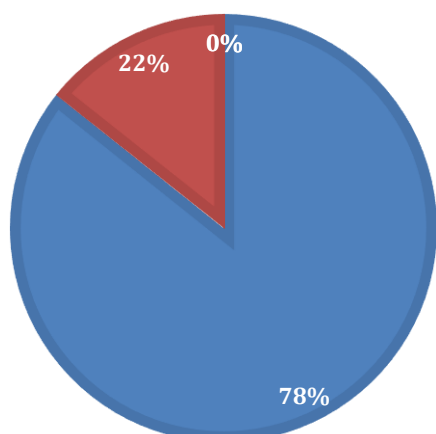
■ Boussou
■ Gourcy
■ Arrondissement 5



La plus part des répondants proviennent du nord du Burkina Faso (Municipalités de de Boussou et Gourcy) et les restants jeunes appartiennent à l'Arrondissement 5 de la Commune de Ouagadougou.

RECHERCHE D'UN EMPLOI

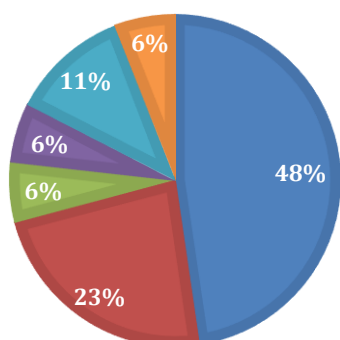
■ oui ■ non



La plupart des répondants ont étudié. 12,5% ont étudié à l'Université et les 50% restants ont des deuxième, quatrième ou cinquième année. 88,8% d'entre eux ont une formation professionnelle. Seulement 22% d'entre eux ont une profession dans le secteur formel. Les 78% restants ne travaillent pas ou travaillent de manière informelle ou en condition de sous-emploi et sont à la recherche d'un emploi.

MOYEN UTILISÉ POUR LA RECHERCHE D'EMPLOI

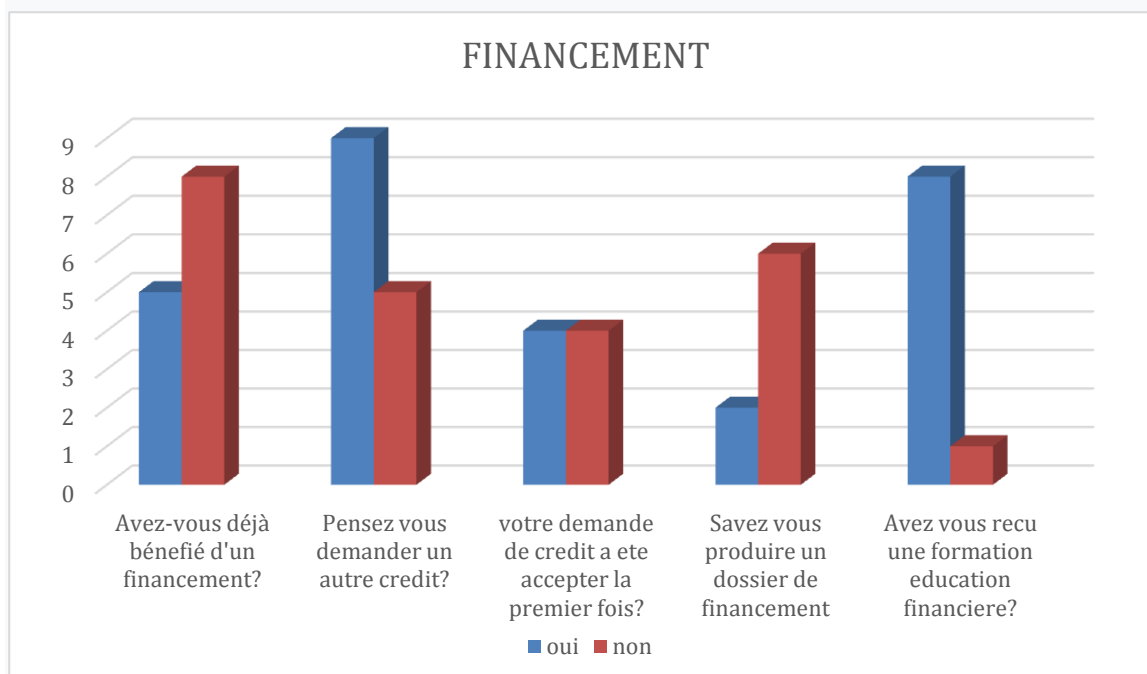
■ Guichet de la commune
 ■ internet
 ■ Radio
 ■ Journaux
 ■ bouche à oreille
 ■ aucun



La méthode la plus utilisée pour trouver un emploi sont les guichets communaux. Internet est également très utilisé. Malgré le fait que 55% des répondants aient accès à Internet, ils se plaignent d'une mauvaise qualité de connexion. Lorsqu'on leur a demandé s'ils voulaient un site Web de la municipalité pour des offres d'emploi, la plupart des personnes interrogées ont répondu oui.

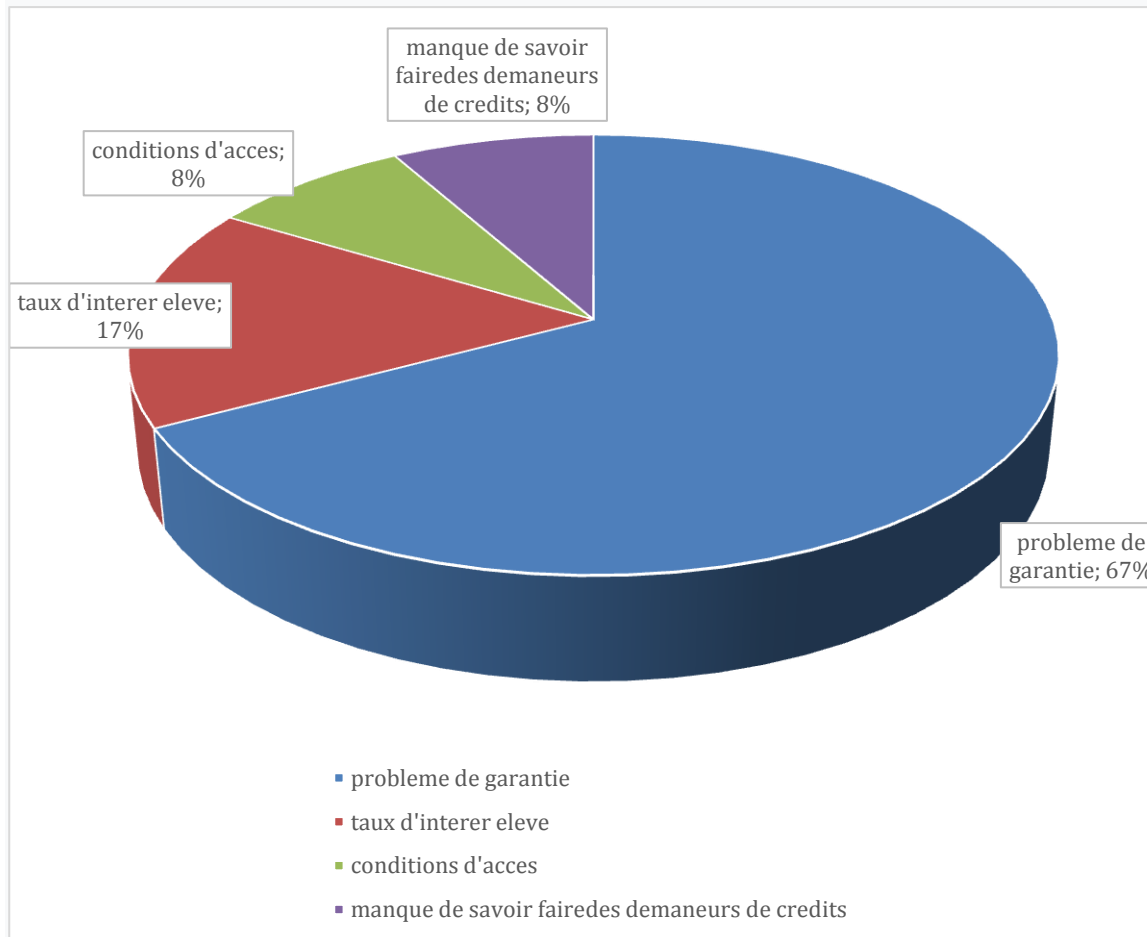
Questionnaire 2 : L'accès au financement pour le soutien de l'entrepreneuriat des jeunes burkinabés

Dans le deuxième questionnaire, les personnes interrogées sont pour la moitié femmes et pour la moitié hommes. Tous ont entre 24 et 38 ans et 85,4% sont scolarisés. Ils sont tous des travailleurs et appartiennent à différentes catégories. Le but de cette enquête est d'obtenir des informations sur le financement.



Comme souligné par la figure, la majorité des répondants ont obtenu un financement, mais pour la plupart, le processus n'a pas été facile. Leur demande n'a pas été acceptée immédiatement, certains ont eu accès à la deuxième tentative, d'autres ont même dû attendre la quatrième. Ils ont néanmoins réussi à créer leur propre entreprise. Les crédits reçus varient de 300 000 à 700 000 FCFA. Le 60% des crédits ne devaient pas être remboursés, les 40% restants oui, en 2 à 3 ans, et heureusement, les bénéficiaires ont réussi à couvrir le coût du financement, cependant, la plupart d'entre eux pensent nécessiter d'un autre financement. Le 71% des répondants ont de 1 à 4 employés dans leur entreprise en démontrant que l'octroi de crédit à jeunes veillent développer des activités entrepreneuriales peut avoir une rechute directe sur l'employabilité de main d'œuvre, souvent autres jeunes.

Contraintes principales d'accès au crédit



Interrogées sur les contraintes d'accès au financement, la plupart des personnes interrogées estiment que les taux d'intérêt sont trop élevés, les conditions d'accès et surtout les garanties requises pas favorables.

Conclusions

À travers l'analyse synthétique reportée nous pouvons remarquer que il se rend nécessaire promouvoir les méthodes traditionnelles de communication en les faisant connaître aux jeunes et au même temps investir, au niveau public, sur le développement d'autres canaux de communication efficaces et qui puissent rejoindre les jeunes en améliorant l'accessibilité et, pour ce qui concerne les dispositifs de communication digitales, en améliorant la qualité de la connexion et en réduisant les coûts d'accès. Ces mécanismes se rendent nécessaires en considération du fait que les jeunes burkinabés, avec les femmes, résultent les plus vulnérables dans le marché du travail. En fait, la plupart des jeunes se disent à la recherche d'emploi puisque en conditions de chômage, de emploi informel ou sous-emploi.

Parmi les suggestions récoltées, les jeunes considèrent la transformation de tout événement et espace social présent (marchés, cérémonies, fêtes, etc.) en canaux de communication efficace afin qu'ils puissent devenir des lieux de transmission d'informations et de messages socio-éducatifs soit en milieu urbain que rural.

Pour les jeunes qui ont eu la possibilité de désigner une propre idée d'activité entrepreneuriale, il faut remarquer que la plus grande contrainte au niveau de développement d'entreprise se localise au niveau d'accès au financement. Comme témoigné par la littérature, les conditions d'accès aux fonds et d'octroi des mêmes résultent excessivement strictes et inadaptées aux nécessités de jeunes entrepreneurs. Au même temps, les difficultés en matière financière se posent aussi au niveau de connaissance. Bien que les jeunes déclarent avoir reçu une formation financière, leurs capacités de produire un business plan ou un dossier d'accès au crédit résultent encore insuffisants.

Enfin, les perspectives de jeunes en matière de recherche d'emploi et d'accès à financements pour les subventions d'activités entrepreneuriales gérées par jeunes nous imposent la nécessité de structurer de stratégie de communication et concertation continues avec les acteurs de la jeunesse afin de co-désigner des solutions innovantes et efficaces pour répondre à leurs besoins.

Annexes

Dans le cadre de notre participation aux travaux de recherches du projet « Giovani al centro- Jeunes au centre », nous aimerions bien avec votre permission recueillir vos différents avis en ce qui concerne les canaux de communications utilisés par les jeunes pour la recherche d'emploi. Merci d'avance pour le temps que vous nous accordez.

1. Formulaire d'enquête

Les canaux de communication dans la recherche d'emploi

Date :

Heure de l'enquête :

Début : Fin :

Région :

Province :

Commune/Village :

I. Identification du répondant

I.1. Identité du répondant

I.2. Sexe

- 1 Masculin
- 2 Féminin
- 3 Autre

I.3. Age

- 1 15-25 ans
- 2 25-35 ans
- 3 35-45 ans

I.4. Situation matrimoniale

- 1 Marié(e)
- 2 Célibataire
- 3 Autre

I.5. Scolarisation

- 1 Oui
- 2 Non

I.6. Si oui quel niveau

- 1 Primaire
- 2 Secondaire
- 3 Universitaire
- 4 Autres

I.7. Avez-vous reçu une formation professionnelle ?

- 1 Oui
- 2 Non

I.8. Si oui dans quel domaine

II. Les canaux de communication dans la recherche d'emploi

II.1. Etes vous employé ?

- 1 Formellement
- 2 Informellement

II.2. Etes-vous un jeune a la recherche d'emploi ?

- 1 Oui
- 2 Non

II.3. Quels sont les étapes que vous suivez pour la recherche d'emploi ?

II.4. Quel moyen utilisez-vous pour la recherche d'emploi?

- 1 Internet
- 2 Guichet communaux
- 3 Journaux
- 4 Télévision
- 5 Radio
- 6 Autre

II.5. Si vous utilisez les guichets communaux, quelle structure de la commune vous contacterez ?

II.6. Ce moyen est-il satisfaisant ?

- 1 Oui
- 2 Non

II.7. Si non comment aimeriez-vous recevoir ce type d'information?

II.8. Quel est le niveau d'accessibilité a l'information sur les offres d'emploi dans votre commune ?

- 1 Très satisfaisant
- 2 Satisfaisant
- 3 Passable
- 4 Mauvais
- 5 Très mauvais

II.9. Quelle méthode est utilisée au sein de la commune pour la diffusion des informations sur les offres d'emploi?

II.10. Avez vous un Smartphone ou un ordinateur ?

II.11. Avez-vous accès a internet dans votre commune ?

- 1 Oui
- 2 Non

II.12. Connaissez des sites web ou des pages qui partagent les offres d'emploi ?

- 1 Oui

2 Non

II.13. Si oui énumérez quelques une

II.14. Est que les offres que tu vois sur internet correspondent a ton profil ?

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Pourquoi ?

II.15. Est qu'il y a une page de la commune dédiée aux offres ?

II.16. Si votre commune avait un site internet sur l'offre, l'utiliseriez-vous?

2. Formulaire d'enquête

Caractéristique des financements pour l'entrepreneuriat des jeunes

Date :

Heure de l'enquête :

Début : Fin :

Région :

Province :

Commune/Village :

I. Identification du répondant

1.1. Identité du répondant

1.2. Age :

1.3. Sexe :

- 1. masculin
- 2. féminin
- 3. Autre

1.4. Situation matrimoniale :

- 1. Marié(e)
- 2. Célibataire
- 3. Veuf (ve)
- 4. Autre

1.5 Quelle est votre activité :

1.6. Scolarisation :

- 1. Oui
- 2. Non

Si oui quel niveau :

- 1. Primaire
- 2. Secondaire

- 3. Universitaire
- 4. Formation professionnelle (spécifier typologie de formation)
- 5. Aucun

II. Caractéristique des financements pour l'entreprenariat des jeunes

2.1 Avez-vous déjà bénéficié d'un financement ? 1. Oui 2. Non

2.2 Si oui de quelle structure ?

2.3 Quelles sont les conditions de financement ?

2.3 De combien de franc(s) vous avez bénéficié ?

2.4 Quelle est la durée de rembourser ?.....

2.5 Arrivez-vous à rembourser le crédit ? 1. Oui 2. Non

2.6 Si oui quelle est le mode de remboursement ? 1. Par mois 2. Par trimestre 3. Autres (à préciser)

2.7 Si non pourquoi ?.....

2.8 Sur quel type de projet (activité) vous avez obtenu le financement ?
.....

2.9 Qu'est-ce que vous avez pu financer dans votre activité à travers le crédit reçu ?
.....

2.10 Arrivez-vous à gérer votre entreprise ? 1. Oui 2. Non

2.11 Si non pourquoi ?.....

2.12 le produit financier s'adapte t- il aux nécessités de votre entreprise ?
.....

2.13 Quelle est votre chiffre d'affaire mensuel? 1. [- 50 000] 2. [50 000 – 75 000] 3. [75 000 – 100 000] 4. [100 000 – 150 000] 5. [+ 150 000]

2.14 Avez-vous des employés ? 1. Oui 2. Non

2.15 Si oui combien de personne vous employez ?.....

2.16 Pensez-vous demander un autre crédit après ce financement ? 1. Oui 2. Non

2.17 Si oui vous pensez bénéficier de meilleures conditions ? 1. Oui 2. Non

2.18 Votre demande de crédit a été acceptée la première fois par la structure ?

1. Oui 2. Non (à préciser le nombre de fois)

2.19 Etiez-vous en mesure de produire le dossier de financement et toute les conditions nécessaire pendant la demande de crédit? 1. Oui 2. Non

2.20 Avez-vous été appuyé pour la rédaction de votre dossier de crédit ? 1. Oui 2. Non

2.21 Si oui par qui ?.....

2.22 Avez reçu une formation en matière d'éducation financière ? 1. Oui 2. Non

2.23 Quelles sont les contraintes principales en termes d'accès aux crédits pour les jeunes ?.....

Suggestion :

4. UNO SGUARDO INTERNO AL PROGETTO. NOTE E RIFLESSIONI A METÀ STRADA

VOCI DAI PARTNER

Dal Comune di Boussou

Sayouba Ouedraogo - Point focal projet "Jeune au Centre" pour la Mairie de Boussou

La population de la commune de Boussou est majoritairement jeune. Selon le recensement général de l'habitat et de la population de 2006, 62,7% de la population a moins de 20 ans. Depuis la communalisation intégrale du Burkina en 2006 où Boussou est érigé en commune à statut rural; des conseils municipaux se sont succédés jusqu'à nos jours et la problématique de l'employabilité des jeunes n'a jamais été une priorité. Il aurait fallu l'arrivée du projet « Jeune au Centre » pour inciter les autorités locales et le conseil municipal à se penser sérieusement sur le phénomène. C'est ainsi que le service chargé de la jeunesse a vu le jour à la Mairie et un agent affecté spécialement à ce service. Les jeunes de la commune pourront désormais s'orienter dans la vie professionnelle grâce l'accompagnement de ce service.

Grâce à ce projet, la commune pourra bénéficier désormais des ressources transférées de l'Etat dans le domaine de la jeunesse et de la formation professionnelle. Ce qui n'était pas le cas pour les communes rurales.

Ce projet, de par son volet formation, outillera les jeunes des compétences nécessaires pour la quête de financement des microprojets auprès des institutions financières de la place et la conquête du marché de l'emploi public et/ou privé.

Dal Comune di Cumiana

Raffaele Dorin – Delegato per il Burkina Faso

Essendo "Giovani al Centro" un progetto che raggruppa numerosi attori, ne consegue innanzitutto che sia complesso ed elaborato. E' un progetto grande, articolato, coinvolge grandi città e piccoli comuni, si prefigge obiettivi alti e coinvolge sia in Italia che in Burkina comuni di grandezza e possibilità organizzativa diversa. E' un progetto molto legato alla capacità delle autorità locali.

Positivo, ad esempio, che nel nostro caso la parte amministrativa sia gestita da Moncalieri, perché i piccoli comuni hanno difficoltà importanti rispetto alla rendicontazione.

A differenza dei progetti di dimensioni più ridotte, seguiti in maniera oculata dalle amministrazioni locali, che permettono scambi pressoché quotidiani di informazioni, suggerimenti e modifiche, “Giovani al Centro” è molto più vasto e talvolta risulta difficile da focalizzarlo nel suo insieme.

Inoltre, il periodo attuale permette solo la comunicazione a distanza che, per quanto sia uno strumento eccezionale, non può sostituire le missioni sul terreno. Queste ultime si rivelano indispensabili innanzitutto per consolidare i legami di scambio e fiducia tra i diversi soggetti, ma anche per raggiungere buoni risultati. Il confronto diretto e la presenza sul terreno possono fare la differenza tra la riuscita o meno di un progetto.

Oggi si deve necessariamente ragionare su queste difficoltà.

Dal Comune di Gourcy

Kam Zièmè – Point focal projet "Jeune au Centre" pour la Mairie de Gourcy

Le projet « *Jeunes au centre* » brille d’originalité à plusieurs titres.

D’abord dans sa démarche méthodologique, une étude diagnostique a été menée pour connaître les potentialités de la commune en termes de la prise en compte de la question d’employabilité des jeunes au niveau politique, des filières porteuses, des institutions de financement et des pratiques de financement des projets des jeunes. Cela a l’avantage de partir sur du vrai, du connu pour projeter le changement situationnel souhaité.

De même, la démarche participative du projet est fortement appréciée en ce sens qu’elle a mis les acteurs communaux, porteurs du projet et les jeunes, bénéficiaires du projet au cœur du processus.

De sorte que les filières de formation retenues sont une expression des besoins réels des jeunes suivant les spécificités de la commune. L’engouement des jeunes pendant la phase de présélection des jeunes en dit long et la liberté de choix de la filière de formation par les jeunes est un avantage inouï. En effet, la filière agroalimentaire a été retenue de part la grande disponibilité des produits issus du maraîchage et de l’exploitation forestière, produits faiblement transformés à l’échelle industrielle mais fortement prisés. Quant à l’énergie solaire, cette filière retient de plus en plus les jeunes du fait de l’existence d’un important marché, car environ 90% des populations l’ont pas accès à l’électricité.

La formation des fonctionnaires au sein de la commune sonne comme une démarche nouvelle qui mettra à la disposition des jeunes une ressource humaine locale capable d'accompagner les jeunes à la conquête du marché de l'emploi.

Aussi, la création du service des jeunes est une dynamique insufflée au niveau institutionnel pour mettre un point d'honneur à la question d'employabilité et d'entrepreneuriat des jeunes au niveau communal. En effet, ce service aura l'avantage d'assurer la formation permanente des jeunes, d'orienter des jeunes désireux d'entreprendre et de rechercher les opportunités d'emploi des jeunes à tous les niveaux.

En somme, le projet « jeunes au centre » pourrait faire en sortes que la jeunesse soit une réponse à la question du chômage des jeunes. Car les jeunes entrepreneurs dont les microprojets seront financés seront amenés à employer d'autres jeunes et à former d'autres entrepreneurs. De même, la formation des jeunes à l'entrepreneuriat va contribuer à éveiller la fibre entrepreneuriale encore endormie en eux, en leur ouvrant un environnement institutionnel, social et économique favorable.

A long terme, le projet est une réponse à la question du terrorisme qui recrute le plus souvent au milieu des jeunes surtout chômeurs, moyennant de l'argent.

Dal Comune di Moncalieri

Andrea Tavano - Referente Servizio politiche sociali e lavoro

Il progetto Giovani al Centro in Burkina Faso ha origine da un bando dell' Agenzia Italiana per la Cooperazione allo Sviluppo del 2017. La Regione Piemonte ha deciso di partecipare a questo bando invitando le autorità locali piemontesi, attive con progetti di cooperazione decentrata nell'area, ad inviare la propria manifestazione di interesse per partecipare alla co-progettazione di una iniziativa. Dal 2002 il Comune di Moncalieri è impegnato in progetti di cooperazione decentrata in Burkina Faso, realizzati in modo consortile con i Comuni di Beinasco, Nichelino, Rivoli e Settimo Torinese, in particolare nella città Ouahigouya, e pertanto ha avanzato la propria disponibilità.

La Regione Piemonte ha candidato al Bando *AICS 2017 – Enti Territoriali* la proposta progettuale denominata *Giovani al Centro: partenariati territoriali per politiche, servizi e imprenditoria giovanile in Burkina Faso* che ha come oggetto l'istituzione e il rafforzamento dei servizi per i giovani attraverso il trasferimento delle esperienze di best practices italiane, in particolare promuovendo la creazione di opportunità di lavoro e impresa per i giovani; si è voluto dare continuità ad un modello di cooperazione tra enti locali in Italia e in Burkina Faso, consolidato e sperimentato da anni, finalizzato ad accrescere la consapevolezza sul ruolo della cooperazione

territoriale come risorsa per promuovere sui territori una sensibilità culturale nuova, aperta ad una visione globale delle sfide e della realtà attuale, a realizzare interventi in grado di favorire l'autonomia locale e il miglioramento delle condizioni di vita delle popolazioni locali, nonché di promuovere il protagonismo delle donne e dei giovani, riconoscendo il loro ruolo fondamentale nello sviluppo.

Il progetto è stato approvato e coinvolge diversi enti locali sparsi in tutta Italia; la Città di Moncalieri ha assunto un ruolo di capofila, coordinando pertanto gli interventi inerenti i Comuni di Grugliasco e di Cumiana. In quanto aderente al Coordinamento Comuni per la Pace della Provincia di Torino (Co.Co.Pa.), si segnala altresì l'intervento essenziale di questo soggetto nella gestione del progetto. C'è stata inoltre un'importante collaborazione con l'Università di Torino. La gestione delle principali risorse finanziarie avviene tramite la Comunità Impegno Servizio Volontariato Onlus (CISV) – soggetto individuato in convenzione quale partner per la Regione Piemonte e attivo in Burkina Faso nella zona di interesse ai fini del progetto. All'interno dell'amministrazione comunale di Moncalieri, l'attività di cooperazione internazionale – e pertanto anche il progetto *Giovani al Centro* – è gestito dal Servizio politiche sociali e lavoro, diretto dalla dott.ssa Cristina Romangolli, e ha quale referente il sottoscritto dott. Andrea Tavano, con il supporto della dott.ssa Benedetta Pagotto del Servizio comunale Moncalieri Comunità che fa capo alla Cooperativa Educazione Progetto. Il tutto è svolto nell'ambito dell'Assessorato alla Cooperazione Internazionale, presieduto dall'Assessore Silvia Di Crescenzo.

I Comuni partner del Burkina Faso sono, rispettivamente, Ouahigouya per Moncalieri, Gourcy per Grugliasco e Boussou per Cumiana.

Gli obiettivi principali che il progetto *Giovani al Centro* si pone in Burkina Faso possono essere così riassunti: progettazione, creazione, consolidamento dei centri servizi per l'impiego e per l'imprenditoria giovanile; formazione per i giovani e rafforzamento delle competenze professionali; formazione in tema di accesso al credito e al microcredito; selezione di attività imprenditoriali proposte da giovani e accompagnamento di tali attività nelle fasi di avio, sviluppo, gestione finanziaria.

Qui di seguito, alcuni spunti in ordine sparso sul lavoro sinora svolto, precisando che una valutazione complessiva e più approfondita potrà essere svolta solo al termine del progetto.

La principale difficoltà sinora incontrata riguarda la particolare situazione politica determinatasi da tempo nel paese africano, scandita da attacchi di bande armate di orientamento islamista, propaganda estremista, reazione delle forze armate regolari e aree del paese pericolosamente fuori

dal controllo dello Stato. Ovviamente tutto ciò ha avuto un'influenza sul progetto di cooperazione e ha reso necessario innanzitutto disporre l'allungamento dei tempi inizialmente previsti; in secondo luogo non è stato possibile sinora organizzare un numero sufficiente di visite sul territorio burkinabè da parte di amministratori e funzionari italiani.

Abbiamo riscontrato anche alcuni problemi di ordine burocratico-amministrativo che vado a sintetizzare. Intanto, il progetto in esame coinvolge e richiede l'intervento di diversi enti, ovvero Comuni, Regione, Ministero: non è semplice stabilire un coordinamento efficace, soprattutto nelle fasi di avvio (con il tempo si è assistito ad un miglioramento in merito). Si deve poi aggiungere che le amministrazioni comunali in generale non hanno personale sufficiente per gestire nel modo dovuto progetti di questo tipo, se non per alcune fasi e momenti ben determinati. Infine l'attività di rendicontazione, ovviamente necessaria, presenta spesso tutta una serie di inconvenienti, aggravamenti, pesantezze che sarebbe utile evitare o per lo meno ridurre – ad esempio tutta la parte relativa alla rendicontazione della valorizzazione del personale interno alle amministrazioni comunali, che di per sé non conduce a un reale trasferimento di fondi, organizzata in questo modo risulta a parere di chi scrive francamente pleonastica.

Si deve poi sottolineare l'esito sicuramente positivo della visita della delegazione burkinabè (con esponenti politici e amministrativi provenienti dai tre Comuni sopra citati) avvenuta qui in Piemonte a metà febbraio, per fortuna poco prima che il paese fosse bloccato dal confinamento per il covid-19. Tale giudizio verte sia sugli aspetti più strettamente legati al progetto, sia sul versante personale, poiché ha offerto la possibilità ai vari soggetti attivi nel progetto di conoscersi e di passare un periodo di tempo assieme – elemento non trascurabile. Oltre agli incontri di carattere operativo e oltre alle riunioni di carattere istituzionale, preme porre in evidenza la giornata trascorsa dalla delegazione nel territorio del Comune di Moncalieri e gli appuntamenti messi in agenda e realizzati: una visita presso la scuola superiore ITIS Pininfarina – che già collabora con il Co.Co.Pa. al progetto Costruire lavoro e futuro per i giovani di Ouahigouya – per illustrare i laboratori tecnici in corso in tema di formazione lavorativa (in particolare i laboratori didattici e il laboratorio territoriale per l'occupabilità); l'incontro con giovani imprenditori agricoli di RAM e la visita presso la loro azienda sulla collina di Moncalieri.

Ovviamente il progetto ha subito ulteriori rallentamenti dovuti al diffondersi della pandemia nei mesi scorsi, ma ora le attività in Burkina Faso sono state avviate. A breve i Comuni inizieranno a lavorare altresì per organizzare momenti di valorizzazione del progetto all'interno dei rispettivi territori, affinché l'utilizzo delle risorse, le modalità poste in atto e gli obiettivi, anche parziali, raggiunti siano offerti alla conoscenza dei nostri cittadini.

Dal Comune di Ouahigouya

Aubin Koumsongo – Point focal projet "Jeune au Centre" pour la Mairie de Ouahigouya

La lutte contre la pauvreté des jeunes (filles et garçons) qui représentent largement plus de la moitié de la population de Ouahigouya demeurent aujourd'hui une réelle préoccupation pour la commune. Nombreux, sont ceux qui sont en chômage pourtant de tout temps ils constituent le principal vecteur et le reflet des différentes mutations sociales, culturelles et économiques.

Ils sont essentiellement confrontés à la déscolarisation liée au mariage précoce de la jeune fille, à l'analphabétisme, à l'exode mais aussi à l'insuffisance d'appuis techniques, matériels et financiers nécessaires à la réalisation de leurs ambitions ou projets.

C'est pour ces raisons que la commune de Ouahigouya en élaborant son Plan Communal de Développement (PCD) a pris en compte l'employabilité et l'entrepreneuriat des jeunes afin de lutter contre le chômage des jeunes.

Le projet jeunes au centre est une belle opportunité pour la commune et au regard de ses objectifs s'inscrit parfaitement en droite ligne dans le Plan Communal de Développement de la commune.

Il contribuera à renforcer et à améliorer les actions déjà entreprises par la commune dans le domaine de l'entrepreneuriat des jeunes.

De la vision que nous avons de ce projet de futurs hommes et femmes d'affaires dans des filières à potentialité pour la commune seront formés et ils contribueront à apporter une plus-value à la commune dans les domaines de l'agroalimentaire, les bâtiments et travaux publics et la gestion des déchets.

De par le dispositif d'accompagnement, de suivi et de coaching prévu dans le cadre de ce projet, les résultats de ce projet sera fort appréciable.

Des recommandations que nous voudrions formuler c'est de pouvoir prévoir d'autres cohortes d'appui aux jeunes afin de pouvoir renforcer au maximum les capacités de plus de jeunes à entreprendre.

Dal Comune di Trino

Giulia Rotondo – Assessore alle Politiche Giovanili

Il Comune di Trino da sempre prende parte attivamente, collaborando in sinergia con diverse associazioni e la Regione Piemonte, a progetti di sviluppo sul territorio burkinabé. Progetti dalla caratura di "Giovani al centro" necessitano azioni importanti e ben strutturate, alle quali è necessario dedicare tanto impegno e passione. Abbiamo incontrato il Sindaco della Città di Banfora

in diverse occasioni per discutere le strategie migliori ai fini della realizzazione dell'obiettivo, non solo per la Città di Banfora, ma creando una rete di lavoro e sviluppo con diverse aree del Burkina. Le complicazioni che ci sono state sul territorio africano durante l'anno 2019 ci hanno obbligati a impostare diversamente alcune azioni, come prolungare le scadenze del progetto, ma abbiamo comunque voluto continuare. Ciò che mi ha maggiormente colpita è stata la determinazione degli studenti universitari coinvolti nel progetto: giovani che lavorano e credono in altri giovani, in grado di gestire situazioni di emergenza che stravolgono le carte in tavola dal mattino alla sera. Questo è l'insegnamento da portare avanti a mio avviso, condito di grande volontà e preparazione. Investire a favore dell'imprenditorialità giovanile porterà a grandi frutti, non solo a livello di formazione proficua e spendibile da parte dei ragazzi burkinabé, ma anche a livello di sviluppo territoriale. Sono certa che la creazione di un polo di formazione permetterà l'evoluzione anche in futuro di possibili ambiziosi progetti, che lasceranno il segno a tanti. Dal basso dei miei 23 anni posso dire di esserne rimasta sicuramente colpita.

Marina Gallarate - Presidente del Comitato del Gemellaggio di Trino

La città di Trino è gemellata con Banfora dal 1998, anno in cui venne firmato il patto di amicizia nella città africana, rinnovato l'anno successivo a Trino.

Il significato di gemellaggio è ben consolidato a Trino, grazie ai patti di amicizia firmati in precedenza con Chauvigny nel 1961 e con Geisenheim nel 1974.

Nonostante i patti di Gemellaggio siano stati firmati dalle Municipalità, è il Comitato del Gemellaggio che da sempre ha curato e mantenuto vivi i rapporti con le città gemelle, organizzando incontri, scambi, eventi di natura culturale e sportiva, momenti di confronto e condivisione di tematiche di interesse comune.

Fin dall'inizio, i rapporti con Banfora sono stati impostati con una connotazione differente rispetto a quelli con le due città europee, e sono stati caratterizzati da azioni di cooperazione e solidarietà. La costruzione di un edificio per le partorienti, l'adozione scolastica di bambini e bambine, la partecipazione a diversi bandi con progetti che hanno coinvolto il Comune di Trino, il Comitato del Gemellaggio di Trino, la Partecipanza dei Boschi, il Parco delle Lame del Sesia.

Il progetto "Giovani al centro" rappresenta, però, un'assoluta novità, in quanto vede coinvolte differenti città piemontesi e burkinabé, la Regione Piemonte, l'Università di Torino e numerose ONG che operano in Burkina Faso. Un progetto mastodontico, finalizzato alla promozione dell'imprenditorialità giovanile, passando attraverso fasi preliminari che hanno dovuto essere modificate in corso d'opera sia per i motivi di sicurezza in Burkina Faso, sia a causa dell'epidemia

di Covid 19 che non ha risparmiato alcuna parte del pianeta. Un progetto ambizioso e difficile, in cui la raccolta di dati sui bisogni e sulle potenzialità da sviluppare e la loro successiva elaborazione ha gettato le fondamenta su cui costruire le azioni di formazione e di esecuzione pratica delle attività.

Due sono gli aspetti che mi hanno maggiormente colpito:

- la grande sinergia creatasi tra gli attori del “Nord” e quelli del “Sud”, ossia come i bisogni e le potenzialità rilevate dalla raccolta dati si siano tradotti in schede operative dettagliate che sono state ulteriormente condivise ed eventualmente rimodulate, in base alle quali le città burkinabé hanno dato avvio alle attività previste;
- il desiderio delle città burkinabé coinvolte nel progetto di fare rete, ad esempio condividendo le modalità di reclutamento dei giovani per la formazione, e di creare un percorso virtuoso di continuità, affinché le iniziative promosse non si estinguano con la fine del progetto, ma rappresentino un punto di partenza per la creazione di un sistema di creazione di lavoro e di impresa per i giovani.

Al di là delle difficoltà logistiche iniziali e dei conseguenti rallentamenti, il grande interesse e la fattiva collaborazione da parte di Banfora, che è la città con cui Trino ha i contatti diretti, ma che immagino riflettano la situazione anche delle altre città burkinabé, stanno a dimostrare che la cooperazione decentrata rappresenta lo strumento più valido ed efficace per aiutare “a casa loro” i Paesi del Sud del mondo, senza che questo concetto si trasformi in una sterile frase fatta.

5. GIOVANI E LAVORO IN AFRICA. UNA VISIONE D'INSIEME

IL PROGETTO "NUOVE TECNOLOGIE E ANTICHI MESTIERI PER L'OCCUPAZIONE GIOVANILE IN NIGER": FORMAZIONE E INNOVAZIONE TECNOLOGICA AL SERVIZIO DI GIOVANI NIGERINI.

Stefano Bechis*, Marta Zaffaroni°, Marco Bello*, Carlo Semita°, Domenico Antonio De Luca*

*Università degli Studi di Torino, CISAO - DIST, stefano.bechis@unito.it

°CISV Onlus, m.zaffaroni@cisvto.org

*CISV Onlus, m.bello@cisvto.org

°Università degli Studi di Torino, CISAO - DST, carlo.semita@unito.it

*Università degli Studi di Torino, CISAO - DST, domenico.deluca@unito.it

Abstract

Costantemente agli ultimi posti secondo l'Indice di Sviluppo Umano delle Nazioni Unite, il Niger ha una popolazione di 22.442.831 abitanti (UN World Population Prospect - 2018) ed è uno dei Paesi più poveri del mondo: si tratta di una povertà strutturale associata all'insicurezza alimentare ricorrente e alla mancanza di fonti di reddito.

I giovani in età compresa fra 15 e 24 anni sono circa il 20% della popolazione e di essi il 49% ha bassi livelli d'istruzione; le opportunità per migliorare le capacità professionali scarseggiano, pertanto i giovani sono i più penalizzati dalla disoccupazione e dalla mancanza di prospettive.

Il Niger basa la sua economia di sussistenza su agricoltura ed allevamento, settori la cui capacità di creazione di reddito e posti di lavoro dipende dall'accesso stabile alle risorse naturali, dall'introduzione di miglioramenti tecnici ed innovazione tecnologica e dallo sviluppo di capacità imprenditoriali.

In questo contesto, il progetto "Nuove tecnologie e antichi mestieri per l'occupazione giovanile in Niger", finanziato dal Ministero dell'Interno – Dipartimento per le libertà civili e l'immigrazione - Bando 2016, promosso dall'ONG CISV Onlus, ha voluto offrire una risposta socialmente ed economicamente valida per migliorare la condizione socio-economica dei giovani, attraverso l'introduzione di soluzioni tecnologiche innovative (energie rinnovabili) ed il rafforzamento delle competenze professionali nel settore orticolo e del piccolo allevamento.

Il CISAO - Centro Interdipartimentale di Ricerca e Cooperazione Tecnico Scientifica con l'Africa - dell'Università di Torino ha contribuito all'implementazione del progetto con formazioni e trasferimento di competenze pratiche sia sul piccolo allevamento (gestione, nutrizione, sanità e igiene), a favore di giovani donne organizzate in piccole cooperative, sia sulla gestione di equipaggiamenti per l'irrigazione con impianti solari, promuovendo la partecipazione attiva delle comunità beneficiarie e l'appropriamento durevole e sostenibile da parte loro delle infrastrutture.

Questo articolo intende riportare i risultati del progetto ed alcune riflessioni sugli effetti di tale intervento sull'occupazione giovanile in contesti rurali e peri-urbani in Niger.

Résumé

Constamment à la dernière place selon l'indice de développement humain des Nations Unies, le Niger a une population de 22 442 831 habitants (UN World Population Prospect - 2018) et il est l'un des pays les plus pauvres du monde: c'est une pauvreté structurelle associée à une insécurité alimentaire récurrente et au manque de sources de revenus.

Les jeunes âgés de 15 à 24 ans représentent environ 20% de la population et 49% d'entre eux ont un faible niveau d'éducation; les possibilités d'améliorer les compétences professionnelles sont rares, c'est pourquoi les jeunes sont les plus pénalisés par le chômage et le manque de perspectives.

Le Niger fonde son économie de subsistance sur l'agriculture et l'élevage, secteurs dont la capacité à créer des revenus et des emplois dépend d'un accès stable aux ressources naturelles, de l'introduction des améliorations techniques et de l'innovation technologique et du développement des compétences entrepreneuriales.

Dans ce contexte, le projet " Solutions innovantes pour l'emploi des jeunes en agriculture et élevage au Niger", financé par le Ministère de l'Intérieur - Département des libertés civiles et de l'immigration - Appel 2016, promu par l'ONG CISV Onlus, a souhaité offrir une réponse socialement et économiquement viable pour améliorer la condition socio-économique des jeunes, à travers l'introduction de solutions technologiques innovantes (énergies renouvelables) et le renforcement des compétences professionnelles dans le secteur du maraîchage et du petit élevage.

Le CISAO - Centre Interdépartemental de Recherche et de Coopération Technique et Scientifique avec l'Afrique - de l'Université de Turin a contribué à la mise en œuvre du projet avec la formation et le transfert de compétences pratiques tant sur le petit élevage (gestion, nutrition, santé et hygiène), en faveur des jeunes femmes organisées en petites coopératives, tant sur la gestion des équipements d'irrigation avec des systèmes solaires, en favorisant la participation active des communautés bénéficiaires et l'appropriation durable et durable par elles des infrastructures.

Cet article se propose de rendre compte des résultats du projet et de quelques réflexions sur les effets de cette intervention sur l'emploi des jeunes en contexte rural et périurbain au Niger.

Parole chiave

Niger, tecnologia, energie rinnovabili, allevamento, occupazione

Introduzione

Il Niger, Paese dell'Africa occidentale senza sbocchi sul mare e costantemente agli ultimi posti secondo l'Indice di Sviluppo Umano delle Nazioni Unite (189° su 189, UN 2019), basa la sua economia di sussistenza sul settore primario; l'agricoltura e l'allevamento costituiscono anche la percentuale maggiore del PIL (INS, 2017). Ciononostante questi settori necessitano di innovazione tecnologica, di accesso stabile alle risorse idriche, di capacità di pianificazione, di miglioramenti tecnici per ottimizzare i risultati (oggi spesso limitati alla mera sopravvivenza del nucleo familiare) e di prospettive commerciali organizzate per rendere l'attività economicamente interessante e, al tempo stesso, rispondere ai fabbisogni alimentari interni, diminuendo quindi le importazioni e il tasso di indebitamento delle famiglie e del Paese.

In Niger, le crisi alimentari si susseguono ormai da decenni: molte famiglie hanno venduto o perso interi raccolti e gran parte del bestiame, i risparmi dei meno abbienti si riducono man mano. L'aumento della produzione cerealicola, invece, permetterebbe la riduzione dell'indebitamento, l'aumento dello stoccaggio e la vendita in un periodo successivo a quello di raccolta, con prezzi remunerativi. L'agricoltura e l'allevamento, ancora basate su tecniche ataviche, non sono più adeguate alle necessità ed esigenze moderne. L'abbandono delle campagne verso i centri urbani (fenomeno che si ritrova in particolare nelle giovani generazioni), crea degli scompensi nel settore produttivo, indebolisce i legami familiari e i valori sociali e va a costituire una fascia della popolazione soggetta a richiamo illusorio di una migrazione verso "paesi ricchi".

Infatti, l'81% dei giovani risiede nelle aree rurali (INS, 2012), dove la povertà colpisce il 54,6% delle famiglie (INS, 2014) e l'86,3% delle persone attive è in condizioni di sottoimpiego (FAR et AFD, 2018). Questo spinge i giovani a spostarsi nelle città, dove la percentuale di giovani migranti è del 30%, o ad emigrare alla ricerca di migliori opportunità di lavoro. Le cause profonde di questa situazione risiedono nell'incapacità dei settori agropastorale e privato di offrire opportunità di creazione di reddito e attrarre i giovani. Questi ultimi, inoltre, non dispongono di fondi propri e incentivi per l'avvio di attività e l'investimento in attività esistenti: il 93% della popolazione in Niger non ha accesso a sistemi finanziari (UNDP, 2017). Inoltre, i giovani nigerini non sanno leggere il contesto economico locale ed hanno difficoltà nel gestire efficacemente le attività economiche a causa della scarsa conoscenza delle tecniche di gestione di impresa. Di conseguenza, le attività imprenditoriali impiegano meno dell'1% della forza lavoro giovanile e i segmenti delle filiere agro-pastorali ad alto potenziale economico, quali la trasformazione e la commercializzazione dei prodotti, sono poco sfruttati: rispettivamente vi si dedicano solo il 2,5% ed il 20% dei produttori (CEDEAO, 2017).

Inoltre alcune aree del Paese sono particolarmente soggette al fenomeno migratorio giovanile sia per la loro posizione di frontiera (come le regioni di Zinder e Tillabéri, dalle quali i giovani partono verso altri paesi della regione) sia perché esse stesse destinazione dei giovani delle campagne che si spostano in città e zone di transito per gli oltre 295.000 migranti internazionali presenti in Niger (OIM, 2019), come si verifica per le aree periurbane della capitale Niamey e delle altre principali città.

Questo articolo ha come obiettivo principale quello di riportare alcune riflessioni riguardanti le attività implementate ed i risultati raggiunti nell'ambito del progetto "Nuove tecnologie e antichi mestieri per l'occupazione giovanile in Niger", promosso dall'ONG Comunità Impegno Servizio

Volontariato CISV Onlus, in partenariato con Terre Solidali Onlus, il Centro Interdipartimentale di Ricerca e Cooperazione Tecnico Scientifica con l'Africa (CISAO) dell'Università di Torino, in Italia, e la Fédération des Coopératives Maraichères du Niger (FCMN-Niya) e Sahel Action pour la Démocratie et le Développement Durable (SA3D), in Niger.

Il progetto, finanziato dal Ministero dell'Interno – Dipartimento per le libertà civili e l'immigrazione - Bando 2016, ha introdotto e diffuso soluzioni tecnologiche innovative (impianti di irrigazione solare) e rafforzato le competenze professionali nel settore orticolo e del piccolo allevamento caprino per offrire una possibilità di miglioramento della condizione socio-economica dei giovani nigerini.

Descrizione del progetto

L'obiettivo del progetto "Nuove tecnologie e antichi mestieri per l'occupazione giovanile in Niger" era quello di contribuire alla promozione dell'impiego giovanile in Niger, intervenendo su due settori portanti dell'economia agricola del paese: l'orticoltura e l'allevamento. Tali settori sono stati identificati come prioritari perché presentano un forte potenziale di sviluppo in termini di aumento della produttività e quindi della creazione di reddito. Nel settore orticolo, la scarsa disponibilità di capitale non permette ai produttori di fare investimenti in tecnologie ed infrastrutture che potrebbero aumentare la produzione, per esempio, migliorando le capacità di irrigazione e di sfruttamento delle terre. Il potenziale dell'allevamento è invece poco sfruttato soprattutto nelle aree peri-urbane e urbane, dove la produzione semi-intensiva trova un ostacolo nelle difficoltà di accesso all'alimento animale, spesso poco disponibile, di scarsa qualità e costoso.

Muovendo da queste considerazioni, l'intervento del progetto è stato realizzato in maniera parallela e integrata su due piani. Da una parte, sono stati realizzati degli investimenti in tecnologie sostenibili volti a migliorare la produttività di orticoltura e allevamento, dall'altra sono stati attivati dei percorsi di formazione per il miglioramento delle capacità tecniche ed il rafforzamento delle capacità imprenditoriali dei produttori beneficiari. Le scarse capacità di lettura del contesto economico locale e di gestione di un'attività economica sono infatti due grandi limiti per lo sviluppo della micro-impresa agricola in Niger. L'intervento del progetto è stato quindi elaborato sulla base dell'ipotesi che l'innovazione tecnologica "verde" e il rafforzamento delle capacità tecniche e imprenditoriali locali potessero essere energie propulsive per lo sviluppo di piccole imprese sostenibili dal punto di vista economico e ambientale, capaci di creare posti di lavoro e

attirare maggiormente i giovani in due settori economici iscritti nella tradizione locale (gli “antichi mestieri” dell’orticoltore e dell’allevatore) ma percepiti come scarsamente redditizi.

È importante notare che il progetto è intervenuto in 3 aree geografiche del paese e in 2 contesti diversi: quello rurale e quello peri-urbano. Gli interventi in ambito rurale sono stati svolti nei comuni di Makalondi (regione di Tillabéri, al confine col Burkina Faso, all’ovest del paese) e Gouna (nella regione di Zinder, all’est del paese), aree a forte potenziale produttivo agricolo, fortemente legate alle opportunità di commercio con le vicine città di Niamey (la capitale) e Zinder (la terza città del paese). In ambito peri-urbano le attività hanno invece interessato alcuni comuni periferici proprio di queste due grandi città, al fine di contribuire allo sviluppo del piccolo allevamento semi-intensivo, particolarmente diffuso come attività secondaria presso le famiglie residenti.

Il progetto è stato realizzato da CISV Onlus in collaborazione con Terre Solidali e grazie al contributo tecnico di CISAO. CISV interviene da anni in tutta l’area dell’Africa dell’Ovest a favore dello sviluppo della micro-impresa, in particolare in ambito rurale, e dello sviluppo agricolo. Grazie al progetto è stato possibile trasferire in Niger l’esperienza di CISV sulla promozione dell’imprenditoria, adattandola ai bisogni locali e alle specificità in particolare del settore orticolo, per lo sviluppo del quale CISV è attivo da diversi anni nel paese, anche se con approcci più tradizionali, legati alla strutturazione delle organizzazioni contadine e al miglioramento delle capacità tecniche e di conservazione dei prodotti. Terre Solidali conta invece un’esperienza pluriennale di introduzione di tecnologie sostenibili e adattate al contesto e alle esigenze locali in Niger e in altri paesi dell’area. Il CISAO raggruppa le varie competenze tecniche e scientifiche di alcuni dei Dipartimenti dell’Università di Torino che si concretizzano in azioni di sostegno alla “capacity building” locale, coordinando e favorendo l’incontro non solo tra il mondo accademico e della ricerca, le istituzioni pubbliche e private nazionali ed internazionali, ma anche le ONG, le imprese e la società civile.

I partner locali che hanno contribuito all’azione grazie alla loro expertise tecnica sono stati la Fédération des Coopératives Maraichères du Niger FCNM-Niya, organizzazione contadina che federa le organizzazioni di produttori orticoli del paese e SA3D (Sahel Action pour la Démocratie et le Développement Durable), una ONG locale specializzata nell’appoggio a cooperative di donne.

Nel settore orticolo, il progetto ha permesso la sistemazione e piena messa in valore di 17 ettari di perimetri orticoli, dentro i quali sono stati installati 21 impianti di irrigazione a energia solare.

Grazie all'equipaggiamento solare, è stato possibile migliorare l'accesso all'acqua e quindi aumentare le superfici coltivabili e, conseguentemente, il livello di produzione orticola. L'installazione degli impianti solari è intervenuta su pozzi a grande diametro pre-esistenti o su pozzi a piccolo diametro (*forages*) realizzati ad hoc, su perimetri orticoli già messi in valore da cooperative locali ma sotto-utilizzati per mancanza di mezzi di estrazione e distribuzione dell'acqua. Ogni impianto solare è composto da una pompa solare a immersione, collegata ad un kit di pannelli solari montati su un carretto in metallo che permette di spostare i pannelli solari, orientandoli in direzione del sole durante l'uso e ritirandoli in un luogo sicuro durante la notte.

Tale azione è stata coadiuvata da un ampio piano di rafforzamento delle capacità tecniche e imprenditoriali dei 177 produttori orticoli beneficiari. Gli agronomi e formatori dell'organizzazione partner FCMN Niya, coordinati da un'agronoma CISOV, hanno elaborato un programma di formazione specifico per ogni cooperativa di orticoltori coinvolta e tenuto una serie di formazioni pratiche, svolte direttamente negli orti e basate sull'applicazione diretta delle tecniche introdotte. Volutamente, il progetto ha messo un accento particolare sulla diffusione di tecniche di agricoltura organica, come per esempio il compostaggio e la pacciamatura, la produzione di bio-pesticidi a base di prodotti locali (neem e aglio), l'associazione e rotazione di colture e la valorizzazione delle protezioni biologiche a funzione anti-erosiva e difensiva rispetto agli animali divaganti. Tali tecniche, spesso basate su pratiche contadine già in uso ma poco valorizzate, permettono di migliorare i rendimenti delle colture con soluzioni a basso costo e minimo impatto ambientale. Oltre che col miglioramento tecnico degli itinerari di produzione, un forte apporto è stato dato attraverso l'introduzione di una logica imprenditoriale nel modo di fare orticoltura delle cooperative beneficiarie. I produttori sono stati assistiti nell'elaborazione di piani stagionali di produzione e nell'utilizzo di strumenti semplici di gestione di impresa. Questo ha permesso alle cooperative di adottare una logica di produzione volta non solo all'autoconsumo ma anche alla commercializzazione e di rafforzare la propria posizione sul mercato. In effetti, le analisi svolte hanno mostrato che nella maggior parte dei casi i commercianti intermediari impongono agli orticoltori il proprio prezzo di acquisto dei prodotti, approfittando della loro scarsa conoscenza del prezzo di mercato.

A complemento dell'azione di installazione di sistemi di pompaggio solare, CISAIO ha realizzato un intervento di formazione tecnico-pratica in pianificazione, dimensionamento e installazione di impianti fotovoltaici per l'irrigazione, a beneficio dei tecnici di alcune organizzazioni contadine locali (tra cui il partner del progetto FCMN-Niya). L'obiettivo dell'attività era quello di formare dei

tecnici capaci di pianificare e monitorare l'installazione di impianti di irrigazione a energia solare. Grazie al corso di formazione le organizzazioni contadine possono ora offrire ai produttori membri un servizio di supporto agli investimenti nell'ambito del fotovoltaico applicato all'agricoltura, attraverso le prestazioni dei loro tecnici. Inoltre, l'azione ha permesso alle organizzazioni contadine di conoscere la tecnologia fotovoltaica applicata e le opportunità che questa offre nell'ambito dell'agricoltura.

Nel settore dell'allevamento, il progetto ha svolto una duplice azione, di avvio e sviluppo di tre imprese innovative di produzione di alimento animale a base di residui di agricoltura e di avvio di attività di piccolo allevamento a livello familiare a beneficio di 150 donne residenti in aree peri-urbane.

Le micro-imprese di produzione di alimento animale rappresentano un esempio interessante di tecnologia sostenibile capace di creare opportunità di generazione di reddito. La mancanza di risorse per l'alimentazione del bestiame è in effetti uno dei limiti dello sviluppo dell'allevamento nelle aree urbane e peri-urbane, dove gli animali difficilmente accedono al pascolo. Terre Solidali ha ideato e sviluppato nel corso degli anni un processo di trasformazione che permette, a partire da residui biologici (derivanti principalmente dall'agricoltura) di ottenere dell'alimento animale secco sotto forma di pellet. Il mangime ottenuto è adatto al mantenimento di ruminanti ed ha il vantaggio di essere molto più facilmente conservabile e meno voluminoso del fieno. Il processo produttivo richiede l'organizzazione di centri di trasformazione dotati di uno specifico equipaggiamento. Il progetto ha permesso la costruzione di un nuovo centro di produzione nell'area peri-urbana di Zinder e ha rinnovato i macchinari già presenti nei centri di produzione di Makalondi e Niamey, avviati durante iniziative precedenti. Inoltre, nel centro di Niamey è stata sviluppata un'attività pilota di produzione di fieno fuori da suolo, utilizzando una tecnica messa a punto nel corso del progetto. I centri di produzione di mangime hanno permesso di creare 28 posti di lavoro per altrettanti giovani delle comunità locali. Il progetto ha garantito ai giovani una formazione tecnica pratica sulla produzione del mangime e del fieno ed un percorso formativo in gestione di impresa, fornendo loro degli strumenti pratici di monitoraggio delle performance economiche ed accompagnandoli nell'elaborazione di strategie di marketing per la vendita dei prodotti.

L'altra attività nel settore dell'allevamento è stata realizzata da CISV nell'area di Zinder e ha permesso di accompagnare 150 donne organizzate in associazioni di villaggio nell'avvio di attività di piccolo allevamento a livello familiare. Prima dell'avvento del progetto, nessuna delle donne beneficiarie svolgeva attività economiche individuali o in gruppo, salvo saltuarie attività di

commercio al dettaglio. Il progetto ha messo a disposizione di ogni donna tre capre e degli abbeveratoi. I becchi sono stati distribuiti in numero minore per essere condivisi da più donne. Questo ha permesso di avviare delle attività individuali ma anche di natura cooperativa: le donne, oltre a condividere i becchi, hanno contribuito alla costruzione di piccole stalle collettive realizzate in materiali locali e instaurato, con l'accompagnamento del progetto, dei sistemi di micro-finanzia e di gestione associativa. Il piano di formazione proposto dal progetto è stato incentrato sul miglioramento delle tecniche di allevamento grazie all'apporto di un esperto di CISAO, e sull'organizzazione delle attività imprenditoriali di natura cooperativa. Dato che le beneficiarie dell'azione sono state delle donne, in questo caso lo sviluppo di una dinamica imprenditoriale è stato affrontato tenendo fortemente in considerazione le norme socio-culturali locali e quindi favorendo un approccio cooperativo alle attività economiche. Tale approccio ha previsto la definizione partecipativa delle regole di gestione delle attività di allevamento, che sono state identificate in modo da garantire sia la vendita regolare degli animali che il mantenimento di un piccolo nucleo di capre allevate per i fabbisogni familiari di latte e derivati. La gestione di gruppo permette inoltre alle donne di condividere la responsabilità di svolgimento delle attività di allevamento, permettendo di minimizzare il loro impatto sulla gestione del tempo e degli impegni familiari. Il progetto ha garantito anche in questo caso un accompagnamento di lungo periodo per l'appropriazione delle tecniche e degli strumenti semplificati di gestione di impresa. Nel percorso di formazione proposto, è stata inoltre valorizzata la diffusione di tecniche di fienagione e conservazione collettiva di fieno, per migliorare le capacità di resilienza durante i periodi di mancanza di risorse nei pascoli e sono state proposte le attività di produzione e trasformazione del latte caprino, per garantire un miglioramento nelle diete familiari attraverso l'accesso a prodotti animali di qualità. Un'attività secondaria ma molto apprezzata è stata quella di incoraggiamento della produzione casalinga di moringa (una leguminosa consumata in vari modi), sempre al fine di migliorare la varietà e la qualità dell'alimentazione delle famiglie coinvolte.

Infine, il progetto ha creato delle dinamiche di empowerment femminile. I gruppi di donne, valorizzando gli strumenti semplificati di gestione contabile, hanno migliorato il proprio sistema di raccolta di fondi e microcredito di tipo tradizionale (*tontines*), arrivando a finanziare piccole attività economiche e sociali dei membri del gruppo. In 2 dei villaggi di intervento, altre donne si sono interessate alle attività di conservazione del fieno e alle tecniche di gestione dei fondi e hanno richiesto l'aiuto delle beneficiarie del progetto per replicare queste iniziative.

Attività di formazione/trasferimento competenze in campo: impianti solari e irrigazione

Il progetto ha preso in considerazione le nuove tecnologie sostenibili tra le più promettenti in termini di occupazione. Tra queste, il pompaggio solare è la tecnologia che può cambiare radicalmente il modo di fare agricoltura, e cambiare in meglio la vita delle popolazioni rurali.

Questa soluzione è ad oggi la più affidabile, economica e sostenibile dal punto di vista ambientale. Le pompe alimentate da fotovoltaico non richiedono quasi per nulla manutenzione, e lavorano silenziosamente dall'alba al tramonto, finché c'è il sole in cielo. Col pompaggio solare si ottiene il migliore rapporto tra acqua pompata e CO₂ emessa.

Oltre alla migliore performance ambientale, il solare realizza anche il migliore risultato economico complessivo. Considerando la vita dell'impianto e il quantitativo di acqua pompata, il solare è il sistema che ottiene il minor costo in denaro per metro cubo di acqua pompata, con un costo inferiore alla metà di quello richiesto per il sistema con pompe a motore. È vero che l'investimento è più elevato rispetto al ricorso alle motopompe, ma il costo d'acquisto è soltanto uno dei componenti del costo di una tecnologia. Decidere di dotare un pozzo di un sistema di pompaggio è un investimento di largo respiro, lo si fa per pompare acqua per decine di anni, non per una sola stagione.

Oltre al costo di investimento va quindi considerato anche il costo di esercizio, per comporre il costo reale della tecnologia. Non richiedendo l'acquisto di carburanti, né praticamente manutenzione, il solare ha costi di esercizio prossimi allo zero per decine di anni, mentre i sistemi a motore hanno costi di esercizio altissimi.

Avere dei costi complessivi più bassi permette agli agricoltori di lavorare con una migliore remunerazione del lavoro, e anche di essere più competitivi e resilienti sul mercato.

La tecnologia è ampiamente sperimentata nel mondo, ed altamente affidabile (molto di più dei sistemi di pompaggio a motore endotermico) ma in Africa occidentale è ancora poco conosciuta, sia tra gli utilizzatori sia tra i potenziali commercianti, installatori e manutentori. L'esigenza di azioni di formazione per gli utilizzatori e per coloro che potrebbero fare della vendita e manutenzione dei sistemi di pompaggio solare un mestiere è quindi molto sentita in questo momento.

Il progetto ha avuto tra le sue attività principali una formazione sulla progettazione e uso degli impianti di pompaggio alimentati da fonte fotovoltaica, specialmente orientata all'irrigazione di superfici ortive.

È stata organizzata una settimana di formazione teorico-pratica per 12 partecipanti, con svolgimento da mercoledì 11 a martedì 17 aprile 2018, articolata su sette argomenti principali più una visita sul terreno.

Gli argomenti oggetto di formazione sono stati:

1. natura e disponibilità dell'energia solare, la stima della quantità di energia solare disponibile, orientamento e inclinazione delle superfici di captazione.
2. l'effetto fotovoltaico, materiali usati nella costruzione dei moduli FV, potenze e qualità dei moduli, realizzazione di un campo fotovoltaico, collegamenti elettrici, principi di dimensionamento.
3. realizzazione dell'installazione elettrica di un sistema di pompaggio, elementi dell'installazione, resistenza alla corrente, dimensionamento dei cavi e degli accessori, qualità dei componenti, misure di sicurezza, protezione degli elementi installati all'aperto. Possibili errori di progettazione o di realizzazione pratica dell'installazione elettrica.
4. tipi di pompe, volumetriche e centrifughe. Pompe dedicate all'utilizzo con fotovoltaico, pompe monofase e trifase in 220 AC da utilizzarsi con invertitori di corrente specifici per pompaggio fotovoltaico. Caratteristiche delle pompe, diagrammi.
5. installazione idraulica, resistenza al passaggio dei liquidi delle condotte, equazione di Bernoulli, formula di Hazen-Williams per il calcolo delle perdite di carico. Perdite di carico continue e localizzate. Possibili errori di realizzazione della parte idraulica.
6. composizione dei sistemi di pompaggio e distribuzione. Differenti soluzioni possibili, pompaggio in serbatoio, al suolo o sopraelevato, e in rete di distribuzione a goccia. Pompaggio da pozzo, da fiume o stagno, camicie per il raffreddamento del motore.
7. criteri di dimensionamento dei sistemi elettrico e idraulico, principi di analisi dei costi, calcolo di VAN, TIR e tempo di ritorno dell'investimento. Aspetti ambientali, emissioni in rapporto ai sistemi a motore.

I contenuti pratici si sono tradotti nel montaggio e smontaggio di parti di installazione elettrica e idraulica, e nel dimensionamento di due di impianti con un foglio di calcolo appositamente predisposto. Di un impianto è stata eseguita l'analisi economica, con calcolo del VAN, TIR e tempo di ritorno dell'investimento in rapporto a un sistema a motore di eguale capacità.

La visita sul terreno ha permesso di esaminare un impianto installato in un orto a Makalondi, a circa 80 km dalla capitale in direzione sud-ovest, in tutti i suoi elementi, e di vederlo in funzione. L'impianto di pompaggio è stato recentemente realizzato nell'ambito dello stesso progetto SIEJ-

AE, e pompa acqua da un pozzo con profondità di 9 metri. Il pozzo è equipaggiato con una pompa Grundfos SQF 5A-7, alimentata da due moduli FV da 300Wp 24V ciascuno, collegati in serie, e sistemati su un supporto mobile. L'acqua pompata è inviata a scelta degli operatori in un serbatoio in materiale plastico posto a 1,90 m di altezza, della capacità di 4,5 metri cubi, oppure in una manichetta che raggiunge una vasca in cemento a livello del piano di campagna, oppure ancora direttamente verso le parcelle di coltura. Nel giorno della visita è stato possibile apprezzare il lavoro fatto dalla pompa per circa 15 minuti, grazie all'acqua contenuta nel pozzo che, sebbene a un livello molto basso dato il periodo dell'anno, è stata comunque sufficiente.

I materiali forniti agli allievi del corso sono stati:

- 7 presentazioni in formato power point, una per ogni modulo teorico;
- un file formato word con i dati meteo tra cui la radiazione solare per la zona di Niamey;
- 2 files formato excel con l'applicazione di tutte le formule di calcolo esposte nella parte teorica;
- una stampa di tutte le presentazioni teoriche.

La stampa con le presentazioni teoriche è stata fornita all'inizio del corso per permettere ai partecipanti di seguire meglio le presentazioni, senza dover trascrivere formule e tabelle, e poter semplicemente aggiungere i loro appunti su quanto spiegato a voce.

Attività di formazione /trasferimento competenze in campo : allevamento piccoli ruminanti

Per rafforzare le competenze delle donne destinatarie della distribuzione delle capre e per facilitare attività di microcredito, sono state organizzate delle formazioni pratiche da parte di esperti del partner SA3D. Queste formazioni hanno trattato tematiche quali:

- l'alimentazione animale (raccolta e conservazione di fieno naturale e sottoprodotti dell'agricoltura, solitamente non utilizzati, come i baccelli di fagioli);
- la gestione dei recinti di stabulazione degli animali allestiti con il supporto del progetto ed adattati alle caratteristiche locali (aspetti di igiene, distribuzione degli alimenti e dell'acqua agli animali, raccolta e sfruttamento del letame e suo compostaggio);
- la gestione degli animali (separazione degli animali nelle diverse fasi produttive, riproduzione, parto, allattamento, accrescimento, nozioni base di salute animale, scelta degli animali da tenere e / o da vendere, produzione di latte).

Le donne di ogni gruppo hanno inoltre redatto un regolamento interno sulla gestione degli animali, riguardante il numero di capretti e capre da tenere per ogni ricovero, l'età e il numero di animali da tenere e/o vendere, come gestire la riforma delle capre e dei capretti. Questo regolamento è stato proposto per introdurre una minima visione imprenditoriale all'attività svolta dalle donne per portarle a tentare di trarre un guadagno regolare dal loro allevamento, valutando attentamente i costi di gestione in funzione del numero e tipologia di animali ed il ricavato che potrebbero trarne.

Una missione di un esperto del CISAO, svolta dal 6 al 19 gennaio 2018 in Niger ed a Zinder in particolare, ha valutato i risultati di queste formazioni ed è stato riscontrato un aspetto molto interessante, legato al fatto che, in quasi tutti i villaggi, le donne applicano le tecniche apprese su tutti gli animali di proprietà del nucleo familiare e non solo su quelli che sono stati distribuiti dal progetto. Inoltre, è stato osservato come altre donne dei villaggi cercano di imitare le procedure messe a punto dalle donne formate, in particolare per quanto riguarda lo stock di mangime e paglia, l'alimentazione e l'abbeveraggio degli animali e la separazione delle capre gravide e che hanno partorito di recente dalle altre del gregge.

Sono state effettuate ulteriori formazioni sugli aspetti economici e "imprenditoriali" inducendo le donne a strutturare l'allevamento come una vera attività generatrice di reddito e non solamente un'attività secondaria, insistendo in particolare sulla pianificazione e distribuzione delle nascite durante l'anno, in modo da avere una distribuzione regolare della vendita di animali o una maggiore produzione di carne e latte nei periodi più interessanti per la vendita di questi prodotti.

Con questo approccio si è cercato, attraverso il trasferimento di conoscenze semplici ed applicabili sul terreno, di promuovere, in modo sostenibile ed equo, l'inclusione sociale di giovani donne e la conseguente riduzione della loro condizione di povertà con la diversificazione del loro reddito.

Discussioni e raccomandazioni

Il progetto "Nuove tecnologie e antichi mestieri per l'occupazione giovanile in Niger" aveva l'obiettivo di offrire a dei giovani nigerini delle opportunità per avere un impiego remunerativo in due settori economici tradizionali, quelli dell'agricoltura e dell'allevamento. In questo senso, il progetto ha certamente prodotto dei risultati: 117 produttori agricoli hanno visto le proprie capacità produttive e quindi il proprio reddito aumentati, 150 donne hanno avviato attività di allevamento di caprini, 28 giovani hanno integrato le équipes di gestione dei mangimifici.

Al di là di questi risultati, tuttavia, il progetto ha avuto delle ricadute più ampie sul contesto locale ed in particolare sulla questione dello sviluppo di dinamiche imprenditoriali locali, legate ai settori dell'agricoltura e dell'allevamento.

In primo luogo ha mostrato che in Niger si possono aprire numerose opportunità economiche legate all'uso delle energie rinnovabili in diversi settori, in primis quello agricolo. La tecnologia fotovoltaica applicata all'irrigazione e lo sfruttamento di processi innovativi di riutilizzo di risorse biologiche per la produzione di input per le attività agricole, come nel caso della produzione di mangime, sono solo due esempi delle opportunità di creazione di impresa e di generazione di reddito che possono potenzialmente essere sviluppate grazie alla valorizzazione delle risorse locali.

In secondo luogo, alcune attività secondarie che il progetto ha introdotto con l'obiettivo di migliorare le pratiche di produzione in orticoltura e in allevamento, hanno anch'esse mostrato un potenziale in termini di opportunità di creazione di impresa. In agricoltura il progetto ha favorito l'integrazione dell'arboricoltura e la produzione di recinzioni biologiche e di compost per favorire l'arricchimento dei suoli e migliorare la varietà della produzione. In allevamento, sono state incoraggiate le pratiche di produzione di fieno (fuori suolo, in via sperimentale) ma anche in campo, e le pratiche di fienagione per la conservazione, azioni che possono essere condotte in complemento all'allevamento ma anche costituire spunti per l'avvio di attività economiche vere e proprie.

Analizzando le difficoltà incontrate nel corso dell'implementazione, appare tuttavia chiaro che le opportunità di creazione di impresa, reddito e posti di lavoro, possono essere pienamente sfruttate solo se un investimento in input tecnologici e/o finanziari è accompagnato da un accompagnamento di lungo periodo nell'acquisizione di competenze imprenditoriali e di gestione. Tale accompagnamento deve essere il più possibile mirato, pianificato specificamente per adattarsi al profilo dei destinatari del sostegno e rispondente alla loro necessità di inserirsi, con un'attività economica sostenibile, in un mercato locale complesso. In tal senso, la sfida non è solo quella di fornire degli strumenti pratici di gestione adatti alle competenze dei giovani imprenditori locali, siano essi degli ingegneri ambientali impegnati nel fotovoltaico o dei produttori ortofrutticoli non alfabetizzati, ma anche quella di sviluppare una mentalità imprenditoriale e di far percepire le attività di produzione agricola considerate poco attrattive come opportunità economiche con un potenziale di crescita.

Bibliografia

United Nations (2019), "Human Development Report".

Institut National de la Statistique (2012), "Rapport sur la situation socio-économique des jeunes au Niger - Recensement Général de la Population et de l'Habitat"

Institut National de Statistique du Niger (2014), "Annuaire statistique du Niger 2010-2014, Consommation et conditions de vie"

Réseau International FAR et AFD (2018), "Etude diagnostic du dispositif de Formation Agricole et Rurale du Niger"

CEDEAO (2017), "Note d'orientation de l'étude de faisabilité de l'offensive régionale pour la promotion du lait local en Afrique de l'Ouest"

Organisation internationale pour les migrations (2019), "Facts and Figures - Niger"

Lista degli acronimi

Un	United Nations
Cisv	Coordinamento Università per la Cooperazione allo Sviluppo
Cisao	Centro Interdipartimentale di Ricerca e Cooperazione Tecnico Scientifica con l'Africa
Fcmn Niya	Fédération des Coopératives Maraichères du Niger
Sad3d	Sahel Action pour la Démocratie et le Développement Durable
Ins	Institut National de Statistique
Oim	Organisation internationale pour les migrations
Cedeao	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
Undp	United Nations Development Programme

GIOVANI, TRA SVILUPPO, IMMOBILITA' E MIGRAZIONI. APPUNTI PER UN'ETNOGRAFIA CRITICA DELLO SVILUPPO A LOUGA (SENEGAL)

Guido Nicolas Zingari*

*Università di Bologna, gnzingai@gmail.com

Abstract

Louga è un contesto che vanta una storia decennale di interventi e programmi di sviluppo. È inoltre uno dei bacini storici della migrazione senegalese verso l'Europa. Oggi buona parte degli obiettivi degli interventi vengono raccontati e rappresentati come delle “alternative alla migrazione” dei giovani. Inoltre, nonostante la maggior parte di questi interventi di sviluppo siano rivolti ai giovani, buona parte della popolazione giovanile se ne sente esclusa o marginalizzata. Questo articolo vuole interrogare le discrepanze tra punto di vista dei giovani e degli attori dello sviluppo per comprendere le principali dissonanze o contraddizioni che ne emergono.

Parole chiave: giovani, sviluppo, migrazione, economia, Senegal

Résumé

Louga est un contexte qui a une longue histoire d'interventions et de programmes de développement. C'est aussi l'un des terroirs historiques de la migration sénégalaise vers l'Europe. Aujourd'hui, la plupart des objectifs des interventions sont décrits et représentés comme des « alternatives à la migration » des jeunes. De plus, bien que la plupart de ces interventions soient destinées aux jeunes, une grande majorité d'entre eux s'y sent exclue ou marginalisée. Ce bref article cherche à interroger les décalages entre le point de vue des jeunes et des acteurs du développement afin de saisir les principales dissonances voire contradictions qui en émergent.

Mots clés : jeunes, développement, migration, économie, Sénégal

Questo breve articolo si basa sui dati raccolti nel corso di una ricerca etnografica svolta nei primi mesi del 2020 a Louga, in Senegal, e volta a valutare l'impatto degli interventi di sviluppo sui processi migratori¹. Il contesto di Louga racchiude numerosi attori dello sviluppo e vanta una storia decennale di progetti e programmi di cooperazione. Inoltre il dipartimento e la città di Louga sono uno dei bacini storici della migrazione verso l'Europa, e in particolare verso l'Italia. Tuttavia oggi buona parte degli obiettivi degli interventi vengono rappresentati dagli attori dello sviluppo come

¹ La ricerca è stata realizzata nell'ambito del progetto *MIG-CHOICE – L'impatto degli interventi di sviluppo sulla decisione a emigrare in Africa Occidentale*, per conto dell'Università di Bologna, coordinato dall'Università di Birmingham, finanziato dall'OIM e il DFID.

delle vere e proprie “alternative alla migrazione”. Oltre a questo paradosso, che ha visto radicarsi in una terra di emigrazione una retorica e una pratica dello sviluppo come strumento di lotta alla migrazione, la ricerca ha fatto emergere un’altra importante contraddizione. Nonostante la maggior parte degli interventi di sviluppo siano rivolti ai giovani, buona parte della popolazione giovanile se ne sente esclusa o marginalizzata. Questo articolo, dopo una descrizione del contesto, vuole interrogare il punto di vista dei giovani nei confronti della configurazione dello sviluppo locale e le principali ambiguità che ne emergono.

Louga

Louga è una città situata nel Nord del Senegal, a circa duecento chilometri da Dakar. Dal 2014, a seguito della riforma nota come “Acte III de la décentralisation”, su cui torneremo più avanti, è diventata il capoluogo di un dipartimento che conta diciassette comuni. Il dipartimento di Louga si estende su una superficie di 5849 km². È situato nella parte Nord-Ovest della Regione di Louga, delimitata a Nord da quella di Saint-Louis, a Ovest dal dipartimento di Kébémér e l’Oceano Atlantico, a Est dal dipartimento di Linguère e a Sud da quelli di Linguère e Kébémér. Secondo il RGPFAE del 2013 il dipartimento di Louga conta 354.989 abitanti strutturati nel modo seguente: 49.4 % di uomini e 50.96% di donne, 59% di giovani, 6% di persone anziane. La popolazione è composta principalmente da Wolof (71%), Peulh (25%), e da altre minorità come i Sérère, i Diolas e i Maures (0.4%).

Il dipartimento di Louga ha una vocazione principalmente agropastorale ed è composto da tre zone eco-geografiche: il *Littoral Atlantique*, la *Zone Arachidière et Millimole* al centro, la *Zone Sylvopastorale* e la *Basse Vallée du Ferlo* a Est. La regione è caratterizzata da un rilievo piatto e una degradazione pronunciata dell’ambiente. Il clima è di tipo saheliano continentale con una stagione delle piogge (luglio-ottobre) e una stagione secca (ottobre-giugno). Le temperature vi sono relativamente elevate poiché possono superare i 39°C, con delle minime intorno ai 15°C nella zona della costa e una media di 28°C. I venti vi sono forti e intensi, composti da Alizée marittimi sulla costa, Alizée continentali quasi permanenti nell’entroterra e l’Harmattan, che domina la Zona Silvo-pastorale tra ottobre e aprile. La pluviometria è molto debole e deficitaria (150 a 400mm l’anno). Le principali fonti d’acqua sono rappresentate dal Lac de Guiers e dalla bassa valle del Ferlo, ma esistono anche numerose falde di qualità variabile. La costa marittima del dipartimento si estende per circa trenta chilometri.

Le origini della città di Louga risalgono alla costruzione del Fort Artillerie nel 1882. Dal 1976 in avanti, anno in cui diventa un capoluogo di Regione, la città di Louga concentra tutte le funzioni amministrative e i servizi di riferimento di un territorio che oggi conta più di 350.000 abitanti (RGPHAE 2013). È situata in prossimità della Strada Statale n. 2 Pout – Saint-Louis. Occupa una piana sabbiosa leggermente collinosa, con un potenziale di sviluppo del tessuto urbano in tutte le direzioni. È la dodicesima città del Senegal per numero di abitanti (SES 2019) e si estende su 8 km². La sua forma urbana è compatta e, come in molti centri urbani del Sahel, il divario tra la città pianificata e la città costruita è importante. Tra il 2002 e il 2013 la sua superficie è aumentata del 28% (Tiepolo & Braccio 2014) e il tasso di urbanizzazione del dipartimento era stimato al 22% nel 2016 (SES 2019). La proporzione delle strade asfaltate, dell'evacuazione e dell'illuminazione pubblica fa di Louga una città molto deficitaria in termini di infrastrutture di base.

La municipalità è divisa in dodici quartieri. L'espansione urbana ha raggiunto oggi la frontiera con il comune di Ndiguila, invadendo così le terre dei villaggi circostanti e provocando numerosi conflitti tra gli abitanti delle due località. Molti migranti al tempo stesso lasciano e si insediano a Louga. Questo flusso di popolazioni associato alla proliferazione di progetti di sviluppo comunali genera una rapida espansione del tessuto urbano. A partire dagli anni Ottanta diversi nuovi quartieri si sono aggiunti a Nord, a Est e a Sud a seguito degli investimenti realizzati dai migranti di ritorno dall'Europa. Oggi l'espansione della città è in crescita ed è dovuta a due fenomeni paralleli: da un lato la spinta legata agli investimenti dei migranti e delle famiglie agiate che si traduce nell'edificazione di ville e palazzi sempre più imponenti; dall'altro la comparsa di abitazioni informali ai margini della città, le quali sono il segno visibile delle diseguaglianze crescenti nella società locale.

Migrazione tra cultura, illegalità e immobilità

Il settore immobiliare è notoriamente dinamico a Louga. Costruire una casa rappresenta un importante segno di mobilità sociale, che mette in scena tanto la solidarietà intrafamiliare quanto il successo personale, spesso derivato da un percorso migratorio economicamente virtuoso. Le fasce più marginali della città sono invece costituite da migranti interni, provenienti dalle zone rurali, che tendono invece a insediarsi in abitazioni più informali ai confini del tessuto urbano. Ma la proliferazione della domanda di nuove proprietà terriere da parte dei migranti pone oggi il problema

della saturazione dello spazio urbano e dell'accesso al fondiario, soprattutto nel comune di Ndiguilé.

La popolazione del dipartimento di Louga è estremamente mobile. I movimenti di popolazione (esodo rurale, transumanze, migrazioni interne e internazionali) sono intense e costanti. Dagli anni 1980 Louga è un punto di partenza per la migrazione internazionale. Sono stati recensiti più di 12.000 emigranti approdati in Europa (RGPHE 2013). Questa migrazione contribuisce considerevolmente all'economia locale attraverso il trasferimento di capitali che fanno di Louga la seconda città meno povera (con il 21,7%) dopo Dakar (con il 17,1%), secondo la *Enquête de Suivi de Pauvreté du Sénégal* (ESPS 2013).

Nel corso degli anni ha così consolidando un'imponente "cultura della migrazione" (Kandel & Massey 2002). Con questa espressione s'intendono quelle configurazioni socio-culturali che portano alla formazione di reti sociali le quali mettono in relazione costante migranti, legami sociali, non migranti e luoghi. A Louga ogni gruppo familiare vanta infatti la presenza di un loro membro nella diaspora, in particolare in Italia e in Francia. Tra gli anni 1990 e 2000, inoltre, la migrazione era diventata il modello nazionale di sviluppo sociale. Il migrante (*modou modou*) era così emerso come nuova figura guida del successo sociale, soppiantando quella del funzionario della pubblica amministrazione emersa nel periodo coloniale. Louga, insieme alla regione di Djourbel (Touba) e al Matam, era così diventato uno dei contesti più dinamici del paese per quanto riguarda le migrazioni transnazionali.

Ma dal 2005 circa tutto è cambiato. Il fenomeno della cosiddetta "boat migration", ovvero quella forma di migrazione spesso descritta come "irregolare" o "clandestina", ha profondamente trasformato la rappresentazione anche culturale del migrante. Se prima questo incarnava l'emblema della modernità, del successo e del progresso (Degli Uberti & Riccio 2017), ora rappresenta sempre di più una figura ambigua e spesso, almeno apparentemente, delegittimata. Le crescenti restrizioni imposte dalle politiche migratorie dei paesi a Nord del Sahara hanno progressivamente criminalizzato la figura del migrante rendendo il viaggio verso e oltre il Mediterraneo estremamente pericoloso e denso di ostacoli. Oggi assistiamo a un tale spostamento della frontiera europea, in termini di pratiche di controllo e di monitoraggio dei flussi, da poter ritrovarne le tracce negli stessi paesi a Sud del Sahara, come ad esempio in Senegal (Gaibazzi, Bellagamba & Dunnwald 2017). Come vedremo, oltre alle pratiche di repressione e pattugliamento legate alla frontiera, esistono molti dispositivi di controllo sociale come ad esempio gli stessi interventi di sviluppo.

A Louga tuttavia le aspirazioni dei giovani a migrare verso l'Europa sfidano la realtà e rimangono molto intense. Per la maggior parte dei giovani incontrati il desiderio di mobilità sociale continua a spingerli oltre il confine, sulle orme dei loro parenti e amici. Il viaggio, in questo senso, non è concepito come un'esperienza di discontinuità con il quotidiano, con la vita sociale ed economica locale, ma come un elemento di continuità denso di nuove opportunità. La realtà dei fatti però frustra buona parte di queste aspirazioni ed aspettative. Tra le difficoltà del viaggio per vie legali e le paradossali retoriche dello sviluppo, buona parte dei giovani si ritrovano in una condizione di sempre maggior "immobilità involontaria", per riprendere l'espressione di Jorgen Carling (2002). Di fronte a questa immobilità, segno di più profonde diseguaglianze globali, ascoltare e accettare le aspirazioni e le aspettative dei giovani diventa un aspetto centrale per pensare lo sviluppo e il futuro di un territorio come quello di Louga.

Gli interventi di sviluppo

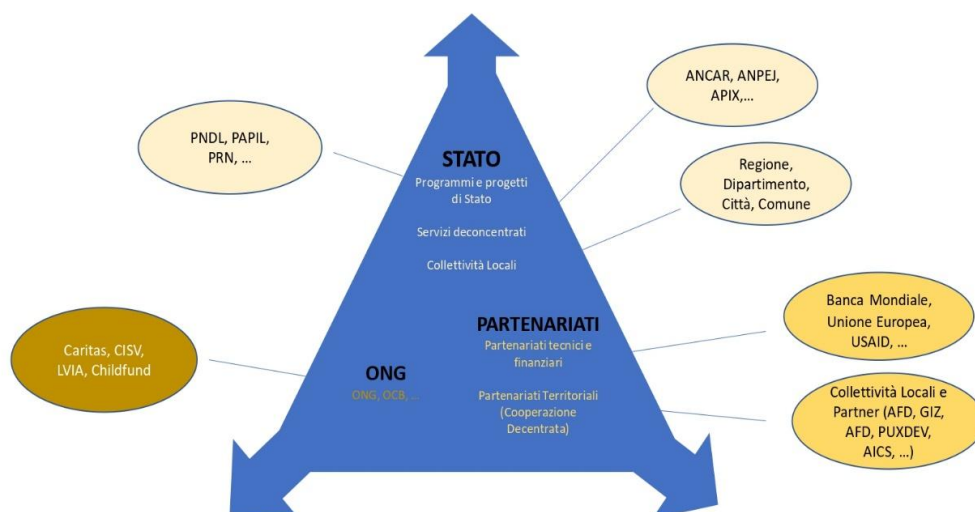
Lo Stato senegalese ha optato per un processo di decentralizzazione delle istituzioni pubbliche, che mira a promuovere la responsabilizzazione delle popolazioni locali nella presa in carico dello sviluppo. Questo processo ha portato a tre riforme principali realizzate nel 1972, nel 1992 e nel 2013. La prima ha inaugurato l'intero processo e ha costituito le "comunità rurali". La seconda ha creato le Regioni "destinate a servire di quadro di programmazione dello sviluppo economico, sociale e culturale, e dove possa stabilirsi il coordinamento delle azioni dello Stato e quella delle collettività locali" (Codice delle Collettività Locali CCL, legge n. 96-06 del 22 marzo 1996, p. 1), le *Communes d'arrondissement* nella regione di Dakar e il trasferimento alle Collettività Locali di diverse competenze (in particolare in materia di ambiente e gestione delle risorse naturali; Salute, popolazione e azione sociale; Gioventù, sport e tempo libero; Cultura; Educazione; Pianificazione; Sviluppo del territorio; Urbanesimo e edilizia abitativa). Questa riforma del 1996 ha fatto delle Collettività Locali dei veri e propri attori dello sviluppo locale con la missione di conferir loro "la concezione, la programmazione e la messa in opera delle azioni di sviluppo economico, educativo, sociale e culturale d'interesse regionale, comunale, rurale" (Articolo 3 del CCL, 96-06).

Questa responsabilizzazione delle Collettività Locali ha portato a un ampliamento dei campi di intervento e alla diversificazione degli attori e dei partner internazionali. Insieme agli interventi dello Stato infatti, numerosi partner tecnici e finanziari, Organizzazioni Non Governative, organizzazioni della società civile, organizzazioni comunitarie di base e imprenditori del settore

privato, sono diventati gli attori principali degli interventi di sviluppo al fianco delle Collettività Locali. Molte di queste Collettività, e in particolare quella di Louga (la città, la regione e ora il dipartimento), hanno investito nel settore della cooperazione decentrata, oggi nota come sistema di partenariati territoriali.

Questa territorializzazione delle politiche pubbliche, avviata dalla legge citata sopra del 1996 (legge 96-06 del 22 marzo del 1996), che stabilisce il Codice delle Collettività Locali, viene consolidata dall'Atto III della decentralizzazione del 2013 (legge 2013-10 del 28 dicembre 2013). Ad oggi tuttavia il finanziamento delle Collettività Locali rimane una questione cruciale. Lo Stato non può, da solo, assicurare questi finanziamenti. Il governo del Senegal ha così elaborato diversi strumenti (Come il Programma Nazionale di Sviluppo Locale, PDNL) che servono da quadro federatore degli interventi in materia di sviluppo locale e di strumenti di armonizzazione per l'allineamento e l'efficacia degli aiuti pubblici allo sviluppo. Per finanziare il loro sviluppo, le collettività locali si appoggiano quindi su diverse fonti di finanziamento: le loro proprie risorse; le risorse finanziarie messe a disposizione dallo Stato; gli aiuti dei partner allo sviluppo e i prestiti che possono mobilitare presso le società finanziarie. La figura 1 riassume in una vista sinottica tutte queste categorie di attori e interventi.

Figura 1 – Vista sinottica delle categorie di attori e interventi



Giovani, economie e mobilità

Aldilà di queste configurazioni puramente tecniche dello sviluppo, è importante guardare da vicino a come gli interventi si traducono in pratiche e discorsi sullo sviluppo e il cambiamento sociale. I risultati della nostra ricerca derivano dall'analisi di due distinti gruppi sociali: da un lato i giovani, compresi tra i 18 e i 35 anni, dall'altro alcuni attori dello sviluppo locale.

Un primo elemento significativo, per quanto riguarda i giovani, emerge dal fatto che la maggior parte di loro partecipano attivamente ed assiduamente alla vita di numerose comunità religiose. Si tratta in particolare di confraternite islamiche che, oltre a essere strettamente connesse con le reti migratorie internazionali, sono spesso fonte di protezione contro la marginalizzazione economica e sociale. Le comunità di giovani discepoli rappresentano dei microcosmi intensamente partecipati nel quotidiano e gli ambiti di un'importante socializzazione e solidarietà per la gioventù, spesso al riparo del controllo sociale diretto degli adulti. Queste reti e comunità religiose, inseparabili dalle attività di tutti i giorni, rappresentano degli incubatori di progetti per il futuro e aspirazioni di mobilità sociale. Generano luoghi e momenti di riflessione, di discussione e di presa di decisione dei giovani attori sociali, ma molto difficilmente entrano in relazione con il settore dello sviluppo.

Tuttavia molti altri fattori entrano in gioco negli universi socio-economici dei giovani. Molte sono in particolare le reti professionali e di collaborazione che i giovani mettono i piedi o nelle quali si muovono. Benché la maggior parte di loro siano attivi all'interno di settori cosiddetti *informali*, ciò non significa che questi ambiti di attività economiche non racchiudano infrastrutture sociali estremamente articolate, organizzate e dinamiche. Ciò che sorprende in un contesto come quello di Louga è una tendenza evidente a sviluppare reti socio-professionali e mestieri ancorati in una dimensione profondamente urbana. Infatti buona parte dei giovani esprime una chiara volontà di prendere le distanze dall'entroterra rurale e le attività agricole che offre. Questo si traduce tanto in termini di identificazione con le opportunità e gli ambiti lavorativi che in termini di mobilità: ci si vuole muovere sempre verso la città e verso le città. Ciò implica una connessione privilegiata con altri contesti urbani come la capitale Dakar o i contesti della diaspora oltreoceano. Queste dimensioni hanno un impatto diretto sull'incubazione di progetti migratori, economici e di mobilità sociale.

Il secondo gruppo, costituito dagli attori dello sviluppo, restituisce una rappresentazione radicalmente diversa della realtà locale. La ricerca si è concentrata su alcune istituzioni e organizzazioni: la prima è un servizio statale deconcentrato; la seconda è un insieme di istituzioni

formative nate grazie alla spinta della cooperazione decentrata e di numerosi partenariati internazionali; la terza è una Organizzazione Non Governativa presente sul territorio da diverso tempo. I racconti e le retoriche espressi da questi attori, nel descrivere gli interventi e le prospettive di sviluppo del territorio, rivelano modelli e valori da non sottovalutare per comprendere da un lato il modo in cui le grandi narrazioni sul cambiamento sociale ed economico atterrano nei contesti locali, dall'altro come gli interventi si intrecciano a specifiche logiche sociali (fatte di rapporti di forza, rapporti intergenerazionali, fenomeni di intermediazione, ...) che innervano il mondo dello sviluppo. Il risultato più evidente dimostra che le retoriche e le logiche che animano le pratiche e i discorsi dello sviluppo seguono specifiche narrazioni e modelli macro e microeconomiche, che non sempre si adattano ai contesti locali ma il più delle volte rispondono a un'esigenza di captazione di risorse e nuovi partenariati da parte degli attori dello sviluppo. Inoltre esse appaiono intimamente legate a specifiche forme di esclusione ed inclusione, alle diseguaglianze sociali, alle immagini del successo e dell'insuccesso così come vengono concepite culturalmente, più che a un vero e proprio sforzo di generare un impatto sociale. I processi di sviluppo sono quindi riducibili a interventi tecnici, ma sono intrisi di valori morali e culturali, di retoriche e politiche.

Ciò che emerge con forza nel contesto di Louga, e che è stato già descritto sopra, è una consolidata e diffusa "cultura della migrazione". Ogni giovane è cresciuto con parenti nella diaspora e la maggior parte aspira a un destino all'insegna della migrazione. Il paesaggio urbano è caratterizzato da questa storia migratoria poiché la città è cosparsa di cantieri ed edifici costruiti dai migranti. Questo fenomeno è ancor più notevole nei quartieri nuovi della città dove ville barocche e lussuose, spesso vuote e disabitate, si contendono i nuovi fronti di urbanizzazione che ogni anno estendono e di fatto sviluppano la città. Ma questo fronte è anche simbolico e immaginario. Si tratta infatti capitali dal valore più sociale che economico. Sono i segni di un percorso e di un successo personale e familiare: "edificare la propria casa" ("*tabakh sa keur*") nel cuore della città rappresenta un orizzonte di gloria che condividono tutti. I paesaggi della città non sono solo visibili. Sono anche sognati, sperati, immaginati in un futuro e un orizzonte di senso che sono la materia prima delle aspirazioni e della progettualità dei giovani.

In questo senso i giovani di Louga esprimono costantemente il desiderio di abitare e sviluppare la città. Rari sono coloro che si proiettano verso i mondi rurali situati a pochi passi dal tessuto della città. L'urbano appare, come un miraggio che sfoca i confini, indissociabile dalla migrazione:

Il paradosso è che i giovani non credono all'agricoltura, pensano che sia rudimentale mentre non è vero. [...] Non credono più nei mestieri dell'agricoltura. Ciò che conta per loro, è

l'emigrazione perché le autorità locali non si sono avvicinate a loro. Ci sono moltissimi diplomati tra loro che però guidano moto taxi [*jakarta*]. E questo è una fonte d'ispirazione [e di denaro] per prendere le piroghe. Molti nuovi diplomati orientati verso l'Università si rifiutano di continuare gli studi perché dicono che dopo tre anni di formazione finiscono comunque per strada. Pensano che gli studi siano una perdita di tempo. (Intervista a AD, Louga, 26 febbraio 2020)

Questo breve frammento d'intervista introduce, oltre alla migrazione, un secondo orizzonte centrale nell'universo dei giovani: quello delle moto taxi. Si tratta di un fenomeno recente, apparso negli ultimi dieci anni, nelle medie e piccole città della provincia senegalese (Kaolack, Louga, Thiès, ...). Moltissimi giovani di questi centri, o anche provenienti dalle campagne, entrano in questo universo delle moto taxi in qualità di conducenti, meccanici, rivenditori di pezzi di ricambio, gommisti. Possiamo affermare senza esagerare che si tratta oggi di una vera e propria seconda economia che è nata intorno a questa nuova forma di mobilità urbana. Ma così come la migrazione, anche le attività di questa economia delle moto taxi, spesso classificate come *informali*, vengono delegittimate da molti interventi e attori dello sviluppo. Così alle campagne di sensibilizzazione contro la migrazione, alle retoriche denigratorie che sembrano offrire "alternative" valide proprio mentre stanno cercando di captare nuove risorse, si aggiungono sottili e costanti giudizi nei confronti delle attività legate alle moto *jakarta*.

Buona parte degli interventi e dei progetti sono ormai pensati e descritti in maniera profondamente normativa: come soluzioni che offrono "alternative alla migrazione"; come prospettive di sviluppo che propongono filiere "buone", "pulite" e "formalizzate" che si oppongono a mestieri "sporchi", "pericolosi" o "non veri" e "senza futuro". Il paradosso è che se da un lato uno dei più virtuosi modelli di successo economico rimane quello di intraprendere un viaggio migratorio verso l'Europa, le opportunità più efficaci e a portata dei giovani che rimangono emanano da questa seconda economia, ovvero quella delle moto *jakarta*. Ma entrambe le prospettive, tanto la migrazione come l'economia delle moto *jakarta*, vengono denigrate ed escluse dai processi e i progetti di sviluppo. Così facendo il divario, concreto e simbolico, tra gli interventi *puliti* la vita *sporca* dei giovani sembra crescere e accrescere le possibilità di un impatto reale e sostenibile dei processi di sviluppo. Così facendo le pratiche, le narrazioni e le retoriche degli attori dello sviluppo non fanno altro che trasformare il settore e gli interventi in cui operano in una forma di controllo sociale, che emana rappresentazioni della frontiera e delle diseguaglianze che contiene, proprio mentre mette a distanza i giovani che dovrebbero invece esserne i principali beneficiari.

Conclusioni

Questi brevi appunti sulle relazioni intricate, ambigue e conflittuali che esistono tra i giovani e i processi di sviluppo, pilotati da soggetti e attori diversi, mettono in luce l'importanza di superare una visione puramente tecnica e retorica dei processi di sviluppo. Guardare ai contesti e ai gruppi sociali che li abitano e li trasformano significa ascoltare e accettare aspirazioni, orientamenti e azioni che non sempre convalidano modelli e narrazioni preconfezionate. Ma la sfida non può che allontanare un approccio normativo e discriminante a favore di un metodo performativo, inclusivo e in dialogo con realtà spesso già estremamente dinamiche e in movimento.

Bibliografia

Carling J. (2002), "Migration in the Age of Involuntary Immobility: Theoretical Reflections and Cape Verdian Experiences", *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 28, 1, pp. 5-42.

Cartographie des Interventions dans les Collectivités Locales. Une situation de Référence en 2014 (2015), Rapport d'Etude établi par le Groupe Précision – Ministère de la Gouvernance Locale, du Développement et de l'Aménagement du Territoire.

De Sardan J.-P. O. (1995), *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, Karthala, Paris.

Gaibazzi P., Dunnwald S. & A. Bellagamba (2017) (a cura di), *Eurafrican Borders and Migration Management. Political Cultures, Contested Spaces, and Ordinary Lives*, Springer.

Kandle W. & D. S. Massey (2002), "The culture of Mexican migration: A theoretical and empirical analysis", *Social Forces*, 30, 3, pp. 981-1004

Meillassoux C. (1981), *Maidens, Meal and Money: Capitalism and the Domestic Community*, Cambridge University Press, Cambridge.

PDD – Plan Départemental de Développement de Louga (2016-2021) (2016), Comité Technique Régional – Conseil Départemental de Louga.

RGPHAE (2013), *Rapport Définitif – ANSD*.

Sall M., Tall S. M., Tandian A., Samb A., Sano A. K. & S. Sylla (2010), “International Migration, Social Change and Local Governance in Oussogui and Louga, Two Small Urban Centres in Senegal”, Working Paper Rural-Urban Interactions and Livelihood Strategies – IIED.

SAR M. (1973), Louga : la ville et sa région, essai d'intégration des rapports ville-campagne dans la problématique du développement, Thèse de Géographie, Université Cheikh Anta Diop, <https://bibnum.ucad.sn/viewer.php?c=thl&d=LTH-48>

SES – Situation Economique et Sociale Régionale 2016 (2019), Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Louga – ANSD.

Tiepolo M. & S. Braccio (2014), Atlas des ressources locales : Kébémér, Louga (Sénégal), Niamey (Niger), Technical Report Projet PROGRAMME EUROPAID/127763/C/ACT/TPS - DCI-NSAPVD/2009/202480.

Willems R. (2014), “Local realities and global possibilities: deconstructing imaginations of aspiring migrants in Senegal”, *Identities*, 21,3, pp. 320-335.

LA VALORIZZAZIONE DEL CAPITALE UMANO NELLA FORMAZIONE PROFESSIONALE. PERCORSI CREATIVI E FUTURI INNOVATIVI PER GIOVANI SENEGALESI.

Pietro Orfei*

*Università degli Studi di Torino (studente Master ICT for Development and Social Good)
pietrorfei@gmail.com

Abstract

Analisi critica di “Percorsi Creativi e Futuri innovativi per giovani senegalesi ed ivoriani”, progetto sulla formazione in settori innovativi. Presentati i contenuti, i punti di forza e debolezza dell’iniziativa, si forniscono indicazioni conclusive nate da un’esperienza sul campo a sostegno della valorizzazione della persona nella cooperazione. Il fattore di crescita del territorio è il giovane con le sue ambizioni e non in quanto forza lavoro. Si insiste poi sulla formazione digitale: riduce i costi, migliora la qualità della formazione stessa. L’alfabetizzazione digitale è necessaria laddove le informazioni non sono accessibili a tutti.

Critical analysis of "Creative and Future Innovative Paths for young Senegalese and Ivorians", project on training in innovative sectors. In this article, I present the contents, strengths and weaknesses of the initiative. Then, I provide conclusive indications arising from my field experience to support the promotion of human capital in cooperation. The young person, with his ambitions and not only as workforce, represents the growth of the territory. We then insist on digital training: it reduces costs, it improves the quality of the training itself. Digital literacy is necessary where information is not accessible to everyone.

Keywords

Senegal, Formazione professionale, Giovani, Capitale umano.

Introduzione

“Percorsi Creativi e Futuri Innovativi per giovani senegalesi ed ivoriani” (successivamente abbreviato in progetto Percorsi o Percorsi Creativi)¹ si tratta di un progetto di cooperazione decentrata promosso dalla Regione Piemonte, realizzato con una pluralità di attori internazionali e locali, svoltosi su più territori con una durata di tre anni, dal 2016 al 2019. Investendo nella formazione giovanile e promuovendo l’avvio di imprese da parte dei destinatari al progetto si è cercato d’incentivare lo sviluppo locale attraverso lo scambio e la collaborazione tra società civile, partner istituzionali e internazionali. Il progetto Percorsi ha fornito reali opportunità ai giovani offrendo una formazione di qualità che rappresentasse un’alternativa alla disoccupazione e

¹ <https://www.regione.piemonte.it/web/temi/diritti-politiche-sociali/cooperazione-internazionale/percorsi-creativi-futuri-innovativi-per-giovani-senegalesi-ivoriani>

all'emigrazione forzata, inconsapevole e clandestina. Sia Senegal che Costa D'Avorio sono Paesi con economie in crescita, eppure con aspetti che rallentano l'effettivo sviluppo sostenibile del territorio. Stando alle statistiche, più della metà della popolazione senegalese e ivoriana è composta da ragazzi e ragazze con meno di 25 anni, di cui più della metà vive in zone rurali. Nonostante i due Paesi abbiano lavorato soprattutto negli ultimi anni a politiche e programmi specifici per i giovani e l'impiego, sono state evidenziate delle difficoltà nei loro sistemi. Sensibilizzare, offrendo visibilità e informazione sulle possibilità per i giovani in merito a formazione e accesso al lavoro, è una delle mancanze da colmare. Altra criticità dei sistemi formativi africani è il debole e spesso assente coordinamento tra diverse policy nonché tra policy maker, società civile e destinatari dei progetti, fondi e programmi nazionali ed internazionali. La logica *top-down* e l'assenza di incisività vanifica gli sforzi fatti su questi settori ed è in questo scenario che è andato ad inserirsi il progetto Percorsi. Sia in Costa d'Avorio che in Senegal si è cercato di creare e potenziare, prima e durante la realizzazione del programma, la rete di partenariati territoriali ed internazionali. Ciò ha permesso di rinnovare l'impegno nazionale su certe tematiche, confrontandosi con altre realtà, maturando e acquisendo esperienze, buone pratiche e nuovi stimoli.

La peculiarità di "Percorsi Creativi e Futuri Innovativi per giovani senegalesi ed ivoriani" si può scorgere già dal titolo. Si è lavorato affinché i partecipanti al progetto beneficiassero di una formazione innovativa in settori moderni per l'economia locale e quindi competitivi sul mercato, individuati grazie alla collaborazione dei partner presenti sui territori. Assieme a giovani e donne senegalesi e ivoriani si son voluti percorrere percorsi creativi ad esempio verso l'edilizia sostenibile, la gestione energetica, la produzione e trasformazione di prodotto agroalimentari, i media e la moda. I futuri imprenditori sono stati affiancati da tutor con cui discutere il *business plan*, nonché hanno acquisito informazioni sul fenomeno migratorio e sugli strumenti di crescita sociale presenti nel proprio Paese. Inoltre, tra gli obiettivi del progetto, spicca quello di individuazione (o rivitalizzazione) di spazi destinati a centri informativi e di accompagnamento all'inserimento sociale e lavorativo del giovane. Il costo totale è stato di 623.185 euro per i tre anni complessivi di progetto, dei quali 568.985 euro sono stati stanziati dal Ministero dell'Interno (Dipartimento per le libertà civili e l'immigrazione del Ministero dell'Interno italiano) e i restanti 54.200 euro provenivano dal contributo del partenariato.

I Partner italiani sono Regione Piemonte e Regione Sardegna, Comune di Torino, Comune di Asti, Comune di Vinovo, Comune di Bruino, Comune di Rivalta T.se, Comune di Cagliari e Comune di

Oristano, Rete Ong, Enaip Piemonte, Associazione Renken, Cpas onlus, Apdam onlus, Mais Ong, Associazione Vinovo for Africa e NutriAid Onlus.

I partner senegalesi sono: Commune de Koussanar, Commune de Malika, Commune de Kelle-Gueye, Commune de Pikine est, Commune De Louga, Commune Di Coubalan, Centro di Formazione Cefam, associazione Renken Senegal, Associazione Kdes, Associazione Fap e Association Black Stars Pikine. I Partner ivoriani sono Commune de Grand-Bassam e Communauté Abel. Sono oltre 30 enti italiani e africani coinvolti nel progetto.²



Figura 1 - Aree di Intervento

Contenuti del Progetto

In merito al territorio senegalese, si riportano in prima battuta le corrispondenze tra le attività proposte e ciò che a livello nazionale si sta già realizzando. Percorsi Creativi è nato infatti nel quadro del Plan Sénégal Émergent, iniziativa governativa che fondandosi sulla crescita economica del Paese si pone l'obiettivo di migliorare le condizioni di vita della popolazione e rendere lo

² Informazioni consultabili e reperibili sul sito web dedicato al progetto: <http://www.piemontecooperazioneinternazionale.it/2018/02/23/percorsi-creativi-futuri-innovativi-per-giovani-senegalesi-ivoriani/>

sviluppo sostenibile. Il profilo migratorio del Senegal è mutato negli ultimi anni ed ha reso l'economia locale dipendente dalle rimesse degli emigrati. Tra i fattori che causano l'abbandono del Paese ricordiamo la grande disparità tra aree periferiche e urbane, l'accesso alla formazione ed ai servizi di base, l'abbassamento dei redditi e della produttività in settori come il primario e secondario. Persone qualificate, soprattutto giovani, cercano di realizzarsi in altri Paesi e in Senegal aumenta il numero di chi ha ricevuto una ridotta scolarizzazione e fatica ad accedere al mondo del lavoro. Il Senegal, con il suo quadro strategico nazionale si è impegnato nella lotta alla povertà, nella modernizzazione dei settori e nella creazione di servizi per l'orientamento nel mondo del lavoro, per la formazione e avvio professionale. In particolare Percorsi Creativi è stato rivolto ai giovani che hanno abbandonato la scuola, a rischio di povertà ed è stato assicurato che il 35% dei destinatari finali fosse rappresentato dalla componente femminile della popolazione. Si pone qui l'enfasi sul ruolo della donna nella comunità africana: spesso non istruita e con poche opportunità di formazione, eppure di vitale importanza per il buon andamento dell'economia locale considerato che, specialmente nei contesti rurali, gli uomini emigrano lasciando lo sviluppo del territorio in mano delle donne. Altri beneficiari del progetto sono stati i funzionari pubblici dei comuni coinvolti e gli operatori del mondo giovanile in quanto attraverso la messa in opera di questo piano ne sono usciti altamente formati e ben radicati nella comunità di appartenenza. Percorsi Creativi si è sviluppato in complementarità rispetto ad altre attività promosse, sia nell'ambito del piano senegalese sia rispetto ai programmi promossi dalla Regione Piemonte sul territorio. Vengono riportati esempi come "InterAzioni in Piemonte" a sostegno della partecipazione attiva dei migranti alla vita economica, sociale e culturale attraverso l'associazionismo o con il Programma di appoggio all'impresa sociale e all'iniziativa migrante nelle regioni di Saint-Louis, Louga e Thiès in Senegal (Paisim)³. In questo caso alcuni dei partner del progetto Paisim sono gli stessi promotori del progetto Percorsi e si è sposato bene con la finalità di vicendevole scambio di buone pratiche in merito all'imprenditorialità e alla questione migratoria. Si evidenzia come chi migra spesso è chi ha ridotte prospettive nel paese di origine e si ritrova a vivere in condizioni non adeguate: per evitare che ciò accada è importante migliorare le policy mirate all'occupazione e che siano a beneficio dell'occupazione e della cittadinanza. Per concretizzare l'obiettivo generale di lotta all'emigrazione clandestina Percorsi curava aspetti quali il miglioramento delle competenze e della formazione dei giovani e l'implementazione di politiche pubbliche e servizi di orientamento. Si è puntato alla creazione di opportunità lavorative per almeno 450 senegalesi di tipo autonomo o dipendente in 5

³ Informazioni sul Progetto Paisim: <https://www.ipsia-acli.it/it/progetti/in-corso/item/389-paisim-programma-di-appoggio-all-impresa-sociale-e-all-iniziativa-migrante-senegal.html>

tipologie di corsi in settori innovativi, competitivi ed attrattivi. Al fine di raggiungere gli obiettivi, è stato necessario che il partenariato territoriale e la molteplicità di attori coinvolti fossero presenti in ogni aspetto del progetto, apportando il proprio contributo con lo scambio di competenze, relazioni e conoscenze.⁴

Attività progettuali

Nel descrivere le diverse attività progettuali procediamo cronologicamente. Vi sono state delle attività di avvio quali la selezione del personale formato e da formare e la costituzione di comitati e staff puramente tecnici per assicurare il regolare andamento dei lavori, ma anche per responsabilizzare i soggetti coinvolti. Si è cominciato con la realizzazione di indagini preliminari sulle Politiche e i Servizi rivolti ai giovani al fine di individuarne opportunità, punti di forza e debolezza, nonché buone pratiche. Da qui si è proseguito con la stesura e realizzazione di corsi formativi e di aggiornamento per gli operatori al fine di innovare migliorare al modello già esistente di servizi rivolti ai giovani. Una fase importante è stata l'organizzazione di 2 incontri tra realtà internazionali e locali per condividere le esperienze e buone pratiche nonché per corroborare la rete di attori partecipanti. A questo punto, rivitalizzati o data forma ai partenariati, si è proceduto con la modernizzazione, o attivazione, dei Centri informativi per i giovani. Questi ultimi sono stati resi spazi operativi, competenti e con risorse disponibili per sostenere servizi e programmi rivolti alla cittadinanza: acquisizione di strumenti informatici, attività di formazione continua per formatori e realizzazione di corsi specializzanti in settori in espansione o ancora non presenti nel mercato locale e che possano creare posti di lavoro e apportare crescita all'economia. Fondamentale è la collaborazione tra i due Centri di formazione senegalesi partner nel progetto (Cefam e Fap), i quali tramite la propria esperienza e inserimento nel territorio hanno reso possibile lo studio preliminare necessario all'individuazione dei corsi formativi da proporre, nonché hanno concesso i propri spazi e risorse per il buon esito del lavoro. Oltre ai corsi elargiti della durata di 3 mesi, sono state create start-up giovanili (spesso in spazi condivisi per dare il via a forme di *co-working* e *business sharing*). A conclusione della formazione, i partecipanti hanno presentato il proprio progetto di impresa alle commissioni di lavoro composte da funzionari pubblici senegalesi e rappresentanti di tutti i partner del progetto. Una volta analizzata l'idea, il *business plan* e i piani di ammortamento, si è proceduto con l'incentivo per avviare le start-up con un ulteriore accompagnamento di circa 3 mesi da parte del personale formato. Approvate le attività giovanili in settori innovativi, l'ultima

⁴ I contenuti di questo paragrafo provengono dalla scheda tecnica progettuale della quale sono entrato in possesso grazie alla Regione Piemonte.

fase del progetto è stata quella di presentazione alla cittadinanza e di valorizzazione dei servizi e prodotti delle imprese.

Metodologia di intervento

L'approccio impiegato per Percorsi Creativi si è fondato sulla partecipazione dei diversi promotori, delle comunità locali e dei partenariati senegalesi. Ciò ha reso maggiormente efficace le strategie messe in opera, trattandosi di realtà ben radicate nel territorio coscienti degli interessi e dei bisogni della società ed in grado di esercitare un qualche tipo di influenza su di essa. Sono state costituite delle Commissioni territoriali in cui si sono suddivise le mansioni tra i partner implicati nel progetto, così da migliorare la qualità e incentivare l'efficacia ed effettiva rappresentatività delle proposte operative. Si è quindi proceduti con una metodologia partecipativa *bottom-up*, significativa di una democrazia locale che non viene meno rispetto alla cooperazione internazionale. Così facendo quest'ultima avrebbe dovuto rivestire un ruolo prettamente di accompagnamento, più che di sostituzione, della politica nazionale.

Obiettivi raggiunti

Dal Rapporto narrativo conclusivo del progetto Percorsi emesso nel luglio del 2019 e prodotto dalla Regione Piemonte, possiamo scorgere la comparazione fra i risultati ottenuti e quelli previsti. In Senegal è stato realizzato il percorso formativo per funzionari e operatori delle politiche giovanili nel luglio 2017, con particolare attenzione al settore fotovoltaico. Sono più di 600 i giovani ad aver ricevuto la formazione in Senegal contro i 450 previsti dal bando. Oltre l'80% dei partecipanti ha concluso positivamente la formazione e si sono avviate le 5 tipologie previste di corsi innovativi erogati dai centri formativi. Nel dettaglio sono 11 le start up individuate e valutate positivamente a Louga (2 in sartoria, 5 in elettricità, 1 in info-grafica e media e 3 nell'idraulico), 9 le imprese avviate a Pikine Est (2 in sartoria, 1 in multimedia, 5 multiservizi ed 1 nel settore del fotovoltaico), 7 a Koussanar di cui solo quella sul blocco mattone accredita al registro delle imprese nazionali (4 nel settore agricolo, 1 di trasformazione dei prodotti agroalimentari, 1 sul Blocco mattone ed 1 multiservizi), 10 a Ziguinchor e Koubalan (1 impresa meccanica, 1 sui servizi, 2 sulla trasformazione dei prodotti alimentari, 3 improntate sull'allevamento e 3 start-up sull'orticoltura). A Malika sono state realizzate 5 imprese (2 cucito, 2 di medicina e 1 di riciclaggio della plastica), mentre a Kelle Gueye si è lavorato nella formazione a giovani affinché venissero inseriti in start-up già esistenti o come dipendenti. Contro le 45 proposte di start-up che erano previste come risultato atteso, il Senegal ha presentato sui vari territori oltre 60 *business plan* di cui ne sono state

selezionate e finanziate le 45 come stabilito nella scheda progettuale. Sono stati realizzati i risultati inerenti a spazi di *co-working*, 2 a Louga e 1 a Malika, occasione di scambio tra giovani, istituzioni e centri di formazione. Il workshop conclusivo si è tenuto a Malika con un numero di partecipanti che ha superato le aspettative, nonché erano presenti istituzioni locali e rappresentanti del governo senegalese come delle varie aree di intervento, assieme alla delegazione italiana sul territorio. I centri giovanili senegalesi sono stati attivati laddove erano assenti con ottima partecipazione (come a Malika e Pikine Est), ristrutturati ed equipaggiati. Sono cinque gli accompagnatori che hanno presidiato l'avvio delle start up nelle zone interessate. Le visite presso i centri giovanili hanno superato le cifre previste e si è creata una *mailing list* tra enti locali per lo scambio di informazioni e spunti di approfondimento su sviluppo locale, emigrazioni, formazione ed opportunità nazionali per i giovani. In Senegal sono state poi realizzate attività radiofoniche a Koubalan, Louga e Ziguinchor per informare sull'orientamento professionale, sui programmi nazionali, sul progetto Percorsi Creativi e contro la migrazione inconsapevole. Il sito del Cefam è stato potenziato per quanto concerne le informazioni su orientamento e le professioni. Si è anche realizzato un video musicale sul tema della migrazione del gruppo Masse 36 in occasione della campagna di sensibilizzazione promossa con il progetto Percorsi (*Teki fi meune na nek* è il titolo in wolof, tradotto significa “realizzarsi qui è possibile”).

L'esperienza sul campo

Il presente lavoro è frutto di un'esperienza sul campo che ho avuto la possibilità di maturare nel mese di maggio 2019 in Senegal. Ho avuto modo di accompagnare la Regione Piemonte e Rete Ong nelle attività conclusive di monitoraggio e chiusura delle pratiche sul territorio. In questa sede si analizzerà quindi solo la parte di Percorsi Creativi che interessa alcuni dei territori coinvolti (Louga e Pikine Est), una volta concluso il progetto. La metodologia utilizzata è mista: gli argomenti sono frutto dei contenuti più significativi provenienti dalla documentazione che i partner del progetto hanno prodotto durante e a conclusione delle attività, ma anche dalle interviste semi-strutturate che ho avuto modo di svolgere in prima persona durante il periodo in Senegal e con i partner italiani una volta tornato. Così facendo gli intervistati hanno avuto la possibilità di contribuire alla ricerca con le loro visioni su determinate tematiche o chiarire determinati aspetti, permettendo una migliore comprensione dei processi. L'analisi di seguito riportata si pone come studio di “Percorsi Creativi e futuri innovativi per giovani senegalesi” volto alla valutazione complessiva delle attività promosse, ma anche degli effettivi cambiamenti sui comportamenti degli attori principali, dei beneficiari, sui processi di partecipazione, inclusione, interesse, *capacity*

building e sviluppo locale sostenibile. Successivamente, si è parlato anche di sostenibilità dell'azione e di buone pratiche apprese. Da tutto il materiale prodotto sono stati selezionati i contenuti più rilevanti ai fini di ricerca.

Tabella 1 - Lista domande Italia - Senegal

<i>Nome</i>	<i>Ente</i>	<i>Testo delle domande:</i>
Sabrina Marchi	Re.te ONG	Presentazione dell'organizzazione; Attività di cooperazione decentrata con il Senegal antecedente al progetto Percorsi; Come si è diventati attori nel progetto Percorsi e quale è stato il ruolo rivestito nel progetto Percorsi; Svolgimento del progetto e contributo portato; Principali difficoltà riscontrate, criticità rilevate nel corso e a progetto concluso, punti di forza e di debolezza dell'attività progettuale; Formazione professionale o formazione puramente tecnica? Obiettivi previsti e raggiunti: riflessione in merito; Sostenibilità futura e buone pratiche (questo progetto ha dato altre metodologie e opportunità?)
Angelica Domestico, Giorgio Garelli, Claudia Re	Regione Piemonte	La tradizione di cooperazione decentrata con il Senegal Come nasce il progetto Percorsi. Politiche giovanili e promozione della cittadinanza attiva sono stati aspetti curati nel progetto Percorsi? Ruolo della Regione nel progetto Percorsi. Svolgimento del progetto: punti di forza, debolezze, opportunità minacce, criticità riscontrate. Obiettivi previsti e raggiunti. Sostenibilità futura e buone pratiche (questo progetto ha dato altre metodologie e opportunità?)
Francesca Costero	ENAIP Piemonte	Presentazione dell'ente. Attività di cooperazione decentrata con il Senegal antecedente al progetto Percorsi. Come si è entrati come partner nel progetto Percorsi. Ruolo nel progetto Percorsi. Formazione tecnica o professionale? Attenzione alla valorizzazione del capitale umano nella formazione professionale? Svolgimento del progetto: punti di forza, debolezze, opportunità

		<p>minacce, criticità riscontrate.</p> <p>Obiettivi previsti e raggiunti.</p> <p>Sostenibilità futura e buone pratiche (questo progetto ha dato altre metodologie e opportunità?)</p>
Abdou Diouf	CEFAM	<p>Presentazione del CEFAM e del Direttore Generale del CEFAM.</p> <p>Attività del CEFAM.</p> <p>Sistema educativo e formativo senegalese.</p> <p>Attività di cooperazione decentrata con Regione Piemonte.</p> <p>Nascita del progetto Percorsi.</p> <p>Ruolo nel progetto Percorsi.</p> <p>Formazione tecnica o professionale? Attenzione alla valorizzazione del capitale umano nella formazione professionale?</p> <p>Svolgimento del progetto: punti di forza, debolezze, opportunità minacce, criticità riscontrate.</p> <p>Obiettivi previsti e raggiunti.</p> <p>Sostenibilità futura e buone pratiche (questo progetto ha dato altre metodologie e opportunità?)</p>
Mame Mousse Diaw	CEFAM	<p>Presentazione dell'intervistato: Chef des Travaux del CEFAM.</p> <p>Ruolo nel progetto Percorsi.</p> <p>Formazione tecnica o professionale? Attenzione alla valorizzazione del capitale umano nella formazione professionale?</p> <p>Svolgimento del progetto: punti di forza, debolezze, opportunità minacce, criticità riscontrate.</p> <p>Obiettivi previsti e raggiunti.</p> <p>Sostenibilità futura e buone pratiche (questo progetto ha dato altre metodologie e opportunità?)</p>
Thiam Marigne Sekthar	CEFAM	<p>Presentazione dell'intervistato: formatore del CEFAM, tutor progetto Percorsi Louga, giovane senegalese.</p> <p>Ruolo nel progetto Percorsi.</p> <p>Formazione tecnica o professionale? Attenzione alla valorizzazione del capitale umano nella formazione professionale?</p> <p>Svolgimento del progetto: punti di forza, debolezze, opportunità minacce, criticità riscontrate.</p> <p>Obiettivi previsti e raggiunti.</p> <p>Sostenibilità futura e buone pratiche (questo progetto ha dato altre metodologie e opportunità?)</p>

Madicke Dieng	Comune di Louga	<p>Presentazione del Comune di Louga.</p> <p>Attività di cooperazione decentrata con Regione Piemonte.</p> <p>Ruolo nel progetto Percorsi.</p> <p>Formazione tecnica o professionale? Attenzione alla valorizzazione del capitale umano nella formazione professionale?</p> <p>Svolgimento del progetto: punti di forza, debolezze, opportunità minacce, criticità riscontrate.</p> <p>Obiettivi previsti e raggiunti.</p>
Giovani delle start up di Louga		<p>Presentazione dell'intervistato.</p> <p>Grado di istruzione o formazione, background familiare e personale.</p> <p>Come si è venuti a conoscenza del progetto Percorsi.</p> <p>Fase di selezione nel progetto Percorsi.</p> <p>Attività progettuali del progetto percorsi: punti di forza e criticità riscontrate.</p> <p>Qualità della formazione: materiale didattico? Tipo di formazione?</p> <p>Quali aspetti sono stati toccati nella formazione? Difficoltà nella formazione?</p> <p>Presentazione della Start-up avviata o di cui si è dipendenti: servizi offerti, difficoltà riscontrate, fase di accompagnamento efficace?</p> <p>A progetto concluso come procede l'impresa? Vi sono delle difficoltà?</p> <p>Si sta continuando nella formazione? Quali le ambizioni future?</p> <p>Valutazione del Progetto Percorsi.</p>
Daouda Diallo	Comune di Pikine Est	<p>Presentazione del Comune di Louga.</p> <p>Ruolo nel progetto Percorsi.</p> <p>Svolgimento del progetto: punti di forza, debolezze, opportunità minacce, criticità riscontrate.</p> <p>Obiettivi previsti e raggiunti.</p>
Mohamed Cisse	Presidente BlackStars	<p>Presentazione dell'associazione.</p> <p>Ruolo nel progetto Percorsi.</p> <p>Svolgimento del progetto: punti di forza, debolezze, opportunità minacce, criticità riscontrate.</p> <p>Obiettivi previsti e raggiunti.</p>
Massamba Dioum	Membro BlackStars	<p>Presentazione dell'associazione.</p> <p>Ruolo nel progetto Percorsi.</p> <p>Svolgimento del progetto: punti di forza, debolezze, opportunità</p>

		minacce, criticità riscontrate. Obiettivi previsti e raggiunti.
Giovani delle start-up di Pikine Est		Presentazione dell'intervistato. Grado di istruzione o formazione, background familiare e personale. Come si è venuti a conoscenza del progetto Percorsi. Fase di selezione nel progetto Percorsi. Attività progettuali del progetto percorsi: punti di forza e criticità riscontrate. Qualità della formazione: materiale didattico? Tipo di formazione? Quali aspetti sono stati toccati nella formazione? Difficoltà nella formazione? Presentazione della Start-up avviata o di cui si è dipendenti: servizi offerti, difficoltà riscontrate, fase di accompagnamento efficace? A progetto concluso come procede l'impresa? Vi sono delle difficoltà? Si sta continuando nella formazione? Quali le ambizioni future? Valutazione del Progetto Percorsi.

Indicazioni Conclusive

Il progetto Percorsi Creativi e futuri innovativi per giovani senegalesi ha avuto degli esiti coerenti e rilevanti rispetto al piano di sviluppo senegalese *Plan Sénégal Émergent*, agli obiettivi preposti e al quadro socioeconomico del Paese. Si è trattato di una sperimentazione di politiche giovanili sulla formazione professionale seguendo una logica *bottom-up*, dando risultati efficaci e riscontrabili concretamente. L'iniziativa è stata rivolta a giovani ed aree di intervento per fornire un'alternativa alla migrazione forzata, nonché si tratta di un'opportunità di crescita per tutti gli attori coinvolti nella promozione dello sviluppo locale. Il coordinamento tra i partner, italiani e senegalesi, in una logica paritaria di scambio di buone pratiche ed esperienze rappresenta un valore aggiunto e di coinvolgimento attivo del territorio. I centri formativi ne escono rinforzati o attivi, la sensibilizzazione sull'emigrazione clandestina è riuscita nei territori in cui è stato possibile personalizzare maggiormente l'azione, i beneficiari tendenzialmente sono soddisfatti dell'offerta formativa di cui hanno beneficiato. La creazione di start-up ha coinvolto un numero di partecipanti maggiore a quello preventivato. Le uniche difficoltà riscontrate e raccontate sono inerenti alle tempistiche, al ritardo di erogazione dei finanziamenti e all'alto numero di partecipanti spesso a

discapito di un'entrata economica individuale opportuna. Ciò che in conclusione all'analisi e valutazione svolta si può evidenziare come punto essenziale per una buona sostenibilità del progetto è la valorizzazione del capitale umano. Per far sì che questa iniziativa si tramuti in buona pratica di sviluppo locale e reale nel lungo periodo, è importante dialogare con la società civile mettendo in luce ulteriori aspetti rispetto a quelli già affrontati nel progetto e soprattutto che si discostino dalla sola formazione tecnica professionale. In conclusione, si forniscono delle indicazioni per quanto concerne la sostenibilità futura del progetto Percorsi Creativi e Futuri innovativi per giovani senegalesi.

Il progetto Percorsi Creativi tratta il tema dello sviluppo partendo dalla formazione professionale in settori innovativi. Quando si parla di apprendimento, questo non può essere limitato al solo connotato tecnico. La formazione professionale va inserita nel più ampio quadro dell'educazione permanente, nella quale non si acquisiscono solo abilità in determinati settori lavorativi ma anche competenze di altra natura (imprenditorialità, risorse umane, valorizzazione del territorio...). Una formazione professionale attenta anche alla sostenibilità, quindi alla trasmissione di buone pratiche affinché la società civile e il governo possano camminare con le proprie gambe, è fondamentale. Fare formazione in settori innovativi è un'ottima misura per lo sviluppo locale: si offre un apprendimento in materie non tradizionali per far nascere nel territorio nuovi servizi e mestieri che rilancino il mercato nazionale del lavoro. Eppure, se i soggetti coinvolti non dispongono di tecnologie e strumenti basilari per acquisire certe abilità, la formazione è vana e si crea una forma di dipendenza rispetto alla cooperazione internazionale. Per questo è utile accompagnare le realtà locali nella presa di coscienza che la valorizzazione del capitale umano è valore fondante dell'intervento e che essa si persegue anche con l'istruzione. Dialogare con le istituzioni del mondo della ricerca, delle Università, con i docenti è una forma di *empowerment* dei partenariati locali che irrobustiscono il sistema nazionale. La formazione non si fa solo nei centri formativi o in apprendistato: sono le scuole e le università a fornire *skills* necessarie per il buon funzionamento di un'impresa e per rendere alla portata di tutti e più immediato l'accesso nel mondo del lavoro. L'istruzione fornisce competenze di base che, assieme a dei tirocini volti all'acquisizione di competenze tecniche, rendono l'individuo maggiormente competitivo nel mondo del lavoro, soddisfatto delle aspettative raggiunte e consapevole del proprio operato. L'emigrazione clandestina e il lavoro sottopagato si combattono anche così, attraverso una formazione che non sia solo inerente e accorta a termini economici, ma anche alle esigenze della popolazione cui è rivolta. Ripensare l'istruzione come strumento di sviluppo locale che accompagni il giovane nel processo

formativo e nella formazione professionale, promuovendo anche iniziative complementari rispetto a Percorsi Creativi che insistano su questo fattore, garantirebbe una solida sostenibilità.

Nella prima fase di Percorsi Creativi, la sensibilizzazione al progetto stesso e al tema migratorio ha funzionato in termini quantitativi, ma non sostenibili. Dalle interviste svolte nella mia ricerca, emerge il malcontento dei giovani che si ritrovano sottopagati, senza mezzi di trasporto per raggiungere i posti di lavoro o in competizione tra loro perché forniscono stessi servizi e dipendenti di imprese sovraffollate. Occorre una sensibilizzazione alla cittadinanza antecedente alle attività progettuali, in cui si informi la società sul tipo di politica che si sta perseguendo (cosicché ad essere informati non siano solo i giovani “vicini” alle istituzioni, ma tutti i giovani di una determinata area) e accompagnare le istituzioni locali nel processo di selezione. Si potrebbe lasciare alle realtà locali la scelta dei criteri, allo stesso tempo inserirne di nuovi attenti al capitale umano e non soltanto al tasso di scolarizzazione o alle competenze possedute, basandosi sulle aspettative dei partecipanti (che tipo di impresa si vorrebbe realizzare? Quali sono le problematiche che si percepiscono come cittadino di una data area e quindi quali servizi sarebbe utile portare sul territorio?). Bisognerebbe accompagnare agli studi preliminari anche la voce della società civile, garantendo l'effettiva rappresentatività della popolazione coinvolta. Altro tipo di sensibilizzazione che deve esser fatta affinché ci sia sostenibilità è quella sull'emigrazioni in modo consapevole.

Non basta informare sulle possibilità di crescita nel territorio d'origine, bisogna coinvolgere il cittadino attivamente in incontri per mostrare come la migrazione, consapevole e qualificata, non è un problema. Serve sensibilizzare sul tema migratorio facendosi espressione delle problematiche che portano un giovane o una giovane senegalese a lasciare la propria terra. Per combattere l'emigrazione irregolare e forzata, bisogna prima capirla.

Sempre sul tema della sensibilizzazione in ottica di sostenibilità, è importante che i mezzi di comunicazione siano efficienti e costanti nell'informazione. Pertanto, sempre attraverso iniziative complementari che coinvolgano attivamente associazioni ed istituzioni delle aree di intervento, si deve pensare ad una formazione tecnica e digitale che rafforzi il sistema vigente.

Un contenuto da trasmettere ai giovani e su cui particolarmente insistere per la sostenibilità è la formazione orizzontale, ossia da dipendente a dipendente. Un esempio esplicativo lo ritroviamo nell'intervista ad uno dei partecipanti di Pikine Est riportata nella mia ricerca: oltre a fornire servizi, la start-up di Baisse Alione Badara eroga nei fine settimana corsi di formazione rivolti ai giovani del quartiere svantaggiati. Non solo si migliorano i profitti dell'impresa, ma si aumenta il peso di

quest'ultima nel tessuto sociale e cittadino rendendolo spazio giovanile di valorizzazione del capitale umano. Tra tutti i partecipanti intervistati, questo è stato un caso isolato e promuovere questo tipo di iniziativa garantirebbe agli interventi una sostenibilità per le generazioni future e per il benessere del territorio.

Le imprese sorte con il progetto Percorsi sono poco innovative, i servizi che offrono raramente si discostano da quelli già presenti sul mercato e ciò fa riflettere: nonostante i formatori prima e i giovani poi avessero ricevuto una formazione specialistica in settori inesplorati dalla propria economia, si è preferito continuare con le tradizioni *start-up* multiservizi, tessili o d'impianti elettrici. Pochi partecipanti hanno cercato l'innovazione, lavorando ad imprese nel settore idraulico o fotovoltaico: una possibile ragione di questo la ritroviamo nell'analisi del contesto africano di William Easterly. Egli afferma che fornire competenze in campi nei quali non si è in possesso di determinati strumenti o tecnologie è controproducente ai fini dello sviluppo locale.⁵ Chi riceve la formazione ha bisogno di appropriarsi di determinate abilità, non limitarsi ad assimilarle.

È necessaria la formazione digitale e tecnologica per la sostenibilità. Veicolare i contenuti formativi attraverso l'e-learning rappresenterebbe un beneficio in termini di costi e qualità della formazione e accompagnerebbe il Senegal verso l'acquisizione di competenze oggi necessarie per il mondo del lavoro. I formatori, italiani e senegalesi, dovrebbero usufruire di una formazione al digitale e con il digitale formare i giovani, sicuramente più partecipi nel processo formativo basato sulle nuove tecnologie. Spesso i siti internet senegalesi sono spogli, non aggiornati e poco attrattivi, i giovani non sanno dove reperire l'informazione e se non hanno la fortuna di avere un conoscente giusto, rimangono ignari di certe opportunità. Percorsi Creativi può divenire buona pratica sostenibile se, oltre a fornire una formazione in settori innovativi, si fondasse su una formazione innovativa. Il soggetto da formare, le sue esperienze ed ambizioni, devono essere al centro del percorso formativo affinché l'impresa realizzata non sorga da un progetto *top-down*. Per uno sviluppo sostenibile è importante perseguire l'obiettivo del *lifelong learning*, ossia dell'educazione permanente. Ciò si appoggia alla definizione di *learning society*, una società che apprende, e di *knowledge society*, ossia società della conoscenza; in un mondo toccato dal fenomeno della globalizzazione, bisogna

⁵ Easterly W., *The Elusive Quest for the Growth*, Mass. : MIT Press, 2000 p.73

riconoscere all'educazione, istruzione e formazione l'importanza che esse hanno nello sviluppo locale ed economico.⁶

Se si vuole proporre una formazione innovativa, bisogna rinnovarla anche nei metodi: si è parlato di formazione digitale e di formazione orizzontale. Ulteriore metodo d'apprendimento che potrebbe esser significativo e valido nel contesto senegalese è il *learning by doing* declinato non solo in laboratori tecnici ma anche in quelli di gestione dell'impresa.

Michel de Montaigne affermava che è meglio avere una testa ben fatta che una ben piena: affinché vi sia uno sviluppo locale sostenibile, bisogna lavorare sulle teste degli individui, non soltanto sulle loro braccia. La sola assimilazione di contenuti non è sufficiente a creare delle condizioni di vita per se stessi e per il proprio territorio che siano gratificanti e sostenibili nel lungo periodo. Affinché ciò avvenga è importante disporre di abilità che permettano non solo di padroneggiare determinate conoscenze, ma anche di saper dar loro un più profondo senso.⁷

Se trattando di sviluppo sostenibile l'attenzione va ai giovani in quanto generazione futura, allora la valorizzazione dei giovani va operata secondo le parole di Plutarco: i giovani non sono vasi da riempire, ma fiaccole da accendere.

⁶ Aleandri G., *Lifelong and Lifewide Learning and Education: Spagna e Italia a confronto*, Collana Pedagogia interculturale e sociale, RomaTre Press, 2019, p. 18. <http://romatrepress.uniroma3.it/wp-content/uploads/2019/12/Lifelong-and-lifewide-learning-and-education-Spagna-e-Italia-a-confronto.pdf>

⁷ Morin E., *La testa ben fatta. Riforma dell'insegnamento e riforma del pensiero*, Milano, Raffaello Cortina, 2000, p.15.

Ringraziamenti

Per il presente elaborato ed il prezioso contributo, si ringraziano:

Sabrina Marchi

Angelica Domestico, Claudia Re e Giorgio Garelli, Regione Piemonte

Re.te ONG

Elisa Bignante

Egidio Dansero

Marta Mosca

Francesca Costero, ENAIP Piemonte.

CEFAM di Louga, il Direttore Abdou Diouf, Thiam, Mame Mousse.

Il Comune di Louga e di Pikine Est.

I giovani senegalesi di Louga e Pikine Est, Diallo e Baisse in particolar modo.

Simon McGrath.

Bibliografia e Sitografia

Aleandri G. (2011), *Educazione permanente nella prospettiva del lifelong e lifewide learning*, Roma, Armando Editore.

Aleandri G. (2019), *Lifelong and Lifewide Learning and Education: Spagna e Italia a confronto*, Collana Pedagogia interculturale e sociale, RomaTre Press.

Alvino. S (2012), *E-learning - Caratteristiche e potenzialità dei principali modelli di e-learning*, 2012.

<http://www.ansd.sn/>

<http://www.ansd.sn/ressources/publications/ANSD-OIM%20-%20Profil%20Migratoire%20du%20Senegal%202018.pdf>

Banerjee A., Duflo E. (2011), *Poor Economics: A Radical Rethinking Of The Way To Fight Global Poverty*. New York : PublicAffairs.

Bignante E. e Scarpocchi C. (2008), Cooperazione decentrata: una prospettiva territoriale, in Geografia e cooperazione allo sviluppo. Temi e prospettive per un approccio territoriale di E. Bignante, E. Dansero e C. Scarpocchi, Franco Angeli.

<http://www.cefam-louga.org/>

Easterly W. (2000), The Elusive Quest for the Growth, Mass. : MIT Press.

Garibaldi P. (2005), Economia delle risorse umane, Il Mulino.

<https://www.ipsia-acli.it/it/progetti/in-corso/item/389-paisim-programma-di-appoggio-all-impresa-sociale-e-all-iniziativa-migrante-senegal.html>

Malizia G. (2018), L'evoluzione della Istruzione e Formazione tecnico-professionale nel mondo. L'Unesco dal modello dell'educazione permanente all'agenda Education 2030, Rassegna Cnos, 34 (2).

McGrath S (2018)., Education and Development, Routhledge.

McGrath S., Ramsarup P., Zeelen J., Wedekind V., Allais S., Sisitka H.L., Monk D., Openjuru G. & Russon J. (2019), Vocational education and training for African development: a literature review, Journal of Vocational Education & Training.

Morin E. (2000), La testa ben fatta. Riforma dell'insegnamento e riforma del pensiero, Milano, Raffaello Cortina.

<http://www.piemontecooperazioneinternazionale.it/percorsi/>

Powell L. e McGrath S. (2019), Skills for Human Development: Transforming Vocational Education and Training, Routhledge.

<https://www.regione.piemonte.it/web/temi/diritti-politiche-sociali/cooperazione-internazionale/percorsi-creativi-futuri-innovativi-per-giovani-senegalesi-ivoriani>

<http://www.reteong.org/>

Turco A. e Camara L. (2018), Immaginari Migratori, F. Angeli.

Lista degli acronimi

Apdam	A Proposito di Altri Mondi
Cefam	Centro di Formazione e di Aiuto ai Mestieri
Cpas	Comitato Pavia Asti Senegal
Enaip	Ente Nazionale Acli Istruzione Professionale
Mais	Movimento per l'Autosviluppo Internazionale nella Solidarietà

L'ACCESSO AL MERCATO DEL LAVORO NELLE AREE RURALI DEL BENIN: QUALCHE BREVE SPUNTO DI RIFLESSIONE

Umberto De Magistris*

*Cooperativa Sociale Minerva ONLUS, umberto@studiodemag.it

Abstract

Il tema dell'occupazione giovanile diventa sempre più rilevante in Benin a causa di svariati fattori, tra cui i cambiamenti sociali, economici e climatici. Nella prospettiva di migliorare l'accesso al lavoro, le nuove tecnologie e la formazione ad essa collegate possono essere strumenti chiave per il futuro.

Youth employment is becoming more and more vital in Benin due to different factors, such as social, economic and climatic changes. In the perspective of empowering the access to occupation, new technologies and specific formation for their use can be key tools for the future.

Keywords: Benin, Lavoro, Giovani, Cooperazione

Il contesto del Benin

Lavorare nella cooperazione internazionale significa innanzitutto lavorare a contatto con una società diversa dalla propria; nella mia piccola esperienza, significa osservare da vicino e cercare di comprendere dinamiche di Sokpontà. Si tratta di un villaggio di circa 5000 persone situato nell'entroterra del Benin, piccolo Paese affacciato sul Golfo di Guinea, e della circostante area rurale che in totale comprende circa 75.000 persone. Il tema dell'accesso al lavoro da parte dei giovani risulta centrale in Benin, come in molte altre aree del continente (e del mondo). Le problematiche sono varie e spaziano dalla natura prevalentemente rurale del territorio, alla generale scarsità di posti di lavoro e alla diffusione del nepotismo per accedervi.

Questo causa il diffondersi di una "economia sommersa", che si alimenta di contrabbando: in Benin costituisce una fonte di reddito, diretta o indiretta, per una grande fetta di popolazione. Si calcola che negli anni Ottanta circa il 90% degli scambi commerciali nel Paese avvenissero all'interno di questa economia parallela, che di fatto costituisce uno dei più grandi mercati neri al mondo, di cui il carburante rappresenta la voce principale. Come spiega anche un rapporto del *Ministère du Développement du Benin*¹, la soppressione del traffico di contrabbando (qualora fosse possibile,

¹ <https://presidence.bj/upload/files/evaluations-politiques/3.pdf>

visto il sempre crescente potere dei trafficanti) può avere dei risvolti positivi solo nella misura in cui si risponda con politiche atte a contrastare la disoccupazione e ad incentivare l'abbassamento dei prezzi del carburante. Caratteristica peculiare del mercato nero del carburante in Benin è la sua organizzazione: si tratta di una struttura fortemente gerarchizzata a livello nazionale, dipartimentale, comunale fino al singolo rivenditore a bordo strada. L'*Association des Importateurs, Transporteurs et Revendeurs des Produits Pétroliers* (AITRPP) si è imposta negli anni come una vera potenza nel contesto nazionale.

Come opera la Cooperativa Minerva

I progetti della Cooperativa Minerva (che, per quanto riguarda la cooperazione internazionale, opera esclusivamente nell'area rurale di Sokpontà) si inseriscono nell'ambito sociale e sociosanitario e la facilitazione dell'accesso al lavoro è uno degli obiettivi che si propone di perseguire. La cooperativa aderisce al consorzio SPe.RA (Solidarietà, Progetti e Risorse per l'Africa), realtà che riunisce circa 32 associazioni nazionali che si occupano di progetti sanitari, di sviluppo e cooperazione socioculturale in diversi Paesi del continente africano. Con il consorzio SPe.RA, l'Associazione Medici in Africa Onlus e l'Università di Genova, la cooperativa sociale Minerva collabora al Corso Universitario Interscuola in Cooperazione allo Sviluppo. Dal 2014 l'associazione lavora nel villaggio di Sokpontà, dipartimento di Collines, nel Benin centrale, in partenariato con l'Associazione l'Abbraccio ONLUS di Fubine, che gestisce l'Hopital des Enfants di Sokpontà (ospedale pediatrico) ed un'azienda agricola. Il villaggio conta circa 5000 abitanti, mentre l'area rurale circostante circa 75000. I progetti della Cooperativa Minerva, attivati in seguito a uno studio di fattibilità realizzato attraverso un approccio partecipativo che ha previsto il coinvolgimento della popolazione locale e sulla base di studi antropologici e sociali, vengono monitorati tramite l'uso della *Theory of Change*, e includono il contrasto all'abbandono scolastico ed alla malnutrizione, assistenza medica nei villaggi, supporto all'imprenditoria femminile. La Cooperativa opera a partire dalle strutture comunitarie esistenti sul territorio cercando di promuovere la sinergia tra di esse. In tal senso, la creazione del Centre Jeunes, oltre a soddisfare la richiesta/necessità di formazione in ambito socio-sanitario, è risultata utile anche a svolgere una funzione di collegamento tra le varie realtà presenti: formazione sanitaria tramite personale dell'ospedale, formazione lavorativa in collaborazione con l'azienda agricola, attività culturali e sportive, oltre al coinvolgimento di alcuni ragazzi e professori dei Colléges per fornire supporto scolastico ai bambini.

Da un anno e mezzo, quindi, il Centre pour Jeunes è stato inaugurato con lo scopo di creare un polo multifunzionale e di aggregazione giovanile volto alla sensibilizzazione e formazione relativa alla salute, in particolare riproduttiva, alla formazione professionale, alla promozione dei diritti delle ragazze e contrasto della violenza di genere e, più in generale, di orientamento alla popolazione giovanile dell'area rurale di Sokpontà. Per questo sono operativi nel centro uno psicologo ed un'ostetrica locali.

La facilitazione dell'accesso al lavoro, visti anche gli ultimi sviluppi della situazione (nel Paese in generale ma anche nello specifico a Sokpontà), è il prossimo obiettivo che il Centre si propone di perseguire. Oltre alle problematiche già elencate in precedenza si aggiunge il fenomeno dell'esodo dalle campagne, dovuto alla scarsa attrattiva esercitata dal lavoro nei campi, reso certamente più duro e meno produttivo dal cambiamento climatico. Tale fenomeno colpisce particolarmente le fasce più giovani della popolazione, rendendo l'accesso al lavoro sempre più importante.

Quali approcci si possono prospettare?

Innanzitutto, verrà avviata una collaborazione con l'azienda agricola gestita dall'Abbraccio Onlus, nostro partner in loco, per l'attivazione di stage formativi presso la stessa al fine di formare all'avvio di piccola impresa, trasformazione sul posto di materie prime e razionalizzazione del lavoro della terra. Inoltre, si stanno organizzando ed allestendo spazi per dei corsi di informatica di base in collaborazione con una ONG locale (CPN Les Papillons, associazione franco-beninese che si occupa di promozione culturale e sostenibilità ambientale).

Formazione e possibilità di accesso alle nuove tecnologie sembrano essere dei fattori in grado di far fronte alle difficoltà del contesto. Il lavoro agricolo può diventare un'alternativa ed una risorsa se combinato con strumenti che permettano di superare le difficoltà del contesto (sistemi di irrigazione durante la stagione secca) e di passare alla trasformazione in loco dei prodotti. Parallelamente, l'acquisizione delle competenze necessarie per utilizzare le nuove tecnologie al meglio è fondamentale sia per facilitare l'accesso a livelli di istruzione superiore sia per preparare i giovani a quello che sembra essere il futuro del lavoro, in Africa come nel resto del mondo.

Ad un anno e mezzo dall'inaugurazione il bilancio del progetto può definirsi positivo, pur dovendo affrontare alcune difficoltà, tra cui il coinvolgimento delle ragazze del villaggio. Si è riusciti ad includerle nelle attività grazie all'aiuto dell'ostetrica locale e di alcune ragazze che si sono occupate di creare gruppi di lavoro. Le attività di formazione all'azienda agricola sono iniziate e prevedono diversi indirizzi, mentre la formazione sanitaria continua regolarmente, coinvolgendo sempre più giovani del posto ed è recentemente stata organizzata una formazione per il contrasto ai matrimoni

precoci ed alla violenza sulle donne, realizzata da Tolerance Zero Benin, che ha coinvolto giovani del posto, personale del Centre pour Jeunes, delle scuole e dell'ospedale. La flessibilità del Centre ha permesso inoltre di allestire dei corsi di rinforzo scolastico in tutta sicurezza, per supplire alla chiusura delle scuole durante il lockdown, avvenuta in un contesto di scolarizzazione già precario.

6. CONCLUSIONI

Questo lavoro, frutto di scambi e sinergie tra i vari attori che a diverso titolo fanno parte del progetto, è nato in tempi particolari dove, oltre alla sospensione e alla distanza fisica, si è imposto anche uno spazio di riflessione. Passando da una prospettiva teorica per poi discendere sul campo attraverso le voci interne ed esterne al progetto, si è tentato di costruire e proporre al pubblico un discorso sulla vasta tematica “giovani e lavoro in Africa”, certamente focalizzato su Giovani al Centro, ma che intende ampliare lo sguardo su uno dei punti più urgenti che riguarda tutto il continente - e non solo, beninteso, ma qui ci limitiamo a parlare di Africa - , vale a dire, l’attenzione politica, sociale ed economica verso le giovani generazioni.

Su questo aspetto la cooperazione decentrata può offrire un contributo importante, puntando su una co-costruzione dello sviluppo Nord-Sud e Sud-Sud sempre più approfondita e mirata. Oggi questo passaggio va inevitabilmente compiuto alla luce di quanto la pandemia ha fatto emergere, sia in termini di lacune, ma anche e soprattutto in termini di potenzialità, traendo da entrambe nuovi insegnamenti e strumenti di lavoro. L’Africa, anche in questo frangente, ha fatto della rete locale comunitaria la principale risposta all’emergenza e dunque la sua forza. Questo dato, all’interno del mondo della cooperazione, deve necessariamente stimolare la creazione di nuovi modelli di intervento più di quanto non l’abbia fatto fino ad ora.